

Bibliothèque Nationale du Québec

MANDEMENTS

LETTRES PASTORALES

CIRCULAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

publiés dans le

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

DEPUIS SON ÉRECTION

TOME VINGT-HUITIÈME

MONTRÉAL
ARBOUR & DUPONT Ltée, Imprimeurs-Éditeurs
429 est, rue Lagauchetière

1956

MANDEMENTS

LETTRES PASTORALES

CIRCULAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

MANDEMENTS

LETTRES PASTORALES

CIRCULAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

publiés dans le

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

DEPUIS SON ÉRECTION

TOME VINGT-HUITIÈME

MONTRÉAL
ARBOUR & DUPONT Ltée, Imprimeurs-Éditeurs
429 est, rue Lagauchetière

1956

BX
8174
A2E 316 PER
5234



ADMINISTRATION

de

Son Eminence

le Cardinal Paul-Emile Léger

Archevêque de Montréal

No 241

CIRCULAIRE

DE

SON EMINENCE

LE CARDINAL PAUL-EMILE LÉGER

Archevêque de Montréal

AU CLERGÉ ET AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE SON DIOCÈSE

I — UNITÉ DE L'ÉGLISE ET DIVISION DANS L'ÉGLISE
- A) L'Unité repose sur la Hiérarchie
- B) L'Unité, source de vie chrétienne

II — LA LITURGIE, EXPRESSION DE L'UNITÉ DE L'ÉGLISE
- A) Le nouvel "Ordo" du Temps de la Passion: directives diocésaines à ce sujet
- B) Célébration du mariage dans l'Eglise
- C) La Liturgie doit être une prière

III — PROBLÈMES D'APOSTOLAT
- A) La Prédication
- B) La Catéchèse
  - a) préparation des enfants à la réception du sacrement de confirmation
  - b) préparation des mariages
  - c) et surtout des mariages mixtes
- C) Apostolat et vigilance pastorale
  - a) activités des sectes
  - b) exploiteurs sans scrupules
  - c) Hôpital St-Charles-Borromée

IV — UNITÉ DE L'EGLISE EXPRIMÉE DANS L'ACTION
- A) Secrétariat général de l'Action Catholique
- B) Urgence de former un laïcat catholique militant
- C) La prière: fondement et source de la vie apostolique
  - a) prières aux intentions du Souverain Pontife (Oraison impérée "Pro Papa")
  - b) vie eucharistique
  - c) prière pour les vocations (Oraison impérée: de la messe du Sacerdoce)
  - d) les retraites sacerdotales
  - e) la vie sacerdotale durant les vacances

V — LA PENSÉE DU PAPE ET LES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE

Archevêché de Montréal,
vendredi, le 13 janvier 1956,
en la fête du Baptême de Notre-Seigneur.

Mes chers collaborateurs,

Au moment où nous entrons dans une année nouvelle, j'éprouve le besoin de m'entretenir avec vous de certains problèmes dont l'importance varie selon les cas, mais qui touchent à votre apostolat et au bien de l'Eglise.

— I —

Unité de l'Eglise et division dans l'Eglise

De plus en plus nous devons tendre à fondre nos volontés dans un unique désir, celui que Notre-Seigneur lui-même confiait à son Père quelques instants avant sa mort: "Que tous soient un, comme vous Père, êtes en moi et moi en vous; et qu'ils soient, eux aussi, un en nous, pour que le monde croie que vous m'avez envoyé. (Jean XVII, 21). La grande force des ennemis de Dieu c'est la division des chrétiens entre eux. On peut affirmer, en se plaçant strictement du point de vue historique, que le communisme n'aurait pas établi sa domination sur la moitié du monde si la chrétienté n'avait pas été disloquée au moment de la Réforme. Il ne s'agit pas pour nous de gémir sur ces ruines du passé, mais bien plutôt d'agir avec fermeté dans le présent de façon à éviter des catastrophes qui seraient inévitables dans l'avenir si l'ennemi se présentait devant une Eglise divisée.

La division entre les chrétiens est toujours profonde et nous ne connaîtrons probablement pas la joie des retours massifs des communautés dissidentes, au seul vrai bercail du Christ. Mais jamais l'apôtre sincère ne con-

sentira à accepter la situation concrète du moment. Avec son Maître, il ne cessera de dire: "Je donne ma vie pour mes brebis. J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail; celles-là aussi, il faut que je les amène: elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau et un seul pasteur." (Jean X, 15, 16) — Quel prêtre peut lire ces paroles du Divin Maître sans éprouver une vive émotion? Pour consoler son Coeur Sacré, ne se sent-il pas prêt à tout entreprendre pour sauver une seule âme ? Et pourra-t-il abandonner son métier de "pasteur d'âmes" tant qu'il y aura une brebis en dehors de la bergerie ?

A) L'UNITÉ REPOSE SUR LA HIÉRARCHIE

Or, mes chers collaborateurs, nous savons tous que l'unité dans l'Eglise est assurée par la Hiérarchie. L'Eglise du Christ Jésus, la seule vraie Eglise que Dieu ait voulue et qu'Il protégera jusqu'à la fin du monde, c'est celle qui repose sur Pierre et les Apôtres. Les textes des Saintes Ecritures sont tellement clairs sur ce point que tout esprit loyal qui les étudie, doit accepter la conclusion que le Credo propose à notre adhésion: "Je crois à la Sainte Eglise Catholique". Aussi, comme j'aurai l'occasion de vous le dire tantôt, le mouvement des conversions dans le diocèse augmente sans cesse et les retours à la Maison du Père, en 1955, ont été nombreux. Lorsqu'on connaît, par l'expérience du ministère, les difficultés et les angoisses qui accompagnent toute conversion, on doit rendre des actions de grâces pour ces résultats et on doit reconnaître que le travail apostolique auprès de nos frères séparés procure de grandes consolations.

Mais il est un point plus délicat sur lequel je veux attirer votre attention: c'est le mal que font à l'Eglise les catholiques qui sont divisés entre eux, ou, ce qui est plus grave, c'est la sourde opposition que manifestent

certains fidèles à l'autorité légitime et qui se trouvent ainsi isolés de leurs Pasteurs au point de ne jamais recevoir leurs directives. Inévitablement ces fidèles seront un jour parmi ceux que le Saint Père vient de condamner dans une lettre qu'Il adressait, le 8 décembre dernier, à l'Episcopat de Pologne. Ces attitudes peuvent se trouver chez des fidèles qui s'approchent régulièrement des sacrements. Dans certains pays, on découvre ces tendances, hélas! même chez des prêtres qui croient pouvoir sauver l'Eglise en collaborant avec des pouvoirs civils qui ont emprisonné leurs évêques. Quelques-uns peuvent être sincères. Mais une sincérité non éclairée conduit habituellement au fanatisme. Seule la vérité libère. Sa Sainteté Pie XII le rappelait dans cette lettre citée plus haut alors qu'Il mettait en garde contre les agissements de certaines personnes qui veulent joindre à un "faux progrès" une "religiosité privée de son contenu véritable".

Or tout ce qui touche au problème religieux, si vaste, si délicat, si nuancé, relève de la compétence de l'Eglise hiérarchique, selon ces paroles si claires du même Pontife, prononcées devant un nombre d'évêques assez imposant (ils étaient près de cinq cents) pour que la réunion put être déclarée un Concile (31 mai 1954): "Le Christ Notre-Seigneur a confié aux Apôtres et par eux à leurs successeurs, la vérité qu'Il a apportée du Ciel: Il a envoyé les Apôtres comme Il a été envoyé lui-même par le Père (Jean XX, 21) pour qu'ils enseignent à toutes les nations tout ce qu'ils avaient eux-mêmes appris du Seigneur (Matt. XXVIII, 19, 20). Les Apôtres ont donc été de droit divin établis dans l'Eglise vrais docteurs et maîtres. A côté des successeurs légitimes des apôtres, c'est-à-dire le Pontife Romain pour l'Eglise universelle, et les évêques pour les fidèles confiés à leurs soins (Can. 326), *il n'y a pas dans l'Eglise d'autres maîtres de droit divin*" (31, V, 54).

Et, citant son prédécesseur de glorieuse mémoire. Benoît XV, le Pape ajoutait: "Nous voulons que l'on respecte religieusement la maxime des anciens: *que l'on n'introduise aucune nouveauté, que l'on s'en tienne à ce qui a été transmis*: cette loi, qui ne doit assurément subir aucune infraction dans le domaine de la foi, doit cependant servir aussi de norme dans les questions susceptibles de changement; bien que pour elle vaille aussi la plupart du temps la règle: *non du nouveau, mais une manière nouvelle* (Encyclique "Ad Beatissimi Apostolorum Principis", 1er nov. 1914).

B) L'UNITÉ, SOURCE DE VIE CHRÉTIENNE

Voilà donc ce qui préoccupait la pensée du Pape Benoît XV alors que l'incendie, allumé par le premier conflit mondial, commençait à embraser les horizons terrestres de lueurs sinistres. Les hommes croyaient alors que tout serait nouveau. Le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre rappelait aux chrétiens que seul un retour à l'Evangile, sous la direction du Pape et des Evêques pourrait sauver le monde. Qui avait raison?

Mes chers collaborateurs, c'est dans la mesure où vous présenterez aux âmes qui vous ont été confiées par l'Eglise, le vrai message du Christ Jésus, que vous remplirez votre charge et que vous mériterez la récompense réservée aux fidèles serviteurs (cf. Matt., XIV, 14-30). Ce message de vérité et de salut, le Pape vous recommande cependant de le présenter *d'une manière nouvelle.* Et ainsi se trouve posé en deux mots tout le problème de l'apostolat dans les différents milieux de vie, de travail et de loisirs où vous exercez votre ministère. C'est en faisant un inventaire sommaire de ces multiples activités apostoliques que j'aurai l'occasion d'attirer votre attention sur certains problèmes de pastorale.

— II —

La Liturgie, expression de l'unité de l'Eglise

Lorsque le décret qui contenait les modifications apportées aux rubriques, fut promulgué le 23 mars 1955, des agences de presse peu soucieuses de donner une information objective et véridique, s'empressèrent d'annoncer que l'Eglise, voulant garder les masses qui marquaient une désaffection vis-à-vis d'elle, avait réduit la célébration de la messe à dix minutes. On ne parlait pas de la récitation du Bréviaire, puisque ce point n'intéressait pas les foules. Tout autre était la vérité. Les modifications introduites dans la liturgie par ces nouvelles rubriques sont minimes et ne changent en rien les coutumes des fidèles. Quant à nous, nous devons suivre plus scrupuleusement l'Ordo, en attendant que de nouveaux textes soient approuvés et que les livres liturgiques soient édités en tenant compte de ces changements.

La liturgie est la prière officielle de l'Eglise et de même que la pureté de la doctrine est conservée par la Hiérarchie, ainsi la pureté de sa prière est préservée de toute souillure par les soins vigilants des pasteurs. Sa Sainteté le Pape Pie XII le rappelait solennellement aux évêques, le 2 novembre 1954: "Cependant, Vénérables Frères, si favorables que vous soyez — et à juste titre —, à la pratique et au progrès de la liturgie, ne laissez pas les spécialistes de cette science se soustraire, dans vos diocèses, à votre conduite et à votre vigilance, régler et changer la liturgie comme bon leur semble, en dépit des lois de l'Eglise clairement formulées."

A) LE NOUVEL "ORDO" DU TEMPS DE LA PASSION

Vous trouverez, en appendice (no I) à cette circulaire, le texte du décret qui renferme le nouvel Ordo du temps

de la Passion. Nous avons là une application pratique du principe énoncé tout à l'heure: "Que l'on n'introduise aucune nouveauté, que l'on s'en tienne à ce qui a été transmis." Car en dépit des apparences, ces modifications ont été faites par le Saint-Siège dans le sens d'un retour à la Tradition. Ici encore, vous devez suivre attentivement l'Ordo. Mais comme il s'agit de cérémonies auxquelles les fidèles assistent en grand nombre, vous consacrerez les prônes des messes du Carême à donner des explications qui leur permettront de retirer un fruit spirituel de leur participation aux offices. Ces textes de la Sacrée Congrégation des Rites vous offrent, d'ailleurs, tous les éléments dont vous aurez besoin pour élaborer une pastorale des Jours Saints, qui préparera tous vos auditeurs à entrer dans l'esprit de la liturgie. Aussi hâtez-vous de vous procurer le texte officiel des offices que les maisons d'éditions ont déjà mis en vente.

En conformité avec ces directives, je vous rappelle donc:

a) que le matin du Jeudi Saint, une seule messe sera célébrée dans le diocèse, la "missa chrismatis", à 8 heures, dans la Cathédrale. Il est interdit de distribuer la Sainte Communion à cette messe et va sans dire, dans les autres endroits de culte.

b) Conformément au paragraphe 17 de l'Instruction pour l'application du nouvel Ordo, *j'autorise par les présentes la célébration d'une messe basse*, là où la messe solennelle ne peut pas être chantée, dans tous les endroits de culte, églises, oratoires publics et semi-publics, pourvu que cette messe soit célébrée le soir, i.e. à l'heure fixée par l'Ordo pour la messe "in Coena Domini".

c) Si, dans une *paroisse* ou un *oratoire public*, le Curé ou le Recteur prévoyaient qu'une autre messe devrait être célébrée pour le bien des fidèles, ils seraient tenus

d'écrire à la Chancellerie pour obtenir la permission de célébrer *cette deuxième messe le Jeudi Saint.*

d) N'oubliez pas que la Sainte Communion peut et doit être distribuée à l'occasion des messes du soir. Le texte dit: "La Sainte Communion ne peut être distribuée aux fidèles qu'aux messes du soir ou aussitôt après."

e) L'Ordo des autres jours ne pose pas de problèmes difficiles. Mais je vous rappelle que l'office du Samedi Saint ne doit pas commencer *"avant le coucher du soleil"*. Ne vaudrait-il pas mieux introduire immédiatement la coutume de commencer *cet office* vers dix heures et demie afin que les fidèles qui y assisteraient, puissent satisfaire à l'obligation du précepte de la messe du jour de Pâques. Car l'esprit de l'Eglise est clairement indiqué: l'office du Samedi Saint doit être appelé "la veillée pascale" et la messe qui termine l'office est vraiment la messe de Pâques. Il serait difficile alors de faire comprendre aux fidèles qui auraient assisté à *cette messe* célébrée plus tôt le samedi soir, qu'ils sont tenus de revenir à la messe, le dimanche de Pâques.

f) Le paragraphe 25 de l'Ordo demande à l'Ordinaire de préciser l'heure de la sonnerie des cloches. En conséquence, dans tous les endroits de culte et dans toutes les institutions de tout le territoire du diocèse, on sonnera les cloches:

i) le Jeudi Saint, à 5 h. 30 p.m.;

ii) le Samedi Saint, à 7 h. p.m.

B) CÉLÉBRATION DU MARIAGE DANS L'ÉGLISE

Et puisque nous sommes toujours au chapitre de la liturgie, je vous communique le texte d'une décision qui a été prise par tous les Evêques de la Province de Québec, lors de leur dernière Assemblée:

Pour assurer l'uniformité dans l'observance de la législation ecclésiastique et dans le respect des coutumes locales approuvées, Nous vous rappelons les prescriptions liturgiques relatives à la célébration du mariage et Nous vous demandons de vous y conformer, nonobstant toute coutume contraire.

1 — Le mariage entre catholiques doit être célébré dans l'église paroissiale; cependant, avec la permission de l'Ordinaire, il peut être célébré dans une autre église ou dans un oratoire même semi-public (C. 1109 § 1; C.P.Q. d. 507).

2 — La permission de célébrer un mariage dans une maison privée ou dans un oratoire de séminaire ou de religieuses ne peut être accordée que par l'Ordinaire du lieu et dans des cas exceptionnels (C. 1109 § 2).

3 — Les mariages contractés après dispense de religion mixte ou de disparité de culte ne doivent être célébrés ni à l'église, ni à domicile, sauf une permission expresse de l'Ordinaire; ils peuvent l'être au parloir du presbytère ou dans la sacristie pourvu que le Saint Sacrement n'y soit point conservé (C. 1109 § 3; cf. C.P.Q. d. 532) (sans préjudice à l'article 228 du Synode de Montréal).

4 — La cérémonie du mariage entre catholiques peut être suivie ou non de la messe; celle entre un catholique et un non-catholique ne peut être suivie de la messe (C. 1101, C. 1102; cf. C.P.Q. dd. 512 et 532).

5 — Quand la cérémonie a lieu dans une église ou un oratoire, à un autel où il n'y a pas de balustrade, la place des époux et de leur témoin est à une certaine distance de l'autel de façon à ne pas gêner les mouvements du célébrant et de ses ministres.

6 — Dans les églises ou oratoires où il y a un choeur ou sanctuaire fermé par une balustrade, les prie-Dieu et

les sièges destinés aux époux, aux témoins, aux garçons et filles d'honneur doivent être placés hors du sanctuaire (Caeremoniale Romanum, Lib. I, Cap. XIV, n. 13; S.R.C., N. 1258 (2215; S.R.C., N. 1288 (2269); Haegy-Stercky, Cérémonial selon le rit romain, 16 Ed., t. II, p. 87).

7 — Les époux demeurent à leur prie-Dieu pendant toute la cérémonie du mariage lorsqu'elle est présidée par un prêtre.

8 — Lorsque la cérémonie du mariage est célébrée par un évêque, célébrant *RITU PONTIFICALI*, les époux accompagnés par leur témoin peuvent traverser le sanctuaire et s'agenouiller aux pieds de l'évêque pour échanger leur consentement et recevoir la bénédiction nuptiale. Pendant tout le reste de la cérémonie, ils demeurent à leur prie-Dieu en dehors du sanctuaire (*Pontificale Romanum*; cf. Le Vavasseur-Haegy, *Les Fonctions pontificales*, Paris 1932, vol. II, nn. 322 et 325, Joachim Nabuce, *Pontificalis Romani expositio juridico-practica*, éd. 1944, t. III, n. 244, p. 345.

9 — Le manuel de liturgie de Le Vavasseur-Haegy-Stercky, prescrit par le Concile Plénier de Québec (d. 561), précise le cérémonial à observer au cours de la célébration liturgique du mariage.

10 — Le privilège d'utiliser le texte français approuvé pour la France et le texte anglais approuvé pour les Etats-Unis dans la récitation des prières de la cérémonie du mariage ne comporte pas la permission de suivre les rubriques qui s'y trouveraient et qui seraient contraires aux présentes prescriptions (S.R.C., 12 fév. 1955, D. 2/955.)

11 — La signature des registres par les époux et les témoins ne doit avoir lieu qu'après la cérémonie du mariage. Elle ne doit jamais s'effectuer dans le sanctuaire ou le choeur.

Vous trouverez en appendice (no II), une étude canonico-liturgique qui vous donnera certaines précisions sur ces différents points.

C) LA LITURGIE DOIT ÊTRE UNE PRIÈRE

Mes chers collaborateurs, vous vous efforcerez, par tous les moyens, de restaurer dans vos églises la splendeur du culte liturgique. Nous ne garderons pas la foi dans les âmes par des messes de vingt minutes le dimanche et par des messes de Requiem, chantées en série tous les matins. C'est en assurant la beauté du culte dans nos églises et chapelles que nous apprendrons à nos fidèles à découvrir la majesté de Dieu. Faisons de nos églises des lieux de prière. Transformons nos églises en sanctuaires de la prière et nous sauverons le monde !

— III —

Problèmes d'apostolat

La paroisse est l'Eglise réduite à la taille des hommes, a-t-on dit avec justesse et à propos (cf. lettre de Mgr Montini sur la paroisse, Semaines Sociales 1953). C'est dans vos paroisses que vous distribuez à chaque âme cette vie que le Seigneur réserve en abondance dans son Eglise pour toutes les générations de l'humanité (Jean X, 10). L'administration des sacrements et la prédication des vérités éternelles demeurent les grands moyens dont Dieu se sert pour sauver les âmes et transformer la société (cf. Actes I, 21 et VI, 4).

A) LA PRÉDICATION

L'Office du Clergé vous a fourni, depuis un an, des schémas de sermons qui vous ont certainement rendu de grands services. Mais j'attire encore votre attention sur ce que je vous disais durant les retraites pastorales: Préparez bien vos sermons, car vous avez de nombreux

compétiteurs à la télévision. Nos gens sont habitués à entendre des textes bien dits et leur intérêt est émoussé lorsqu'ils entrent à l'Eglise. Notre prédication doit être vivante et substantielle pour répondre aux exigences d'une génération informée sur tous les problèmes par les multiples moyens de diffusion de la pensée.

B) LA CATÉCHÈSE

Une forme de prédication que l'Eglise impose à tous les prêtres, comme un impérieux devoir de leur état, c'est l'enseignement catéchistique. L'ignorance religieuse est très répandue dans nos milieux. Et pourtant l'école, à tous les degrés, est catholique. Pourquoi un si grand nombre de jeunes ignorent-ils les notions les plus élémentaires de la religion? N'aurions-nous pas notre part de responsabilité dans ce fléchissement de la conscience chrétienne ? Je vous conseille, sur ce point, la lecture d'un petit livre intitulé: "Le Catéchisme d'après Pie XII" qui contient des textes que le Pape a publiés sur ce sujet. Cette collection nous est présentée par S. E. Mgr l'Evêque de Saint-Jean, dont les activités sacerdotales avaient été particulièrement orientées vers ce ministère lorsqu'il s'occupait des oeuvres dans le diocèse de Joliette.

Les Journées sacerdotales sont actuellement consacrées à l'étude de cette question et je vous demande d'y apporter une collaboration active et éclairée. Tout prêtre doit être un excellent catéchiste. Les autres activités chez lui sont des spécialités. Une connaissance solide de la doctrine chrétienne et le don de la communiquer sont au prêtre ce qu'est la connaissance de l'anatomie du corps humain, au médecin. Un chirurgien qui oublierait son anatomie risquerait de tuer tous ses patients. Un prêtre qui se lancerait dans les oeuvres en oubliant qu'il est tout d'abord un catéchiste, compromettrait le salut éternel d'une multitude d'âmes.

Cet enseignement catéchistique n'est pas destiné uniquement aux enfants. Il faut apprendre son catéchisme durant toute la vie et c'est pourquoi le prêtre doit l'enseigner à toutes les catégories de fidèles. Mais j'attire votre attention sur les problèmes suivants:

a) préparation des enfants à la réception du sacrement de confirmation

b) préparation des mariages

c) et tout particulièrement des mariages mixtes.

a) Les enfants qui sont présentés à la *confirmation* sont habituellement bien préparés. Le personnel enseignant de nos écoles est dévoué et les parents attachent une grande importance à cette cérémonie. Mais le rôle du prêtre dans cette première démarche officielle que fait l'enfant, ne peut être confié à aucune autre personne. Celui-ci reçoit, en cette occasion, trois sacrements de notre sainte religion: confirmation, pénitence, eucharistie. Si ce premier contact avec le Seigneur se fait dans des conditions défavorables, on peut, sans crainte de porter un jugement téméraire, prévoir que toute sa vie chrétienne sera faussée. Vous devez donc vous considérer comme "le portier" dont parle Notre-Seigneur dans la parabole du Bon Pasteur: "Le portier ouvre la porte, les brebis reconnaissent sa voix, il appelle ses brebis chacune par son nom, et il les mène dehors. Quand elles sont toutes sorties, il marche devant, car elles connaissent sa voix. Mais elles ne suivraient pas un étranger, elles s'enfuieraient au contraire, car elles ne connaissent pas la voix des étrangers" (Jean X, 1-5.

Vous rappellerez aux parents leurs obligations dans ces circonstances. Ces cérémonies ne doivent pas devenir des parades de modes et vos églises ne sont pas des studios de photographie. *Les confirmations auront lieu, cette année, du vendredi* 20 *avril au vendredi le* 27.

b) *La préparation des jeunes fiancés au mariage* est un autre devoir qui découle de votre charge pastorale.

Nous devons nous féliciter de posséder dans notre diocèse, un excellent service de préparation au mariage. Les responsables de ce mouvement méritent nos encouragements. Mais c'est toujours le prêtre qui doit donner aux jeunes couples l'enseignement religieux qui leur fera comprendre la grandeur du sacrement qui les unira pour toute la vie. Cet enseignement est délicat.

Soyez prudents dans le choix de vos auteurs et tenez-vous très près de la pensée de l'Eglise, qui a été exprimée de façon si profonde et si précise par Pie XI dans l'Encyclique "Casti connubii". Rappelez aux futures mariées que la cérémonie a un caractère religieux et que certaines modes ne conviennent pas dans l'Eglise. Le Sanctuaire n'est pas un théâtre et les parures extérieures qui ornent le corps ne doivent pas ternir la robe nuptiale de la charité qui enveloppe les âmes . . .

c) Enfin, parmi les catégories de personnes qui sollicitent votre zèle, je vous recommande tout particulièrement les *non-catholiques qui se présentent pour un mariage éventuel avec une partie catholique.* Vous savez que ces personnes doivent recevoir *SIX* instructions avant de signer les promesses exigées par le Droit. (L'Article 228 du Synode de Montréal dit: "au moins cinq".) Or, certains prêtres ne se soucient pas de remplir *cette grave obligation.* Ils refusent ainsi à une âme l'unique chance que Dieu lui accordait de connaître la vérité. Et sur le simple plan naturel, ils compromettent la stabilité d'une union que l'expérience démontre devoir être difficile. Si un prêtre ne savait pas comment procéder dans ces cas, je lui conseillerais de s'entendre avec le Père I. Beaubien, s.j., le directeur de l'"Inquiry Forum". Cette oeuvre de pénétration apostolique a déjà accompli des merveilles dans notre milieu et des centaines d'adultes ont retrouvé la foi en fréquentant cette école dont l'enseignement

solide et discret fut pour eux une véritable révélation et l'occasion d'une conversion définitive.

C) APOSTOLAT ET VIGILANCE PASTORALE

A l'heure où les ennemis de l'Eglise font une propagande ouverte contre toutes ses institutions, pouvons-nous négliger d'exploiter tous les moyens d'action apostolique qui pourraient fortifier la foi dans les âmes ?

a) activités des sectes

Les apôtres du "Centre de la Bible" ont dû cesser les visites à domicile, durant quelques semaines, car les propagandistes de certaines sectes se présentaient dans les foyers au nom du Centre en exhibant de faux documents et en portant les insignes de nos militants. Lorsque la fourberie s'unit ainsi au fanatisme, il est bien difficile de reconnaître la sincérité de ceux qui recourent à de tels moyens et c'est à se demander comment on peut croire à la loi divine lorsqu'on se moque à ce point de la loi naturelle ?

Parmi ces maîtres d'erreur, qui cherchent à tromper nos fidèles, je signale, de façon très spéciale, à votre attention, l'action sournoise de l'Association des "Rose-Croix". Sous le fallacieux prétexte d'un développement culturel de la personnalité, les adeptes de cette secte détruisent les fondements de la foi et, dans des cours par correspondance, ils prétendent initier leurs adeptes à une pseudo-science qui est un défi au bon sens. Mais par une propagande habile, ils s'insinuent dans tous les milieux sociaux. Ne sont-ils pas allés jusqu'à vouloir tromper ma vigilance en m'invitant à leur nommer un aviseur moral? Et parmi leurs feuillets de propagande, on trouve une copie de cette lettre qu'ils m'adressaient le 22 novembre

1954. Ils ne peuvent pas y insérer ma réponse. Et pour la raison très simple que je ne répondis jamais à cette lettre. Si vous voulez connaître l'esprit de cette association et trouver les arguments pour réfuter leurs erreurs, procurez-vous, à la librairie de l'Institut Social Populaire, la brochure intitulée: "Les Rose-Croix". Le Révérend Père Rumble, m.s.c., y démasque leurs supercheries et il met bien en garde contre leurs erreurs.

b) exploiteurs sans scrupules

Et puisque nous sommes au chapitre des mises en garde, je vous demande de surveiller tous ces colporteurs de livres ou d'objets de piété qui passent dans vos paroisses. Vous savez comme moi que les lois civiles ne protègent pas toujours, en ce domaine, les intérêts de la foi catholique. Pour respecter le principe de la liberté de conscience, on permet de présenter toutes les erreurs à la conscience. Notre devoir est donc de former et d'éclairer les consciences de nos fidèles afin qu'ils puissent prendre leurs responsabilités et qu'ils sachent discerner le bon grain de l'ivraie.

Un grand nombre de personnes ont acheté, en ces derniers temps, des objets de piété qui leur étaient offerts par une société, enregistrée sous le nom de "Centre de Piété Familiale". Le tout comprenait un petit autel en plastique; un nécessaire, incomplet d'ailleurs, pour la cérémonie de l'administration du sacrement de l'extrême-onction; la promesse de verser une part des bénéfices à l'Oratoire Saint-Joseph où des messes seraient célébrées aux intentions des acquéreurs, et évidemment, un portrait du Cardinal! Le tout pour $43.55, aux conditions suivantes: $5.00 comptant et le solde par versements. J'es-

père que ces exploiteurs de la bonne foi de nos fidèles cesseront ce honteux trafic des choses saintes ?

Soyez donc vigilants, et si vos fidèles veulent faire des aumônes à des oeuvres encouragées par l'Eglise, il me semble que nous en possédons suffisamment d'authentiques pour qu'ils ne soient pas frustrés dans leurs intentions. Mais personne n'a reçu de nous le mandat de quêter au nom des oeuvres suivantes: "Oeuvre des Vocations; Foyer de Charité; Hôpital Saint-Charles-Borromée". Dites à vos fidèles que le moyen le plus sûr pour eux de savoir si leur aumône est arrivée à destination, c'est de posséder le reçu officiel que j'envoie à tous ceux qui versent pour mes oeuvres, une obole si minime soit-elle.

c) Hôpital St-Charles-Borromée

Et puisque je viens de mentionner l'oeuvre de l'Hôpital Saint-Charles-Borromée, je voudrais exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont encouragé dans cette transaction plutôt audacieuse. Je ne pense pas seulement à ceux qui ont contribué à payer les intérêts de l'emprunt que nécessita cet achat, mais à tous ceux qui ont pris la peine de m'écrire pour m'exprimer leur joie. Cette conviction, chez quelques-uns, s'est traduite en actes. En visitant les lieux tout dernièrement, j'y rencontrai un vicaire qui travaillait à la restauration des murs d'une salle de malades. Il dirigeait un groupe de Ligueurs du Sacré-Coeur de sa paroisse. En les quittant, l'un d'eux me dit: "Si nous assumions l'entretien de cette salle, permettriez-vous qu'elle portât le nom de notre paroisse?" — Comment refuser une telle offre! Et combien de paroisses pourraient imiter ce geste d'un groupe de braves gens d'un quartier ouvrier de notre ville . . .

— IV —

Unité de l'Eglise exprimée dans l'action

A) SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ACTION CATHOLIQUE

Dernièrement, j'ai fait l'acquisition de l'immeuble où logeait l'Orphelinat italien Saint-Joseph. Cet édifice est situé au numéro 1207, rue Saint-André, tout près de la rue Dorchester. Nous y installerons très bientôt le secrétariat général de l'Action Catholique diocésaine, et toutes les Centrales d'Action Catholique spécialisée, ainsi que les bureaux des services diocésains d'Action Catholique: Service de Préparation au Mariage; Centre Catholique du Cinéma, Service des Loisirs.

En réunissant tous ces organismes sous le même toit, nous voulons affirmer *l'unité* de l'Action Catholique et donner à tous ses services une efficacité apostolique plus grande. Les responsables des différents mouvements ont bien compris nos intentions et c'est avec une certaine impatience que tous attendent l'heure de l'ouverture de la maison qui était, encore hier, la maison de l'orphelin et qui sera désormais la *Maison du Père*. En effet, tous les militants d'Action Catholique doivent se considérer comme les membres d'une même famille. Ils forment une équipe diocésaine, entièrement donnée aux intérêts de l'Eglise, n'ayant qu'un désir: celui de faire pénétrer l'Evangile dans leurs différents milieux de vie. Le mandat apostolique qui les constitue ambassadeurs de l'Eglise dans tel milieu déterminé, leur vient de la Hiérarchie. Cette union à l'Evêque prendra une forme sensible, maintenant que tous seront groupés dans une centrale unique.

B) URGENCE DE FORMER UN LAÏCAT CATHOLIQUE MILITANT

Vous devez, de plus en plus, mes chers collaborateurs, faire appel au dévouement de vos fidèles. Quelle serait notre influence dans les usines, les bureaux, les lieux de loisirs, si nous n'avions pas des équipes de laïcs bien formés qui deviennent, dans ces milieux, si souvent déchristianisés, des témoins de l'Evangile. Et nous devons nous hâter de découvrir des chrétiens convaincus, qui apprendront, à notre contact, à mieux connaître l'Eglise et à la défendre lorsqu'elle est attaquée. C'est partout, aujourd'hui, que la présence de ces apôtres laïcs doit être rayonnante: dans le domaine social où les conflits de classes sont si néfastes à cette union des coeurs qui est cependant l'une des notes de la religion du Christ Jésus (cf. Actes des Apôtres II, 43-48) ; dans le domaine économique où l'épargne et la sobriété sont toujours menacées par l'intempérance et le luxe; dans tous les secteurs de la vie publique où un fléchissement de la conscience apparaît comme un signe de la baisse de la foi.

C) LA PRIÈRE: FONDEMENT ET SOURCE DE LA VIE APOSTOLIQUE

C'est par la prière que nous maintiendrons dans nos âmes ce climat de grâce sans lequel tout notre apostolat devient un bruit confus qui trouble les âmes au lieu de les grouper sous la houlette du Pasteur (Cf. I, Cor. XIII). Bien des motifs nous invitent à intensifier notre prière durant cette année. Après l'Année Mariale et l'année consacrée à saint Joseph, nous aurons l'année de la prière.

a) prières aux intentions du Souverain Pontife

Le Pape célébrera, cette année, le 80e anniversaire de sa naissance. Le Saint Père a insisté pour que les mani-

festations qui seront organisées à l'occasion de ses anniversaires, en mars, revêtent un caractère strictement spirituel. Mais pour faire prier nos fidèles, nous devons leur rappeler les liens très forts qui les unissent à la personne du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Pour raviver ce souvenir pieux durant cette année, veuillez réciter l'oraison impérée: "pro re gravi: Pro Papa", depuis le 1er février jusqu'au jour de Pâques.

b) vie eucharistique

L'année 1956 marque également l'anniversaire de la promulgation du décret de saint Pie X, autorisant la communion fréquente. La manière la plus adéquate de célébrer ce jubilé d'or ne consisterait-elle pas à organiser, dans toutes les paroisses et les institutions, des triduums eucharistiques ? Les RR. PP. du Saint-Sacrement, qui célèbrent eux-mêmes, cette année, le centenaire de la fondation de leur communauté, se feront un plaisir de collaborer avec vous dans l'organisation de ces fêtes eucharistiques. Il ne s'agit pas tant de multiplier les démonstrations extérieures, mais d'intensifier la piété eucharistique dans les âmes. L'Eucharistie est l'antidote à tous ces poisons qui menacent les différents milieux sociaux dont nous avons parlé plus haut.

c) prière pour les vocations

Mais l'Eucharistie est tributaire du Sacerdoce. Pour sauver notre monde, nous avons besoin d'un grand nombre de prêtres. Je fais, en ce moment, un pressant appel *à toutes les communautés contemplatives* qui ont des maisons dans le diocèse et je leur demande de placer cette intention en tête de la liste de toutes celles pour lesquelles elles prient. "Rogate . . . Rogate . . . Rogate Dominum messis ut mittat operarios in messem suam." (Matt. IX, 38)

C'est dans cet esprit que vous réciterez l'oraison de la messe du sacerdoce éternel de N.S.J.C., comme oraison

impérée "pro re gravi", depuis le dimanche in albis jusqu'au dimanche de la Trinité.

d) les retraites sacerdotales

Les temps forts de la prière durant l'année, ce sont les retraites sacerdotales. Soyez bien fidèles à ces exercices spirituels. Vous connaissez mon désir sur ce point: ceux qui ont fait une retraite privément, l'année dernière, doivent, cette année, prendre part aux retraites générales. Celles-ci auront lieu au Grand Séminaire: *la première*: durant *la semaine du* 24 *au* 29 *juin*, et *la seconde*, durant *la semaine du* 26 *au* 31 *août*.

e) la vie sacerdotale durant les vacances

Et puisque les idées se développent par un processus d'association, je vous dirai un mot des vacances. Après une année de labeur, les vacances sont nécessaires, dit-on. Mais un prêtre doit les prendre en se rappelant qu'il est un consacré dans tout son être, et de manière à ne pas scandaliser les fidèles. L'article 25 du Synode n'a pas été abrogé, et tous doivent l'observer. La maison de la Fraternité Sacerdotale, au Lac Supérieur, et le camp du Lac Gémont vous offrent de réels avantages. Vous trouverez, dans ces endroits, la tranquillité et une privauté qui vous permettront de prendre un repos bien mérité, tout en respectant les exigences de votre état sacerdotal.

— V —

La pensée du Pape et les libertés de l'Eglise

Vous trouverez en appendice (no III) à cette circulaire le texte du radio-message de Noël, adressé par le Saint Père au monde. Ce document, dense et lumineux, contient des vérités qui sont éternelles comme l'Evangile, et en même temps des réponses aux questions les plus brûlantes de l'actualité politique, économique et religieu-

se. Vous pourrez vous inspirer de ces pages pour alimenter vos prochains prônes.

On parle beaucoup, en ce moment, de liberté religieuse au delà ou en deça des rideaux de fer et de bambou. Pour porter des jugements objectifs en ces matières, il faut posséder tous les éléments du problème et, aussi, une vaste culture philosophique et théologique. Seul le Saint Père peut donner une direction sûre en ces matières qui concernent la vie de l'Eglise. La liberté est le propre de l'homme. Mais l'exercice de cette faculté exige certaines conditions, qui, si elles sont refusées à un groupe d'individus, rend ce bien illusoire. Que requiert essentiellement la liberté de l'Eglise en tout pays ?

1) *La liaison avec le Pape.* Ce qui suppose la liberté d'action du représentant du Saint-Siège dans le pays et la liberté, pour tous les évêques, d'accomplir leur visite "ad limina".

2) *La liaison de l'évêque avec ses prêtres* et par eux avec ses fidèles, par la visite pastorale et les mandements épiscopaux.

3) *La liaison des évêques entre eux,* par des assemblées régulières sur les plans régional et national.

4) *Le libre épanouissement de la vie religieuse* sous toutes ses formes: contemplative et active, soit vouée à l'éducation, soit consacrée aux oeuvres de charité.

5) *La liberté d'enseignement,* soit dans les séminaires pour le recrutement du clergé, soit dans les écoles pour la formation de la jeunesse chrétienne.

6) *La possession des lieux de culte* où la liberté de la prédication et celle de l'administration des sacrements soient sauvegardées.

7) *La liberté de posséder des biens* pour assurer l'entretien du clergé et du personnel des séminaires, des maisons religieuses et des écoles libres.

Une étude sérieuse des conditions dans lesquelles vivent les Eglises dans les pays satellites de la Russie ou encore dans les pays où le régime s'inspire des méthodes marxistes, permet de conclure que les catholiques y ont perdu la liberté. Prenons par exemple les textes officiels de l'un de ces pays : le Nord Vietnam. Les décisions prises, le 26 mars 1955, concernant la question religieuse, contiennent cinq articles. Le quatrième, en six paragraphes, énonce les principes du gouvernement en matière religieuse. Après avoir affirmé que "chaque citoyen du Vietnam a la liberté de croyance et de culte", l'article se termine ainsi par cette clause du paragraphe 6è :

"Ceux qui se serviront de la religion pour troubler "la paix, l'unification du pays, l'indépendance et la "souveraineté populaire, pour troubler l'union entre "citoyens, pour empêcher les fidèles de remplir leurs "devoirs de citoyens, pour violer la liberté de penser "des autres, ou pour violer la loi de quelque façon, "seront sévèrement punis."

Tant que la liberté sera conçue de cette façon par César, il restera bien peu de choses à rendre à Dieu, et l'univers concentrationnaire sera peuplé par nos frères dans la foi. Aussi en parlant de la Pologne, le Pape constatait que la liberté religieuse n'existait plus dans ce pays puisque on empêche les évêques d'y exercer leur ministère pastoral, on y ferme les maisons religieuses, on y dissout les associations catholiques, on y bâillonne la presse catholique et on prive les écoles libres de leurs droits (8-XII-55).

Mes chers collaborateurs, le jour où Dieu permet qu'une chrétienté soit placée dans de telles conditions, c'est parce qu'Il veut sauver le monde par le sang des martyrs. "Bref, la Loi veut que presque tout soit purifié par le sang; sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission" (Héb. IX-22). L'Histoire de l'Eglise a commencé au Calvaire

et elle se terminera dans les lueurs de l'incendie de la fin du monde. "Le ciel et la terre passeront, mais la parole de Dieu ne passera pas" (Marc XIII, 31). Soyons fermes dans la foi et rappelons-nous que notre premier devoir de pasteurs des âmes, c'est de confirmer celles-ci dans la foi. Relisez les chapitres IV et VI de l'épître aux Hébreux.

Mission difficile à remplir. Aussi méditez bien ces paroles si graves de Benoît XV, que le Pontife actuel reprenait devant les évêques dans son discours du 2 novembre 1954:

> "Il est cependant une chose qu'il ne faut pas taire: ceux qui sont prêtres, Nous voulons les avertir tous comme Nos fils très chers, qu'il leur est nécessaire, tant pour leur salut propre que pour la fécondité du ministère sacré, d'être étroitement unis à leur évêque et très déférents à son égard. Certes, tous les ministres sacrés ne sont pas exempts de cet orgueil et de la volonté mauvaise propre à cette époque que Nous venons de déplorer; il n'est pas rare non plus que les pasteurs de l'Eglise rencontrent peine et hostilité là où ils seraient en droit d'attendre aide et consolation."

* * *

Vous pourrez lire certains passages de cette lettre circulaire à vos fidèles aux prônes des messes du dimanche. On devra en lire le texte intégral dans toutes les communautés religieuses.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux en Notre-Seigneur et sa Sainte Mère.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Appendice I (Circ. 241)

Un décret de la S. Congrégation des Rites sur l'Ordo liturgique de la Semaine Sainte

Les plus grands Mystères de notre Rédemption: la Passion, la Mort et la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ furent, depuis l'âge apostolique, célébrés chaque année dans une commémoraison toute spéciale par notre Sainte Mère l'Eglise. Les trois moments les plus saillants de ces Mystères étaient spécialement rappelés dans un triduum particulier, celui du Christ "crucifié, enseveli, ressuscité" (St-Augustin, Ep. 55, 14) ; bientôt s'y joignit la solennelle mémoire de l'Institution de la sainte Eucharistie; et enfin, le dimanche qui précède immédiatement la Passion, s'ajouta la célébration liturgique de l'entrée triomphale de Notre-Seigneur Roi-Messie dans la sainte cité; de là sortit une semaine liturgique particulière, qui en raison de l'excellence des mystères célébrés, fut appelée Semaine Sainte, et fut dotée de rites pleins de solennité et de piété.

Ces rites étaient au début, célébrés aux mêmes jours de la semaine, et aux heures mêmes où les très saints Mystères s'étaient accomplis. C'est ainsi que l'Institution de la sainte Eucharistie était rappelée le jeudi soir par une Messe solennelle *in Cena Domini;* le vendredi, on célébrait, dans l'après-midi, l'Action liturgique spéciale de la Passion et de la Mort du Seigneur; enfin le soir du samedi saint commençait la solennelle vigile qui, le matin suivant, se terminait dans la joie de la Résurrection.

Mais au moyen-âge, on commença à anticiper l'heure de la célébration liturgique de ces jours, sous l'influence de causes diverses, au point que, vers la fin de cette

époque, toutes ces solennités liturgiques avaient été avancées au matin, non sans détriment certes du sens liturgique, ni sans désaccord entre les récits évangéliques et les représentations liturgiques s'y rapportant. En particulier, la solennelle liturgie de la Vigile pascale, écartée de sa place propre pendant la nuit, perdit sa force significative originelle ainsi que le sens des paroles et des symboles. En outre, la journée du samedi saint, trop tôt envahie par la joie pascale, abandonna son caractère de deuil commémoratif de la sépulture du Seigneur.

Aux époques plus récentes, se produisit encore un autre changement très grave, lui, au point de vue pastoral. En effet, les jeudi, vendredi et samedi de la Semaine Sainte, avaient été pendant de longs siècles, du nombre des jours de fête, pour que le peuple chrétien tout entier, libéré des travaux serviles, puisse participer aux cérémonies de ces jours; mais au cours du XVIIème siècle, à cause des profonds changements des conditions de la vie sociale, les Pontifes Romains eux-mêmes furent amenés à diminuer le nombre des jours de fête. Ainsi Urbain VIII, par la Constitution Apostolique "Universa per Orbem" du 24 septembre 1642, se vit obligé à ranger également le triduum sacré de la Semaine Sainte, non plus parmi les jours de fête, mais parmi les jours ouvrables.

Par conséquent, l'assistance des fidèles à ces rites sacrés décrut nécessairement du fait surtout que leur célébration avait été anticipée depuis longtemps déjà aux heures du matin: moment où, les jours de semaine, l'enseignement, les occupations professionnelles et les affaires publiques de tout genre, ont habituellement lieu partout. L'expérience commune et quasi universelle enseigne en effet que ces solennelles et imposantes fonctions liturgiques du triduum sacré sont accomplies ordinairement par le clergé, dans des églises presque désertes.

Cela c'était certes très regrettable. Les rites liturgiques de la Semaine Sainte en effet ne jouissent pas seulement d'une singulière dignité, mais aussi d'une force et d'une efficacité sacramentelle particulière pour nourrir la vie chrétienne. Ils ne peuvent obtenir une juste compensation par ces pieux exercices de dévotion qu'on appelle extraliturgiques et qui ont lieu, l'après-midi, pendant le triduum sacré.

C'est pourquoi, des spécialistes des questions liturgiques, des prêtres ayant charge d'âmes, et en tout premier lieu les évêques eux-mêmes ont, ces dernières années, présenté au Saint-Siège des voeux instants pour que les fonctions liturgiques du triduum sacré soient ramenées comme autrefois à l'après-midi, afin que tous les fidèles puissent plus facilement participer à ces rites.

La chose mûrement pesée, le Souverain Pontife Pie XII, dès l'année 1951, rénova la liturgie de la Vigile pascale, par une mesure provisoire, au gré des évêques et à titre d'expérience.

Or, comme cette expérience a rencontré partout le plus grand succès — ainsi que l'ont rapporté au Saint-Siège la plupart des Ordinaires —; comme, d'autre part ceux-ci n'ont pas manqué de réitérer leurs instances, demandant que pour les autres jours de la Semaine Sainte, comme pour la Vigile pascale, il y ait une semblable rénovation liturgique, rétablissant les fonctions aux heures du soir; comme enfin les messes du soir prévues par la Constitution Apostolique "Christus Dominus" du 6 janvier 1953, sont partout célébrées avec un plus grand concours de peuple; ayant considéré toutes ces raisons, Sa Sainteté le Pape Pie XII, ordonna que la Commission constituée par lui pour la réforme liturgique, examinât cette question de la rénovation de l'Ordo de la Semaine Sainte et présentât ses conclusions. Celles-ci obtenues, Sa Sainteté décida

que, en raison de l'importance de la chose, toute la question fût soumise à un examen spécial des Cardinaux de la S. Congrégation des Rites.

Ceux-ci, réunis au Vatican, le 19 juillet de cette année, en Congrégation extraordinaire, étudièrent mûrement la question et jugèrent bon à l'unanimité, d'approuver et de prescrire l'Ordo rénové de la Semaine Sainte, sous réserve de l'approbation du Souverain Pontife.

Le Cardinal Préfet soussigné, ayant rapporté tout cela en détail au Souverain Pontife, celui-ci a daigné approuver le résultat des délibérations des Cardinaux.

C'est pourquoi, par mandement spécial de Sa Sainteté Pie XII, Pape par la divine Providence, la S. Congrégation des Rites établit ce qui suit:

I — *Caractère obligatoire de l'Ordo rénové de la Semaine Sainte*

1. Ceux qui suivent le rite romain sont tenus désormais d'observer l'Ordo rénové de la Semaine Sainte décrit dans l'Edition Typique Vaticane. Ceux qui suivent d'autres rites latins sont tenus seulement d'observer le temps des célébrations liturgiques établi dans le nouvel Ordo.

2. Ce nouvel Ordo doit être observé à partir du 25 mars, deuxième dimanche de la Passion, c'est-à-dire dimanche *in Palmis*, de l'année 1956.

3. Pendant toute la Semaine Sainte aucune commémoraison n'est admise, et à la messe sont interdites également les oraisons impérées à quelque titre que ce soit.

II — *Heure convenable à laquelle doit être célébrée la Liturgie de la Semaine Sainte*

L'Office divin

4. Le deuxième dimanche de la Passion, *in Palmis*, les lundi, mardi et mercredi de la Semaine Sainte, l'Office divin a lieu aux heures habituelles.

5. Pendant le triduum sacré, c'est-à-dire, le jeudi *in Cena Domini*, le vendredi *in Passione et Morte Domini*, et le samedi saint, si l'Office est exécuté au choeur ou en commun, on observera ce qui suit:

Matines et Laudes ne sont pas anticipées le soir, mais sont dites le matin, à l'heure convenable. Dans les églises cathédrales cependant, comme le jeudi *in Cena Domini* la Messe chrismale est célébrée le matin, Matines et Laudes de ce même jeudi peuvent être anticipées le soir.

Les Petites Heures sont dites à l'heure convenable.

Les Vêpres du jeudi et du vendredi sont omises puisque les offices liturgiques principaux de ces jours occupent leur place. Mais le samedi Saint elles sont dites dans l'après-midi à l'heure habituelle.

Complies sont dites le jeudi et le vendredi après les offices liturgiques du soir; le samedi saint elles sont omises.

Dans la récitation privée, ces trois jours, toutes les heures canoniques doivent être dites suivant les rubriques.

La Messe ou action liturgique principale

6. Le deuxième dimanche de la Passion, la bénédiction solennelle et la procession des Rameaux ont lieu le matin à l'heure habituelle; au choeur, après Tierce.

7. Le jeudi *in Cena Domini*, la Messe chrismale est célébrée après Tierce. Mais la Messe *in Cena Domini* doit être célébrée le soir, à l'heure la plus favorable, non cependant avant 17 heures ni après 20 heures.

8. Le vendredi *in Passione et Morte Domini*, la solennelle Action liturgique est célébrée l'après-midi, vers 15 heures; si toutefois une raison pastorale le conseillait, il serait permis de choisir une heure plus tardive non cependant au delà de 18 heures.

9. La solennelle Vigile pascale doit être célébrée à l'heure convenable, c'est-à-dire à celle qui permette de commencer la Messe solennelle de cette Vigile vers le milieu de la nuit entre le samedi saint et le dimanche de la Résurrection.

Là où cependant, vu les conditions des fidèles et des lieux, il conviendrait, au jugement de l'Ordinaire, d'anticiper l'heure de la célébration de la Vigile, celle-ci ne doit pas commencer avant le crépuscule, ou en tout cas pas avant le coucher du soleil.

III — *Prolongation de l'abstinence et du jeûne du carême jusqu'au samedi saint à minuit.*

10. L'abstinence et le jeûne prescrits pour les temps du Carême, qui jusqu'ici, d'après le canon 1252 4e, cessait le samedi saint après-midi, cesseront désormais le samedi saint à minuit.

Nonobstant toute chose contraire.

Le 16 novembre 1955.

C. card. CICOGNANI
Préfet de la S.C.R.

† A. CARINCI, *arch. de Séleucie,*
Secrét. de la S.C.R.

Instruction pour l'application du nouvel Ordo

Comme le dessein de l'Ordo rénové de la Semaine Sainte vise à ce que la vénérable liturgie de ces jours, rétablie aux heures propres et en même temps opportunes, puisse être suivie par les fidèles d'une manière plus facile, plus pieuse et plus fructueuse, il est d'une extrême importance que ce salutaire dessein atteigne le but souhaité.

C'est pourquoi il est apparu opportun à la S. Congrégation des Rites d'ajouter au Décret général de rénovation de l'Ordo de la Semaine Sainte une Instruction qui rende plus facile le passage aux nouvelles dispositions et qui conduise plus sûrement les fidèles à retirer des fruits abondants d'une participation vivante aux cérémonies sacrées.

En conséquence, la connaissance et l'observation de cette Instruction sont prescrites à tous les intéressés.

I — *Préparation pastorale et rituelle.*

1. Les Ordinaires des lieux pourvoiront avec soin à ce que les prêtres, surtout ceux qui ont charge d'âmes, soient bien informés, non seulement de la célébration rituelle de l'Ordo rénové de la Semaine Sainte, mais de son sens liturgique et de son dessein pastoral.

Qu'ils aient soin également que, pendant le saint temps du Carême, les fidèles eux aussi, soient instruits avec diligence, pour bien comprendre l'Ordo rénové de la Semaine Sainte, de façon que d'esprit et de coeur, ils participent avec dévotion à cette célébration.

2. Les principaux points de l'instruction à donner aux fidèles, sont les suivants:

a) pour le deuxième dimanche de la Passion, appelé *in Palmis.*

Les fidèles seront invités à s'assembler plus nombreux pour la solennelle procession des Rameaux, afin de rendre au Christ-Roi un témoignage public d'amour et de reconnaissance.

En outre, les fidèles seront invités à s'approcher en temps voulu, au cours de la Semaine Sainte, du sacrement de Pénitence. On devra insister sur cet avertissement, spécialement dans les endroits où l'habitude a prévalu que les fidèles se pressent comme en troupeau au Saint Tribunal le soir du samedi saint et le dimanche de la Résurrection du Seigneur. Ceux qui ont charge d'âmes, s'appliqueront donc à faciliter aux fidèles, pendant toute la Semaine Sainte, mais surtout pendant le triduum sacré, l'occasion de s'approcher du sacrement de Pénitence.

b) pour le jeudi *in Cena Domini.*

On instruira les fidèles de l'amour avec lequel le Christ Notre-Seigneur, "la veille de sa Passion", institua la sainte Eucharistie, sacrifice et sacrement mémorial perpétuel de sa Passion, à célébrer à jamais par la main des prêtres.

On invitera aussi les fidèles à rendre après la Messe *in Cena Domini* l'adoration qui lui est due à l'auguste Sacrement. Enfin, là où le lavement des pieds, signe du commandement d'amour fraternel du Seigneur, est accompli à l'église, selon les rubriques de l'Ordo rénové, on instruira les fidèles de la profonde signification de ce rite et de la convenance qu'il y a pour eux-mêmes en ce jour, à multiplier les oeuvres de la charité chrétienne.

c) pour le vendredi *in Passione et Morte Domini.*

On préparera les fidèles à une juste compréhension du caractère unique de l'Action liturgique de ce jour, dans

laquelle, après les Leçons sacrées et les Oraisons, est chantée solennellement la Passion de Notre-Seigneur; où sont offertes des prières pour les nécessités de l'Eglise entière et du genre humain où est adorée ensuite avec la plus grande piété, par la famille chrétienne, clergé et peuple, la sainte Croix, emblème de notre rédemption; enfin, selon les rubriques de l'Ordo rénové, et comme ce fut la coutume pendant de longs siècles, tous ceux qui le désirent et sont bien préparés, peuvent accéder aussi à la sainte Communion, dans cet esprit que, recevant avec piété le corps du Seigneur livré ce jour pour tous, ils en retirent de plus abondants fruits de rédemption.

En outre, les prêtres insisteront pour que les fidèles gardent en ce saint jour un pieux recueillement, et qu'ils n'oublient pas la loi de l'abstinence et du jeûne.

d) pour le samedi saint et la Vigile pascale.

Il faut en premier lieu, instruire avec soin les fidèles de la nature liturgique particulière du samedi saint. C'est un jour de très grand deuil, pendant lequel l'Eglise s'attarde au sépulcre du Seigneur, méditant sa Passion et sa Mort, s'abstenant du sacrifice de la Messe, la table sainte restant dépouillée; jusqu'à ce que, après la Vigile solennelle, attente nocturne de la Résurrection, on accueille la joie pascale, dont la profusion déborde sur les jours suivants.

Le dessein et le but de cette Vigile, c'est de signifier et de rappeler par l'action liturgique comment la vie et la grâce ont jailli pour nous de la mort du Seigneur. Ainsi, sous le signe du cierge pascal, c'est le Seigneur lui-même "Lumière du monde" (Jean, VIII, 12), qui nous est présenté; Lui qui, par la grâce de cette lumière, a dissipé les ténèbres de nos péchés. On proclame ensuite le *Praeconium* pascal, dans lequel est chantée la splendeur de la sainte nuit de la Résurrection; on commémore les hauts faits de Dieu accomplis sous l'Ancienne Alliance, pâles figures des

merveilles du Nouveau Testament. On bénit l'eau baptismale, dans laquelle "ensevelis avec le Christ", pour mourir au péché, nous ressuscitons avec Lui, afin de "marcher dans une vie nouvelle" (Rom. 6, 4). Ensuite, cette grâce que le Christ mérita pour nous et nous conféra au baptême, nous nous engageons, par le renouvellement des promesses de ce même baptême, à en témoigner devant tous par toute notre vie; enfin, après avoir imploré l'intercession de l'Eglise triomphante, on termine la sainte Vigile par la messe solennelle de la Résurrection.

3. La préparation rituelle de ces cérémonies sacrées de la Semaine Sainte n'est pas moins nécessaire.

C'est pourquoi, tout ce qui concourt à la piété et à la beauté de la célébration liturgique de cette semaine très sainte, doit être préparé et ordonné avec soin; en outre, les ministres sacrés et tous les autres ministres inférieurs clercs ou laïcs, — tout spécialement si ce sont des enfants —, seront formés avec diligence aux fonctions qu'ils auront à remplir.

II — *Remarques sur quelques rubriques de l'Ordo de la Semaine Sainte.*

a) pour toute la Semaine Sainte.

4. Là où il se trouve un nombre suffisant de ministres sacrés, les fonctions sacrées de la Semaine Sainte seront accomplies avec toute la splendeur des rites sacrés. Là où toutefois les ministres sacrés feraient défaut, on utilisera le rite simplifié, en observant les rubriques particulières, comme il est indiqué en son lieu.

5. Dans l'Ordo rénové de la Semaine Sainte, chaque fois qu'il est dit "ut in breviario romano", tout doit être pris dans ce livre liturgique, en observant cependant les

normes fixées par le Décret général de la Sacrée Congrégation des Rites: "de rubricis ad simpliciorem formam redigendis" du 23 mars 1955.

6. Pendant toute la Semaine Sainte, soit à partir du deuxième dimanche de la Passion ou dimanche *in Palmis*, jusqu'à la Messe de la Vigile pascale inclusivement, à la Messe (et le vendredi dans la solennelle Action liturgique) si elle est célébrée solennellement, c'est-à-dire avec ministres sacrés, tout ce que le diacre, le sous-diacre ou le lecteur chantent ou lisent de par leur fonction propre, est omis par le célébrant.

b) pour le deuxième dimanche de la Passion ou *in Palmis*.

7. A la bénédiction et à la procession, on emploiera des branches de palmier, d'olivier ou d'autres arbres. Ces branches, selon les divers usages des lieux, ou bien sont préparées par les fidèles eux-mêmes et sont apportées à l'église, ou bien, la bénédiction accomplie, sont distribuées aux fidèles.

c) pour le jeudi *in Cena Domini*.

8. Pour la reposition solennelle du Saint Sacrement, on préparera un lieu convenable dans quelque chapelle ou à quelque autre autel de l'église, selon la prescription du missel romain, et on l'ornera aussi dignement que possible de tentures et de lumières.

9. Conformément aux décrets de la S. Congrégation des Rites sur les abus à éviter ou à proscrire dans la préparation de ce lieu, l'austérité qui convient à la liturgie de ces jours est absolument recommandée.

10. Les curés ou recteurs d'églises avertiront en temps voulu les fidèles, que l'adoration publique de la sainte

Eucharistie commencera dès la fin de la Messe *in Cena Domini*, et qu'elle continuera au moins jusqu'à minuit, c'est-à-dire lorsque, à la commémoraison liturgique de la sainte Eucharistie, succède la mémoire de la Passion et de la Mort du Seigneur.

d) pour la Vigile pascale.

11. Rien n'empêche que les signes à graver au stylet par le célébrant sur le cierge pascal, soient préparés auparavant au moyen de couleurs, ou de quelque autre façon.

12. Il convient que les cierges que portent le clergé et le peuple, restent allumés pendant qu'on chante le *Praeconium* pascal et que l'on procède à la rénovation des promesses baptismales.

13. Il est bon que le vase contenant l'eau à bénir soit orné convenablement.

14. Si l'on doit administrer le baptême, spécialement à plusieurs sujets, il est permis d'anticiper, le matin de ce même jour, à une heure opportune, les cérémonies du Rituel romain qui précèdent la collation elle-même du baptême, c'est-à-dire, pour le baptême des enfants, jusqu'au mot "Credis" (Rit. rom., tit. III, cap. II, n. 12), et pour le baptême des adultes jusqu'aux mots "Quis vocaris?" (Rit. rom., tit. III, cap. IV, n. 38).

15. S'il y a également au cours de cette Vigile solennelle, des Ordinations à conférer, c'est avant la bénédiction pontificale que le Pontife placera, cette nuit, la dernière monition (avec l'imposition de ce qu'on appelle la "pénitence") qui d'après le Pontifical romain trouve place après cette bénédiction pontificale et avant le dernier évangile.

16. A la Vigile de la Pentecôte, omettant les Leçons ou Prophéties, ainsi que la bénédiction de l'eau baptismale et les Litanies, on commence de la manière habituelle la messe, même conventuelle, solennelle ou chantée, après les prières au pied de l'autel, par l'Introït "Cum sanctificatus fuero", comme il est indiqué à ce jour dans le Missel romain pour les messes privées.

III — *La Messe, la Sainte Communion et le Jeûne eucharistique pendant le triduum sacré.*

17. Le jeudi *in Cena Domini*, il faut conserver la très antique tradition de l'Eglise romaine, selon laquelle la célébration des messes privées étant interdite, tous les prêtres et tous les clercs assistent au Sacrifice *in Cena Domini* pour s'approcher de la sainte Table (cf. can. 862).

Là où toutefois, une raison pastorale le demanderait, l'Ordinaire du lieu pourrait permettre une ou deux messes basses dans chaque église ou oratoire public, et une seule messe basse dans les oratoires semi-publics: cela, dans le but de permettre à tous les fidèles, en ce saint jour, d'assister au Sacrifice de la Messe et de recevoir le corps du Christ. Ces messes sont permises entre les mêmes heures que celles assignées pour la Messe solennelle *in Cena Domini* (Décret, n. 11, 7).

18. Ce jeudi *in Cena Domini*, on ne peut distribuer aux fidèles la sainte Communion qu'aux messes du soir ou immédiatement après; de même, le samedi saint on ne peut la donner que pendant la messe ou immédiatement après; mis à part le cas des infirmes et de ceux qui sont en danger de mort.

19. Le vendredi *in Passione et Morte Domini*, on peut distribuer la Communion uniquement pendant la solen-

nelle Action liturgique de l'après-midi ; mis à part également le cas des infirmes et de ceux qui sont en danger de mort.

20. Les prêtres qui célèbrent la messe solennelle de la Vigile pascale à l'heure qui lui est propre, c'est-à-dire après le milieu de la nuit du samedi au dimanche, peuvent célébrer dans la journée du dimanche de la Résurrection, la messe de la fête, et cela, deux ou trois fois, s'ils en ont l'indult.

21. Les Ordinaires des lieux qui le jeudi *in Cena Domini* auront célébré le matin la Messe chrismale, peuvent le soir célébrer la Messe solennelle *in Cena Domini*. Et le samedi saint, s'ils ont voulu célébrer la solennelle Vigile pascale ils peuvent, sans y être tenus, célébrer dans la journée de la Résurrection du Seigneur la Messe solennelle.

22. Pour le jeûne eucharistique, on observera les normes fixées dans la Constitution Apostolique "Christus Dominus" du 6 janvier 1953.

IV — Solutions à quelques difficultés.

23. Comme dans les différents lieux et nations, on compte un certain nombre de coutumes populaires liées à la célébration de la Semaine Sainte, les Ordinaires des lieux et les prêtres ayant charge d'âmes, veilleront à ce que les coutumes de ce genre qui semblent favoriser une piété solide soient prudemment mises en harmonie avec l'Ordo rénové de la Semaine Sainte. On enseignera en outre aux fidèles la valeur suprême de la sainte liturgie qui toujours, mais spécialement en ces jours, l'emporte de beaucoup par sa nature sur toutes les autres sortes de dévotion et de coutumes, si bonnes soient-elles.

24. Là où jusqu'à maintenant, était établie la coutume de bénir les maisons dans la journée du samedi saint, les Ordinaires des lieux édicteront les dispositions convenables pour que cette bénédiction soit faite en un temps plus opportun, avant ou après la fête de Pâques, par les curés ou par d'autres prêtres ayant charge d'âmes délégués par eux, qui saisissant cette occasion, visiteront paternellement les fidèles à eux confiés, et se rendront compte de leur niveau spirituel (can. 462, n. 6).

25. La sonnerie des cloches prescrite au début de l'hymne *Gloria in excelsis*, le jeudi *in Cena Domini* à la messe solennelle du soir et le samedi saint à la messe de la Vigile, se fera de la manière suivante:

a) aux endroits où il n'y a qu'une église, on sonnera les cloches à l'heure où commencera le chant de cet hymne;

b) mais aux endroits où il y a plusieurs églises, que les cérémonies sacrées soient exécutées dans toutes en même temps, ou qu'elles le soient à des heures différentes, on sonnera les cloches dans toutes les églises du même lieu, en même temps que celles de l'église cathédrale, mère ou principale. Dans un lieu où il y aurait un doute sur celle des églises qui serait mère ou principale, on recourra à l'Ordinaire du lieu.

Le 16 novembre 1955.

C. card. CICOGNANI,
Préfet de la S.C.R.

† A. CARINCI, *arch. de Séleucie,*
Secrétaire de la S.C.R.

Appendice II

LA PLACE DES ÉPOUX À LA CÉRÉMONIE DU MARIAGE

La cérémonie du mariage peut comporter la messe et peut aussi ne pas la comporter.

La cérémonie de mariage qui comporte la messe peut se dérouler dans une église ou une chapelle sans sanctuaire; elle peut aussi se dérouler dans un endroit où il y a un sanctuaire habituellement fermé par une balustrade.

Il y a deux rubriques qu'il faut rappeler également: l'une plus générale, concernant la place qu'occupent les laïcs à l'église pendant les offices divins et la messe en particulier, l'autre précise la place qu'occupent les époux pendant la cérémonie de mariage.

La première rubrique défend aux laïcs d'assister dans le choeur (presbyterium et chorum) à la messe, à la prédication, aux offices divins et à la bénédiction du Saint Sacrement [1].

Il s'ensuit qu'à toute messe de mariage célébrée à un autel situé dans un sanctuaire, les époux doivent assister

[1] S. Congregatio Rituum, dans *Senogalien*, 28 Aprilis 1663, ad 2um: *Utrum liceat saecularibus, ac etiam aliis ascendere Chorum et Presbyterium ad audiendas Missas et conciones, nec non ad interessendum Divinis Officiis et benedictionibus SS. Sacramenti ? Non licere.* (Coll. Authent. Decretorum S.R.C., n. 1258 (2215).

Aussi dans SENOGALIEN, 15 Aprilis 1664: *Committunt ac, expresse praecipiendo, mandant Episcopo Senogalliensi, et omnino et sub poenis eius arbitrio exsequi faciat et curet Decreta eiusdem S. C. edita sub die 28 Aprilis prox. praest. quibus declaratur, non licuisse neque licere saecularibus ascendere Chorum et Presbyterium.* (Coll. Authent. Decretorum S.R.C. no 1288 (2269).

à la messe de mariage en dehors du sanctuaire (presbyterium et chorum).

Il s'ensuit également qu'en pareille circonstance les prie-Dieu et les sièges destinés aux époux, aux témoins, aux garçons et filles d'honneur doivent être placés en dehors du sanctuaire [2].

La deuxième rubrique prévoit que les époux accompagnés de leur témoin se tiennent *ante altare genuflexos* pour échanger leur consentement et recevoir la bénédiction nuptiale. C'est dans les mêmes termes que l'on retrouve cette rubrique au Pontifical et au Rituel [3]. Pour interpréter cette rubrique, il faut la placer dans son contexte liturgique et historique en tenant compte par ailleurs de la discipline de l'Eglise [4].

A la lumière de ces deux rubriques il faut distinguer d'abord la place qu'occupent les époux pendant la cérémo-

---

[2] Dans la province, le mariage a lieu habituellement dans l'église paroissiale. Dans l'église paroissiale, le mariage est célébré à l'autel principal qui est en même temps l'autel où l'on conserve le Saint Sacrement. Aussi le mariage est habituellement célébré à cet autel qui comporte un sanctuaire ou un choeur fermé par une balustrade. Il était conforme aux rubriques alors de placer les prie-Dieu pour les époux à la balustrade. Ce fut l'interprétation des manuels de liturgie en usage dans la province. Ainsi Heagy-Sterky dit simplement: on prépare hors du choeur, près de la balustrade, la place que doivent occuper les époux. L'auteur rappelle les décrets qui ont été cités plus haut et ajoute: Il n'est pas permis de placer dans le choeur les futurs époux et leurs invités (Cérémonial Romain, I, n. 192 (éd. 1923).

[3] Le PONTIFICALE ROMANUM au *Ritus pontificalis pro celebrando Sacramento Matrimonii*, donne les rubriques suivantes: *Vocantur Sponsus et Sponsa, qui debito venerationis actu accedentes coram Pontifice genuflectunt; muliere ad sinistram viri stante. — Iterum sedet, accipit mitram, et gravi sermone alloquitur Sponsum et Sponsam adhuc coram se genuflexos . . .*

Le Rituale romanum, tit. VIII, cap. II, *Ritus celebrandi matrimonii sacramentum; . . . Coram duobus saltem testibus, virum et mulierem, ante altare genuflexos.* —

Il faut noter que la rubrique *ante altare genuflexos* ne se trouve que depuis 1925 dans les éditions récentes du RITUALE ROMANUM.

[4] Code de droit canonique: canons 2 et 8.

nie de mariage et celle qu'ils peuvent occuper au moment où ils échangent leur consentement et reçoivent la bénédiction nuptiale.

Pendant la cérémonie du mariage qui peut être suivie ou non de la messe, la place des époux est en dehors du sanctuaire si la cérémonie a lieu à un autel comportant un sanctuaire [5]; si la cérémonie a lieu à un autel ne comportant pas de sanctuaire la place des époux est à une certaine distance de l'autel de façon à ne pas gêner les mouvements du célébrant et de ses ministres [6].

La place qu'occupent les époux au moment où ils échangent leur consentement et reçoivent la bénédiction nuptiale, peut varier selon la qualité du célébrant.

Lorsque le mariage est célébré par un évêque, celui-ci est assis sur le faldistoire placé sur le marchepied, devant le milieu de l'autel. Les époux quittent la place qu'ils occupent pour aller s'agenouiller aux pieds de l'évêque sur le plus bas degré, traversant le sanctuaire s'il y en a un. Lorsqu'ils ont échangé leur consentement, ils retournent à leur place respective, accompagnés à l'aller comme au retour par leur témoin. Si la bénédiction nuptiale leur est donnée au cours de la messe, les époux font le même

---

[5] *Caeremoniale Romanum*, Lib. I. Cap. XIV. n. 13: *Sedes autem pro nobilibus, atque illustribus viris laicis, Magistratibus, ac principibus, quantumlibet magnis, et primariae nobilitatis, plus minusve, pro cujusquam dignitate, et gradu ornatae, debent extra chorum et presbyterium collocari, juxta sacrorum Canonum praescriptum, laudabilisque antiquae disciplinae documenta, jam inde ab exordiis christianae religionis introductae, ac longo tempore observatae.*

[6] Dans son commentaire, *JOACHIM NABUCE* rappelle les coutumes en vigueur ici et là et précise certaines rubriques. En ce qui concerne le cérémonial du mariage (*Pontificalis Romani Expositio juridico-pratica* (Benziger Brothers, Inc. 1944) Tomus III. n. 244. p. 345) où il est question de la place des prie-Dieu dans les endroits où il n'y a pas de sanctuaire: *sedes pro sponsis locentur quatuor vel quinque passus ab altari ne impediant episcopum et ministros.*

trajet à deux reprises pendant la messe pour recevoir la bénédiction. C'est le Pontifical qui précise ce cérémonial [7].

Lorsque le mariage est célébré par un prêtre, celui-ci n'est pas assis mais debout et les époux sont *ante altare genuflexos*. Le Rituel n'entre pas dans les détails comme le fait le Pontifical: aussi le cérémonial en pareille circonstance pourra varier selon les régions et les usages reçus ici pourront être différents de ceux reçus ailleurs [8].

Il faut noter d'abord que la rubrique *ante altare genuflexos* ne se trouve que dans les récentes éditions du Rituale Romanum, à partir de 1925 [9]. Il faut retenir aussi

---

[7] PONTIFICALE ROMANUM. ib. Cf. Le-Vasseur-Haegy, *Les Fonctions Pontificales*, Paris 1932, vol. 2, nn. 322 et 325. Cf. *Nabuce*, loc. cit.; en particulier la note 188, à la page 360, qui se lit comme suit: *"Stricte jure sponsi (et non sponsa sola) ad altare accendunt pro matrimonio et pro duabus benedictionibus intra missam, reliquo tempore ad loca sua recedunt extra presbyterium. Usus tamen receptus est prout exposuimus, nam si genuflexoria locentur extra chorum, sponsi tenentur ter ad altare accedere, proeterea extra presbyterium, nequeunt Eucharistiam convenienter recipere."* Il faut noter qu'il s'agit d'un mariage célébré par un évêque et qu'alors la rubrique du Pontifical demande aux époux de se rendre aux pieds du Pontife.

[8] Voir NABUCE. Loc. cit.: en particulier la note 189, à la page 360: *In editione RR anni 1925 addita fuerunt verba "ante altare genuflexos", quae questiones duas suscitant. Ut constat, per plurima saecula usus erat ut sponsi matrimonium contraherent ad fores ecclesiae, postea ad altare accedebant ut benedictionem reciperent. MARTENE, II pg. 131-134. Nunc multis in locis adhuc viget usus ut matrimonium non ad altare, sed ad cancellos presbyterii seu chori celebretur; modus certe laudandus et a pluribus auctoribus valde commendatus.* LVH Cérémonial, II, pg. 93; Fortescue, ed. 2a, pg. 407; O'Kane-Fallon, The Roman Ritual, 1932, pg. 553; De Amicis, Il Ceremoniale Completo, ed. 3a, vol. 3, pg. 104. — *Usus etiam receptus est multis in locis ut sponsi stantes matrimonium contrahant; postea genuflectunt ad benedictionem recipiendam. Privilegium tamen est ordinis episcopalis ut pontifex sedens sacramenta administret; et cum sedet episcopus, sponsi genibus nitantur, secus incommoda evadit caeremonia."*

[9] Il suffit de comparer le texte d'une édition supérieure à 1925 à celui d'une édition postérieure pour constater que c'est le même texte auquel a été ajouté la rubrique comme suit:

avant 1925	depuis 1925
. . . deferat, coram tribus, aut duobus testibus, virum, et mulierem, quos parentum . . .	*. . . deferat, coram duobus saltem testibus, virum et mulierem, ante altare genuflexos, quos parentum...*

que le Code de droit canonique demande que l'on observe, pour la cérémonie du mariage, les rites approuvés par l'Eglise ou consacrés par des coutumes louables [10].

Comme le rituel ne précise pas que le prêtre doive se tenir sur le marchepied de l'autel pour recevoir le consentement des époux, on ne peut pas en déduire nécessairement que les époux doivent s'agenouiller sur le dernier degré pour y échanger leur consentement.

Les époux agenouillés sur leur prie-Dieu à la balustrade sont *ante altare genuflexos*. Ils peuvent y rester pendant toute la cérémonie sans aller à l'encontre de la rubrique du Rituel qui ne précise pas davantage.

La coutume qui prévaut dans la province de Québec est la suivante: les époux ne se rendent pas au pied de l'autel pour échanger leur consentement et recevoir la bénédiction nuptiale, mais demeurent à leur place pendant toute la cérémonie sauf quand le mariage est célébré par un évêque. Cette coutume n'est pas abusive parce qu'elle ne va pas à l'encontre des défenses portées par la S. Congrégation des Rites. On peut dire de plus qu'elle est conforme aux rubriques du rituel romain.

Le Code de droit canonique demande que l'on observe, pour la cérémonie du mariage les rites approuvés par l'Eglise ou consacrés par des coutumes louables [11]. Il faut s'en tenir à ces rites comme à ces coutumes.

De plus le manuel de liturgie Le Vavasseur-Haegy-Sterky, obligatoire dans tous les diocèses de langue française du Canada en vertu du Concile Plénier de Québec, impose ce mode de célébration du mariage.

---

[10] Code de droit canonique: canon 1100.

[11] *Le canon 1100 se lit comme suit: Extra casum necessitatis in matrimonii celebratione serventur ritus in libris ritualibus ad Ecclesia probatis praescripti aut laudabilibus consuetudinibus recepti.*

Les clercs ne peuvent rien changer aux coutumes existantes et il appartient aux Ordinaires des lieux de les maintenir ou de les abolir. C'est ce que S. S. Pie XII rappelait, le 2 novembre 1954, dans son discours aux Cardinaux et aux Evêques:

"Il nous reste quelques mots à ajouter sur la *disci-*
"*pline ecclésiastique*. "Il faut que les clercs et les
"laïcs sachent que l'Eglise est compétente et légiti-
"mement établie, et que les Ordinaires des lieux sont
"compétents et légitimement établis, chacun pour les
"fidèles qui lui sont confiés et dans les limites com-
"munes du droit, pour fixer la discipline ecclésias-
"tique et l'imposer. C'est-à-dire pour déterminer la
"manière extérieure d'agir et de se comporter en ce
"qui regarde l'ordre extérieur, celui qui ne tire son
"origine ni de la nature des choses ni de l'institu-
"tion divine immédiate. Il n'est pas permis aux clercs
"ou aux laïcs de se soustraire à cette discipline, mais
"tous doivent avoir soin d'observer sincèrement la
"discipline ecclésiastique pour que l'action du Pas-
"teur devienne plus facile et plus efficace l'union
"entre le troupeau et le pasteur plus solide, pour que
"la concorde et la collaboration règnent dans le mê-
"me troupeau et que chacun soit pour les autres un
"exemple et une aide" [12].

[12] Le texte français de ce discours a été reproduit, en particulier dans la Revue eucharistique du Clergé, janvier 1955, page 14.

Appendice III

MESSAGE DE NOËL DE SA SAINTETÉ PIE XII [1]
(24 décembre 1955)

La joie intime de Noël

Tout prêt à accueillir la tendresse et la joie que la Naissance du Rédempteur répandra encore une fois dans les coeurs des croyants, Nous désirons vous exprimer, chers fils et filles de la chrétienté, ainsi qu'à tous les hommes indistinctement, nos voeux paternels, puisant le sujet de Notre discours comme les années passées, dans l'inépuisable mystère de lumière et de grâce qui durant la sainte Nuit de Bethléem fit resplendir autour de la crèche du Divin Enfant une lumière dont l'éclat ne s'éteindra jamais, tant que résonneront sur la terre les pas douloureux de ceux qui cherchent parmi les épines le sentier de la vraie vie.

Combien Nous voudrions que tous les hommes, dispersés sur les continents, dans les villes, les bourgs, les vallées, les déserts, les steppes, les étendues glacées, sur les mers, sur le globe tout entier, écoutent de nouveau, comme adressée à chacun d'eux en particulier, la voix de l'Ange annonçant le mystère de la grandeur divine et de l'amour infini, qui mit le terme à un passé de ténèbres et de condamnation pour inaugurer le règne de la vérité et du salut ! "Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple: aujourd'hui, dans la cité de David, un Sauveur vous est né, qui est le Christ Seigneur" (Luc. 2, 10-11).

Nous voudrions que, à l'égal des simples bergers qui accueillirent les premiers dans une adoration silencieuse

[1] *L'Osservatore Romano*, éd. française, 30 décembre 1955, p. 1.

le message de salut, les hommes d'aujourd'hui fussent subjugués et saisis du même étonnement qui étouffe toute parole humaine et incline l'esprit à la même adoration quand une majesté sublime se révèle à leurs yeux: celle de Dieu incarné.

I. Attitude de l'homme moderne en face de Noël

a) *Les admirateurs de la puissance humaine extérieure*

On peut cependant se demander avec inquiétude si l'homme moderne est encore disposé à se laisser impressionner par une telle grandeur surnaturelle et pénétrer par la joie intime qui s'en dégage: cet homme, comme convaincu que sa puissance s'est accrue, enclin à mesurer sa propre stature d'après la force de ses instruments, de ses organisations, de ses armes, de la précision de ses calculs, du nombre de ses produits, de la distance à laquelle peuvent atteindre sa parole, son regard, son influence; cet homme qui parle désormais avec orgueil d'un âge de bien-être facile, comme si cela était à portée de sa main; qui ose tout, comme s'il était sûr de soi et de son avenir, poussé qu'il est par une hardiesse incoercible à arracher à la nature son dernier secret, à en plier les forces à sa volonté, désireux de pénétrer par sa présence physique elle-même jusque dans les espaces interplanétaires.

En vérité, l'homme moderne, précisément parce qu'il est en possession de tout ce que l'esprit et le travail humain ont produit dans le cours des temps, devrait reconnaître encore mieux la distance infinie qui sépare son oeuvre immédiate de celle du Dieu sans limites.

Mais la réalité est bien différente, car les fausses ou étroites visions du monde et de la vie acceptées par les

hommes modernes non seulement les empêchent de tirer des oeuvres de Dieu, et en particulier de l'Incarnation du Verbe, un sentiment d'admiration et de joie, mais elles leur enlèvent encore la faculté d'en reconnaître l'indispensable fondement, celui qui donne consistance et harmonie aux oeuvres humaines. Beaucoup en effet se laissent en quelque sorte éblouir par la splendeur limitée qui se dégage de celles-ci, sourds à l'appel secret qui invite à en chercher la source et le couronnement en dehors et au dessus du monde de la science et de la technique.

A la ressemblance des constructeurs de la tour de Babel, ils rêvent d'une inconsistante "divinisation de l'homme", bonne et suffisante pour toute exigence de la vie physique et spirituelle. L'Incarnation de Dieu et son "habitation parmi nous" (cfr. Jean, 1, 14).

Noël n'a pour eux d'autre contenu et d'autre langage que ceux qu'un berceau peut exprimer: sentiments plus ou moins vifs, mais seulement humains, quand du moins ils ne sont pas dominés par des coutumes mondaines et tapageuses qui profanent même la simple valeur esthétique et familiale que Noël fait rayonner comme un reflet lointain de la grandeur de son mystère.

b) *Les chercheurs d'une fausse vie intérieure*

D'autres au contraire arrivent par des voies opposées à la mésestime des oeuvres de Dieu, se fermant ainsi l'accès aux joies secrètes de Noël. Instruits par la dure expérience des deux dernières dizaines d'années, qui ont, comme ils disent, manifesté sous des apparences humaines la brutalité de la société actuelle, ils dénoncent âprement le lustre extérieur de sa façade, refusent tout crédit à l'homme et à ses oeuvres, et ne cachent pas le profond dégoût que leur cause son exaltation sans limite. C'est pourquoi ils souhaitent que l'homme renonce à son fébrile dynamisme extérieur, surtout technique, qu'il se

renferme en soi-même, où il trouvera la richesse d'une vie intérieure toute sienne, exclusivement humaine, capable de satisfaire toute exigence possible.

Cette intériorité toute humaine est cependant incapable de tenir la promesse qu'on lui attribue, à savoir de correspondre à l'exigence totale de l'homme. Elle est plutôt une solitude dédaigneuse, comme désespérée, suggérée par la crainte et par l'incapacité de se donner un ordre extérieur, et n'a rien de commun avec la véritable intériorité complète, dynamique et féconde.

En celle-ci, en effet, l'homme n'est pas seul, mais vit avec le Christ, en partage les pensées et l'action, se tenant près de Lui en ami, en disciple et pour ainsi dire en collaborateur; il est poussé par Lui et soutenu dans l'affrontement du monde extérieur selon les normes divines, car c'est Lui "le pasteur et le gardien de nos âmes" (cfr. 1 Petr., 2, 25).

c) *Les indifférents et les insensibles*

Entre ces deux groupes que leur conception erronée de l'homme et de la vie soustrait à l'influence déterminante et salutaire du Dieu incarné, se trouve la foule de ceux qui n'éprouvent pas d'orgueil à la vue de la splendeur extérieure de l'humanité actuelle et qui n'entendent pas non plus se retirer en eux-mêmes pour vivre seulement de ce que peut fournir l'esprit. Ce sont ceux qui se disent satisfaits s'ils réussissent à vivre dans l'instant, ne voyant et ne désirant rien d'autre que l'assurance de la plus grande disponibilité possible des biens extérieurs et de n'avoir à redouter, dans l'instant suivant, aucune diminution de leur niveau de vie. Ni la grandeur de Dieu, ni la dignité de l'homme, merveilleusement et visiblement exaltées toutes deux dans le mystère de Noël, n'impressionnent ces esprits misérables, devenus insensibles et incapables de donner un sens à leur vie.

Ignorant ou ayant rejeté de la sorte la présence de Dieu incarné, l'homme moderne a construit un monde dans lequel les merveilles se confondent avec les misères, plein d'incohérences, comme une voie sans issue, ou comme une maison pourvue de tout, mais qui, faute de toit, ne peut donner la sécurité désirée à ses habitants. Dans certaines nations en effet, malgré l'énorme développement du progrès extérieur, et bien que l'entretien matériel soit assuré à toutes les classes sociales, circule et s'étend un sentiment d'indéfinissable malaise, une attente anxieuse de quelque chose qui doit arriver. Ici revient à l'esprit l'attente des simples bergers des campagnes de Bethléem, dont la sensibilité et la promptitude peuvent enseigner aux hommes orgueilleux du vingtième siècle où il faut chercher ce qui manque: "Allons à Bethléem, disent-ils, et voyons ce qui est arrivé et que le Seigneur nous a fait connaître" (Luc., 2, 15). L'événement acquis à l'histoire depuis déjà deux mille ans, mais dont la vérité et l'influence doivent reprendre leur place dans les consciences, c'est la venue de Dieu dans sa maison et sa propriété (cfr. Jean 1, 11). Désormais l'humanité ne peut impunément repousser et oublier la venue et l'habitation de Dieu sur la terre, parce que, dans l'économie de la Providence, celle-ci est essentielle à l'établissement de l'ordre et de l'harmonie entre l'homme et ses biens, entre ceux-ci et Dieu. L'Apôtre saint Paul décrivit la totalité de cet ordre en une synthèse admirable: "Tout est à vous, et vous, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu" (1 Cor. 3, 23). Qui voudrait laisser tomber de cette ordonnance indestructible Dieu et le Christ, et ne retenir des paroles de l'Apôtre que le droit de l'homme sur les choses, provoquerait une brisure essentielle dans le dessein du Créateur. Saint Paul lui-même insisterait et dirait: "Que personne ne se glorifie dans les hommes" (1 C. 3, 21). Qui ne voit combien cet avertissement est actuel pour les hommes de notre temps, si orgueilleux de

leurs inventeurs et découvreurs, lesquels ne souffrent plus comme autrefois l'épreuve de l'isolement, mais occupent au contraire l'imagination des foules et même l'attention vigilante des hommes d'Etat ? Autre chose cependant est de leur accorder l'honneur qui leur est dû, autre chose, d'attendre d'eux et de leurs découvertes la solution du problème fondamental de la vie. En conséquence, la richesse et les oeuvres, les projets et les inventions, fierté et tourment de l'âge moderne, doivent être considérés par rapport à l'homme, image de Dieu.

Si donc ce que l'on appelle progrès n'est pas conciliable avec les lois divines présidant à l'ordre du monde, ce n'est certainement pas un bien, ni un progrès, mais un chemin qui conduit à la ruine. Ni l'art perfectionné de l'organisation, ni les méthodes les plus poussées du calcul ne préserveraient de la conclusion inéluctable, car ils ne sont pas capables de créer en l'homme une assurance intime, et encore moins d'en tenir lieu.

II. Le Christ dans la vie historique et sociale de l'humanité

Seul Jésus-Christ donne à l'homme cette assurance intime — "Quand vint la plénitude des temps" (Gal. 4, 4), le Verbe de Dieu descendit dans cette vie terrestre, prenant une vraie nature humaine, et entra de la sorte dans la vie historique et sociale de l'humanité, en cela aussi "devenu semblable aux hommes" (Phil. 2, 7), bien qu'étant Dieu depuis l'éternité. Sa venue indique donc que le Christ voulut s'établir guide des hommes et leur soutien dans l'histoire et dans la société. Le fait que l'homme a acquis dans l'ère technique et industrielle que nous vivons un pouvoir admirable sur les éléments organiques et inorganiques du monde ne constitue par un titre qui l'affranchisse du devoir de se soumettre au Christ, Roi de l'histoire, et ne diminue pas la nécessité qui s'impose à

l'homme d'être soutenu par Lui. En fait, la recherche anxieuse de la sécurité est devenue toujours plus forte.

L'expérience actuelle démontre précisément que l'oubli ou la méconnaissance de la présence du Christ dans le monde a provoqué le sentiment d'égarement et le manque de sécurité et de stabilité propres à l'ère technique. L'oubli du Christ a conduit à méconnaître même la realité de la nature humaine, établie par Dieu comme fondement de la vie en commun dans l'espace et dans le temps.

Les principes de la vraie nature humaine, fondement de la sécurité de l'homme

En quelle direction faut-il alors chercher la sécurité et l'assurance intime d'une vie en commun, sinon dans un retour des esprits vers la conservation et le rappel des principes de la vraie nature humaine voulue par Dieu? A savoir, qu'il y a un ordre naturel, même si ses formes changent avec les développements historiques et sociaux; mais les lignes essentielles ont toujours été et demeurent les mêmes: la famille et la propriété, comme facteurs complémentaires de sécurité, les institutions locales et les unions professionnelles, et finalement l'Etat.

Jusqu'ici les hommes soutenus par le Christianisme s'inspiraient de ces principes et de ces règles dans la théorie et dans la pratique, pour réaliser autant qu'ils le pouvaient l'ordre qui garantit la sécurité. Mais, à la différence des modernes, nos aînés savaient — même par les erreurs dont leurs applications concrètes ne furent pas exemptes — que les forces humaines, quand il s'agit d'établir la sécurité, sont intrinsèquement limitées, et ils recouraient en conséquence à la prière pour obtenir qu'un pouvoir bien plus élevé suppléât à leur insuffisance. Au contraire, l'abandon de la prière dans ce qu'on appelle l'ère industrielle est le symptôme le plus marquant de la

prétendue autosuffisance dont se glorifie l'homme moderne. Trop nombreux sont ceux qui aujourd'hui ne prient plus pour la sécurité, estimant dépasser par la technique la demande que le Seigneur met sur les lèvres des hommes: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien" (Matth. 6, 11), ou bien ils la répètent du bout des lèvres, sans être intimement persuadés de sa perpétuelle nécessité.

Fausses applications à la sécurité des conquêtes scientifiques et techniques modernes

Mais peut-on vraiment affirmer que l'homme ait conquis ou soit sur le point de conquérir la pleine autosuffisance ? Les conquêtes modernes, certainement admirables, du développement scientifique et technique pourront sans doute donner à l'homme une domination étendue sur les forces de la nature, sur les maladies et jusque sur le début et la fin de la vie humaine; mais il est également certain qu'une telle maîtrise ne pourra pas transformer la terre en un paradis de jouissance assurée. Comment pourra-t-on donc raisonnablement attendre tout des forces de l'homme, si déjà le fait de nouveaux développements erronés, ainsi que de nouvelles infirmités démontrent le caractère unilatéral d'une pensée qui voudrait dominer la vie exclusivement sur la base de l'analyse et de la synthèse quantitatives ? Non seulement son application à la vie sociale est fausse mais elle est aussi une simplification pratiquement dangereuse de processus très compliqués. Dans de telles conditions même l'homme moderne a besoin de prier et, s'il est sensé, il est prêt aussi à prier pour la sécurité.

Cela ne signifie pas toutefois que l'homme doive renoncer à des formules nouvelles, c'est-à-dire à adapter aux conditions présentes, pour sa sécurité, l'ordre indiqué plus haut qui reflète la vraie nature humaine. Rien n'interdit

que la sécurité s'établisse en utilisant également les résultats de la technique et de l'industrie; il faut cependant résister à la tentation de faire reposer l'ordre et la sécurité sur la méthode purement quantitative signalée plus haut, qui ne tient aucun compte de l'ordre de la nature, comme le voudraient ceux qui confient tout le destin de l'homme à l'immense pouvoir industriel de l'époque présente. Ils croient baser toute sécurité sur la productivité toujours croissante et sur le cours ininterrompu de la production toujours plus grande et plus féconde de l'économie nationale. Celle-ci, disent-ils, grâce à un système automatique intégral et toujours plus parfait de production et appuyé sur les meilleures méthodes d'organisation et de calcul, assurera à tous les travailleurs un rendement de travail continu et progressif. Dans une phase ultérieure, celui-ci deviendra si grand que, grâce aux prestations de la communauté, il pourra assurer la sécurité de ceux qui ne sont pas encore ou qui ne sont plus aptes au travail, enfants, vieillards, malades. Pour établir la sécurité, concluent-ils, il ne sera donc plus nécessaire de recourir à la propriété, privée ou collective, en nature ou en capitaux.

Eh bien! cette manière d'organiser la sécurité n'est pas une des formes d'adaptation des principes naturels aux développements nouveaux, mais comme un attentat à l'essence des rapports naturels de l'homme avec ses semblables, avec le travail, avec la société. Dans ce système trop artificiel la sécurité de vie de l'individu est dangereusement séparée des dispositions et des énergies destinées à l'organisation de la communauté, qui sont inhérentes à la nature humaine véritable, et qui seules rendent possible une union solidaire des hommes. En une certaine manière, bien qu'avec l'adaptation nécessaire au temps, la famille et la propriété doivent rester parmi les fondements du libre établissement personnel. D'une certaine manière, les communautés mineures et l'État

doivent pouvoir intervenir comme facteurs complémentaires de sécurité.

En conséquence, il est vrai une fois de plus qu'une méthode quantitative, si perfectionnée soit-elle, ne peut ni ne doit dominer la réalité sociale et historique de la vie humaine. Le niveau de vie toujours plus élevé, la productivité technique sans cesse multipliée ne sont pas des critères qui autorisent par eux-mêmes à affirmer qu'il y a une véritable amélioration de la vie économique d'un peuple. Seule une vue unilatérale du présent, et peut-être même du futur le plus proche, peut se contenter d'un tel critère, mais sans plus. De là dérive parfois pour longtemps, une consommation irréfléchie des réserves et des trésors de la nature, et malheureusement même de l'énergie humaine disponible pour le travail et aussi, peu à peu, une disproportion toujours plus grande entre la nécessité de maintenir la colonisation du sol national avec une adaptation raisonnable à toutes ses possibilités productives et une concentration excessive des travailleurs. Qu'on y ajoute la décomposition de la société, et spécialement de la famille, en travailleurs et consommateurs séparés, le danger croissant de baser l'assurance de la vie sur le revenu de la propriété sous toutes ses formes, si exposée à toute dévaluation de la monnaie, et le risque qu'il y a à faire reposer cette sécurité uniquement sur le revenu courant du travail.

Quiconque, à cette époque industrielle, accuse à bon droit le communisme d'avoir privé de la liberté les peuples qu'il domine, ne devrait pas omettre de noter que même dans l'autre partie du monde la liberté sera une possession bien douteuse, si la sécurité de l'homme ne dérive plus de structures qui correspondent à sa vraie nature.

La croyance erronée qui fait reposer le salut dans un progrès toujours croissant de la production sociale est

une superstition, peut-être l'unique de notre temps industriel rationaliste, mais c'est aussi la plus dangereuse, car elle semble estimer impossibles les crises économiques, qui comportent toujours le risque d'un retour à la dictature.

En outre, cette superstition n'est pas non plus capable de dresser un rempart solide contre le communisme, car elle est partagée par la partie communiste et même par un bon nombre des non-communistes. Les deux parties se rencontrent dans cette croyance erronée, et établissent de la sorte un accord tacite qui peut induire les prétendus réalistes de l'Ouest à rêver de la possibilité d'une véritable coexistence.

La pensée de l'Eglise sur le communisme

Dans le radio-message de Noël de l'an passé, Nous avons exposé la pensée de l'Eglise sur ce sujet, et Nous voulons la confirmer encore une fois. Nous rejetons le communisme comme système social en vertu de la doctrine chrétienne, et Nous devons affirmer en particulier les fondements du droit naturel. Pour la même raison, Nous rejetons aussi l'opinion selon laquelle le chrétien devrait aujourd'hui considérer le communisme comme un phénomène ou une étape dans le cours de l'histoire, comme un "moment" nécessaire de son évolution, et par conséquent l'accepter comme décrété par la Providence divine.

Avertissement aux chrétiens de l'âge industriel actuel

Mais en même temps Nous avertissons à nouveau les chrétiens de l'âge industriel actuel — dans le même esprit que ceux qui Nous précédèrent immédiatement dans Notre charge pastorale et le magistère suprême — de ne pas se contenter d'un anticommunisme fondé sur le prin-

cipe et sur la défense d'une liberté vide de contenu; Nous les exhortons bien plutôt à édifier une société dans laquelle la sécurité de l'homme repose sur cet ordre moral dont Nous avons déjà plusieurs fois exposé la nécessité et les conséquences, et qui reflète la vraie nature humaine.

Or les chrétiens, auxquels Nous Nous adressons plus particulièrement ici, devraient savoir mieux que les autres que le Fils de Dieu fait homme est l'unique solide soutien de l'humanité, même dans la vie sociale et historique, et qu'en assumant la nature humaine, Il en a confirmé la dignité comme fondement et règle de cet ordre moral. C'est donc leur devoir principal de faire en sorte que la société moderne retourne dans ses structures aux sources consacrées par le Verbe de Dieu fait chair. Si jamais les chrétiens négligeaient ce devoir qui leur incombe, laissant inerte, en tant qu'il dépend d'eux, la force qu'est la foi pour ordonner la vie publique, ils commettraient une trahison envers l'Homme-Dieu apparu visiblement parmi nous dans le berceau de Bethléem. Et que cela serve à témoigner du sérieux et de la raison profonde de l'action chrétienne dans le monde, et en même temps à écarter tout soupçon de soi-disant prétentions à la puissance terrestre de la part de l'Eglise.

Si donc les chrétiens s'unissent dans un tel but en diverses institutions et organisations, ils ne se proposent pas d'autre fin que le service voulu par Dieu à l'avantage du monde. C'est pour ce motif, et non par faiblesse, que les chrétiens s'unissent. Mais ils demeurent — eux surtout — ouverts à toute saine entreprise et à tout véritable progrès, et ne se retirent pas dans un cercle fermé comme pour se préserver du monde. Appliqués à promouvoir le bien commun, ils ne méprisent pas les autres, lesquels, du reste, s'il sont dociles à la lumière de la raison, pourraient et devraient accepter de la doctrine chrétienne au moins ce qui est fondé sur le droit naturel.

Gardez-vous de ceux qui méprisent ce service rendu par les chrétiens au monde et lui opposent un soi-disant christianisme "pur" et "spirituel". Ils n'ont pas compris cette institution divine, à commencer par son fondement: le Christ, vrai Dieu, mais aussi vrai homme. L'Apôtre Paul nous fait connaître la volonté pleine et intégrale de l'Homme-Dieu, qui vise à ordonner ce monde terrestre aussi; en Lui attribuant, pour l'honorer, deux titres éloquents, celui de "médiateur", et celui d'"homme" (1 Tim., 2, 5). Oui, homme, comme chacun de ceux qu'Il a rachetés.

III. Nécessaire intégration et stabilité de toute vie dans le Christ

Jésus-Christ n'est pas seulement le solide soutien de l'humanité dans la vie sociale et historique, Il l'est aussi dans celle de chaque chrétien, et de même que "toutes choses furent faites par Lui et rien sans Lui" (Jean 1, 3), ainsi personne ne pourra jamais accomplir sans Lui d'oeuvres dignes de la sagesse et de la gloire divines. L'idée de la nécessaire intégration et stabilité de toute vie dans le Christ fut inculquée aux fidèles dès les premiers temps de l'Eglise: par l'Apôtre Pierre alors que sous le portique du temple de Jérusalem, il proclama le Christ « τὸν ἀρχηγὸν τῆς ζωῆς » (Actes 3, 15), c'est-à-dire "l'auteur de la vie", et par l'Apôtre des Nations, qui indiquait souvent quel devait être le fondement de la nouvelle vie reçue au baptême; il écrivait: Vous fondez votre existence non sur la chair, mais sur l'esprit, si vraiment l'Esprit de Dieu habite en vous. Qui n'a pas l'esprit du Christ, n'appartient pas à Dieu (cfr. Rom. 8, 9). C'est pourquoi, comme tout homme racheté "renaît" dans le Christ, ainsi se trouve-t-il par Lui "en assurance dans la foi" (cfr. Jean 3, 3; 1 Pierre 1, 5).

Limites du pouvoir humain

Comment du reste serait-il possible à l'individu, même non chrétien, lorsqu'il est abandonné à lui-même, de se croire raisonnablement autonome, complet et solide, quand la réalité lui présente de tous côtés les limites dans lesquelles la nature le contraint, et qui pourront sans doute être élargies, mais non pas complètement supprimées? La loi de la limitation est le propre de la vie sur la terre, et Jésus-Christ lui-même ne s'est pas soustrait à son empire: en tant qu'homme, son action avait des limites fixées par les desseins inscrutables de Dieu et selon la mystérieuse coopération de la grâce divine et de la liberté humaine. Toutefois, tandis que le Christ-Homme, limité dans sa demeure terrestre, nous réconforte et nous rassure dans notre limitation, le Christ-Dieu nous infuse une hardiesse supérieure, car Il a la plénitude de la sagesse et de la puissance.

Sur le fondement de cette réalité, le chrétien qui s'apprête courageusement et avec tous les moyens naturels et surnaturels à édifier un monde selon l'ordre naturel et surnaturel voulu par Dieu élévera constamment le regard vers le Christ et contiendra son action dans les limites fixées par Dieu. Méconnaître ceci serait vouloir un monde contre la disposition divine, et par conséquent pernicieux pour la vie sociale elle-même.

Nous venons d'indiquer les conséquences dommageables qui dérivent de la surestimation erronée du pouvoir humain et de la dépréciation de la réalité objective qui, par un ensemble de principes et de normes — religieuses, morales, économiques, sociales —, établit les limites et montre la juste direction des actions humaines. Or les mêmes erreurs se répètent avec des conséquences semblables dans le domaine du travail humain, et plus précisément dans celui du travail et de la production économiques.

En face du développement étonnant de la technique, et plus souvent à cause de suggestions reçues, le travailleur se sent absolument patron et maître de son existence, simplement capable de poursuivre tous les buts, de réaliser tous ses rêves. Limitant à la nature tangible toute la réalité, il voit dans la vitalité de la production le moyen de devenir un homme toujours plus parfait. La société productrice qui se présente de façon durable au travailleur comme l'unique réalité vivante et comme la puissance qui soutient tous les hommes, donne la mesure à toute sa vie; elle est par suite son seul appui solide pour le présent et pour l'avenir. C'est en elle qu'il vit, en elle qu'il se meut et qu'il existe; elle devient à la fin pour lui un succédané de la religion. Ainsi, pense-t-on, surgira un nouveau type d'homme, celui qui entoure le travail de l'auréole de la plus haute valeur morale et qui vénère la société du travail avec une espèce de ferveur religieuse.

La haute valeur morale du travail

Qu'on se demande maintenant si la force créatrice du travail constitue vraiment le solide soutien de l'homme indépendamment d'autres valeurs non purement techniques, et si par suite elle mérite d'être comme divinisée par les hommes modernes. Non, certainement; pas plus d'ailleurs qu'aucun autre pouvoir ou activité de nature économique. Même à l'époque de la technique, la personne humaine créée par Dieu et rachetée par le Christ reste élevée dans son être et dans sa dignité, et par conséquent sa force créatrice et son travail ont une solidité bien supérieure. Ainsi consolidé, le travail humain lui aussi constitue une haute valeur morale, et l'humanité au travail une société qui non seulement produit des objets, mais glorifie Dieu. L'homme peut considérer son travail comme un véritable instrument de sa propre sanctification, car en travaillant il perfectionne en soi l'image de

Dieu, satisfait au devoir et au droit de se procurer à soi-même et aux siens la subsistance nécessaire, et se rend utile à la société. La réalisation de cet ordre lui procurera la sécurité, en même temps que la "paix sur la terre" annoncée par les anges.

La question de la paix

Et pourtant c'est précisément à lui, homme religieux, chrétien, que certains reprochent d'être un obstacle à la paix, de contrarier la vie commune pacifique des hommes, des peuples, des divers systèmes, parce qu'il ne garde pas silencieusement dans l'intime de sa conscience ses convictions religieuses, mais les met en valeur même dans des organisations traditionnelles et puissantes, dans toutes les activités de sa vie privée et publique. On affirme qu'un tel christianisme rend l'homme arrogant, partial, trop sûr et content de soi; qu'il le conduit à défendre des positions qui n'ont plus aucun sens, au lieu d'être ouvert à tout et à tous et d'avoir confiance que dans une coexistence générale la vie intime de foi en tant qu'"esprit et amour", au moins dans la croix et dans le sacrifice, apporterait à la cause commune une contribution décisive. Dans cette conception erronée de la religion et du christianisme, n'avons-nous pas de nouveau en face de nous ce faux culte du sujet humain et de sa vitalité concrète transporté dans la vie surnaturelle ? L'homme devant des opinions et des systèmes opposés à la vraie religion reste toujours tenu par les limites établies par Dieu dans l'ordre naturel et surnaturel. Conformément à ce principe Notre programme de paix ne peut approuver une coexistence inconditionnée avec tous et à tout prix — certainement pas au prix de la vérité et de la justice. Ces limites inamovibles exigent en effet d'être pleinement observées. Là où elles le sont, même aujourd'hui la reli-

gion est protégée de manière sûre contre les abus de nature politique dans la question de la paix, tandis que là où elle est restreinte à la vie purement intérieure, la religion elle-même est plus exposée à ce péril.

Les armes nucléaires et le contrôle des armements

Cette pensée Nous amène spontanément à la question toujours brûlante de la paix, qui constitue l'angoisse incessante de Notre coeur, et dont un problème partiel requiert actuellement une considération spéciale. Nous voulons parler d'une proposition récente qui vise à suspendre par le moyen d'une entente internationale l'expérimentation des armes nucléaires. On a parlé aussi d'arriver par des étapes ultérieures à des conventions en vertu desquelles on renoncerait à l'usage de ces armes et on soumettrait tous les Etats à un contrôle effectif des armements. Il s'agirait donc de trois mesures: renonciation aux expériences avec des armes nucléaires, renonciation à l'emploi de telles armes, contrôle général des armements.

La très grande importance de ces propositions apparaît dans une lumière tragique si l'on considère ce que la science croit pouvoir dire sur des événements aussi graves, et que Nous estimons utile de résumer ici brièvement.

Au sujet des *expériences* d'explosions atomiques, l'opinion de ceux qui appréhendent les conséquences possibles de leur multiplication semble admise chaque jour davantage. A la longue en effet cette multiplication pourrait provoquer dans l'atmosphère une densité de produits radioactifs dont la distribution dépend de causes qui échappent au pouvoir de l'homme, et engendrer ainsi des

conditions très dangereuses pour la vie d'un grand nombre d'êtres.

Au sujet de l'*usage*, une explosion nucléaire libère en un temps extrêmement bref une énorme quantité d'énergie, égale à plusieurs milliards de kilowatts-heures; elle est constituée de radiations de nature électromagnétique de densité très élevée, distribuée sur une large échelle de longueurs d'onde, jusqu'à des rayons des plus pénétrants et des corpuscules lancés à des vitesses voisines de celle de la lumière, provenant des processus de désintégration nucléaire. Cette énergie se transmet à l'atmosphère et dans l'espace de quelques millièmes de seconde élève de centaines de degrés la température des masses d'air environnantes, provoquant en elles un déplacement violent qui se propage avec la vitesse du son. On constate à la surface de la terre, sur une étendue de nombreux kilomètres carrés, des phénomènes d'une violence inimaginable: volatilisation de matériaux et destructions totales dues au rayonnement direct, à la température, à l'action mécanique, tandis qu'une énorme quantité de matériaux radio-actifs de vie moyenne variable complètent et continuent la ruine par leur activité.

Voici donc le spectacle qui s'offrirait au regard atterré comme conséquence d'un tel usage: des cités entières, même parmi les plus grandes et les plus riches en histoire et en art, anéanties; un noir tapis de mort sur les matériaux pulvérisés qui couvrent d'innombrables victimes aux membres brûlés, tordus, dispersés, tandis que d'autres gémissent dans les spasmes de l'agonie. Et en même temps le spectre de la nuée radio-active empêche tout secours charitable aux survivants et s'avance inexorablement pour supprimer les vies qui restent. Il n'y aura aucun cri de victoire, mais seulement la douleur inconsolable de l'humanité, qui contemplera désolée la catastrophe due à sa propre folie.

En ce qui concerne le *contrôle*, certains ont suggéré les inspections avec des avions convenablement équipés en vue de surveiller de grands territoires par rapport aux explosions atomiques. D'autres pourraient peut-être penser à la possibilité d'un réseau mondial de centres d'observation tenus chacun par des savants de nations différentes et garantis par de solennels engagements internationaux. De tels centres devraient être fournis d'instruments délicats et précis d'observation météréologique, sismique, d'analyses chimiques, de spectographie de masse et autres du même genre, et rendraient possible le contrôle réel sur un bon nombre, sinon malheureusement sur toutes les activités qui auraient été précédemment interdites dans le domaine des expériences conduites à l'aide d'explosions atomiques.

Nous n'hésitons pas à affirmer, toujours dans le sens de Nos allocutions antérieures, que l'ensemble de ces trois mesures, comme objet d'une entente internationale, est un devoir de conscience des peuples et de leurs gouvernants. Nous avons dit: l'ensemble de ces mesures, parce que le motif de son obligation morale est aussi l'établissement d'une égale sécurité pour tous les peuples. Si au contraire le seul premier point était amené à exécution, on aurait un état de choses qui ne réaliserait pas ces conditions, d'autant plus qu'il y aurait une raison suffisante pour douter qu'on veuille réellement aboutir à la conclusion des deux autres conventions. Nous parlons aussi ouvertement parce que le danger de propositions insuffisantes dans la question de la paix dépend en grande partie des suspicions réciproques qui troublent souvent les rapports des Puissances intéressées, qui s'accusent réciproquement, bien qu'à des degrés divers, de pure tactique, et même de manque de loyauté dans une cause fondamentale pour le sort de tout le genre humain.

La pacification préventive

Du reste, les efforts pour la paix doivent consister non seulement en mesures visant à restreindre la possibilité de conduire une guerre, mais encore davantage à prévenir, éliminer ou mitiger à temps les oppositions entre les peuples, qui pourraient la provoquer.

Il est nécessaire que les Hommes d'Etat se consacrent avec une vigilance évidente à cette espèce de pacification préventive, et qu'ils se pénètrent d'un esprit de justice impartiale et même de générosité, tout en restant dans les limites d'un sain réalisme. Dans le Message de Noël de l'an dernier Nous avons déjà fait allusion aux foyers d'oppositions qui se remarquent dans les rapports entre les peuples européens et ceux qui hors d'Europe aspirent à la pleine indépendance politique. Pourrait-on laisser les conflits suivre, pour ainsi dire, leur cours, ce qui amènerait facilement à en augmenter la gravité, à creuser dans les esprits des sillons de haine et à créer ce qu'on appelle des inimitiés traditionnelles? Est-ce qu'un tiers n'en tirerait peut-être pas avantage, un tiers que les deux autres groupes au fond ne veulent pas et ne peuvent pas vouloir ? De toute façon, qu'une liberté politique juste et progressive ne soit pas refusée à ces peuples, et qu'on n'y mette pas d'obstacles. Ceux-ci toutefois reconnaîtront à l'Europe le mérite de leur avancement; sans l'influence de l'Europe, étendue à tous les domaines, ils pourraient être entraînés par un nationalisme aveugle à se jeter dans le chaos ou dans l'esclavage.

D'autre part, les peuples de l'Occident, spécialement de l'Europe, ne devraient pas, sur l'ensemble des questions dont il s'agit, demeurer passifs dans un regret stérile du passé ou s'adresser des reproches mutuels de colonialisme. Ils devraient au contraire se mettre à l'oeuvre de façon constructive, pour étendre, là où cela n'au-

rait pas encore été fait, les vraies valeurs de l'Europe et de l'Occident, qui ont porté tant de bons fruits dans d'autres continents. Plus ils tendront à cela seulement, plus ils aideront les libertés des peuples jeunes, et plus ils demeureront eux-mêmes préservés des séductions du faux nationalisme. Celui-ci est en réalité leur véritable ennemi, qui les exciterait un jour les uns contre les autres, au profit d'un tiers. Cette prévision, qui n'est pas sans fondement, ne devrait pas être négligée ni oubliée de ceux qui traitent le problème de la paix dans des congrès où malheureusement brille la splendeur d'une unité extérieure et surtout négative. De telles considérations et une telle manière de procéder Nous semblent contenir une précieuse assurance de la paix, sous certains aspects encore plus importante qu'un empêchement immédiat de la guerre.

Conclusion

Chers fils et filles !

Si aujourd'hui encore la Naissance du Christ fait rayonner dans le monde des splendeurs de joie et suscite dans les coeurs de profondes émotions, c'est parce que dans l'humble berceau du Fils de Dieu incarné sont enfermées les immenses espérances des générations humaines. En Lui, avec Lui et par Lui se trouvent le salut, la sécurité, le destin temporel et éternel de l'humanité. La voie est ouverte à tous et à chacun pour accéder à ce berceau, pour puiser dans les enseignements, dans les exemples, dans la libéralité de l'Homme-Dieu leur part de grâces et de biens nécessaires à la vie présente et future. Si par indolence personnelle ou par la faute d'autrui cette démarche était négligée, il serait vain de la chercher ailleurs, parce que partout s'appesantit la nuit de l'erreur et de l'égoïsme, du vide et de la faute, de la désillusion et de l'incertitude. Les expériences malheureuses des peuples, des systèmes, des individus qui n'ont pas

voulu demander au Christ la voie, la vérité et la vie devraient être sérieusement considérées et méditées par tous ceux qui croient pouvoir tout faire par eux-mêmes. L'humanité d'aujourd'hui, cultivée, puissante, dynamique, a peut-être un plus grand titre au bonheur terrestre dans la sécurité et dans la paix, mais elle ne réussira pas à le transformer en réalité tant que dans ses calculs, ses desseins et ses discussions elle n'introduira pas le facteur le plus élevé et le plus efficace: Dieu et son Christ. Que l'Homme- Dieu retourne parmi les hommes, Roi reconnu et obéi, comme Il retourne spirituellement, chaque Noël, s'étendre dans le berceau pour s'offrir à tous. Voici le souhait que Nous exprimons aujourd'hui à la grande famille humaine, certain de lui indiquer le chemin de son salut et de son bonheur.

Que le Divin Enfant daigne accueillir Notre fervente prière, afin que sa présence soit pour ainsi dire perceptible aux sens dans le monde d'aujourd'hui, comme elle le fut aux jours de sa présence terrestre. Que vivant parmi les hommes Il éclaire les esprits et fortifie les volontés de ceux qui dirigent les peuples, qu'Il assure à ceux-ci la justice et la paix, qu'Il encourage les apôtres volontaires de son message éternel, qu'Il soutienne les bons, qu'Il attire à Soi les fourvoyés, qu'Il réconforte ceux qui souffrent persécution pour son Nom et pour son Eglise, qu'Il secoure les pauvres et les opprimés, qu'Il adoucisse les peines des malades, des prisonniers, qu'Il donne à tous une étincelle de son amour divin, afin que triomphe en tout lieu sur la terre son règne pacifique.

Ainsi soit-il.

Communiqué officiel:

L'Immigration

Le problème de l'Immigration préoccupe l'Eglise universelle et la Constitution Apostolique "Exsul Familia" fait un devoir à tous les Pasteurs d'âmes d'organiser des oeuvres d'assistance pour venir en aide aux personnes déplacées. Les Evêques du Canada ont décrété que la fête de l'Epiphanie serait le jour de l'Immigration. Une partie de la quête, faite dans les églises en ce jour, est consacrée au maintien des oeuvres d'immigration tant sur le plan international que sur le plan local. Messieurs les Curés et les Recteurs d'oratoires publics ne manqueront pas d'attirer l'attention de leurs fidèles, au prône des messes, sur l'urgence et l'importance des problèmes que posent l'arrivée des immigrants dans notre pays, leur intégration dans le milieu social et leur persévérance dans la foi. Se désintéresser de cette question constituerait, en l'occurrence, une grave négligence du devoir pastoral.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Montréal, le 28 décembre 1955.

(*Sem. Rel.*, 3 janvier 1956)

No 242

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame, à l'occasion de la clôture de la Semaine des Fiancés, le 15 janvier 1956.

Mes bien chers jeunes,

L'Ecriture Sainte, au Livre de Tobie, (IX, 4-10) expose une scène à la fois touchante et grandiose qui me semble trouver sa réplique en cette réunion de clôture de la semaine des fiancés. Le jeune Tobie, après un voyage périlleux qu'il avait entrepris sur la recommandation de son vieux père, rencontre la femme que Dieu lui destinait. Sara deviendra son épouse. Et voici ce qu'il dit à la fiancée que Raguel vient de lui accorder: "Sara, lève-toi, et prions Dieu, aujourd'hui, demain et après-demain; durant ces trois nuits nous serons unis à Dieu, et, après la troisième nuit, nous vivrons dans notre mariage. Car nous sommes enfants des saints, et nous ne pouvons pas nous unir comme les nations qui ne connaissent pas Dieu." S'étant donc levés ensemble, ils prièrent instamment Dieu de leur accorder la santé. Tobie dit: "Seigneur, Dieu de nos pères, que le ciel et la terre, que la mer, les fontaines et les fleuves, avec toutes vos créatures qu'ils renferment, vous bénissent! Vous avez fait Adam du limon de la terre, et vous lui avez donné Eve pour compagne. Et maintenant, Seigneur, vous savez que ce n'est point pour satisfaire ma passion que je prends ma soeur pour épouse, mais dans le seul désir de laisser des enfants qui bénissent votre nom dans tous les siècles!"

Ce langage peut paraître austère, et la proposition du jeune Tobie ne convaincra pas tous les jeunes mariés. Mais si nous étudions un peu les moeurs de l'époque, nous constaterons que ces trois jours dont parle Tobie à Sara, correspondent à la période des fréquentations qui n'existaient pas dans la société ancienne, puisque les mariages étaient préparés et déterminés par les familles et non par les individus.

Par votre présence, ici, à cette heure, vous affirmez donc vous aussi que vous portez, depuis votre baptême, le signe qui fait de vous des "enfants de Dieu", en vous constituant membres de la famille de l'Eglise dont Jésus est la Tête. A ce titre, vous ne pouvez plus envisager l'union conjugale comme "les nations qui ne connaissent pas Dieu", qui le nient et qui s'obstinent à rejeter ses droits.

Fils de l'Eglise, vous êtes aussi les descendants de ces vaillants pionniers qui vinrent, il y a trois siècles, peupler notre Canada pour y planter la Croix et y établir le règne de Dieu, la civilisation chrétienne. Vous foulez le sol de cette ville de Marie, Montréal, dont l'histoire a gardé comme un joyau précieux, le détail d'une signification à la fois profonde et gracieuse, qui fait ressortir la sollicitude, accordée dès les premiers jours du pays, aux fiancés chez nous. La Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, si justement surnommée la "Mère de la colonie", recueillit dès 1659, les filles de France qu'elle logea chez elle. "Comme elles étaient destinées à devenir dans peu de temps des mères de famille, écrivait la Soeur, je pensai qu'il était à propos de les assembler toutes en lieu de sûreté, et que la maison de la Sainte Vierge devait être ouverte à toutes les filles. Pleine de cette pensée, je courus au bord de l'eau au devant de ces filles, pour les amener dans notre maison. Je fus obligée de demeurer quelque temps avec elles, pour donner à toutes les instructions

nécessaires". (La vie de Mère Bourgeoys, par Montgolfier, pp. 82-83). La Bse ne doit-elle pas être considérée alors comme la 1ère responsable du S.P.M., dans notre diocèse?

Aujourd'hui encore, Notre-Dame accueille les fiancés chez elle. Sous son égide, vous venez chercher lumière et force, qui assureront le bonheur de votre vie, dans la vocation qui vous est marquée. Vous êtes "enfants des saints" et vous portez en conséquence la responsabilité de la continuité, sur nos rives, de leurs gestes vivifiants et vainqueurs. C'est pourquoi vous venez à la même source qu'eux, puiser dans le coeur de la Vierge, l'encouragement et les leçons d'une vie qui doit être pleine de promesses.

I — Le mariage est une vocation

Comme Tobie, vous confessez votre foi dans le Dieu créateur et Maître souverain de tout ce qui existe et vous le magnifiez en reconnaissant ses droits sur tous les êtres. Vous regardez en face les plans du Créateur. Vous savez que le mariage est une vocation, qu'il comporte une mission. L'écho de la parole de Dieu "Croissez et multipliez-vous" (Genèse, I, 28), résonne dans vos âmes comme un appel, un programme de vie. Tout être a son rôle à jouer dans le plan divin sur le monde. A chacun, une place est destinée, pour laquelle il est seul préparé et qu'il est seul appelé à tenir. Notre bien individuel comme le bien de l'univers, exige que nous occupions le poste que la Providence nous a marqué, que nous accomplissions la tâche qui nous est dévolue. Et c'est avec tout son être que l'homme doit répondre à l'appel de sa destinée. Tobie l'avait compris; sa prière à Dieu nous le révèle. L'Eglise éclaire la portée de cette obligation, quand, dans son rituel si riche, elle rappelle aux époux que l'alliance nuptiale figure l'union sacrée du Christ avec son Eglise; que l'amour et le dévouement récipro-

que du Christ et de son Eglise sont le modèle sur lequel les époux doivent toujours avoir les yeux fixés pour s'efforcer de le reproduire dans leur vie à deux.

C'est l'enseignement que diffusait la célèbre encyclique "Casti Connubii", dont le 31 décembre dernier marquait le 25e anniversaire. Ce document résume en effet la doctrine chrétienne sur le mariage, en tenant compte des difficultés de notre temps. "Bien que le mariage, y lisons-nous, en raison de sa nature même, soit d'institution divine, la volonté humaine y a cependant sa part, qui est très noble; car chaque mariage particulier, en tant qu'il constitue l'union conjugale entre un homme et une femme déterminés, n'a d'autre origine que le libre consentement de chacun des deux époux..." (Aux Sources de la Vie Spirituelle, Cattin-Conus, no 1642). En cela consiste la réponse à la vocation, l'acceptation de la mission dans l'institution sainte du mariage.

"L'union conjugale rapproche donc tout dans un accord intime, les âmes plus étroitement que les corps; ce n'est point un attrait sensible ni une inclination passagère des coeurs qui le détermine, mais une décision délibérée et ferme des volontés; et cette conjonction des esprits, en vertu du décret divin, produit un lien sacré et inviolable." (Ibidem 1644).

II — L'amour fondement et sauvegarde du mariage

Comme elle est toujours d'actualité, la parole de saint Paul sur le mariage: "Ce sacrement est grand!" Il est grand par ses fins. Il est grand par ce qui le constitue et en assure la pérennité. Le mariage est en effet une participation à l'Amour Créateur. Si cette prérogative appelle en conséquence l'amour intégral dans l'union des époux, c'est que celle-ci a pour fin première et sublime, de donner la vie. "Pour apprécier, écrit Pie XI, la grandeur

de ce bienfait de Dieu et l'excellence du mariage, il suffit de considérer la dignité de l'homme et la sublimité de sa fin. L'homme en effet, dépasse toutes les autres créatures visibles, par la prééminence de sa nature raisonnable. Ajoutez-y que si Dieu a voulu les générations des hommes, ce n'est pas seulement pour qu'ils existent et pour qu'ils remplissent la terre, mais bien plus pour qu'ils l'honorent, Lui, pour qu'ils le connaissent, qu'ils l'aiment et qu'ils jouissent de Lui éternellement dans les cieux. Par suite de l'admirable élévation de l'homme par Dieu à l'ordre surnaturel, cette fin dépasse tout ce que l'oeil a vu, ce que l'oreille a entendu et ce que le coeur de l'homme a pu concevoir. (Cf. I, Cor. II, 9) . . ." (Cattin-Conus, no 1650).

"Les parents chrétiens doivent comprendre en outre qu'ils ne sont pas seulement appelés à propager et à conserver le genre humain sur la terre, qu'ils ne sont même pas destinés à former des adorateurs quelconques du vrai Dieu, mais à donner des fils à l'Eglise, à procréer des concitoyens des saints et des familliers de Dieu (Eph. II, 19) afin que le peuple, attaché au culte de Dieu et de notre Sauveur, grandisse de jour en jour." (Ibid. 1651).

Mais ce premier bien du mariage suppose un amour profond et parfaitement humain. Ce n'est pas dans une dissociation du physique et du moral que les parents peuvent tenir leur haute dignité. Tout l'homme en eux est appelé à concourir à cette fonction sacrée de la transmission de la vie. L'énergie d'intelligence et de volonté de l'âme humaine est faite pour le plaisir qui lui est propre: celui de vivre et de jouir de deux vies spirituelles, au lieu d'une. Elle parvient à ce plaisir en aimant pleinement l'autre âme dans la communion complète que comporte le mariage. L'amour dans le mariage dont il est le fondement et la sauvegarde, . . . "ne saurait se limiter à une délectation égoïste, à une recherche de l'amour pour

l'amour. A travers lui et par lui, c'est plus haut que lui, que les époux sont conviés à monter. Lui aussi, il est au service de fins qui le dépassent: de même que tout humain est appelé à rendre gloire au Créateur et, s'il le fallait, à savoir se sacrifier pour que soit assuré d'abord le règne de Dieu." (Docteur Biot, préface de son livre: L'Education de l'Amour, p. VII) "Lorsque, écrit un auteur laïque, (Dr Biot, p. 41) à la lumière de la raison et de la foi, les parents comprennent que cette nouvelle vie (émanée d'eux) n'a pu germer que parce que Dieu a créé pour l'animer une âme nouvelle, et qu'ainsi ils ont été associés, dans l'acte même de leur amour, à la toute-puissance du Créateur et que Dieu sanctifie leur amour jusqu'à en faire l'instrument de son propre vouloir divin, alors vraiment l'amour atteint une plénitude et une hauteur qui le mettent à l'abri de l'enlisement dans la volupté."

Ainsi la première fin du mariage assure la fidélité conjugale dans un accroissement de dévouement mutuel et dans l'approfondissement d'une vie spirituelle qui reste un devoir pour tout chrétien. Le Pape Pie XI, parlant de la charité qui doit exister entre les époux, précise que celle-ci doit se manifester par l'action. "Cette action dans la société domestique, ne comprend pas seulement l'appui mutuel: elle doit viser plus haut, et ceci doit même être son objectif principal, elle doit viser à ce que les époux s'aident réciproquement à former et à perfectionner chaque jour davantage en eux l'homme intérieur; leurs rapports quotidiens les aideront ainsi à progresser jour après jour dans la pratique des vertus, à grandir surtout dans la vraie charité envers Dieu et envers le prochain, cette charité où se résume en définitive toute la Loi et les Prophètes. (Matt. XXII, 40).

Car enfin, dans n'importe quelle condition et n'importe quel état de vie honnête, tous peuvent et doivent imiter le modèle parfait de toute sainteté que Dieu a présenté

aux hommes dans la personne de Notre-Seigneur, et, avec l'aide de Dieu, parvenir au faîte de la perfection chrétienne, comme le prouve l'exemple de tant de saints." (Encycl. Nos 1660-1661).

"La dévotion envers le Sacrement reçu en commun devrait être à la base de la vie morale et religieuse de tous les époux chrétiens" (Biot, ouv. cité, pp. 46-47). Avec combien de profit, en effet, l'on méditerait la portée de ce grand sacrement! Les prières que l'Eglise formule en faveur de l'union qu'elle bénit, recèlent des promesses de joie pleine et de bonheur profond. Elles expriment en même temps la grâce que le sacrement assure aux époux et dont ils pourront à chaque instant de leur vie conjugale bénéficier au gré de leur vouloir quand ils se garderont en état de grâce. "Que la fusion de leur vie physique, intellectuelle et morale, réalisée selon le plan divin, les grandisse l'un vis-à-vis de l'autre et de tous leurs enfants!" Cette oraison seule n'est-elle pas des plus exaltantes? N'invite-t-elle pas à considérer le sérieux d'une vie riche de la promesse même de Dieu et consacrée par un amour véritable?

III — Le travail au service de l'homme et de la famille, non l'homme au service du travail

L'amour qui fonde et sauvegarde la vocation du mariage se voit assailli de nos jours, par une légion d'ennemis. L'encyclique de Pie XI classe ceux-ci en trois groupes d'abus qui s'attaquent soit à la procréation, soit à la fidélité conjugale, soit au sacrement lui-même. Ces ennemis, ils surgissent de tous les côtés, ils se fortifient de toutes les tendances mauvaises, de toutes les erreurs, de toutes les passions. Ils s'attaquent même aux plus légitimes activités humaines. L'on vous a signalé dans la semaine qui s'achève, les dangers auxquels le travail expose de nos jours l'amour conjugal en détruisant l'esprit de famille.

Le travail est pourtant une loi pour l'homme sur la terre. Le travail s'impose à tous. Le Créateur a décrété pour l'homme prévaricateur la sentence expiatrice: "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front". (Genèse IV, 19) Pour vivre, il faut se procurer un aliment pétri dans l'effort. La famille réclame ce travail pour s'établir et pour vivre. Mais voici que ce travail pourvoyeur, cet instrument de vie et d'épanouissement, se dresse aujourd'hui comme un danger de la famille et un rival redoutable de l'amour. Les systèmes économiques modernes ont renversé l'ordre des valeurs. "Dans le contexte communiste, par exemple, les notions de droit naturel, de morale, de personne humaine, n'ont plus, en bonne logique, aucune espèce de sens et l'usage qu'un communiste conscient peut en faire n'est jamais que polémique ou opportuniste. Ailleurs, on a créé une industrialisation et une rationalisation de l'économie qui, trouvant en elle-même sa propre justification, s'est développée en des conditions qui tendent d'accroître sans cesse la quantité de la production industrielle en oubliant la loi formulée par le Seigneur lui-même: "L'homme ne vit pas seulement de pain".

Nous n'avons pas, grâce à Dieu, subi chez nous le joug du totalitarisme d'Etat, mais ne subissons-nous pas l'influence de ces principes néfastes qui règnent ailleurs? Nous devons nous rendre à l'évidence. Ce n'est pas d'une crise économique, mais bien d'une crise de civilisation dont nous souffrons. Nous avons laissé s'ébranler le vieil édifice doctrinal et moral auquel nous devions notre dignité de civilisés et nous ne pouvons espérer le salut que dans le retour aux principes de la foi.

La croyance à l'existence d'un Dieu qui nous a créés et nous conserve par amour; à la spiritualité et à l'immortalité de l'âme; le respect de la personne humaine, de la vie, de la conscience; le culte de la justice et de la charité; la protection de la famille et la fidélité conjugale ont trop souvent cédé au sensualisme, au matérialisme et à

l'esprit de lucre. La famille s'estompe dans des théories d'amour libre et de libertinage; son auréole s'obscurcit et disparaît. Si l'on veut encore le mariage, c'est sans se préoccuper d'en vivre l'idéal, les responsabilités et les réalités spirituelles.

Le monde du travail prend le pas sur la famille et le milieu même du travail s'avère un danger par l'échange des idées plus ou moins erronées qui y circulent. Trop souvent les difficultés de la vertu sont proposées par les plus audacieux comme des preuves de l'impossibilité de la fidélité au devoir conjugal. Et peu à peu, on en arrive à tout sacrifier sinon au travail pour lui-même, du moins à l'argent qu'il assure.

On cherche par tous les moyens à augmenter son revenu, sans se préoccuper du fait que c'est très souvent du même coup, se détacher du milieu familial, rendre impossible l'intimité du foyer par une saine détente auprès du conjoint et des enfants. L'argent domine alors toutes les valeurs et les plaisirs qu'il procure, dessèchent les coeurs en égarant les âmes. Le travail doit servir au perfectionnement de l'homme, l'homme ne saurait sans se trahir en devenir l'esclave. L'argent est un moyen pour l'homme de progresser et de s'épanouir. Devient-il une fin pour lui, il l'avilit et le perd. Tout renversement des valeurs marque une déchéance. Le Saint-Père insistait sur ce point dans son dernier radio-message de Noël.

IV — Se préparer au mariage

Cette atmosphère contaminée exige donc que vous vous immunisiez contre les miasmes pernicieux qu'elle exhale. Vous devez chercher les moyens de vous protéger et d'assurer à votre vie conjugale son maximum de bonheur. Comme tout ce qui est important, le mariage doit être préparé. Pour que le mariage soit pour vous, selon l'expression de Pie XI (Encyclique citée), "un peu de paradis dans cette vallée de larmes", n'hésitez pas à en étu-

dier la beauté, le sérieux, les promesses. Vous précisez, et avec raison, la situation matérielle de votre foyer: la jeune fille pense à son trousseau; le jeune homme à l'assurance des revenus pécuniaires. Mais s'il faut au foyer la maison qui l'abrite, il réclame aussi une âme qui le vivifie. A travers tous les travaux et toutes les occupations qui rempliront votre existence, vous accomplirez une oeuvre qui domine toutes les autres: l'oeuvre de Dieu. Heureux serez-vous si vous la prenez à coeur; malheureux, si vous en faites bon marché.

Préparez votre mariage en développant chaque jour vos talents, vos aptitudes, votre personnalité. Ne négligez aucun des dons que Dieu vous a prêtés. Exercez-vous à la vertu; donnez à votre liberté intérieure une expansion, tous les jours plus grande. Sachez que vous dominez vos impressions, vos tendances, votre imagination, votre volonté, votre jugement, vos pensées, dans la mesure où vous obéissez à Dieu avec plus de simplicité et de loyauté.

Affermissez-vous dans la foi. Cette vertu subira des assauts nombreux dans votre vie conjugale.

Elle devra être ferme pour faire face à des devoirs rigoureux. Vous serez tentés de trouver trop rigides certaines lois et restrictions dont vous entendez discuter, autour de vous, la raison d'être et la valeur. Pour rester fidèles, rivés à la Volonté du Dieu dont la Sagesse est infaillible, il importe de vous munir des armes de la lumière et de la force divines. Etudiez donc plus profondément votre religion. Attachez-vous de coeur à l'Eglise et à ses enseignements. Persuadez-vous de la valeur humaine du surnaturel trop généralement renié par les enfants de Dieu eux-mêmes. "C'est le petit nombre, en effet, qui consent l'effort nécessaire pour entrer en soi-même et prendre conscience des réalités essentielles, cachées sous les apparences sensibles. La plupart des hommes, et il faut le dire, beaucoup de chrétiens même, s'en tiennent

volontiers à une sorte de naturalisme, plus ou moins explicite, qui va à renier, pratiquement sinon expressément, l'inquiétude provoquée en nous par notre vocation surnaturelle. On peut en venir à stabiliser sa vie sur un plan très inférieur de préoccupations purement terrestres, et même matérielles, et à empêcher par ses attitudes volontaires, puis par l'habitude qui en résulte, que ne se pose désormais l'angoissante question d'un au-delà. Mais ne faut-il pas reconnaître qu'aujourd'hui, de plus en plus, le catholicisme reste le seul asile des âmes éprises d'un idéal qui domine la vie présente et les réalisations matérielles; le seul port accessible à ceux qui veulent rester ou devenir, en face des fils de la matière, les fils de l'esprit? De plus en plus, il semble que l'homme soit amené à choisir, exclusivement, entre deux partis possibles: ou bien accepter le surnaturel avec ses caractères authentiques et ses exigences intégrales, ou bien croupir dans une conception purement naturaliste de la vie humaine, matérialisée et avilie." (Edouard Rolland, La Valeur humaine du surnaturel, dans Christus, 20 mars 1935, pp. 222-223).

Pour vous, le choix est fait. Vous affermirez votre résolution en vous instruisant, en priant, en vous approchant régulièrement et fréquemment des sacrements, en vivant en un mot, la vie de l'Eglise. On l'a écrit pertinemment: "La faillite à laquelle nous assistons aujourd'hui n'est pas celle de la doctrine sociale de l'Eglise. Car cette doctrine n'a été que mollement appliquée. C'est celle du monde chrétien qui n'a pas été vraiment chrétien. Mais c'est encore de ce christianisme que le monde attend quelque chose. Ce n'est pas le monde qui doute des chrétiens. Ce sont trop souvent les chrétiens qui doutent d'eux-mêmes. Ils doutent de l'efficacité sociale de leur foi. Et ils en doutent parce qu'ils ont mauvaise conscience. Et leur doute, finalement, est une paresse et un confort qui les dispensent de l'effort. Ils s'installent commodément dans leur espérance de l'au-delà et se dispensent de travailler

à améliorer la condition temporelle des hommes. Mais les choses sont moins simples. Car c'est dans le combat pour la cité présente que se gagne la cité future . . ." (J. Daniélou, Espoirs Humains et Espérance Chrétienne, Etudes nov. 1955).

Laissez-vous donc saisir, chers fiancés de 1956, par la grandeur exaltante de votre vocation d'époux chrétiens. Dieu a placé une richesse dans vos coeurs; gardez-la jalousement. Ne la perdez pas à cause de votre incurie ou de la négligence de votre préparation. Acceptez la loi universelle: "Tout répond à des lois que nous n'avons qu'à appliquer. La loi des écoliers est d'apprendre des leçons et de faire des devoirs. La loi de l'homme consiste à faire l'effort de connaître les réalités spirituelles et de nous y conformer à tous les instants de la journée." (Marcelle Auclair, Le Bonheur est en nous, p. 214). Comme Tobie et sa fiancée, donnez à Dieu sa part dans vos existences, reconnaissez-le comme Maître souverain en dirigeant vers sa gloire, les biens qu'Il vous a départis. Tenez à honneur d'être les "enfants des saints" et de continuer, dans notre peuple, la lignée de ceux dont l'héroïsme a contribué si largement à construire et à garder le "foyer" canadien dans les traditions de foi, de simplicité, d'attachement à l'Eglise qui en restent à jamais la sauvegarde. Confiez à l'auguste Famille de Jésus, Marie, Joseph, dont les exemples de foi, les vertus et la vraie joie commandent notre admiration en invitant à l'imitation, vos rêves et vos espoirs.

Amen.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 243

Sermon prononcé au cours d'une messe pontificale à l'Oratoire Saint-Joseph, à l'occasion de l'Octave de prière pour l'Unité de l'Eglise, le 22 janvier 1956.

Mes bien chers frères,

CREDO ECCLESIAM! Cet article de notre foi s'illumine d'une splendeur de témoignage durant ces jours de prière consacrée à l'Unité chrétienne. Chaque année, depuis 1916, cette octave concrétise dans nos vies l'adhésion des âmes à la vérité du Credo catholique: je crois en l'Eglise, une et catholique. L'intelligence pratique en faveur de l'Unité chrétienne, comme la générosité à y répondre, révèlent ainsi chez le fidèle, l'intensité de sa foi.

Il ne s'agit pas, en effet, ici, d'une dévotion facultative qui serait fondée sur une inspiration pieuse, individuelle et privée. Cette octave de prière exprime une vérité profonde et féconde, dans le double aspect d'une même réalité: l'Unité et la Catholicité de l'Eglise. Elle nous dicte en même temps nos devoirs en faveur de cette Unité essentielle et nous rappelle les bienfaits qui découleront pour le monde, de cette vérité plus largement reconnue, acceptée et vécue.

I — Ce qu'est l'UNITÉ

L'Eglise est une, l'Eglise est catholique. L'Unité est une note essentielle de l'Eglise. Il existe dans l'Eglise une unité d'ordre qui apparaît visiblement: elle se fonde sur

l'autorité du collège apostolique des évêques, avec la primauté pontificale comme roc et centre; elle trouve sa manifestation dans l'identité de la foi et des sacrements, ainsi que dans l'harmonie du corps ecclésial gouverné par le pasteur hiérarchique. Tout à fait indispensable dans la société humaine et divine qu'est l'Eglise, cette unité d'ordre extérieur ne fait cependant qu'exprimer de façon visible une unité plus profonde, plus intérieure, celle qui vient d'un principe intérieur d'unité: l'Esprit-Saint. Cet Esprit, envoyé par Jésus de la part du Père (Jean, XV, 26) anime les membres et le Corps tout entier de l'Eglise. C'est pourquoi l'on ne saurait concevoir l'Eglise sans cette note de l'universel qui se traduit par le souci du salut de toutes les âmes, sans cette préoccupation de l'unité du bercail, réunissant en un seul troupeau, les brebis dispersées de l'unique Pasteur. Etre catholique, en effet, c'est tout l'opposé de l'esprit de secte, de race et de repliement sur soi-même.

Il faut savoir envisager la splendeur du plan divin sur l'humanité pour comprendre l'Unité de l'Eglise. Par une miséricorde infinie, la Trinité a voulu appeler chaque homme à entrer en relations intimes avec elle, en lui assignant comme fin dernière, sa propre vie communiquée dans l'ordre surnaturel. Cette vie de la Trinité, elle nous est donnée par le Christ et dans l'Eglise qu'Il a fondée pour continuer l'effusion de son amour en l'associant à ses deux grands mystères: l'Incarnation et la Rédemption. Le Verbe, expression de Dieu, s'est fait homme et par Lui comme en Lui, nous connaissons Dieu: "Qui me voit, voit mon Père" (Jean, XIV, 9). C'est dans le Christ que nous sommes UN; c'est le monde entier que l'Eglise a mission et puissance de réunir dans l'unité. L'Eglise est le lieu de l'unité. L'Eglise est la Cité de Dieu et en Elle, Dieu récapitule tout dans le Christ-Jésus: "Instaurare omnia in Christo" (Ep. I, 10).

L'Evangile contient de nombreux passages qui témoignent de la volonté de Jésus d'établir sur la terre, le royaume unique qu'Il remettra à son Père à la fin des temps. "Pais mes agneaux . . . pais mes brebis" (Jean, XXI, 16) dit-il à Pierre, marquant bien l'unité du troupeau. "Je suis la porte des brebis . . . quiconque entrera par moi sera sauvé; il pourra entrer et sortir et trouvera un pâturage . . ." (Jean X, 8-9), avait-il affirmé plus tôt. "Je prie aussi pour tous ceux que leur parole conduira à croire en moi; afin qu'ils soient aussi un en nous . . . et que le monde sache que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé . . ." (Jean XVII, 20-24). Ces dernières paroles sont tirées du Testament du Maître et elles confirment la promesse qu'Il avait faite cinq jours auparavant: "Quand je serai élevé de terre, j'attirerai TOUT à moi." (Jean, XII, 32).

Cette Unité, elle nous est présentée dans l'Ecriture Sainte en de nombreux symboles. Saint Paul (I Cor. X, 17) insiste sur l'illustration que nous en fournit l'Eucharistie: "Puisqu'il y a un seul pain, nous formons un seul corps, tout en étant plusieurs car nous participons tous à un même pain." L'épisode historique de Noé, construisant, sur l'ordre du Seigneur, l'arche qui devait abriter les élus, garde chez les Apôtres et chez les Pères de l'Eglise, comme dans l'enseignement catholique traditionnel, son application à l'Unité de l'Eglise.

L'enseignement de l'Eglise sur l'Unité s'éclaire de façon particulière de la doctrine de saint Paul sur le Corps mystique. L'Encyclique de Sa Sainteté Pie XII reste toujours le document à méditer en cette matière, "Que l'Eglise soit un corps, la Sainte Ecriture le dit à maintes reprises", affirme le Pape. Et il continue: "Le Christ, dit l'Apôtre, est la Tête du Corps qu'est l'Eglise." (Col. I, 18). Si l'Eglise est un corps, il est donc nécessaire qu'elle constitue un organisme *un* et *indivisible*, selon les pa-

roles de saint Paul: "Bien qu'étant plusieurs, nous ne faisons qu'un seul corps dans le Christ" (Rom. XII, 5). Ce n'est pas assez de dire: un et indivisible; il doit encore être concret et perceptible aux sens, comme l'affirme Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, dans sa Lettre encyclique SATIS COGNITUM: 'C'est parce qu'elle est un corps que l'Eglise est visible à nos regards.' (Léon XIII, Lettre encyclique *Satis cognitum* du 29 juin 1896. ASS XXVIII (1895-1896) 710. Cf. SVS n. 605). C'est donc s'éloigner de la vérité divine, poursuit Pie XII, que d'imaginer une Eglise qu'on ne pourrait ni voir ni toucher, qui ne serait que 'spirituelle' dans laquelle les nombreuses communautés chrétiennes, bien que divisées entre elles par la foi, seraient pourtant réunies par un lien invisible." (Cattin-Conus, Aux Sources de la Vie spirituelle, no 764).

L'Unité est l'expression même de la vie du Corps mystique. "... La mort du Rédempteur, écrit encore Pie XII, a fait succéder le Nouveau Testament à l'Ancienne Loi abolie; c'est alors que la loi du Christ, avec ses mystères, ses lois, ses institutions et ses rites, fut sanctionnée pour tout l'univers dans le sang de Jésus-Christ. Car tant que le divin Sauveur prêchait sur un territoire restrein, Il n'avait été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël (Matt. XV, 24), la Loi et l'Evangile marchaient de concert; (s. Thomas, Somme théol. 1-II, q. 103, art. 3 ad 2.) mais sur le gibet de sa mort, Il annula la Loi avec ses prescriptions, (Eph. II, 15), Il cloua à la croix le décret de l'Ancien Testament, (Col. II, 14) établissant un nouvel ordre de choses dans son Sang répandu pour tout le genre humain. (Matt. XXVI, 28 et I Cor. XI, 25) (ibidem, no. 776).

C'est bien ce qu'énonçait Pie XI, dans son Encyclique "Rerum Ecclesiae" du 26 février 1926: "L'Eglise, en effet, a pour unique mission d'amener tous les hommes à par-

ticiper au salut de la Rédemption en étendant le royaume du Christ à la terre entière. Quel que soit donc, par la volonté de Dieu, le représentant en ce monde de Jésus, Prince des Pasteurs, il ne doit pas se borner à défendre et à conserver le troupeau dont le Seigneur lui a confié la direction; il manquerait au principal de ses devoirs s'il ne s'efforçait, par tous les moyens en son pouvoir, de gagner au Christ ceux qui vivent loin de lui, d'incorporer à l'Eglise les étrangers."

II — Ce que nous devons faire pour l'UNITÉ

Ce ne sont pas les membres de l'Eglise qui constituent l'Unité en Elle. Cette Unité a existé "dans l'Eglise dès le jour de la Pentecôte parce que l'Esprit-Saint lui était donné, envoyé par le Christ comme le principe fondamental de son Unité, comme le don collectif fait à l'humanité pour la rassembler dans l'Unité." (Mgr Guerry — Dans le Christ Total, p. 332). Les membres manifestent cette Unité par leur charité et leurs services mutuels, par leurs efforts de prière et d'apostolat en faveur de l'épanouissement de cette caractéristique essentielle de leur Mère la Saint Eglise. A l'instar du Maître, sur sa recommandation et d'après son enseignement, ils ont le devoir de prier pour l'Unité. Dans un de ses sermons sur le Cantique, saint Bernard rappelle notre devoir envers les hérétiques. Commentant le texte: "Prenez-nous les petits renards qui ravagent les vignes, car nos vignes sont en fleurs", (Cantique II, 15) il dit: "Si, dans cette allégorie, la vigne est l'Eglise, nous devons, par les renards, entendre les hérésies, ou plutôt, les hérétiques: le sens est tout simple: il faut prendre les renards, ne pas se contenter de les mettre en fuite. Je dis bien les prendre, non par les armes, mais par les arguments qui réfutent leurs erreurs; quant à leurs personnes, autant que possible, il faut les réconcilier avec l'Eglise catholique, les ramener à la vraie foi. Telle est la volonté de Celui qui veut "que tous les hommes soient sauvés et

parviennent à la connaissance de la vérité" (I Timothée II, 4). Que ce soit bien là son désir, il le prouve en ne disant pas simplement: prenez les renards, mais: 'prenez-nous les renards'. C'est pour lui, et pour son Epouse, l'Eglise catholique, qu'il veut acquérir ces renards, aussi dit-il: 'Prenez-les nous'." (LXIV, 8-10; cité par abbé René Aignan, Les plus belles pages de s. Bernard, p. 197).

C'est une obligation pour tous de prier pour que se manifeste toujours plus l'Unité de l'Eglise. Notre Seigneur a supplié son Père pour que "tous soient un." Il nous a enseigné aussi la prière qui unit tous les hommes dans l'affirmation unanime de l'Unité. Ne fait-il pas dire à tous les chrétiens: "Notre Père", et chacun, en répétant cette oraison du Seigneur, n'atteste-t-il pas l'Unité de la Famille à laquelle par le Christ, nous avons le droit d'être intégrés? "C'est par lui que nous avons accès les uns et les autres auprès du Père dans un seul et même Esprit. Ainsi donc vous n'êtes pas des étrangers, ni des hôtes de passage, mais vous êtes concitoyens des saints et membres de la Famille de Dieu." (Ephés. II, 18, 19) L'Eglise emprunte à la liturgie, la prière qu'elle recommande pour l'Octave de l'Unité. Chaque jour d'ailleurs, au Saint Sacrifice, elle rappelle le souvenir des âmes rachetées par Jésus. Car toute distribution de grâce vient de l'Eglise.

C'est évidemment du sacrifice du Christ que vient toute grâce; mais le sacrifice du Christ, dans l'économie actuelle du salut voulu par Dieu, est destiné à fructifier par les messes célébrées dans l'Eglise, qui en sont le renouvellement sacramentel: les deux choses sont inséparables. Sans la croix, la messe ne serait qu'une cérémonie vide. Mais sans la messe, la croix ne serait qu'une source scellée. Sans le sacrifice de la messe, offert par l'Eglise, il n'y aurait pas de grâce dans l'humanité. C'est au sacrifice offert par l'Eglise que sont dues les grâces qui atteignent les membres de l'humanité rachetée. La distribution des grâces

dans le monde est liée, non seulement au sacrifice de la messe mais aussi à la prière de l'Eglise, à sa maternelle intercession en faveur de l'humanité." (Hasseveldt, Le Mystère de l'Eglise, p. 305).

Comprenons-nous alors cette insistance de l'Eglise qui veut nous associer à sa supplication, qui est la supplication du Christ lui-même en faveur de l'Unité?

La prière pour l'Unité s'impose, mais un autre devoir urgent s'ajoute à celui-là: nous devons travailler à forger cette Unité. Tous nous devons être des agents d'Unité. Nous le serons d'abord en pratiquant sincèrement et loyalement le commandement de Jésus: "Je vous donne un commandement nouveau: celui de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres." (Jean, XIII, 34). "Tout le monde vous reconnaîtra pour mes disciples si vous vous aimez les uns les autres." (35). Il est des témoignages accablants de non-chrétiens ou d'apostats qui accusent les chrétiens de manquer d'amour. Sommes-nous sans reproche sur ce point particulièrement délicat? "La charité est bonne... elle ne médite pas le mal; elle ne prend pas plaisir à l'injustice... elle se réjouit de la vérité", dit saint Paul. (I Cor., XIII, 4-6). Cette charité qui pense le bien, qui veut le bien, qui fait le bien, dilate les coeurs à la mesure de celui de Jésus et elle prépare ainsi l'Unité. Rappelons-nous les premiers chrétiens et leur apostolat par l'amour: "La multitude des fidèles n'avait qu'un coeur et qu'une âme..." (Actes IV, 32) "Voyez comme ils s'aiment", disait-on d'eux et cette admiration devenait pour plusieurs une grâce d'appel.

Devenus membres de la Famille de Dieu par le saint Baptême, nous devons nous aimer les uns les autres. Mais il nous faut aussi aimer tous les hommes. L'Octave de prière fait passer dans nos intentions différents groupes

d'humains, qui créés comme nous pour la Vérité, rachetés comme nous par le Sang du Christ, participent plus ou moins à la Lumière, à la Vie divine et au Salut. Tous doivent être l'objet de notre charité sincère et surnaturelle qui nous fait découvrir en eux des créatures de Dieu, des âmes appelées à peupler avec nous le Royaume éternel. Notre amour pour eux les aidera à comprendre l'Unité, à s'ouvrir pleinement à la Vérité et à la Vie pour suivre la Voie qui s'y identifie: Jésus-Christ, Verbe Incarné, Chef de l'Eglise qu'Il a fondée.

D'ailleurs, il ne faut jamais perdre de vue qu'en se séparant de l'Eglise catholique, ces communautés chrétiennes ont conservé des éléments de Vérité qui sont des pierres d'attente de l'Unité à réaliser. Il faut avoir un grand respect de tout ce que ces groupements ont conservé de valeur religieuse. Il faut comprendre que leur adhésion à l'Eglise consisterait à compléter leur foi et non à y renoncer. Respect, bienveillance et charité envers tous les dissidents demeurent les meilleurs moyens que suggère l'Eglise pour travailler d'une manière efficace à l'Unité chrétienne.

III — Conclusion: l'Unité des Chrétiens sauvera le monde

Quiconque promène sur le monde un regard sérieux et objectif y retrouve spontanément les traits du tableau que saint Paul lui-même nous en présente. "Tout ce qu'on pourrait écrire sur la crise des moeurs contemporaines cède devant les pages fulgurantes de l'Epître aux Romains où l'Apôtre montre comment la trahison spirituelle des païens, leur aveuglement volontaire, aboutit à leur désagrégation morale. "Se flattant d'être sages, ils sont devenus fous. A la gloire du Dieu incorruptible, ils ont substitué des images représentant l'homme corruptible. Aussi, Dieu les a-t-il livrés à l'impureté, selon la convoitise de leurs coeurs, et leurs corps en ont été déshonorés: ils ont

abandonné le Dieu véritable pour des dieux de mensonge. Et c'est pourquoi leurs sens se sont dépravés. Ils sont sans amour et sans pitié." (Rom. I, 31, passim.) Réquisitoire terrible, dont l'histoire allait manifester le bienfondé, en étalant publiquement dans la décadence romaine, tous ces vices dénoncés par saint Paul. (Cf. Daniel Rops, "Saint Paul, conquérant du Christ", p. 70). Dans une Lettre Pastorale de 1948, l'Episcopat romain-gréco-catholique parlant de l'union avec Rome, en exprime tout le sens dans ce passage qu'il faudrait méditer, surtout durant ces jours de l'octave de l'Unité: "La sainte union à Rome signifie pour nous le retour au bercail de Jésus-Christ pour que nous en soyons les agneaux, car le Seigneur n'a dit: "Pais mes brebis, pais mes agneaux", qu'à Pierre et à ses successeurs. C'est à lui que la houlette de Pasteur a été confiée, à lui qu'a été délégué le pouvoir de paître les âmes au moyen d'une nourriture de vérité et de vie.

"La sainte union avec l'Eglise de Rome signifie le retour au royaume de Dieu en marche vers Lui sur la terre. C'est à Pierre et à ses successeurs que Jésus a donné les clés du Royaume. Personne n'entrera dans le royaume, que Pierre ne le lui ait ouvert par ses successeurs, les évêques de Rome et ceux qui sont en liaison spirituelle avec lui.

"La sainte union avec Rome signifie l'accord de nos vies avec la parole du Dieu absolu et immortel, de manière à devenir ainsi ses disciples, suivant le mot du Seigneur: "Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples" (Jean VIII, 31) (Extrait de la Vie Spirituelle, janvier 1956, p. 53).

Seul moyen de salut pour l'humanité en ce qui concerne la destinée surnaturelle des âmes, seule aussi l'Eglise peut tendre au monde actuel la planche qui le sauvera du naufrage qui le menace, et l'unité des Chrétiens les sauvegar-

dera contre le totalitarisme et la violence, contre le sensualisme, la dissolution, le luxe auxquels un si grand nombre, dans bien des milieux, vont jusqu'à sacrifier la dignité de la personne humaine elle-même. L'histoire humaine entière témoigne que le salut réside dans la barque de Pierre, que le Maître a choisie pour traverser la mer dont les flots sont toujours soulevés par les tempêtes que déchaîne la haine de l'enfer. C'est pourquoi le monde ne trouve de sécurité véritable que dans l'Unité reconnue de cette Eglise du Christ.

Oui, pour vaincre le mal et éviter la ruine, l'humanité doit réaliser l'Unité à laquelle elle est destinée par la Volonté de Dieu. Cette Unité réside dans le Christ total : Jésus et son Eglise qui le continue sur terre. *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat!*

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 244

Sermon prononcé en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, au cours d'une messe célébrée à l'occasion de la fête patronale des journalistes (saint François de Sales) le 29 janvier 1956.

Mes bien chers frères,

Le geste que vous posez en ce moment, est un acte de foi qui vous honore et une attitude professionnelle que nous admirons.

Saint François de Sales, dont l'Eglise célèbre la fête aujourd'hui même, a été déclaré par Elle protecteur des journalistes, et vous avez voulu profiter de ces quelques heures de liberté du dimanche pour honorer votre saint Patron et pour recevoir de la bouche de votre Pasteur, les conseils appropriés à votre vocation.

Saint François de Sales disait"qu'il faut écrire tard, ses ouvrages, et parler tôt, c'est-à-dire se mettre de bonne heure à la prédication, parce que c'est un métier qui ne s'apprend que par l'exercice." Le journalisme étant un langage écrit, il exige de ceux qui s'y livrent, les qualités et de ceux qui parlent et de ceux qui écrivent. C'est un métier qui ne s'apprend vraiment que par l'exercice, et il faut beaucoup de qualités pour y persévérer.

Saint François de Sales ajoutait: "Il faut plus de plomb pour écrire, plus de mercure pour parler." Mais pour un catholique, tant le plomb que le mercure doivent servir à la plus grande gloire de Dieu et à la défense de la

Sainte Eglise. Tel était l'enseignement du saint Evêque de Genève.

Vous savez, en effet, que Dieu est la fin dernière de l'homme comme de l'univers, et que toute activité qui ne s'intègre pas dans le grand jeu de l'Histoire et du Monde pour glorifier Dieu, est vaine et stérile. "Coeli enarrant gloriam Dei . . . Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'oeuvre de ses mains (Ps. XVIII, 1) . . . les sentiments de mon coeur seront sans cesse sous votre regard, ô Seigneur, qui êtes mon soutien et mon libérateur." (14) "De mon coeur débordent des paroles exquises, c'est au Roi que je dédie mon chant, ma langue est le roseau d'un scribe rapide." (Ps. 44, 1).

"Le christianisme, en effet, n'est pas une doctrine d'évasion. Il n'est pas non plus lié aux retours éternels et aux cycles sans fin. Il s'insère dans une philosophie ouverte à un développement progressif du monde dans le temps. Il tend à faire croître l'humanité dans le Christ et l'Esprit et, par là même, doit vouloir nécessairement que les manifestations terrestres de cette humanité portent en elles la marque d'une croissance intérieure progressive . . . Le catholicisme accueille le progrès humain, dans toutes ses dimensions, comme une condition et même comme une composante de sa perfection propre. Et par là, on enlève tout fondement à l'une des aversions les plus profondes éprouvées par la sensibilité philosophique et scientifique moderne à l'endroit du catholicisme." (L. Malevez, *Philosophie chrétienne du progrès,* dans Nouv. Revue Théologique, 1937, p. 379.) Puissent les chrétiens vivre dans de pareilles perspectives, et avancer joyeusement dans la voie de la domination spirituelle de l'univers! (Gustave Thils, *Théologie des Réalités Terrestres,* I, pp. 171-172.)

Plus que jamais, votre profession de journalistes vous invite à oeuvrer pour Dieu et sa gloire, et votre

saint Patron vous indique le secret de votre toute-puissance. Vos fonctions ne sauraient être considérées, en effet, comme aléatoires et secondaires. Dans notre monde moderne, le journalisme est nécessaire. Il est une vocation. Mais votre profession commande chez celui qui s'y consacre, une conscience professionnelle éprouvée, un sens aigu du bien commun, la connaissance exacte de son rôle dans la formation de l'opinion publique. Vous êtes cependant appelés à l'exercer de nos jours, dans un climat de difficultés et de dangers, puisqu'il faut vous adapter au goût du sensationnel qui caractérise notre époque. Et si le philosophe a pu écrire: "Il est plus dangereux d'être homme que d'être pierre" (Thils, o.c., p. 173), le journaliste peut à son tour trouver plus grave d'être auteur que d'être lecteur.

I — La conscience professionnelle

La conscience est le tout de l'homme. En ce réduit où il vit seul, se joue son destin éternel comme aussi le problème de sa vie terrestre dont la répercussion contribue au progrès ou à la ruine de l'époque où il évolue. La conscience professionnelle n'est qu'un aspect de la conscience morale. L'on n'est un chrétien consciencieux que si l'on est consciencieux partout, dans tous ses actes, y compris les démarches et les activités de son métier et de sa profession.

Ce jugement de valeur qui déclare: "Ceci est bien, cela est mauvais; ceci est à faire, cela est à éviter . . . j'ai bien fait d'agir de telle façon . . ." revêt une importance capitale dans vos fonctions. Mettre de la conscience dans ce que vous écrivez, dans ce que vous publiez, dans ce que vous annoncez, recommandez ou condamnez, dans les illustrations, les commentaires, les allusions de votre journal, c'est comparer à tout moment votre mentalité, vos intentions, votre activité, à la loi chrétienne, c'est-à-

dire à l'enseignement du Divin Maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Juge souverain des vivants et des morts. Aussi, la conscience professionnelle commande au journaliste, une formation intellectuelle et culturelle solide et jamais stagnante, une information exacte et précise sur le monde, ses problèmes, ses progrès. Le journaliste s'adresse à des intelligences dont l'objet est la Vérité, à des volontés créées pour le Bien. Il lui faut donc être en mesure de fournir un aliment adéquat à ces nobles facultés humaines.

Or, une saine philosophie est nécessaire à la formation de l'homme cultivé. Cette science, vous ne l'ignorez pas, insère le particulier — idées ou faits — dans des vues générales. C'est ainsi que le journaliste catholique consciencieux éclairera, pour ses lecteurs, les événements et les problèmes, à la lumière des principes qui concordent avec la Vérité immuable de la droite raison et de la foi. Combien alors, la connaissance solide des données philosophiques sur la liberté et sur l'homme, et l'étude de l'Histoire de Dieu, s'avèrent une précieuse sécurité, en nos jours, chez ceux qui enseignent le peuple!

Dans son livre "Christianisme et Histoire", le Chanoine Thils nous fournit une illustration de cette sécurité (p. 11) : "A ce désir légitime du progrès des savants et des hommes d'action, les temps actuels n'offrent qu'une seule réponse, entend-on dire assez fréquemment aujourd'hui : le marxisme. Celui-ci possède, dit-on, une philosophie de l'histoire très précise, qui permet à chacun de comprendre son temps et de peser sur lui." Et que fera le chrétien, continue l'auteur, en face de telles affirmations? Après des considérations intéressantes, le philosophe répond à la perplexité possible des moins informés, dans un chapitre qu'il intitule : "Le christianisme et le sens de l'histoire" et qu'il commence par les affirmations suivantes : "Si le monde possède l'idée d'une histoire authenti-

que, c'est au christianisme qu'il le doit: telle est la conclusion unanime des auteurs qui ont étudié le sens de l'histoire dans les divers systèmes de pensée. Sans le christianisme, répètent-ils, la durée n'a aucun sens. Voilà déjà de quoi calmer l'inquiétude des chrétiens. Née du christianisme, la doctrine du temps et de l'histoire ne peut lui être étrangère, ni certes hostile . . ." (*Théologie des Réalités terrestres* II, p. 11).

La conscience professionnelle ne permet pas au journaliste de présenter sur ces questions qui influent sur la marche du monde, des à peu près, des affirmations qui dérivent de préjugés ou de passions ou d'intérêts plus ou moins avouables. De par sa profession, le journaliste peut s'appliquer la parole de l'Evangile: "Vous êtes la lumière du monde" (Matt. V, 14). Flambeau pour l'intelligence, sémaphore pour la conduite, le journaliste catholique n'a pas le droit d'emprunter à l'impression, aux partis pris, à la vénalité, ce qu'il livre en aliment à ses lecteurs. Il trahirait par cette ignorance, et sa conscience de chrétien et sa noble profession.

II — Bien Commun

Cette profession vous place, en effet, à l'avant-garde pour le bien de la société, du pays, de l'humanité tout entière. Si nul n'a le droit de sacrifier le bien commun à ses intérêts personnels, le journaliste, lui, a le devoir de fixer ce bien commun, comme un objectif qu'il respecte, qu'il protège et qu'il sert. Aussi se garde-t-il de fausser l'opinon par des avancés risqués ou non contrôlés, de ruiner l'autorité civile ou religieuse par des allusions malveillantes, des insinuations qui confinent à la calomnie. Il entend remplir son rôle d'éducateur du peuple, en élevant le niveau esthétique et moral des lecteurs. "Vous savez, par votre propre expérience quotidienne, disait Pie XII à des journalistes de la presse étrangère

réunis autour de lui, en mai 1955, comme il est souvent malaisé d'assurer à la pure vérité, dans le champ de l'opinion publique, ne fût-ce qu'une partie de cette considération sur laquelle peuvent fréquemment compter le mensonge et les demi-vérités, quand elles étonnent et séduisent. Jean de La Fontaine n'a-t-il pas exprimé une observation semblable dans les vers bien connus:

"L'homme est de glace aux vérités;
il est de feu pour les mensonges."
(Fables, L. IX, 6)

Comparaison qui renferme plus qu'une parcelle de vrai. Mais s'il existe en ce bas monde un *tempus belli*, temps pour la guerre, et un *tempus pacis*, temps pour la paix; un *tempus loquendi*, temps pour parler, et un *tempus tacendi*, temps pour se taire; il n'y a pas de *tempus veri*, temps pour la vérité, et *tempus falsi*, temps pour l'erreur. Quand il s'agit des relations entre les nations et les Etats, l'éducation de l'opinion publique à regarder les choses comme elles sont, à considérer la vérité sans passion, dans le calme et la dignité, est une des conditions essentieles à l'aplanissement des oppositions, au rapprochement et à la paix."

III — L'opinion publique

Ce que le Saint-Père affirme ici, au sujet des relations entre les Etats, garde toute sa valeur normative lorsqu'il s'agit d'établir des relations amicales entre les différents groupes d'une même cité. A lire certains journaux, on a l'impression que la haine est plus forte que l'amour; que les accidents sont plus importants que l'activité normale. Si de tels principes étaient appliqués par tous, l'opinion publique serait vite fausssée et nous pourrions redouter les pires calamités. Toutes les révolutions ont été déclenchées par une opinion publique mal informée, et dirigée par des exploiteurs. C'est dans ce

contexte d'une opinion publique qui a pris des dimensions mondiales, qu'il faut replacer ces paroles que le Saint-Père adressait, le 4 juin dernier, à un groupe d'éminents journalistes français, réunis à Rome à l'occasion du Congrès international de l'Association de la Presse latine (4-VI-55).

"A l'heure présente, l'écrivain et le journaliste exercent une influence prépondérante sur l'opinion. Ils s'emparent des faits religieux, politiques, économiques, des événements, graves ou insignifiants, des succès littéraires ou des modes philosophiques, et les présentent au public en les appuyant d'un commentaire qui les illustre, les colore d'émotivité, leur communique en somme tout le relief qui en fera l'intérêt. Bien rares parmi les lecteurs, ceux qui sont à même de critiquer pertinemment le texte qu'ils ont sous les yeux. Cette transformation que le chroniqueur, l'auteur d'un reportage, d'une enquête, d'une étude critique, fait subir au fait brut, personne ne la lui reprochera: on attend de lui, au contraire, qu'il interprète son sujet avec toute la richesse de son esprit et de sa sensibilité, qu'il en fasse ressortir les aspects qui l'ont personnellement frappé." (Actes Pontificaux, no. 72, p. 27.)

Mais, je vous pose ici une question: Ce fait brut, cette masse d'argile que vous avez à transformer pour vos lecteurs, qu'en tirerez-vous? Un Méphisto tentateur et trompeur? Un ange messager de lumière? Une image de la Vérité et de l'Amour?

"L'oeuvre du juste est pour la vie; le gain du méchant est pour le péché", dit l'Ecriture (Prov. X, 16). Journalistes catholiques, vous avez opté pour l'oeuvre du juste. Grâce à votre influence, l'opinion publique s'ouvrira chaque jour davantage "aux profondes raisons qui conditionnent la paix et le bien-être social, c'est-à-dire selon l'expression

du Saint-Père lui-même, le sens de la dignité de l'homme, de ses responsabilités personnelles, de ses devoirs envers la Communauté." (o.c., p. 31).

Conscient de son rôle primordial et de ses responsabilités aux incalculables répercussions, le journaliste ne doit jamais outrepasser les limites de son information et de son domaine. Le journaliste catholique doit comprendre qu'il est un domaine tout particulièrement délicat: et je songe, en ce moment, à l'immixtion dans les affaires de l'administration de l'Eglise. Quiconque se pose en critique et en juge de la Hiérarchie, entre sur un terrain qui lui est étranger et aborde des questions qui sont au-dessus de sa compétence.

L'Eglise n'est pas une société humaine. Elle est un mystère. Pour un vrai catholique, Elle est une Mère. Et qui oserait livrer les défauts de sa mère au grand public? L'Eglise tient de son Divin Fondateur l'assurance de l'infaillibilité et de l'indéfectibilité. Remarquez bien que le Seigneur ne lui a pas donné le privilège de l'impeccabilité. Saint Pierre avait reçu les promesses de l'infaillibilité lorsqu'il abandonna son Maître au moment de la Passion. Quelle belle nouvelle à sensation pour ceux qui auraient voulu détruire l'Eglise dès sa fondation. Mais Dieu avait jeté du bon ciment dans les fondations, et Jésus pardonnait à son Apôtre.

Société humano-divine, l'humain présentera dans l'Eglise les limites de l'humain, c'est inévitable; mais comme il est difficile de toucher le manteau sans atteindre celui qui en est revêtu. Aussi le journaliste qui attaque, devant le peuple, les Représentants de l'Eglise, tue la vie divine dans les âmes et prépare une génération d'incroyants.

L'Eglise n'est pas et ne saurait être un parti politique. Il ne peut être pour Elle question de gauche ou de

droite, de cléricalisme ou de laïcisme. Pour l'Eglise, c'est le Christ et l'Esprit du Christ qui importent. "De même que le Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie" (Jean, XX, 21). "Celui qui vous écoute, m'écoute, Celui qui vous méprise, me méprise" (Luc, X, 16). "Ne craignez pas, j'ai vaincu le monde" (Jean, XVI, 33). "Toute puissance m'a été remise au ciel et sur la terre. Allez! Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles" (Matt. XXVIII, 19).

Dans la lumière de ces textes évangéliques, le journaliste catholique comprendra facilement qu'il est certaines questions sur lesquelles l'Eglise possède seule l'information complète et juste, comme la mission pour se prononcer. S'il s'agit, par exemple, d'affirmer la liberté dont Elle jouit dans tel ou tel pays, Elle seule sait si sa vie et son action ne trouvent pas, dans ces pays, des entraves incompatibles avec une véritable liberté; Elle seule peut affirmer si Elle possède vraiment les moyens essentiels pour accomplir le mandat qu'Elle tient de Dieu lui-même: "Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit..." (Matt. XXVIII, 19-20). Et si, en certains cas, des abus regrettables existaient, le journaliste catholique se rappellerait que l'Esprit-Saint a placé à la tête des différentes Eglises des Chefs spirituels (Actes XX, 28) qui ont reçu de Dieu lui-même le triple pouvoir de diriger, d'enseigner et de sanctifier, et que la réforme de ces abus, dans l'Eglise, ne se fait pas par l'intervention d'une opposition comme dans les parlements modernes, mais bien par un recours discret auprès des Evêques qui accueillent les requêtes des fidèles et qui prennent ensuite, devant Dieu, les décisions qu'ils croient les plus conformes au bien des âmes et à la gloire de Dieu.

IV — Difficultés et dangers

Si votre vocation est grande par son rôle et sa responsabilité, elle rencontre cependant des dangers et des difficultés indéniables. Parmi ces dernières, j'ai signalé tout à l'heure le goût, j'oserais dire l'engouement de nos contemporains pour le sensationnel. Nous n'avons pas à établir par des preuves très élaborées cette soif de l'excitation qui s'avère inextinguible dans le climat naturaliste et matérialiste qui envahit graduellement notre société. "Celui qui boit de cette eau aura encore soif; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura plus jamais soif; mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau jaillissante pour la vie éternelle" (Jean, IV, 13), avait affirmé Jésus. Il reste hélas! trop probant que l'engouement de notre siècle pour le sensationnel coïncide avec l'oubli de Dieu, l'éloignement du spirituel. Ce phénomène tient à la sensibilité qui caractérise l'enfance et annonce une société qui souffre d'infantilisme.

Il s'agit tout de même pour vous, cependant, d'atteindre ce peuple d'un âge mental plus ou moins retardé, pour exercer sur lui l'influence qui ressortit à votre profession. Vous ne pouvez faire fi de son besoin de sensations vives. Et pourtant, tout en tenant compte de cette condition, le devoir s'impose toujours à votre conscience, du respect de la Vérité, de la Morale et de la Justice.

En compétition même avec des journaux dont la publication affiche effrontément le mensonge, la déformation, l'immoralité et qui disent assez l'insouciance des éditeurs vis-à-vis du bien commun, qu'ils sacrifient à leurs intérêts matériels ou à leurs ambitions, en exploitant les bas instincts du peuple; en face de ces feuilles, vous devez continuer votre oeuvre en combattant le mal et en entraînant vers le bien. Et s'il vous faut plaire pour être accep-

tés, ce sera votre grandeur et votre mérite d'y réussir en demeurant fidèles au culte de la dignité humaine et de votre mission.

Il s'agit de prendre au sérieux ce défaut d'équilibre moral si déplorable dans la masse, comme ce manque d'un jugement droit sur la réalité des valeurs. "On reste indifférent, dit Notre Saint-Père, devant des misères véritables, tandis que l'on tend avec un goût malsain vers tout ce qui excite la sensibilité de façon anormale. Des faits insignifiants en soi suscitent parfois une réaction disproportionnée. Vous avez le devoir, poursuit le Saint-Père, de prévenir ces déformations ou d'y porter remède dans toute la mesure du possible. Flatter les tendances égoïstes ou nuisibles du lecteur, équivaudrait à commettre une action gravement préjudiciable, aussi bien aux dépens de celui qui en est la victime que de l'honneur même de votre Association." (Allocution aux rédacteurs des chroniques locales de la presse romaine, 3 juillet 1955. Informations catholiques internationales, 15 juillet 1955, p. 5).

Vous garderez, vous journalistes catholiques, "le souci de rapporter exactement les faits, sans céder à la tentation d'en grossir la portée, mais en observant aussi les critères impérieux du respect des personnes et de la décence morale. Il vous appartient de regarder la société contemporaine dans toutes ses activités, et de choisir ce qui vous semble digne d'intérêt. Travaillez avec une conscience droite et loyale, avec le souci de découvrir et de publier ce qui sert la vérité, ce qui contribue à promouvoir les valeurs humaines véritables et universelles" (o.c., pp. 27-28). Telle était l'ultime recommandation du Chef Suprême de l'Eglise à son auditoire du 4 juin 1955. Vous comprendrez que je la reprenne devant vous qui formez une élite dans notre société contemporaine. Je

vous la rappelle comme témoignage de ma confiance en votre esprit chrétien, en votre franche soumission, en votre vaillance de nobles combattants.

Vous continuerez de travailler dans notre milieu, avec une conscience droite et sincère, avec le souci d'exercer judicieusement et intégralement votre profession, d'apporter au bien commun, votre quote-part intelligente et généreuse en remplissant dans la lumière, la justice et la charité, votre rôle irremplaçable de journalistes catholiques.

Ensemble, nous solliciterons cette grâce en nous associant dans un acte de foi vive et profonde au Sacrifice auguste de la Messe, que nous célébrons pour honorer saint François de Sales et pour attirer sur toute la profession les bénédictions du Seigneur.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 245

RAPPORT DES OEUVRES DIOCESAINES

pour l'année 1955

(27 février 1956)

Communiqué officiel:

La fête du Pape

La fête du Pape devra être célébrée, cette année, avec une grande solennité. Il faut que tous aient à coeur de bien préparer le programme de cette journée, tant dans leurs églises que dans les institutions où ils exercent leur apostolat.

C'est pourquoi, les dimanches 19 et 26 février, aux prônes des messes on fera les annonces suivantes:

a) vendredi le 2 mars, tous les fidèles sont invités à assister à la sainte messe et à recevoir la sainte communion aux intentions du Souverain Pontife;

b) comme ce jour coïncide avec le premier vendredi du mois, l'adoration du Saint-Sacrement se fera dans tous les endroits de culte, selon la coutume établie, mais les adorateurs se feront un devoir de prier aux intentions du Souverain Pontife;

c) les maîtres et les maîtresses sont priés d'exhorter les enfants à célébrer cette fête avec une grande ferveur;

d) tous les fidèles sont invités à assister à une messe pontificale qui sera célébrée le 2 mars, dans l'église Notre-Dame, à neuf heures et demie, le soir. Le Cardinal officiera et prononcera le sermon;

e) Le Pape doit soutenir des oeuvres dans le monde entier. A l'occasion de sa fête, nous lui verserons une aumône. A cette fin, la quête sera faite le dimanche, 4 mars, dans toutes les églises, au profit des oeuvres pontificales, et le surplus de cette collecte sera envoyé à la Procure diocésaine le plus tôt possible.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

(*Sem. Rel.*, 7 février 1956)

No 246

Allocution prononcée au Palais du Commerce lors de l'exposition du "Salon National de l'Agriculture", le 19 février 1956.

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

Le Salon de l'Agriculture est un événement social dont l'importance n'échappe à personne. Economistes, techniciens, sociologues, s'entendent pour souligner le rôle prépondérant que joue cette profession dans la vie de la nation. En choisissant la Métropole pour cette manifestation, les organisateurs ont fait preuve de réalisme. Ils ont voulu attirer l'attention de toutes les classes sociales sur l'importance de la question rurale. Le citadin qui a perdu tout contact vivant avec la terre, ignore les problèmes de la classe rurale. L'ouvrier défend ses intérêts avec âpreté, et les réformes de structures qu'il réclame reçoivent une audience bienveillante dans la masse du peuple. Il est évident que ces revendications sont trop souvent, hélas ! la conséquence des réactions instinctives de l'homme victime d'injustices sociales flagrantes. Tant que les taudis s'aligneront dans l'ombre glaciale des gratte-ciel, des milliers d'humains garderont une âme ulcérée. Et les ulcères de l'âme distillent plus d'aigreur que les ulcères d'estomac. Mais si les troubles sociaux affectent l'économie des peuples et creusent le fossé qui divise toujours davantage la classe patronale de la classe ouvrière, ils ne détrui-

sent pas les biens vitaux que l'agriculture offre aux hommes. S'il est vrai que les matériaux, qui rouillent en vrac sur les chantiers pendant que les hommes cherchent des formules de conciliation, ne serviront jamais à rendre la cité plus accueillante, il n'en demeure pas moins vrai que leur perte n'affecte pas d'une manière immédiate la vie humaine elle-même. Mais le jour où la récolte pourrirait sur les champs à cause de la mésentente des hommes, l'existence de l'homme serait en danger. Nous ne comprenons pas ce problème en ce pays qui a toujours donné suffisamment de pain à ses habitants. Mais une mauvaise agriculture engendre, chaque année, en certains pays, des famines qui sont la cause de la mort de millions de vies humaines. Le sort des nations et du monde est donc étroitement lié à la production agricole et à une distribution rapide et équitable de ces produits. Un grand effort est accompli en ce sens, à l'heure actuelle, par les chefs des nations, mais les discussions qui s'élèvent de temps à autre autour de nos réserves de blé et de beurre, démontrent, à l'évidence, qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une situation économique satisfaisante.

D'autres phénomènes sociologiques doivent attirer l'attention des hommes de la terre en cette heure où tous les cadres sociaux subissent de profondes transformations.

L'industrialisation massive de notre Province modifie nos habitudes de vie. C'est par la terre que nous avons accompli, durant deux siècles, la conquête pacifique de nos droits. Nous devons à la ténacité de "l'habitant" de chez nous la proclamation des droits sacrés de la religion et de l'éducation chrétienne. La terre, autrefois, était la nourricière de la famille et la gardienne de la foi. L'exode de nos campagnes vers les villes, a modifié le panorama sociologique de notre Province. L'anonymat qui caractérise les grandes agglomérations effrite le ciment qui unissait

autrefois les familles, et l'individualisme est un corrosif qui atttaque les fondements de la foi et de la morale.

D'autre part, une immigration massive et bariolée aurait été assimilée dans la mesure où elle serait entrée dans un organisme vivant. Le tas de sable n'a jamais fait éclore l'oeuf qui y avait été enfoui. Un individualisme aveugle marque notre époque et juxtapose les groupements sociaux qui ont perdu le sens du bien commun. Aussi décelons-nous, dans tous les milieux, une course effrénée vers le plaisir, le luxe et inévitablement vers l'argent qui devient toujours l'idole d'un siècle jouisseur.

Les profiteurs qui se glissent dans les coulisses aux heures troubles de l'histoire, font appel à ces passions et s'emparent du sol en jetant en pâture les dollars dont la consistance économique se révèle de plus en plus précaire. Que fera l'homme qui a vendu sa terre deux cent mille dollars aujourd'hui lorsque, demain, une inflation toujours en progression aura réduit sa fortune à un mince pouvoir d'achat? On a dit, avec raison, que l'infanterie gagnait les batailles parce qu'elle s'emparait du sol. La classe sociale qui possède la terre devient le fondement solide d'une nation. Notre classe rurale a-t-elle compris cette loi sociologique?

Nous croyons donc qu'en cette heure décisive de notre histoire, les agriculteurs de chez nous doivent mettre en commun leurs expériences et s'unir fortement pour défendre leurs intérêts. Une politique rurale favorisant la stabilité des marchés et l'expansion rapide de la colonisation est une nécessité du moment. Ce travail devra se faire avec méthode et patience. La classe rurale est capable de pratiquer ces vertus qui ont toujours caractérisé son action. D'autre part, la foi, solidement chevillée au coeur des ruraux, les orientera vers l'Eglise, dont la doctrine sociale est un précieux ferment de paix et de stabilité.

Le corporatisme que les Papes ont défini et recommandé, peut apporter une solution aux nombreux et difficiles problèmes que rencontrent les classes sociales dans l'intégration d'un monde nouveau.

C'est à l'étude de ces problèmes et à l'élaboration de ces plans que nous convions les hommes de bonne volonté. Puisse la Divine Providence bénir ces projets et donner à notre classe rurale, la lumière et la force dont elle aura besoin pour mener à bonne fin les tâches sociales que les circonstances lui dictent.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 247

Address given before the members of "The Montreal Catholic Medical Guild", February 19, 1956.

Mr. Chairman,

Very Reverend

and Reverend Fathers,

and Gentlemen of the Medical Profession,

It is with a great deal of pleasure that I see you gathered today in an organization which, under God, may have a great deal of influence for the betterment of your chosen profession and, through you, for the good of the persons committed to your care. Indeed the first concept of the Catholic doctor is that he is sent to treat the whole person. Modern advances in psychology have taught us in a new and inspiring light a very ancient truth which our philosophers have held for many centuries, namely, that man is composed of a soul and body and while they are distinct, their interaction is most significant and it is the will of the Author of nature that these two elements of the human constitution should go hand in hand, not only in their earthly relationships but also in heaven itself. The doctrine of the resurrection of the body is one of the ways in which the Church has underlined this truth and our Blessed Lord Himself deigned to return to us in His bodily form, even though it was in the glorified state which we shall all enjoy, please God, in the next world.

But, as you know, our bodies at the present moment are far from a glorified state. They are vessels of weak-

ness, very often even occasions of sin. The medical profession, to whose care that body is committed, has been marked through the ages with the seal of nobility. This has not been solely, nor even primarily, because of the zeal and devotion of its members. It is true that the hallmark of the good doctor is self-sacrifice. He is a dedicated man. To paraphrase an old saying "he may be able to call his soul his own — but he cannot call his time his own". He is at the mercy of the public and the mercy of a very demanding public, because man in his sickness, returns, in a sense, to his infancy; he becomes dependent, he becomes, very often, unreasonable and as a result he makes demands upon his doctor that would not normally be made upon any other public servant. And so, day and night you are at the call of your profession. You are at the service of your patients. But this, I repeat, however noble, however splendid, is not the basic reason for the tremendous respect in which we hold the medical man, and which has characterized him. It is his awareness of the fact that through the body he serves a soul, in the body he serves a person.

When the medical man loses the concept of otherworldliness, he ceases to be an effective doctor, he becomes a technician, he become a mere scientist. In the past the profession has been enhanced by the presence of great scientists who have caused the most tremendous advance in the field of medicine, in the field of chemistry, in the field of biology and in the field of psychology. Through them the technical aspects of the medical profession have progressed until all of mankind stands in amazement at the sweep and the profundity of the research which has been accomplished and the results which have been achieved.

But the greatest glories of the medical profession have been in the fact that so often these great men were also

great humanists in the proper sense of the term. And, by the proper sense of the term I mean that their humanism was one which began with God, which is the only true humanism, the only complete humanism, because man separated from God is not truly human.

As a consequence, it is your most fondly held tradition that the doctor is in the service of humanity in its eternal as well as its temporal aspects. Now this, I realize, is no small task. It is a task, first of all, which must be carried out in the midst of a secular and very often materialist-minded world. What I have said is to the glory of the medical profession but I regret to have to add that in many cases it is precisely in this profession, as in some of the other scientific professions, that man tends to lose the sight of the eternal because of his closeness to the temporal, to forget about the spiritual because he is so occupied with the corporal. You know that when you came to medical school you were impressed by the learning of your professors, by the learning of other doctors, and very often this great superiority in science led you to be imperilled by what was in some cases their materialism.

As a result, the Christian doctor is in continuous danger, not of becoming a poor scientist but of becoming a poor doctor. Because, precisely, if he were to lose his over-all view he would not cease to be a good technician, but he would cease to be a truly great doctor. Nor is there any time in life in which we can relax our vigilance. We are all prone to temptation, we are all exposed to forget about the supernatural values in favor of the natural. The appeal of the pagan "let us eat, drink and be merry, for tomorrow we die" has its attraction for everyone. For the doctor it is perhaps a more than usual attraction. You are the most harrassed professional men in the world. The increase in state medicine, of subsidized medicine, of hospitalization, the perfectioning of techniques has put more

people at the service of fewer doctors. The young medical man having a heart attack is an all too familiar spectacle in our day. In this country, your very economic condition obliges you to work feverishly for years to make up for the lost time of your long training and to compensate also for the possibility of later years in which your earning power will be decreased. It is like a monstrous plot to keep you so busy in the practical side of your profession that you may forget, if not to study, at least to think, to think of the real aspects of your work and of its everlasting connotation.

What a magnificent contribution the Holy Father has just made to this line of thought. Most of you, I presume, have read the text of his recent position on painless delivery in childbirth. What you probably do not know, since the speach containing it was delivered only last month, is the extraordinary context in which he treated the matter. I recommend this speech to you most highly (Osservatore Romano, Jan. 13, 1956), because it represents the most advanced and liberal thinking of the Church, giving the lie to our enemies who say that we are anti-intellectual or anti-scientific.

Listen to the wisdom and the depth of this passage:

"There remains only to say a word of theological and religious appraisal inasmuch as these elements can be distinguished from the moral value in the strict sense.

The new method of painless childbirth is often presented in the context of a materialistic philosophy and culture which are in opposition with Holy Scripture and Christianity.

The ideology of a research man, or of a scholar, is not in itself a proof of the truth or of the validity of what he has discovered and made known. The theorem of "Pytha-

goras or, to stay in the domain of medicine, the observations of Hippocrates which have been recognized as exact, the discoveries of Pasteur, the laws of heredity of Mandel do not owe the truth of their content to the moral or religious ideas of their authors. They are neither "pagan" because Pythagoras and Hippocrates were pagans, nor Christian, because Pasteur and Mendel were Christians. These scientific discoveries are true because and in the measure in which they correspond to objective reality.

Even a materialistic scholar may make a scientific discovery which is absolutely real and valid; but this contribution does not in any way constitute an argument for his materialistic ideas.

The same reasoning is true for the culture to which a scholar may belong. His discoveries are not true or false in accordance with the culture from which he himself has sprung and whose influence he has received and which has marked him profoundly.

The laws, the theory and the technique of natural child-birth, without pain, are undoubtedly valid but were worked out by scholars who, in large measure, professed a materialistic ideology and belong to a materialistic culture; this ideology and this culture are not true because the above-mentioned scientific results are. And it is even much less correct to say that the scientific results are true and demonstrated as such because their authors and the cultures from which they spring have a materialistic trend. The norms of truth are elsewhere.

The convinced Christian finds nothing in his philosophical ideas and his culture which prevent him from serious consideration both in theory and in practice of the psycho-prophylactic method; he knows that, as a general rule, reality and truth are not identical to their interpretation, their derivation or their systematization, and that,

consequently, he may at the same time entirely accept one and reject the other." [1]

Thus with a few bold strokes the Holy Father gives us the portrait of the perfect doctor — excellent scientist — taking the truth of his profession wherever he finds it, but impervious to the falseness of the philosophy which may surround it or the materialistic outlook of those who may have discovered it.

That is why some form of grouping of Christian medical men is so important. The Scripture says: "Woe to that man who stands alone because when he falls there will be no one to help him to rise again". How true this is of the doctor. You have a reputation for being individualists. Sometimes it is said as a compliment, sometimes it is not. Your training has taught you to think for yourselves. At the same time, we all need the support of good example, we all need the communion of prayer, we all need the union of ideals if we are to maintain those ideals. It is next to impossible to maintain one's ideals when one feels alone with them. The pressure of the atmosphere in which we live is greater than the pressure of direct contradiction in the minds or the words of others.

The Montreal Catholic Medical Guild is the first of its kind in Canada. This is, then, something of a historical event. If you are successful in making it what it should be we have reason to hope that others will spring up in the most flattering form of compliment, that of imitation. The leaders and founders of this association, being themselves doctors, are well aware that not too much must be expected of you from the point of view of time. But how important it is that you should have a group which officially maintains the ideals to which you are personally

[1] Address to large gathering of medical specialists from all over the world. January 8th, 1956.

dedicated. How valuable that you will have a meeting ground with other minds which see things the way you see them. How convenient that when problems of ethics, or problems of a spiritual nature should rise in connection with your profession, that you will have again an official organization to which you can turn for the guidance or the help which you may need.

Nor is that the sole reason for this organization. I mentioned a few moments ago that when you went to medical school you felt the need of spiritual help, you felt the danger in which your outlook was being placed. It is your duty, and one which I believe you realize, to help your younger brothers as they go through the same experience. Statistics show us that over 80 percent of the medical students in our secular universities have had no training to Catholic philosophy. How difficult for a young man to face the problems of the medical profession without any understanding of the true nature of man, of his origin and of his destiny. One of the prime aims of this Guild is to present a meeting ground for these young minds, an opportunity to encounter older men, doctors fully arrived to their profession, in many cases outstanding practitioners who, at the same time, have preserved their balance and kept their spiritual and Christian outlook and have shown that the combination of a good doctor and a good Catholic is not only not impossible but most attractive. In your meetings you will come to know these young men and a word of encouragement, your very example, is perhaps the greatest help that you can give them. For them, the Montreal Catholic Medical Guild will serve as an organism in which they can find the answers to the problems which will undoubtedly come to them in the medical school.

As you know, there is a great conflict of ethics in our midst at the moment. The ancient ethic of utilitarianism

in its modern form of expediency is taking the world under its power. Doctrines, like euthanasia, are beginning to captivate minds because of the fact that we are losing sight of the natural law and the Founder of the natural law, which is God Himself. Man is arrogating to himself the very power of God, the power over life and death. It is becoming an accepted thing under certain circumstances, and in certain countries, arbitrarily to destroy the living foetus, to practice sterilization, to advocate birth control; in a word, to enter into areas where God alone has the right to legislate and to decide; and where in fact He has clearly made His decrees known in the very manner in which He created man.

There is a false glorification of the medical man, a glorification which I know you would not wish to see achieved, the idea that he becomes the judge of life and death without reference to the natural law, a concept contrary to our Christian philosophy and theology. Yet this is the atmosphere into which these young men must go. And they must know more than what is right or wrong, they must know why. Better still, they must know the positive aspects, they must know that we are not simply opposed to these things because we wish to limit. They must not be convinced by the detractors of the Church, who maintain that the Church is simply a form of inhibition, a negative thing trying to restrict in order to maintain its own power. They must be taught that the sacredness of life is the great protecting force, not only of the medical profession but of all mankind. The concept of the relationship of the person to God; that he has sprung from the hands of God; that he must go back to God; is not a negative concept but a positive one of the greatest value.

Our young medical students, therefore, will come to you, will come to this Guild in order that they may be helped. They must not, however, think that it will be an

automatic dispense of aid. They will achieve from it, they will receive from it only what they put into it. If they come to it with a humble mind, with a desire to rise to the heights, the true heights of their profession in the complete concept of service, then, they will some day understand the debt of gratitude which they owe because of the foundation of this Guild.

In a word, I am very happy that this project has taken place in the Archdiocese committed to my care. The Catholic doctor can be one of the greatest apostles of the laity. He can be a light of the Church, the support of his Archbishop. It is with this realization in mind that I express to you my happiness in being with you this morning and my encouragement that you will carry on the work to which you have set your hand.

✠ Paul Emile Cardinal Leger
Archbishop of Montreal.

No 248

Address given on the occasion of the Silver Jubilee Ceremonies held at the Catholic Welfare Bureau, February 28, 1956.

The Old Testament is rich in the detailed account of religious anniversaries established at the express command of God to commemorate manifestations of His divine mercy and Providence. The laws for the Jubilee Year revealed to Moses and made known by a solemn proclamation, furnish a typical example (Leviticus XXV, 10). The celebration of a jubilee, as can be deduced from the text, implied a great family gathering, a prolonged holiday of festive rejoicing and a general release and discharge from debts and bondage. It must have been something really wonderful.

Anniversaries, then, have their origin in the very Wisdom of God, knowing man better than man knows himself, God has furnished us an excellent means of pausing for a moment, in the midst of the hustle and bustle of our activities. We then seem to share, for this moment, in His own infinite immutability — by which we can relive the past — relish the present and behold the future. So it is, that to-day, we pause long enough to look back twenty-five years, to that predestined day that gave birth to "The Catholic Welfare". Joy wells up in the hearts of all of us, especially in the hearts of those, who have guarded the growth of the seed sown in the obscure days of 1930 — who have watched its gradual development and who to-day can say, as Jesus did: "This is indeed the smallest of all seeds; but when it grows up, it is larger than any herb

and becomes a tree, so that the birds of the air come and dwell in the branches thereof. (Matthew XIII, 32)."

Joy, however, is not the only sentiment that we experience, there is also a profound sentiment of admiration. The seed, sown years ago, by zealous laymen, has indeed become a tree, and the birds do come and dwell in the branches thereof. Like all works, inspired by God and enriched with His blessing, the organization of 1956 now touches upon every form of human misery that comes within the range of Christian Charity. One of the most significant and touching tributes paid to Our Lord is "that He went about doing good" (Acts X, 38). The whole Gospel story reveals this love of His Divine Heart, as He passed through Palestine curing the sick, the blind, the deaf and dumb, and giving peace of conscience to those who had become slaves of sin. The Catholic Welfare has followed closely in the steps of the Master: how many anxious hearts have appealed to you, members of this organization, knowing that in you they would find sympathy, guidance and help. You too have brought peace to the prejudiced and the weary, when, for example, after long and sometimes tedious interviews a wayward child has accepted the advice you offered and returned home ready to co-operate, ready to respect his parents' lawful authority. You have, moreover, found shelter for tired birds seeking a nest to spend the last years of a long life in quiet seclusion and modest retirement. To the blind, you have brought a ray of light, since thoughtful volunteers have spent afternoons reading to, and writing letters for those who no longer enjoy the light of day. Nurses, sponsored by you, have had the special duty of bringing medical care, comfort and Christian joy to the sick, often bedridden and almost forsaken in some of the dreary corners of our large city.

Our Lord's dear little ones have also found a place in your charity and in your works. On orphans especially

have you lavished your time, solicitude and financial aid. Besides this, adoption arrangements have procured the blessing of security to hungry, young hearts who seek for their lawful share of affection — and these adoptions have brought with them the special blessing of God to the man and woman "who have received one such little one, in His Name" (Matt. XVIII, 5) for in so doing they have received Him.

The faith of the woman, so highly praised by Jesus (Matt. XV, 28) can be found in the confidence of loving parents who resort to the advice of your competent staff when having to cope with the problem of a mentally retarded child... Here again, they meet with sympathetic understanding and enlightened guidance. The Magdalen of Jesus' time sought Him out in the house of the Pharisee, here, before a prejudiced audience, the majestic Son of God proclaimed her repentant love and forgave her sins. (Luc VII, 47). — There were other Madgalens in Our Lord's time, there are otner Magdalens to-day. They too may turn to you for help and you receive them in the Spirit of Jesus.

Twenty-five years have passed. The seed has become a tree, one of which your Archbishop is justly proud. An association, such as yours, is indispensable in our great city. Small towns and country villages can depend on a zealous pastor, and the help of charitable parishioners to cope with the problems which any human society offers. But in our cosmopolitan Montreal, only a well organized Bureau, such as yours, can give an adequate solution to the problem of human suffering and Christian Charity. Let me assure you that your Archbishop's heart is filled with confidence as he pauses to-day, in the plan of God's eternal Wisdon, and he thanks Our Heavenly Father for the grace that directed the minds and filled the souls of those, who have given, who still give their time, their love, their very life to God, in the service of their neighbor.

The Catholic Welfare, established on the solid bases of faith and charity, is the work of the Holy Ghost in the hearts of men docile to His inspirations. It is a twentieth century counterpart of the Spirit of love that animated the Christians of Apostolic times. St. Luke relates in the Acts (Acts VI, 2-5) that The twelve (apostles) called together the multitude of the disciples and said: "It is not desirable that we should forsake the word of God and serve at tables. Therefore, brethren, select from among you seven men of good reputation, full of the Spirit and of wisdom, that we may put them in charge of this work (of charity)". Your archbishop and his priests are in the same situation as the Apostles. The all important mandate entrusted to bishops by Almighty God is to preach His word; the care of God's poor rests in the hands of Catholics — men and women of good reputation, full of the Spirit and of wisdom.

When, at last, far into the night a muffled silence finally reigns in the city, the Shepherd of the flock, your own Archbishop, stops for a moment to count his sheep, his heart is often heavy... so many of his sheep have remained outside the fold, so many have been hurt in the heat of the day. He then raises his heart to God, and in the divine light of the Spirit, he sees before him, a chosen portion of his flock, men of Spirit and wisdom who, with unceasing efforts, try to live up to the challenge of Christ's great commandment of love; peace then comes to his tired soul. You, my dear friends, are part of this chosen portion, and you are a great comfort to the Shepherd of the flock.

Your organization is one of the many forms of Social Service existing to-day. As such it should have a specialized technique. Modern equipment and up-to-date machines build up a successful competitive business in any factory or plant. "The discovery of the best methods applying the forces of nature to the transformation of raw ma-

terial into useful products has been one of the greatest problems confronting the human race in all ages." (Quoting — World Book of Knowledge) Powerful machines, involving skilful engineering ability and scientific knowledge, have greatly contributed to the progress of humanity. Steel of the highest quality has been produced from its ore by the careful combination of is constituents. We, however, are not at all inclined to attribute this highly qualified metal to the machine, rather do we rise above this material stand and seek out, in the spiritual domain, the mind of the men who conceived the idea and brought about its practical realization.

A Social Service, the precise organization of which reaches the highest standards of human perfection, cannot depend on this alone to radiate charity. Charity must take its source in the very Heart of Jesus. How shall you, zealous workers, best fulfil your vocation? You shall do so by exploiting the priceless graces with which your soul has been endowed by the Sacrament of Confirmation. Have you often stopped to consider the tremendous gifts which the Sacraments bestow on you? All three sacramental characters of Baptism, Confirmation and Holy Orders, confer, in different senses and graduated degrees, a share in Christ's priestly power. Baptism is the lowest degree of this participation. It is the participation of a Child of God, giving us power to receive other Sacraments for our nourishment, to sustain ourselves as followers of Christ. Confirmation brings us to the status of an adult, making us active co-workers with Christ; living not only for ourselves, as a child does but for the good of the whole (Mystical) Body. (Quoting, Theology III, John J. Fernan, S.J.) — You, my dear friends, have been moved by the special grace of Confirmation. It is the Holy Ghost Who has made you conscious of your duty to bear witness to Christ, before your fellowmen. In the early centuries of the Church, even pagans were forced to proclaim the

selfless charity of the first Christians for one another. Throughout the two thousand years that the Ark of Peter has kept its steady course over the rough seas of an unpredictable world, the new commandment which Jesus bequeathed to His followers has shone as a light on storm tossed waters. "By this", said He, "will all men know that you are my disciples, if you have love for one another." (John XIII, 35) To-day, in the city of Montreal, the Catholic Welfare testifies to the truth of Christ's redemptive mission: you have indeed "let your light shine before men" (Matt. V, 16). How many, alas! though advanced in years, are living only as children of God, unaware of the precious gifts of the Spirit of Jesus on which spiritual maturity thrives.

The grace peculiar to Confirmation, the special sacramental grace. is one of strength or power, by which the anointed soldiers of Christ are able to profess the faith, under difficulties, in word and work. There may be a danger though, even in specialized charity organizations, a danger for those engaged in particular fields of social service. Staff members, whose University qualifications bear evidence to their competent service, must be on their guard. Careful training has prepared them to win the confidence of their fellowmen. They have learnt "How to win Friends and influence People" from Dale Carnegie or some other teacher, but as members of the Catholic Welfare, the spirit which motivates their activity must not be that of a benevolent humanitarian, it must be the Spirit of Jesus. Faithful to this Spirit, they must be ready, as Stephen, the deacon, to bear witness to Christ even to the shedding of their blood in the service of truth and charity.

Together, neath the radiant light of our Triune God, we have paused to take our bearings. The past twenty-five years, laden with blessings, are in God's keeping. The seed has indeed become a tree, the present holds within

its powerful scope, a promise of grace for the future. Grace which flows from the Heart of Christ to bless the devoted members of the Catholic Welfare, priests and laymen, and grace from the Heart of Christ, through yours, seeks out the countless souls whom God wishes to save through your charity, your love.

✠ Paul Emile Cardinal Leger
Archbishop of Montreal.

No 249

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de Sa Sainteté Pie XII, le 2 mars 1956.

Mes très chers frères,

Les murs de cette enceinte disparaissent en ce moment, devant nous, et le temple qui nous abrite s'élargit aux dimensions du monde. C'est, en effet, l'univers catholique tout entier qui se réunit en ces jours dans une même pensée, un même enthousiasme, une même prière! Les anniversaires que nous célébrons rallient toutes les âmes, font vibrer tous les coeurs: le deux mars, aujourd'hui, Sa Sainteté le Pape Pie XII a quatre-vingts ans. Cet anniversaire se double de celui de son élection au Siège de Pierre, il y a dix-sept ans, tandis que le douze mars marquera l'anniversaire de son couronnement.

Une vision du Ciel semble se prolonger sur la terre: "Te Deum laudamus. . . Te Dominum confitemur. . ." chantent nos voix, et notre foi loue la grandeur du Dieu que nous vénérons, évoque les louanges du Ciel entier : "Tous les Anges, les Cieux, et toutes les puissances, les Chérubins et les Séraphins, vous proclament sans cesse: Saint, Saint, Saint; le Seigneur, le Dieu des armées". La célébration de ces jours monte vers Dieu en le glorifiant dans le Pontife Suprême que sa Providence a préparé et donné à son Eglise. Vision du Ciel que cette fête universelle et vibrante; vision d'Apocalypse qui éclaire la Victoire du Christ et assure l'établissement de son Royaume

éternel: "Et moi, Jean, je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, une Jérusalem nouvelle, prête comme une épouse qui s'est parée pour son époux; et j'entendis une voix forte qui venait du trône et qui disait: "Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes: il habitera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu même sera avec eux comme leur Dieu" (Apoc. XXI, 2-3).

Nous sommes groupés en ces jours comme les membres d'un même corps, cellules vivantes d'un organisme surnaturel, autour de Celui qui a repris si magistralement la doctrine de l'Apôtre des nations, saint Paul, dans l'exposé clair et définitif du dogme du Corps mystique du Christ. Dans l'unité d'un même corps, animés d'un même esprit, que tous: enfants, adolescents, hommes de science, artistes, militants d'Action Catholique, ouvriers, hommes d'affaires ou de métiers, patrons, médecins, juristes, éducateurs et professeurs, malades ou infirmes, coeurs affligés et âmes angoissées, privilégiés de la fortune ou pauvres béatifiés par le Christ, que tous se laissent envelopper dans cette atmosphère de fête.

En effet, c'est à une fête de famille que nous sommes conviés:

I. Fête de la foi;

II. Fête de l'amour;

III. Fête de l'allégresse.

I — Fête de la foi.

Le vénérable Pontife qui compte, aujourd'hui, quatre-vingts ans d'âge, attire sans contredit nos regards et notre admiration. L'esprit loyal qui juge l'activité de Pie XII ne peut se défendre de penser à une personnalité extraordinaire, aux talents multiples et brillants, à l'influence attirante et profonde. Spontanément, l'on considère dans

le Pape actuellement régnant, la lumière de l'Eglise, le défenseur de la paix, le soutien des faibles et des opprimés, le restaurateur de la liturgie, le chantre de la Vierge Marie, le saint. Le blanc Vieillard du Vatican domine certes notre pensée en cette fête, et son mérite, sa valeur, son attirance, sont des faits du domaine de l'évidence. Et cependant, nous sommes réunis pour une fête de foi.

Catholiques, chaque jour nous affirmons dans notre Credo: "Credo sanctam Ecclesiam", je crois en l'Eglise! Notre participation à la fête de ces jours témoigne de la sincérité de notre profession de foi. Nous reconnaissons l'Eglise fondée par le Christ, établie sur Pierre et ses successeurs! "Je te dis que tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle" (Math. XVI, 18). Nous confessons que Notre-Seigneur lui-même veille sur son troupeau confié à Pierre après la Résurrection: "Pais mes agneaux. . ., pais mes brebis. . ." (Jean XXI, 15-18). Dans ces temps troublés où plus que jamais l'enfer semble déchaîné, nous déclarons adhérer de plus en plus au Pasteur investi de la plus haute dignité ici-bas, et nous magnifions en lui, la mise en pratique des principes et des exemples du Fondateur divin venu pour servir: "Je suis au milieu de vous comme celui qui sert" (Luc XXII, 27). Nous attestons que tout ce qui fait la force de l'Eglise Catholique se résume et s'accomplit dans le Pape: "Point d'unité d'Eglise, dit saint Thomas, sans article de foi. . . mais point d'unité de foi sans un chef suprême". . . . " Il y a pour un catholique, quelque chose d'extraordinairement apaisant, quelque chose qu'un hérétique ou un schismatique ne peut pas comprendre dans cette certitude qu'un homme est là, parmi nous, vivant comme nous, éprouvant comme nous les inquiétudes de l'heure, et en qui la Parole du Christ est déposée dans toute sa plénitude, exactement aussi active, aussi efficace qu'elle l'était aux jours où les morts se levaient à sa voix. . . L'infaillibilité dont les adversaires

s'indignent n'est pas née d'une volonté ou d'une ambition personnelle, ni des nécessités et des circonstances; elle procède directement de ce qui établit le Pape dans ses droits depuis les origines; conséquence logique de la parole du Maître, elle est, pour chacun des fidèles, la plus imprescriptible des assurances, la ligne même de la route que la nef doit suivre, cap au Christ" (Daniel Rops, Préface de *Pie XII* de Nazareno Padellaro, p. VIII). C'est jusqu'à ces affirmations de foi que s'étend la fête de ces jours.

Oui, nous célébrons Pie XII, le grand Pape. Mais le Pape, c'est avant tout le Christ toujours présent à la terre. Nous redisons ainsi notre foi en l'Eglise et en l'Evangile. Toute l'attitude et la vie de cet homme extraordinaire nous "enseigne, selon le mot d'un auteur contemporain, qu'un homme peut transformer toutes les grandeurs dont il est revêtu en une cellule où son oraison ne s'interrompt jamais" (Mauriac cité par Padellaro, p. 223), et que tout, par lui, remonte au Dieu vivant. Comme le Christ, il n'existe que pour Dieu et les âmes. Les hommages qui montent vers lui ne s'arrêtent jamais à sa personne, pas plus que les dons matériels qui lui sont offerts. Il se réjouit de tout pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise, faisant des premiers une louange au Créateur et des seconds, une pluie de bienfaisance qu'il répand sur l'humanité.

II — Fête de l'amour.

Célébrer Pie XII, c'est acclamer l'amour. Non pas cet amour platonique qui se résout en principes et en recommandation, mais cet amour qui a sa source en Dieu seul, car "Dieu est amour" (Jean IV, 8) ; non pas cet amour précaire que les hommes chantent et qu'ils accompagnent de serments aussi fragiles, mais bien cet amour que le Christ a recommandé aux siens en le déclarant son com-

mandement: "Voici mon commandement: aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés" (Jean XV, 12). Cet amour qui se mesure au don de soi: "On ne saurait avoir un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis" (Jean XV, 13). Cet amour dont Jésus a lui-même donné l'exemplaire: "Lui qui avait aimé ceux qui avaient été les siens en ce monde, il les aima jusqu'à la fin" (Jean XIII, 1), et "qui s'est anéanti lui-même, en prenant la forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes, et en se montrant sous l'aspect d'un homme. Il s'est humilié lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix" (Phil. II, 7-8).

C'est cet amour que nous magnifions dans notre incomparable Père commun. Père, il pleure comme Jésus pleurait sur Lazare (Jean XI, 35) et sur Jérusalem (Luc XIX, 41-44) en laissant des larmes couler sur ses joues émaciées. Le Pape pleure sur les opprimés, les persécutés. Il pleure surtout en constatant les défections de ses fils qui se privent des biens spirituels de la Famille de Dieu.

On l'a vu à Rome, lors des bombardements, sortir du Vatican et se porter à deux reprises au milieu des ruines. Sa soutane blanche était maculée du sang des victimes qu'il avait approchées et encouragées. Et ce n'est pas sans une vive émotion que l'on relit, aujourd'hui, ces lignes écrites durant la guerre: "A cause des difficultés présentes, des menaces qui pèsent sur la Ville Eternelle, des souffrances de tant de millions d'hommes, l'anniversaire du couronnement de Pie XII n'a pas revêtu l'éclat coutumier.

"Si le Pape n'a pas voulu qu'on le célèbre solennellement, il a cependant consenti à satisfaire une foule avide de l'acclamer et de l'entendre. Sa Sainteté s'est montrée au balcon de Saint-Pierre; elle a parlé durant une vingtaine de minutes; elle a fait distribuer cinquante mille repas chauds aux sans abris, et une imposante somme d'argent aux pauvres."

"Voilà bien le Saint-Père tel qu'il est: prédicateur de la parole de vie; dispensateur de pain à ceux qui ont faim." "Le Souverain Pontife n'a pas eu un mot de plainte pour lui-même. Il n'a reproché à personne le sort qu'on lui faisait; mais avec chaleur, courage et précision, il a plaidé le sort de Rome, la cause de la paix et celle des malheureuses victimes de la guerre."

"Admirons une fois de plus l'impartialité de cet arbitre des nations, la charité de ce père commun des fidèles... Quand le Vicaire du Christ parle, c'est la pure vérité qui se fait entendre par sa bouche; c'est la justice aussi, la justice tempérée par l'amour..."

De même quand le Pape sévit contre les abus, c'est pour affirmer avec fermeté et force les droits de Dieu et de la justice, mais avec quelle mansuétude il parle toujours aux coupables! Sans relâche, il rappelle les égarés dans le droit chemin; il accueille avec une paternelle bienveillance jusqu'aux plus humbles des ouailles du Christ. A sa façon d'agir, l'on comprend mieux la réponse de Jésus à Pierre: "Seigneur, combien de fois mon frère pèchera-t-il contre moi et lui pardonnerai-je? Jusqu'à sept fois? — Jésus répondit: Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois" (Math. XVIII, 21-22).

C'est que le Pape est "le réservoir universel recevant la plénitude du Christ, pour la verser par une multitude de fleuves qui aboutissent directement à lui-même, et remontent par lui jusqu'à la source cachée dans l'infini" (Père Félix 1872, La Paternité Pontificale, p. 12). Jésus-Christ, en donnant à saint Pierre, les privilèges réservés dont parle l'Evangile, a voulu réaliser en lui et dans ses successeurs, l'idéal de la plus haute paternité qu'il soit possible de concevoir après la paternité de Dieu" (ibidem p. 13). C'est bien cette paternité qui brille en Pie XII, en son amour véritable pour les hommes et qui nous inspire

une confiance filiale envers celui qu'avec respect nous appelons Notre Saint-Père.

Nous célébrons l'amour du Saint-Père pour ses enfants, pour l'humanité sauvée par le Christ; nous voulons, en même temps, chanter triomphalement notre amour de fils reconnaissants et aimants envers lui. Notre amour pour le Pape doit être fait de respect, d'admiration, de gratitude. Il commande la prière, la soumission, le dévouement. "Tu es Petrus. . ." chantent nos âmes animées des sentiments que les premiers chrétiens éprouvaient pour Pierre. Rappelons ici l'épisode rapporté aux Actes des Apôtres: "Pierre se trouvait emprisonné; et pendant ce temps l'Eglise adressait à Dieu une prière incessante pour lui". Pierre est libéré par un ange: "il se rendit à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc, où plusieurs disciples s'étaient rassemblés et priaient. Il frappa à la porte du vestibule et une jeune servante nommée Rhodé arriva pour répondre. En reconnaissant la voix de Pierre, de joie elle n'ouvrit pas le vestibule, mais courut à l'intérieur annoncer que Pierre était à la porte d'entrée. On lui dit: — tu es folle. — Mais comme elle insistait, ils dirent: c'est son ange. Cependant Pierre continuait à frapper. Ayant ouvert, ils le virent et restèrent stupéfaits. Mais avec la main, il leur fit signe de se taire et il leur raconta comment le Seigneur l'avait tiré de prison. . ." (Actes XII, 5, 12-17).

Ce récit nous fait comprendre jusqu'à quel point les fidèles de l'an 33 étaient attachés à leur chef. N'était-ce pas à sa prédication, au témoignage qu'il avait rendu devant les ennemis du Christ, à sa charité toute vouée à leurs âmes, qu'ils devaient la vérité et la sécurité dans la foi, l'espérance et la charité? Leur prière avait obtenu pour Pierre la délivrance, et la joie bouleversante de la petite servante était un témoignage d'amour aussi éclatant que celui que les martyrs devaient rendre dans les arènes.

C'est par le même Esprit qui circule toujours dans les membres du Christ qui est "hier, aujourd'hui et toujours" (Hébr. XIII, 8), que nous lançons, en ce moment, nos supplications filiales et ferventes pour notre Saint-Père: "Dominus conservet eum et vivificet eum et beatum faciat eum in terra et non tradat eum in animas inimicorum ejus!" Oui, Seigneur, conservez-le, gardez-le à votre Eglise qui vous en prie! Nos prières toujours entendues selon la promesse de Jésus: "tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous l'accordera" (Jean XVI, 23), semblent avoir obtenu une réponse palpable dans la guérison merveilleuse et inattendue de Pie XII, en 1954. La fête d'aujourd'hui exprime notre merci au Seigneur qui nous a conservé le Père aimé, le Pilote sûr de la barque si rudement ballottée en nos jours par les flots furieux de la haine et du mensonge. Elle rallie aussi la supplique universelle du monde catholique aux intentions de notre Pontife vénéré. Qu'elle soit aussi une communion à son esprit de charité véritable dans l'humilité, la mansuétude, l'union au Dieu très haut. Cette communion des esprits et des coeurs dans la vérité et la charité constituera, certes, la preuve la moins équivoque de la sincérité de nos sentiments pour le Chef aimé vers qui vont, en ce jour, nos voeux les plus fervents.

III — Fête de l'allégresse.

Notre admiration, notre amour et nos voeux prolongent leurs échos, en accents d'allégresse. Toute vision de beauté provoque la joie. Le spectacle qui s'étale devant nos regards, quand nous fixons le héros magnifique des célébrations de ces jours, offre un éblouissement d'équilibre, d'ordre, de paix et de sainteté. Celui qui occupe, depuis dix-sept ans, la chaire auguste de saint Pierre, a connu, avant d'accéder au pontificat suprême, "tous les problèmes humains qui se posent aujourd'hui à nous, dans leur redoutable imminence. Tous ceux qui lèvent les yeux

vers la majesté du trône de Saint-Pierre, ont le désir de connaître cet homme qui veille sur eux. A travers la vie de Pie XII, nous voyons bien comment un homme qui, dès son enfance, a été destiné à une mission supérieure, a su joindre dans chaque circonstance d'une existence si chargée, le sens de la grande tradition catholique avec une sensibilité d'une particulière noblesse" (Mot de l'éditeur du livre de Padellaro, couverture).

Que de traits nous pourrions glaner dans l'adolescence du futur Pape, où nous décèlerions avec émerveillement la mise en valeur de toutes les facultés, tant physiques qu'intellectuelles, naturelles et surnaturelles. Nous pourrions nous attarder à énumérer ces succès répétés et toutes les initiatives qui ont jalonné cette vie si pleine. Notre admiration se cristallise particulièrement sur la parfaite compréhension de la liberté humaine qui caractérisa le jeune Pacelli, comme elle deviendra le thème favori des discours, des appels du Pape en faveur des individus et des peuples. Tous ces aspects de grandeur et de beauté morales n'offrent-ils pas à nos âmes, des sujets nombreux de jubilation saine et élevante?

Avec quelle sereine et fière admiration nous devons aussi souligner la dignité et la majesté du Chef de l'Eglise s'opposant à l'ennemi de Dieu, du Christ et de son Royaume. "Ce qui s'est passé après le premier juillet 1949, écrit le biographe cité, nous amène à considérer cette date comme l'une de celles où la Providence s'est manifestée avec le plus d'éclat dans l'histoire de l'Eglise. Le communisme se vit arracher son masque par le décret du Saint-Office: ce masque qui lui avait permis de perpétrer tous ses méfaits dans le domaine de la confiance individuelle et collective. Aussitôt apparut son visage satanique. La haine contre l'Eglise se déchaîna dans toute sa fureur, pareille au jet enflammé d'un liquide incendiaire, trop longtemps comprimé. Non seulement on vit à quel point

le délit d'apostasie, accompli par le communisme au sein de la communion chrétienne, était criminel, mais l'on dut constater que ce mot, en apparence cruel à nos oreilles, celui d'INFAME (infamia juris ferendae sententiae), constituait un terme de justice. La campagne contre l'Eglise et le sacerdoce n'eut plus de frein" (Padellaro, o.c., p. 349).

Cette campagne, elle se poursuit encore. "Les notes discordantes viendront en ces célébrations catholiques, troubler le concert général des peuples. Ainsi, en Yougoslavie, le gouvernement interdit toute manifestation publique, à l'occasion du 80e anniversaire du Souverain Pontife, sous le prétexte que ce serait 'un acte de trahison' et 'un attentat contre la paix internationale'." On ne lira pas sans un profond dégoût les instructions confidentielles que l'on a données à cette occasion: "Camarades! Au début du mois de mars, à l'occasion de l'anniversaire du Pape, une épreuve de force aura lieu en Croatie entre les ouvriers communistes et les paysans progressistes d'une part, et le clergé catholique et ses partisans stupides, d'autre part. C'est le devoir de tous les camarades d'entreprendre tout ce qui est en leur pouvoir pour faire échouer toutes les manifestations pro-papales et, par conséquent, ennemies de la classe ouvrière. Vous organiserez des contre-manifestations, les premier et deux mars prochains."

Si une telle décision ne devait pas marquer pour nos frères dans la foi, une nouvelle épreuve, une criminelle privation de la jubilation familiale, si elle ne constituait pas une déclaration de haine dans un monde que Jésus est venu sauver par l'amour, si elle n'attristait pas, à cause du malheur de ceux qui la proclament et de ceux qui l'exécuteront, l'âme du Saint-Père et celle de tous les vrais apôtres, elle pourrait ajouter à l'exaltation de ce jour du triomphe catholique. Ne fait-elle pas, en effet, éclater ce qui constituera l'éternité et l'incommensurabilité de notre

joie au ciel: la sainteté? En effet, Notre Pontife, Pie XII, rayonne la sainteté et la vertu. Comme le Christ, il est persécuté, trahi, calomnié. Cette gloire d'un martyre du coeur, subi pour la vérité et la charité, auréole déjà notre Saint-Père. Le halo qui entoure la renommée du Pape glorieusement régnant, irradie la joie et l'allégresse. Nous en bénissons Dieu, nous en félicitons celui dont la générosité dans la foi et l'abnégation dans la charité, lui ont mérité d'offrir ainsi à tous, un modèle sublime de vie consacrée au service de Dieu. Nous en magnifions l'Eglise du Christ qui, dépositaire de la vérité éternelle, groupe par le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, les hommes pour en faire les membres de la Famille de Dieu.

* * *

Que cette fête de foi, d'amour, d'allégresse, marque en vos âmes un attachement plus ferme et plus soumis à l'Eglise et au Christ en son Chef. Qu'elle vous fasse pénétrer et apprécier plus profondément et plus pratiquement la parole de saint Pierre, le premier Pape: "Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis pour annoncer les perfections de celui qui vous a appelés à son admirable lumière" (I Pierre II, 9). Qu'elle vous attache fortement, de toutes vos convictions et de toute votre volonté, à la barque de Pierre dont Jésus reste le Pilote sûr et victorieux de toutes les tempêtes! Qu'elle vous unisse au Pontife auguste, au Père de l'Eglise choisi par la bonté de Dieu pour nos temps et nos âmes, Pie XII. Vous prolongerez, même après ces fêtes, vos prières pour Lui, ayant compris que la reconnaissance et l'amour filial vous en imposent le devoir!

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Communiqué officiel:

Anniversaire du Souverain Pontife

SA SAINTETE LE PAPE PIE XII,
GLORIEUSEMENT REGNANT

CITE DU VATICAN

ARCHEVEQUE, TROIS EVEQUES AUXILIAIRES, CHAPITRE, CLERGE, COMMUNAUTES RELIGIEUSES, MILITANTS ACTION CATHOLIQUE, FIDELES REUNIS. MESSE SOLENNELLE OCCASION ANNIVERSAIRE GLORIEUX VOTRE SAINTETE OFFRENT DIEU ACTION GRACES ET PRIERES POUR PROSPERITE, SANTE BONHEUR VOTRE SAINTETE IMPLORENT BENEDICTION PATERNELLE APOSTOLIQUE.

CARDINAL LEGER.

NFW 1531/TG2689 VIA MRT CPR

VATICAN CITY 31 3 1400

LTF CARDINAL LEGER ARCHEVEQUE
MONTREAL P Q

SA SAINTETE PARTICULIEREMENT SENSIBLE FILIAL MESSAGE VOTRE EMINENCE ENVOIE ZELE PASTEUR EVEQUES AUXILIAIRES CLERGE FIDELES GRAND DIOCESE MONTREAL GAGE VIVE RECONNAISSANCE BENEDICTION APOSTOLIQUE IMPLOREE

DELL'ACQUA SUBSTITUT.

(*Sem. Rel.*, 6 mars 1956)

No 250

Sermon given at Loyola College during Pontifical Mass celebrated in honour of St. Ignatius, Founder of the Society of Jesus, March 12, 1956.

"The Lord reigns as king robed in majesty; royalty, the Lord has for Robe and girdle. Firm stood Thy throne wherever the world began; from all eternity Thou art."

(Ps. 92)

My dear Brethren:

Over the gap of three thousand years, the echo of David's exulting praise is seized upon, captured and proclaimed by the vibrant heart of a Spanish warrior, Ignatius Loyola. As a pilgrim trudging along the very roads that Jesus had sanctified during His mortal life, the mind and the heart of Ignatius were completely won over to the standard of Christ, the King. David had pledged his life to the Saviour, he announced in his Messianic Psalms, the "Anointed One" by whom all are saved. Christ, the Word Incarnate, is the center of history. His Redemptive Incarnation is the pivot on which all history turns. Those who lived in the days of promise and those who live in the full light of His coming, are each and every one part of His Divine Plan. Each and everyone has a particular vocation. David was true to God's call ; Ignatius was faithful to God's grace. This vocational theory has been aptly expressed by Cardinal Newman, as follows: "We are all created to His glory; we are created to do His will. I am created to do something, or to be something

for which no one else is created; I have a place in God's counsels, in God's world, which no one else has. I have my mission." (Quoting "Quest for Happiness" Book IV)

Is it any wonder that Newman embraced Catholicism at the cost of tremendous sacrifices ? His clear understanding of fidelity to one's vocation led him "kindly on" to the full Light of the truth. Can we grasp even tentatively the issues involved in the response to the call of the Most High ? Docile to the voice of the Spirit, Ignatius — even as Paul — was found ready for action when the King passed by. Thus it is, that he founded a Society, the aims and work of which were splendidly adapted to the times, the troublesome times of the false religious revolution and the true reformation.

Father of a numerous posterity, of every land and tongue, he — the soldier saint — his mind supernaturally enlightened and his heart on fire, is a fitting challenge to spur his sons unto generous service and complete surrender to the cause of Christ, to spur them unto sanctity. Saints there are, who lived and died "witnesses to the truth", worthy sons of their saintly Founder, and they breathed their last in the far off East or the near West, for in every land they have sown the Word and planted the Cross.

On January 5th, as a special delegation, representatives of the Jesuit house in Italy were received in audience by Pope Pius XII. They had just made a pilgrimage to the various places in which Saint Ignatius had lived, worked and died. The Pope expressed his deep admiration for the work accomplished by the Society of Jesus during the more than four hundred years of its existence. The educational system established in your colleges was especially stressed. From the very beginning, as can be ascertained from history, the members of your Society have been most efficient in adapting teaching

methods to the trend of the times. In the later sixteenth century, a new system is said to have been introduced by the Jesuits. Then, as now, to quote Evelyn Waugh (work, Edmund Campion) : "their schools were the best equipped and staffed, their text books were the most modern and their curriculum the widest; but, more than anything else, it was their class-room method that won them the supremacy which they enjoyed throughout Europe. They sought to present everything as having an immediate significance and intrinsic interest; they fostered competition and argument". This active method has borne fruit, and today Pope Pius XII highly commends the formation given in your colleges where "minds are opened to learning, hearts disposed to virtue, and the firm foundations of Christian character are laid; these give to men the strength to live up to the dictates of their reason and the light of their faith".

The teaching of religion was particularly stressed on by Saint Ignatius; himself an able and experienced catechist, he insisted that one of the chief works of his newly founded Society of Jesus was to teach catechism to children. (Life of Saint Ignatius, Paul Dudon) And since it is a universally accepted truth that all men are children, this part of your holy Founder's program has found you responding in divers ways. Following his two year novitiate, the Jesuit Scholastic is given a teaching assignment, and indeed he is quite enthused to begin to share with others the wisdom of faith and to watch it work on living hearts. On the other hand, your college students are afforded the privilege of sound lectures in philosophy by highly qualified professors who can moreover, with ease and security, sift the true grain from the more preposterous chaff. Of all the sciences which find a fitting place on the curriculum of your colleges, philosophy and theology hold a position of prominence. Philosophy, which investigates the essential character of

reality, is the rock foundation upon which learned Catholics must build up the edifice of their living faith in Christianity. Then indeed the storm may come, but the house of their faith will remain firm and upright.

The respectful interest you awaken in your students, for classical culture, is another characteristic which deserves honorable mention. From the very outset, oratory and acting were encouraged and thus students were led on almost unconsciously to experience the beauty and the depth of mind found among the elite of Greece and Rome. Men of noble souls, who earnestly pursued a relentless search for truth. This almost personal contact with outstanding men of pre-Christian times, whose hunger for truth was never wholly satiated, cannot fail to evoke a real sentiment of gratitude to Almighty God, for Divine Revelation has provided us with a security unknown to the Greek and Roman classical writers.

A comprehensive and, at the same time, broad study of advanced social sciences is most timely. Your professors and your students know this only too well. Today, a citizen fully aware of his duty to his country, must be well armed to cope with the ideologies set forth by various political parties or by the class of the so-called thinkers; and he must be carefully informed so as to better defend his own school of thought. All this program has been effectively carried out by the faithful sons of Saint Ignatius. Here, in our city, your College for English-speaking students has grown to be a fortress of learning, the only institutions which offers them a thorough Catholic education. As such, you hold a position with inalienable rights and duties. Both of these have been respected in the past; may the future years guard them also.

The Spiritual Exercises, referred to by the Holy Father as the "Golden Book", have been a source of untold good and have brought countless souls to accept

"without calculation", the duties incumbent on every Catholic, for "the greater glory of God". One of your own religious family states the immediate aim of these Exercises in a most effective way. "Primarily" says R. H. J. Stuart (Quoting "Saints are not Sad", p. 316), "the book had one aim, to effect the spiritual conversion of whoever could submit to its discipline and, as almost certain consequence, to indicate to him the special will of God in his regard; and clearly, a system which successfully does this will also influence and guide the subsequent conduct of him who has profited by it and be for him a permanent reference and support." — Here we have, in a nut-shell, the marvelous results on the souls of the faithful who come to the school of Saint Ignatius to make a retreat. The whole apparatus of the Exercises is the work of the understanding and the will, and it is directed to the closest union possible with God. No one who has actually "lived" the "Spiritual Exercises" will be surprised to learn that "the General, who governs the Society, is chosen not for any pre-eminent intellectual attainments or influence, but for "the habit of union with God" and experience in the Society's affairs. (Edmund Campion, by Evelyn Waugh) — Those Fathers who are called on by obedience to give retreats, must be fully aware of the honor and responsibility they assume as Retreat Masters. They are, in reality, being asked to reveal the very soul of their saintly Founder, as it is clearly exposed in the Spiritual Exercises. The intimate story of his conversion, the transformation operated in his soul, from that of a worldly man to that of a saint. It must be your story, also, for all without exception are called to share in the very fountain of holiness, the life of the Triune God.

The work done by the Society to promote and spread devotion to the Sacred Heart of Jesus, also evokes a tribute of praise from Pius XII. Is this zeal to be wondered at ? Not when we recall that the divinely appointed

heralds of this doctrine were Saint Margaret Mary, the secluded cloistered religious of the Visitation, and her venerable confessor, Blessed Claude de la Colombière. Heaven itself has entrusted the guardianship of the unfolding of this strong appealing worship, to the Society of Jesus. So it is, that now when the world "has grown cold" (Missal), the fire and zeal that the sons of Ignatius find in the Sacred Heart of the Saviour, is being kindled again in the hearts of the faithful.

Dear to the heart of the Pope who proclaimed the dogma of Mary's Assumption, true to the knightly ideal of Saint Ignatius who hailed Mary, as Queen, the Society has always fostered devotion to the Mother of God. Sodalities of Our Lady have been organized, directed and brought to a stage of full development by holy priests, whose whole life was dedicated to the service of youth. One, whose name comes spontaneously to our memory, is that of the much revered Daniel Lord. There are very few Catholics in Canada and the States, who have not come into contact with this great priest, and who have not seen in him a living epitome of Catholic Action. The Legion of Mary, too, has found ready apostles among your priests and students. May the noble spirit of the Saint of Loyola live on in the chivalry of his Sons, so that Mary, our Queen, may ever find among you responsive hearts and enlightened minds burning with the desire to bring souls to Christ, through her, His Mother.

In books, magazines, reviews, and articles, bearing on every branch of learning, religious or profane, you of the Society of Jesus, have exerted a universal influence. You have shown that the pen is a mighty sword ! Witnesses to truth, you have been — under God's overruling Providence — from the Sixteenth Century to the present day, and your intrepid exposition of truth has been a plank of salvation to many just on the verge of

being drowned in a whirlpool of false ideas. May the blessing of God uphold you always in this specific mission field of letters and learning, so that you indeed be "like a dawning from on high, to give light to those who live in the darkness" (Luke, I, 79) of doubt and misgiving.

Pius XII, the Father of Christendom, makes a special mention of the "zeal which burns in the sons of Ignatius": a zeal which glows like a kindled fire in the army of missionaries sent out to every corner of the world at the first indication of the Vicar of Christ. Zeal found in all, who devote themselves to the education of youth, by active teaching or by the composition and compilation of books. Zeal, again, which fills the soul of retreat masters whose particular duty is the conversion and perfection of souls. Zeal which burns in every son of Ignatius who lives up to his Founder's war cry: "AD MAJOREM DEI GLORIAM !"

Quoting R. H. J. Stewart again, we find that "a saint is not a saint for what he does except insofar as it is the veridic outcome of what he is. The life of Saint Ignatius has, as its main significance for us, the revelation that it affords us of what he was. For the course of his life ran patently along the lines of thoroughness, undefeatable idealism, and an almost physical grasp of the sovereignty of God's will as absolutely paramount in the least of matters as in the greatest and all tempered (like a fine steel instrument) with that sound sense of realities which is the principle of endurance and the basis of genuine sanctity." Here, in a few bold strokes, we have the portrait of the noble Spanish warrior who left the ranks of the army to offer his service to Christ, the King. Endowed with remarkable qualities of leadership, he gathered recruits for his own company, soldiers of Jesus. Soldiers, too, of the Vicar of Christ; and with what assu-

rance can the Pope call on "his company" each member of which has pledged obedience to the Holy Father. May the Spirit of Saint Ignatius live on in his sons, and in those, find in Ignatius' dynamic personality a fitting answer to the mystery of sanctity.

✠ Paul Emile Cardinal Leger
Archbishop of Montreal.

No 251

Allocution prononcée à l'Hôtel Queen's, au cours d'un dîner-causerie du Club Richelieu-Montréal, le 13 mars 1956.

Messieurs,

Avec intelligence et loyauté, votre association s'est donné pour mission d'appuyer les meilleures causes, de participer aux mouvements de bienfaisance, de seconder les initiatives les mieux appropriées au progrès véritable de notre peuple. Elle se tient comme à l'affût des oeuvres qui doivent servir la société dans le sens de la dignité, de la justice et de la vérité. Toute suggestion en faveur du bien trouve chez vous un écho. Les conférences que vous patronnez, celles que vous sollicitez, revêtent toujours un sens social, et c'est avec une sécurité réconfortante que vos chefs spirituels ont admiré l'esprit que vous manifestiez dans la direction de vos oeuvres.

Je sais que pour certains de vos membres, vos règlements utilisent des mesures redoutables. Ainsi le moindre signalement de l'opinion en faveur d'un membre devient, pour celui-ci, un délit passible d'amende. Tel sera taxé pour augmenter le trésor commun parce que son nom aura paru sur le journal, à l'occasion d'un événement social ou autre. Et si, jouant de malheur, le quotidien local s'avise de présenter à ses lecteurs, les traits physiques de l'un de vos membres, automatiquement, le portrait est déclaré un méfait qui commande une peine prévue par le code.

Vous devinez bien que ce jeu pénal aurait, dans ma position, de quoi effrayer mes pourvoyeurs! En dépit même de ces coutumes draconiennes, avec confiance tout de même, je suis venu à vous. Je vous apporte des considérations sérieuses. Je suis certain que vous saurez les comprendre non seulement dans leur exposé, mais encore dans leur portée et leur application pratique.

L'heure est, sans contredit, au progrès universel dans tous les domaines comme dans tous les milieux. De plus en plus s'affirment le besoin et le désir de connaître et de se développer, dans toutes les classes de la société. De partout, surgissent des écoles nouvelles, mais aussi des systèmes hétéroclites qui empruntent même à la religion, le passeport de leur propagande. Nous verrons tout d'abord:

I — que l'Eglise a toujours déclaré normale et désirable, cette éducation des adultes;

II — nous jetterons ensuite un regard sur les moyens mis à la disposition des masses pour leur perfectionnement et leur information;

III — nous tenterons, enfin, de préciser comment notre activité peut assurer l'aiguillage sûr de ces moyens vers l'avantage réel de notre peuple.

— I —

Que l'Eglise n'hésite pas et n'ait jamais hésité à déclarer normale et désirable l'éducation des adultes: cette déclaration s'étaye de toutes les initiatives paroissiales, pastorales et ecclésiales qui ponctuent l'histoire. Cercles d'études, conférences, cours sur les sujets les plus divers et adaptés à toutes les classes, ont été organisés dans les centres urbains et dans les milieux ruraux. Et je voudrais attirer, ici, votre attention sur le rôle prépondérant que l'Eglise a joué dans notre histoire, en matière d'éducation. Parce qu'elle a tout fait dans le passé, on le lui re-

proche aujourd'hui ! Est-ce à dire qu'elle veut continuer à tout faire? Quelques-uns lui imputent cette intention. L'Eglise n'a jamais eu une telle prétention, mais elle continue à croire qu'elle sera toujours la seule capable de former des chrétiens. Elle croit également que l'éducation donnée par des personnes consacrées à Dieu garde son sens et sa valeur dans un siècle où le matérialisme et le sensualisme exercent une telle emprise sur les intelligences et les coeurs. Quelques-uns se posent en défenseurs de l'Eglise, mais ils voudraient que l'influence de l'Eglise se manifestât par sa présence sans ses institutions. Pendant ce temps, les ennemis de l'Eglise multiplient les oeuvres, et la jeunesse s'engouffre dans les écoles et les endroits de loisirs où leur foi court de graves dangers. Ainsi des esprits subtils et pénétrants, mais brouillons, auront semé la défiance dans l'âme des fidèles, et en attaquant ce qu'ils croient être des formes de cléricalisme, ils auront tout simplement fait le jeu de l'ennemi au visage si multiple, qui guette dans l'ombre et profite des discussions oiseuses des enfants pour répandre l'ivraie dans le champ du Père.

Nous n'avons qu'à consulter le relevé des allocutions du Saint-Père, des encycliques des Souverains Pontifes pour nous convaincre de l'encouragement constant donné par l'Eglise au développement de l'humanité. Mais quoi, l'histoire n'est-elle pas là, tout entière, témoin irréfutable de l'apport ecclésial à la formation de l'humanité? Alors que les peuples barbares envahissaient les pays de civilisation antique, minés intérieurement par la dégradation morale, et les subjuguaient par la force, l'Eglise se constituait la maîtresse du monde. Sous son égide, les moeurs retrouvèrent la norme de la morale humaine et chrétienne, les arts comprirent sainement et idéalisèrent la nature, les lettres refleurirent, les trésors de l'Antiquité furent renouvelés, la philosophie des plus grands penseurs grecs, repensée et adaptée par saint Thomas d'Aquin, fut léguée à tous les siècles comme une lumière pénétrante sur le

monde créé et une ouverture spacieuse et radieuse sur la connaisance des sublimités divines.

Evoquons les monastères et les moines savants et studieux; cherchons au principe de toutes les découvertes modernes, et nous découvrirons toujours davantage l'influence éducatrice de l'Eglise, sa poussée dynamique vers la lumière, la vérité. Partout et toujours, en effet, fidèle à la mission reçue de son Chef: "Allez enseigner toutes les nations" (Math. XXVIII, 19), elle continue de faire connaître le Verbe de Dieu, de signaler sa présence divine en toutes choses, parce qu'Il est la Source unique de l'être, du bien et du vrai.

C'est donc dès ses débuts, que l'Eglise a dirigé les regards des fidèles vers le monde pour leur en faire découvrir les secrets les plus intimes. Le monde créé par Dieu, dans le Verbe, recèle en effet des mystères innombrables et fascinants. L'homme n'a certes pas fini de les découvrir et c'est son devoir, de même que son honneur et son mérite, de se pencher sur la création pour en forcer les confidences; comme c'est sa grandeur et sa destinée de se jeter dans le mystère de Dieu, pour en adorer la splendeur et en accepter le rejaillissement de vie éternelle. L'étonnement des hommes devant les découvertes modernes et la révélation de leur puissance, confine à l'émerveillement. Cet étonnement, cependant, ne devrait pas se transformer en une suggestion diabolique de mettre l'homme à la place de Dieu. Ce qui éblouit aujourd'hui, sera encore éclipsé demain. Aussi l'Eglise met-elle ses fils en garde contre la fascination d'une civilisation technique. Dans un article paru tout dernièrement, un américain signalait le contraste qui apparaissait entre le mode de vie de la présente génération et le comportement de sa vie elle-même: (Sélection du Reader's Digest, mars 1956, p. 182) : "La célèbre plage de Miami, en Floride, au tourbillon étourdissant, a vu naître durant mon absence des hôtels qui affichent

un luxe et des prix vertigineux. J'en ai visité un et le spectacle de ces appartements princiers (dont certains se louent $175. par jour pendant la saison d'hiver), de ces salles à manger, de ces boîtes de nuit, de ces bars et de ces magasins, d'une opulence et d'une ostentation dignes des 'Mille et une nuits', m'a fait songer que, dans cette Amérique nouvelle qui abolit les distinctions entre les classes sociales, la très grande richesse a perdu beaucoup de sa signification d'autrefois. Il ne lui reste plus guère que deux moyens de se manifester: la philanthropie et le faste de mauvais goût. En regardant les clients de ce palace se pavaner dans les halls, devant les cabines de bains du bord de la mer et dans les salles de restaurant, où un steak leur est compté $8. et le moindre cocktail $2., je me disais que je n'avais jamais vu nulle part autant de vanité et d'arrogance."

La saine philosophie reconnaît à l'homme une tendance naturelle à la connaissance. Le Créateur a doté notre nature de facultés diverses adaptées à des opérations déterminées. Nos sens s'attacheront au matériel et au singulier pour en saisir les qualités extérieures. Il va sans dire que, rencontrant sur ce terrain les capacités mêmes des animaux, nous ne saurions nous cantonner dans cette connaissance sensible et déclarer illusoire et faux tout autre contact avec le monde qui nous entoure. De même que dans la pratique, nous accordons à l'homme un moyen de connaissance plus élevé, plus large que celui de l'animal, de même que le langage exclusif à l'homme, comme expression de la pensée, est largement utilisé dans les sociétés évoluées et policées, ainsi faut-il reconnaître une faculté supérieure de connaissance qui préside toutes les autres facultés de connaître chez nous, qui se nourrit de leurs découvertes en les dépouillant du sensible pour en extraire la véritable connaissance. L'intelligence, où qu'elle se trouve, en Dieu, en l'ange ou en l'homme, tend de toute son essence vers la vérité.

Le Verbe de Dieu est venu dans le monde pour assouvir la soif de notre faculté intellectuelle: "Marchez, tandis que vous avez la lumière", disait-il à ses contemporains. (Jean XII, 35). Aussi nulle vérité ne saurait être négligée par l'Eglise, son Corps mystique, non plus que nul moyen de l'atteindre ne pourrait être dédaigné par elle. "N'a-t-elle pas, en effet, dit Pie XII, la charge de conduire l'homme au développement complet de son être, à la plénitude de sa destinée terrestre et céleste?" (L'Education populaire, Aux Familles françaises, I, p. 10). Et exposant ses vues sur les besoins des adultes, le Saint-Père s'exprime ainsi: "Face aux multiples et difficiles devoirs du temps présent, beaucoup se trouvent désarmés; d'une part, en effet, ils ont conscience de leur responsabilité, mais, de l'autre, ils manquent de moyens pour l'assumer; par suite de leur négligence ou de celle de leurs familles, ou encore du fait de circonstances extérieures indépendantes de leur volonté, ils ne possèdent pas même l'instruction élémentaire; souvent ils désireraient rafraîchir et renforcer des connaissances oubliées, les compléter, les mettre à jour, apprendre aussi de ceux qui sont mieux informés, de quelles ressources ils disposent eux-mêmes et comment utiliser celles-ci avec plus de profit.

Tels sont les besoins auxquels l'éducation populaire cherche à pourvoir", conclut le Pape, qui propose à ses auditeurs quelques règles pratiques d'action (o.c. p. 10).

— II —

Quels sont les moyens mis à la disposition de notre peuple pour son perfectionnement?

L'éducation des adultes peut comprendre différents degrés d'enseignement et de formation, c'est évident. Il se trouve encore, chez nous, des analphabètes et il est à souhaiter que les efforts se continuent et se multiplient pour en diminuer le nombre. Très nombreux aussi se

comptent ceux, chez qui une instruction élémentaire tronquée a laissé en friche plusieurs éléments nécessaires à un rendement humain convenable. Une troisième catégorie groupe des adultes désireux d'acquérir les connaissances supplémentaires les plus utiles, afin de se perfectionner dans leur métier et de se rendre plus aptes à servir la société. Mon intention n'est pas de chercher les causes de ce manque d'instruction chez un trop grand nombre de nos concitoyens. Mais me serait-il permis de souligner au passage: le manque de caractère des parents qui n'osent pas prendre toutes leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants. L'étude est un rude métier. L'apprentissage de la vie n'est pas une fonction instinctive chez l'homme. Il doit tout apprendre. L'ignorance chez une génération signifie un retour à la barbarie. Or, cette initiation à la vie suppose vingt longues années d'application, de labeur, d'étude, de reprise de l'oeuvre ébauchée. Ce métier n e s'apprend pas dans les courses folles, sur les plages, dans le désoeuvrement, par la fièvre de l'argent, et au milieu d'une licence effrénée. Le monde de demain appartiendra à qui aura eu le courage de le conquérir aujourd'hui.

Les adultes se présentent donc aux différents cours qui leur conviennent; ils sont des volontaires de l'oeuvre de leur perfectionnement, et les leçons qu'ils reçoivent leur sont systématiquement présentées. Il existe par contre des groupes parmi cette triple catégorie d'adultes, qui ne se présentent pas à des cours, tout en conservant leurs aptitudes et leur soif innée de connaître. Où leur est-il donné d'assouvir celle-ci, d'utiliser celles-là? Le monde moderne apporte une réponse, à la fois réconfortante et angoissante. Le film, la radio, la télévision, s'adressent à tous. L'analphabète lira au moins l'image, et son oreille captera les interprétations des faits et la solution des problèmes. Celui qui n'a pas développé, dans l'adolescence, ses capacités ni ses moyens de s'instruire, interrogera en son âge adulte, l'écran pour éclairer ses doutes et

résoudre ses hésitations. C'est à la radio qu'il cultivera son goût artistique, et il rencontrera à la télévision des personnages qui le feront, tour à tour, rêver grandeur, plaisir ou libertinage. Quant à ceux qui cherchent un complément à leur formation, ils en empruntent eux aussi la forme, la couleur, le matériel et la qualité, à la vedette du cinéma, au speaker de la radio ou au héros de la T. V.

Ce sont là des faits. Mais quel sens revêtent ces faits? Des maîtres nombreux se proposent à ce public innombrable. L'éducation de nos adultes se poursuit au rythme des productions variées et difficilement contrôlées. Qu'advient-il alors? Une semence d'erreurs est toujours possible; une présentation de vices camouflés est à craindre. Traitant des idéologies modernes et du cinéma, monsieur Ruskowski, secrétaire général de l'O.C.I.C., déclarait, lors de sa conférence du 4 février dernier, à Montréal, que les films communistes, si souvent acceptés dans les pays libres au nom de l'art cinématographique, ne sauraient sans danger, pour nous, être protégés et encouragés. Il faudrait que tous soient convaincus, insistait le conférencier, de la vérité que voici: le film communiste est avant tout, dans l'intention des auteurs, une propagande systématisée; l'art, le profit matériel, ne viennent que subsidiairement, ne nous y trompons pas.

Aux idéologies qui faussent le sens des choses et de la vie et déforment, en conséquence, les masses, la dégradation de la morale ajoute un autre élément délétère. Ce sont des scènes de divorce, d'amour libre, de libertés licencieuses, des exemples de crimes, des chansons qui expriment l'érotisme le plus cru et que les ondes portent aux foyers, à la sensibilité des femmes et des jeunes filles qui vaquent aux occupations domestiques.

Et pourtant, que d'espoirs l'on pourrait fonder sur ces moyens modernes et combien ils contribueraient au pro-

grès véritable de notre société, si l'on entendait la voix de la Sagesse et de la Vérité qui, de Rome, retentit inlassable et toujours lumineuse et ferme, écho de l'Esprit de Vie qui plane sur le monde dont, à chaque instant, il cause l'existence. Ecoutez les véhéments rappels du Père commun de l'humanité sauvée par le Christ: "Si demain, dit-il, la licence effrénée des films était rendue responsable d'une décadence spirituelle et civique, quel blâme adresserait-on à la sagesse des hommes d'aujourd'hui qui n'auraient point su diriger un instrument si propre à l'éducation et au progrès des esprits, et l'auraient laissé, au contraire, se transformer en instrument du mal!

"Cette confiance, que Nous nourrissons pour le cinéma comme instrument efficace et positif de progrès, d'éducation et de perfectionnement, Nous porte à exhorter ses spécialistes et ses producteurs à faire tous leurs efforts pour l'arracher non seulement à la décadence artistique, mais surtout à la complicité de la dépravation, et à présenter à leur place les pures régions du film idéal . . .

. . . Le film étant fait pour l'homme, celui-là sera donc idéal dans son contenu qui s'adaptera, dans des proportions parfaites et harmonieuses, aux exigences primordiales et essentielles de l'homme. . ." (Le Pape vous parle, Supplément no. 64 de *Paternité, Maternité,* pp. 2-3).

Parlant de la télévision, le Pape y voit un instrument d'information, de formation et de transformation, et montre ce que nous devons en attendre. Il y voit un élément complémentaire à la formation scolaire, un apport à l'unité de la famille. Mais pour en arriver à cet avantage constructif, il est "nécessaire, affirme le Saint-Père, que les rédacteurs des programmes se préoccupent toujours plus de leur niveau artistique, dans le respect, cela va de soi, qui est dû aux justes critères de la morale humaine et chrétienne" (o. c. p. 14).

Le sain réalisme qui caractérise si bien toutes les communications de Pie XII, lui fait découvrir encore dans la télévision, un instrument de meilleure compréhension entre les peuples. "Il ne s'agit pas ici, explique-t-il, d'accepter ou de promouvoir des coexistences impossibles à cause de l'intransigeance qui s'impose à l'égard de l'erreur et du mal. Toutefois, il est clair que chaque effort en vue de faire régner dans les esprits, la lumière de la vérité; dans les coeurs, l'adhésion au bien; et dans les oeuvres l'action cohérente, contribue à écarter les obstacles qui s'opposent encore à la coexistence pacifique souhaitée entre les divers groupes de la communauté des peuples" (o. c., p. 14).

Les possibilités de la télévision font de celle-ci, un instrument d'une plus large participation aux manifestations de la vie religieuse. "La transmission des cérémonies liturgiques, l'illustration des vérités de la foi, la présentation des chefs-d'oeuvre de l'art sacré, et bien d'autres entreprises, porteront la parole de Dieu dans les maisons, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les endroits les plus éloignés des grands centres habités" (o. c., p. 15).

— III —

Appel à la collaboration.

Je vous avais annoncé un sujet sérieux. Nul ne niera que je ne vous l'aie présenté. Puisque tout être intelligent agit pour une fin, j'avais un but en attirant l'attention de votre méritant Club sur ces questions qui intéressent l'humanité tout entière et que l'Eglise, en conséquence, a la mission d'éclairer et d'aider. Votre organisme se propose une oeuvre constructive en faveur des nôtres. Je vous invite donc à réfléchir sur la noble cause de l'éducation des adultes. A cet effet, non seulement vous continuerez de soutenir de vos deniers, les organisations de valeur,

non seulement vous saurez promouvoir la conférence saine et instructive, mais vous serez tous et chacun avec tous, gagnés au problème de la formation saine des masses. Vous y serez éveillés et intéressés; l'on saura que vous y avez voué une sympathie intelligente et effective.

Vous êtes des fils de l'Eglise; vous savez manifester ce titre d'honneur dans vos vies privées, dans votre vie d'affaires, dans votre vie sociale. C'est au nom de l'esprit de famille, de la famille du Christ que j'en appelle, aujourd'hui, à votre collaboration décidée et soutenue. L'Eglise continue depuis la Pentecôte, et continuera jusqu'à la fin des temps, son oeuvre de vigilance, de sollicitude et d'action dans le monde pour l'établissement du Royaume de Dieu. C'est à cette oeuvre qu'elle convie ses véritables fils. De nombreuses activités militent pour l'assainissement moral des moyens publics d'information. La lutte est rude et difficile contre la littérature obscène et dangereuse; les efforts se coalisent à la demande de l'Eglise, en faveur du film moral; les revendications deviennent plus généreuses, ouvertes et courageuses d'une télévision qui ne trahira pas la dignité humaine. Il faut reconnaître que la semence du bien rencontre de multiples et pénibles obstacles, dont les plus subtils surgissent de la mauvaise volonté de soi-disant catholiques.

Connaissez, messieurs, ces mouvements de défensive et d'offensive en notre ville et en notre Province. L'indifférence dont on enveloppe trop souvent les militants de la cause de la moralité, chez nous, n'est-elle pas souvent une sclérose déconcertante et inquiétante pour le rendement de nos oeuvres? Il vous faut savoir que des mouvements de défense existent; c'est là une prise de contact indispensable et qui commande la sympathie réelle, un désir profond du rendement maximum de ces réalisations bienfaisantes: ciné-clubs, cours de cinématographie, cercles d'études, écoles d'orientation, cours d'extension organisés

par l'Université, préparation à la vie, préparation au mariage, et que sais-je? Il n'est pas permis à un homme formé au sens civique, et moins encore à un fils de l'Eglise, de se désintéresser des oeuvres orientées vers la formation humaine et chrétienne des masses.

Nul individu sérieux ne saurait ignorer dans sa vie pratique, le tragique de l'époque que nous traversons. L'enjeu de notre activité n'est rien moins que la civilisation elle-même. Faut-il accepter de voir sombrer dans le chaos de l'erreur et du matérialisme, les valeurs accumulées depuis des siècles? Peut-on entrevoir sans angoisse, la déchéance des peuples, l'écroulement de l'édifice de culture humaine, conséquences néfastes de l'incurie de trop d'honnêtes gens autant que de l'ambition de certains individus qui sacrifient tout à leur profit? L'on devrait alors se résigner à voir l'humanité acculée à une reprise initiale des moyens qui, seuls, peuvent la sauver.

Il est un fait dont aucun croyant ne peut douter: le Christ est vainqueur. Son oeuvre, l'Eglise, est indéfectible. Mais les âmes restent libres et les dangers qui les guettent doivent être conjurés. Le communisme se fortifie de l'apathie ou de l'aveuglement des pays encore libres. La propagande athée ne recule devant aucun moyen. Aucune audace n'effraie ces ennemis du vrai. Les revues européennes, comme celles d'Amérique, ne cessent de signaler les contradictions les plus flagrantes dans leurs procédés et leurs déclarations. Que leur importe? Ils ne croient pas à la vérité. Ils nient le Verbe éternel. Ils défient Dieu lui-même. Leur tactique peut sembler, parfois, l'illustration de la parole de Jésus: "Les enfants de ce siècle sont plus habiles dans leur milieu que les enfants de lumière" (Luc XVI, 8).

C'est aux enfants de lumière que je m'adresse en ce moment, à vous catholiques convaincus et pratiquants. J'attends que votre mouvement demeure une vigie et une

sentinelle pour sauvegarder chez nous la foi du peuple, en entourant de votre intérêt et de votre dévouement, les moyens d'éducation des adultes. Dans un article consacré à une petite religieuse italienne du XVe siècle, je relève un paragraphe: "Cette petite sainte de rien du tout, est une leçon vivante pour nos rodomontars et rodomontardes qui croient la sainteté, un anachronisme à notre époque férue d'existentialisme, de dansisme, de technique, d'atomisme, de conférencisme, de saute-à-l'oeil, d'hystérie collective, de congrès parlottistes et nihilistes, de socialisme à toutes les sauces, d'antinégrisme, de vin d'honneurisme, de rigoladisme, de nudisme, d'imperméabilisme et de télévite aiguë" (Stéphane Byron, Vos lectures, Action Catholique, 4 février 1956). Parce que les Clubs Richelieu se développent en dehors de ces "ismes", l'Eglise compte qu'ils gardent, dans la Société, l'idéal de la civilisation.

Oui, pour répondre à l'attente de Notre Sainte Mère l'Eglise, vous serez des témoins de la réalité unique qu'est le Christ, et de son oeuvre de Rédemption. Le Calvaire se dresse sur toutes les routes, depuis l'an 33. Il influe sur toutes les destinées:

> Le Christ est à la croisée des chemins
> aujourd'hui comme demain
> et il y a toujours celui qui monte
> vers les cimes
> ou celui qui descend
> comme l'eau des torrents
> vers l'abîme.
> Choisis ta route, passant !
> Tu montes
> ou tu descends?
>
> (Isabelle Onslow, Calvaire au Bord de la Route, dans Ecclesia, janvier 1956, no 82, p. 90.)

Le fils de l'Eglise, conscient de son devoir de baptisé et de confirmé, aperçoit ce calvaire dressé en permanence et commandant l'option de tous ; il a le souci du choix que font ses frères. C'est à cette préoccupation, messieurs, que j'ai voulu vous rallier, en me rappelant que votre mouvement même vous y engage.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 252

Sermon prononcé à l'occasion d'une grand-messe pontificale, célébrée à l'Oratoire du Mont-Royal, en la fête de Saint-Joseph, le 19 mars 1956.

Ecce fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam!

"Voici le serviteur fidèle et prudent que le Seigneur a établi pour veiller sur sa famille." (Liturgie)

Mes bien chers frères,

C'est toujours avec confiance et avec amour que les foules s'assemblent dans ce sanctuaire privilégié. Ici, en effet, saint Joseph entend toutes les supplications, il répond à tous les voeux. Il console, soutient et éclaire les âmes qui recourent à lui. En ce jour de fête que nous nous plaisons à célébrer avec une dévotion toujours plus confiante, il comblera certainement notre attente en accueillant toutes nos suppliques.

Mais tout en exposant nos désirs, nous venons avant tout, aujourd'hui, confier à saint Joseph, nos angoisses. Le mal dont souffre notre monde est grave et profond. Il menace de nous perdre. Saint Joseph est le gardien, le père de l'Eglise comme de son Chef, et il doit connaître ses besoins. Il doit répondre à ses appels. Aussi, c'est dans la foi la plus sincère et la confiance la plus absolue que nous faisons monter vers le ciel, la prière collective de la famille catholique. Chacun a ses épreuves personnelles et plus d'un éprouve des angoisses poignantes. Il y a cepen-

dant plus grave. Tous, nous subissons la répercussion d'un mal sérieux et profond. C'est ce mal en tant qu'il atteint tous et chacun, que nous considérerons ensemble sous le regard de saint Joseph. Ne craignons pas de l'analyser dans son réalisme alarmant, en présence de celui qui a mérité, par sa vie, la puissance de nous aider et de nous guérir. Puisse chacune de vos âmes se faire attentive au signalement des dangers qui nous environnent; puisse chacune s'ouvrir généreusement à la grâce de lumière et de force que lui obtiendra l'intercession de saint Joseph!

Notre vie chrétienne est en danger. Elle est minée:

I — par l'absence de réflexion;

II — par un fléchissement dans la foi;

III — par un glissement vers le sensualisme, signe d'anémie spirituelle et danger de corruption sociale.

I — Absence de réflexion

Déjà en 1929, Pie XI, dans son encyclique "Mens Nostra" du 20 décembre, écrivait: "La plus grave maladie de notre siècle, la source abondante des maux que déplorent les hommes de coeur, c'est la légèreté et l'irréflexion qui font s'égarer nos contemporains dans l'erreur. D'où le besoin perpétuel et incoercible de se répandre au dehors, une soif inextinguible de richesses et de plaisirs qui, peu à peu, affaiblit et étouffe dans les coeurs le désir de biens supérieurs et les mêle à tel point aux affaires extérieures et passagères qu'il leur devient impossible de penser aux vérités éternelles, aux lois divines et à Dieu lui-même, l'unique principe et fin de toute créature" (Cattin-Conus, Aux Sources de la Vie Spirituelle, no 1028).

Cette maladie aux conséquences si désastreuses se généralise en nos jours. De plus en plus il nous faut déplorer

une carence de pensée solide et de conduite cohérente. L'on va à ses affaires, l'on court à ses plaisirs, l'on multiplie ses distractions, l'on considère la vie non comme un devoir, mais comme une suite de jours que régit un opportunisme irraisonné. A ce régime, les principes sont sacrifiés à la fantaisie ou à l'opinion; l'on fait bon marché de ses responsabilités tant pour le rendement de sa propre existence que pour le perfectionnement de la société à laquelle on appartient.

L'on ignore de plus en plus la stabilité dans la conduite. La surexcitation, l'agitation devient loi et l'on n'accepte plus le calme, la solitude, la réflexion. Une véritable démangeaison de la "nouvelle" à sensation se propage dans toutes les classes sociales. Or, l'absence de réflexion chez les hommes a toujours été un indice de désolation dans la société, une prédiction de ruines. "Moi, la Sagesse, dit l'Esprit-Saint, j'habite avec la prudence et je possède la science de la réflexion" (Prov. VIII, 12).

Vous n'ignorez pas que la vertu morale de prudence est capitale dans une vie d'homme. Elle suppose la réflexion sur les moyens possibles, le jugement pratique sur le choix à faire, la détermination ou mise à exécution des procédés arrêtés. Son rôle est de faire connaître le vrai; mais elle porte aussi vers le bien, et à ce titre, elle est une vertu de la volonté. La prudence indique que la seule vérité est bonne, et que le bien est exclusivement dans le vrai. Etant donné qu'elle suppose la réflexion, il n'est pas exagéré de déclarer que la prudence est de plus en plus ignorée, méconnue, négligée. Et pourtant, elle intéresse au plus haut point la dignité humaine puisque par elle seulement nos deux facultés les plus nobles, l'intelligence et la volonté, sont éclairées et dirigées.

C'est la réflexion qui, conditionnant l'acte humain, fonde du même coup la responsabilité humaine. Aussi cette carence d'une pensée réfléchie, caractéristique de

notre époque, apparaît-elle comme un symptôme de maladie grave. Ce vacuum d'idéal, de convictions, de principes, favorise, hélas! n'importe quel remplissage par des idées subversives et des influences nocives. Les élus du ciel peuvent-ils regarder, sans stupéfaction, le nombre restreint de ceux qui réfléchissent ici-bas, et qui posent de véritables actes humains?

Notre monde est dans la désolation parce que rares sont ceux qui réfléchissent en leurs coeurs. Demandons-nous quel est le cours ordinaire de nos préoccupations personnelles; à quelle lumière nous regardons les différentes circonstances de nos vies; quelle norme nous sert pour juger les événements: l'opinion? le plaisir? l'excitation? Allons plus loin dans notre investigation. Quel temps consacrons-nous chaque jour à la réflexion? A quoi se résume l'examen de notre vie? Savons-nous même faire de temps en temps le bilan, l'aiguillage, le décalage de nos actes? Quelle orientation surnaturelle donnons-nous à nos journées? Nous exerçons-nous à comprendre la valeur de notre baptême et l'utilisation à faire de notre organisme spirituel par lequel nous vivons de la vie même de la Sainte Trinité? "Venez à l'écart et reposez-vous un peu" (Marc VI, 31), redit Jésus à tous les siens en leur ouvrant les asiles de lumière et de paix. Mais comme les invités de la parabole, les fidèles se récusent: "J'ai acheté une terre, et il est nécessaire que j'aille la voir: je t'en prie, tiens-moi pour excusé... J'ai acheté cinq paires de boeufs, et je vais les essayer: je t'en prie, tiens-moi pour excusé... Je viens de me marier, et c'est pourquoi je ne puis venir..." (Luc XIV, 18, 19).

Le carême avance dans sa marche vers Pâques; multiples ont été les sollicitations à la prière, à la pénitence, à la charité. Les réponses ont-elles été, chez les catholiques, généreuses et résolues? A-t-on su s'arrêter devant le réel, réfléchir sur la grâce incomparable de notre élection au

passage sublime de la mort à la vie, du péché à la gloire du Christ? Hélas! qui s'arrête à penser que demain peut-être l'on annoncera son décès, cette rencontre définitive avec Dieu qui portera un jugement dont la sentence sera éternelle?

C'est avec raison que nous nous tournons vers saint Joseph, et que nous l'invoquons *comme le serviteur prudent* qui a dirigé sa vie dans la lumière de la droite raison et de la foi, dans la rectitude du vrai et du bien. Qu'il daigne nous entraîner dans les sentiers de sa prudence, qu'il nous ouvre aussi le chemin de la foi ferme, lui, le serviteur fidèle par excellence!

II — Un fléchissement dans la foi

Notre époque accuse en effet un fléchissement dans la foi. Il faut voir là sans doute une suite fatale de l'irréflexion qui ne permet plus de fixer la vérité qui délivre (Jean VIII, 32) et qui sauve. La vraie notion de cette vertu essentielle du catholique, la foi, se perd peu à peu, absorbée, noyée dans les erreurs courantes qui pullulent. L'on se fait une foi à sa guise. L'on veut encore certes se dire catholique, mais un catholique qui juge l'Eglise. Sans doute, l'on redit encore le Credo catholique, mais souvent l'on renie dans la pratique cette confession de notre foi.

Notre Saint-Père le Pape, dans un discours qu'il adressait, en novembre dernier, à la Jeunesse Féminine d'Action Catholique, s'exprimait ainsi: "Il faut être cohérentes. Il est nécessaire que chez vous règne une parfaite harmonie entre la pensée et les oeuvres... Sous les voûtes de cette majestueuse basilique, les notes du Symbo'e des Apôtres ont résonné en tant de langues. Voulez-vous, chères filles, Nous répondre: Croyez-vous en Dieu, le Père Tout-Puissant, Créateur et Maître du ciel et de la terre?

Il est donc le Maître absolu des hommes et des choses; Maître de la vie et de la mort, de la matière et de l'esprit, du temps et de l'éternité. Et, cependant, observez l'incohérence de beaucoup. Combien de fois ne discute-t-on pas les ordres, les commandements de Dieu; n'élève-t-on point de protestations contre ses actes; et, parfois même — c'est horrible à dire — ne blasphème-t-on point son saint Nom?... Croyez-vous en Jésus-Christ Notre-Seigneur?

Il est donc le Verbe Incarné: Il est le centre vivant, permanent de toute l'histoire humaine. Cependant, tant d'hommes et certains peuples continuent à vivre comme s'Il était, certes, un grand personnage, mais loin, bien loin, étranger à la vie des individus et indifférent à l'histoire des peuples...

... Croyez-vous dans le Saint-Esprit?

Il est le Sanctificateur et Il habite en chacune de vous, qui devient ainsi un temple vivant du Très-Haut. Cependant, tant de fois sa présence est oubliée et ce même temple est profané et détruit avec une incroyable inconscience. Vous ne devez pas être ainsi...

... Une dernière question: croyez-vous en la Sainte Eglise catholique?

Elle est le royaume de Dieu sur la terre, gouvernée par le successeur de Pierre. C'est seulement en Elle, Mère des saints et de tous les fidèles, que les individus et les peuples trouveront le salut. Mais, en attendant, beaucoup s'obstinent à en demeurer éloignés, continuent à l'insulter, à la calomnier, à la combattre." (Paternité, Maternité, supplément du no 63, nov. 1955, Discours à la Jeunesse Féminine d'A. C., pp. 5-6).

Peut-on croire à l'Eglise et rester indifférent à ses luttes et à ses victoires? Et pourtant, nous vivons une époque où l'enfer semble plus que jamais déchaîné, où le

diable se manifeste presque visiblement. Jésus a appelé Satan, père du mensonge (Jean VIII, 44). L'étude des événements actuels, des activités subversives, des persécutions plus ou moins camouflées dans les pays soumis au communisme, révèle certes l'activité de l'esprit du mal. De nos jours un nouvel épisode de la lutte contre Dieu, contre le Corps mystique du Christ, se déroule sous les regards, à la fois stupéfaits et attristés, de tous les vrais enfants de l'Eglise. Plus que jamais, semble-t-il, la parole de Jésus doit se faire entendre aux peuples, aux catholiques: "Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous, habillés en brebis et qui au-dedans, sont des loups ravisseurs. . ." (Math. VII, 15). La tragique situation de la Pologne et de la Chine suscite de profondes réflexions, et provoque des mises au point que tout catholique doit entendre. Ce n'est pas ici le moment de faire l'histoire de ce mouvement néfaste, de cette erreur du progressisme condamnée par l'Eglise et qui, depuis 1931, revêt des formes plus ou moins subtiles (Osservatore Romano, 27 janvier 1956, p. 3).

Ce qui importe à tous les fidèles, c'est d'affermir leur foi en l'étayant de connaissances solides. Le progressisme a pour consigne d'apparaître comme tout à fait orthodoxe ou de feindre de l'être. Il est devenu pierre d'achoppement pour un grand nombre de catholiques en Pologne et même dans les pays libres. "Peut-être espère-t-on accréditer le progressisme, sinon en Pologne, tout au moins à l'étranger (conclut l'article cité de l'Osservatore Romano), dans les autres 'démocraties populaires' et dans les pays démocratiques où le communisme, directement ou par intermédiaire, s'obstine à insister sur l'opportunité et la possibilité de certaines 'ouvertures'. Pièges équivoques qui tendent à préparer ou à entretenir de dangereuses illusions. Mais pour les catholiques de notre époque, comme de tous les temps, il n'y a qu'un devoir: être de plus en

plus eux-mêmes selon l'esprit et la lettre du christianisme, sous la direction infaillible de l'Eglise."

Partout les catholiques ont le devoir de vivre éveillés au réalisme de leur foi; ils doivent adhérer plus consciemment et fortement que jamais à la hiérarchie de l'Eglise qui, seule, possède la lumière et le mandat pour "enseigner toutes les nations" (Math. XXVIII, 19).

Sans doute, l'Eglise fondée par Jésus-Christ demeure à jamais indéfectible. Avec son Chef, elle est victorieuse du monde et de Satan. "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde" (Jean XVI, 33). Cette parole lumineuse projette sans cesse sa clarté sereine sur ceux qui dirigent l'Eglise au nom du Christ. Mais de même que le Christ qui, selon le mot de saint Paul, "quoiqu'il fût en forme de Dieu ... s'est anéanti en prenant la forme de serviteur" (Philippiens II, 6-7), ainsi l'Eglise dans son Chef suprême sur terre et sa hiérarchie veut servir les intérêts des hommes. Elle ne se donne pas de répit pour l'établissement du Royaume par le règne de la vérité dans les âmes. Le Pape ne cesse de vous indiquer la voie, et vos évêques, faisant écho à ses appels multipliés, vous manifestent ainsi l'Amour du Christ et ils vous répètent ses paroles de vérité: "Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres" (Jean VIII, 12). "Qui vous écoute m'écoute, et qui vous rejette me rejette; et qui me rejette, rejette Celui qui m'a envoyé" (Luc, X, 16). "Les brebis suivent le pasteur car elles connaissent sa voix" (Jean X, 4).

Confions la garde de notre foi à saint Joseph en nous inspirant de son inflexible fidélité.

III — Le sensualisme

Pour empêcher la voix du bon Pasteur de pénétrer à l'oreille des âmes et d'aiguiller celles-ci dans la voie de la lumière et de la vérité, le diable et ses suppôts ont entre-

pris depuis longtemps une campagne organisée. Le programme maçonnique de déchristianisation par l'immoralité et le sensualisme, se continue systématiquement par le communisme athée. L'on a prôné sous couleur de progrès, des procédés d'éducation naturalistes et païens. L'on a déclaré l'intérêt du sensible et l'attrait du matériel, les seuls facteurs à utiliser, et l'on a caché le rôle de la grâce du baptême et de la vie qui en découle dans les âmes. L'on a déclaré sans vergogne que l'éducation dans la discipline et la vertu devait céder au jeu, au facile, au naturalisme. L'on a formé une génération qui ignore le sacrifice et des jeunes qui ridiculisent la pudeur.

Les modes féminines entraient comme ligne de compte dans la tactique des ennemis de Dieu et des âmes; l'on a fait des vêtements de la femme, un appât de vanité et de sensualisme. Impudeur, sans-gêne, camaraderies éhontées, passe-temps dépourvus de toute dignité, devaient découler comme normalement du déshabillé, du laisser-aller et de l'absence des principes chrétiens dans la vie.

L'on n'accepte plus le sacrifice, la mortification, le devoir même, s'il se présente comme une peine. Parce que l'argent procure le plaisir, la licence, le bien-être, il devient le maître des vies. Qui dira les méfaits de la course à l'argent auquel toutes les valeurs se voient si facilement et universellement sacrifiées?

Cette tendance qui s'accentue vers le sensualisme marque, sans contredit, une anémie spirituelle inquiétante. "Qui montera à la montagne de Dieu, qui se tiendra dans son lieu saint?" demande le Psalmiste (Ps. XXIII, 3). "Celui qui a les mains innocentes et le coeur pur; celui qui ne livre pas son âme au mensonge et qui ne jure pas pour tromper" (ibid. 4), répond-il aussitôt. Comment donc monter vers le Seigneur, vers le Dieu pur Esprit, quand le coeur est englué dans le sensible, quand l'intelligence ne s'exerce qu'à la découverte de nouvelles jouissances

sensuelles, d'appâts inédits, d'excitations inconnues? Que signifie pour un catholique, à ce point envoûté, la destinée surnaturelle pour laquelle il est marqué? Que lui dit son baptême, avec les prérogatives inénarrables qui en sont la conséquence? Que lui révèle la confirmation, et la responsabilité grave qu'elle entraîne de témoigner en faveur du Christ et de son Eglise? Quel goût peut-il entretenir pour le Pain eucharistique, cette nourriture d'immortalité servie à la table de famille?

Le sensualisme étouffe dans son germe tout désir d'une vie chrétienne intégrale, d'une dignité humaine non équivoque. Aussi s'avère-t-il principe de corruption sociale. Une société vaut ce que valent les membres qui la composent. L'ordre social chrétien exige que l'ensemble des corps qui le constitue, "corps organiques, coordonnés et subordonnés dont chacun a son rôle à remplir (famille, état, profession), s'appuie sur la doctrine de l'Evangile et les divines énergies dont l'Eglise est la dispensatrice" (Ch. L.-E. Marcel, Dictionnaire de culture religieuse et catéchistique, p. 680).

Or, quelle place le sensualisme peut-il faire à Jésus dans la société? Sans doute, l'on ne manquera pas de rappeler la miséricorde du Maître envers la Madeleine, envers la femme que sa Sagesse arrache à la lapidation. Mais l'on voudra s'en prévaloir pour s'absoudre soi-même de ses faiblesses invétérées, ne faisant pas attention que le pardon du Seigneur est toujours accordé à la contrition et au ferme propos. "Je ne te condamnerai pas. Va et ne pèche plus à l'avenir" (Jean, VIII, II). L'Evangile établit le renoncement à la base de l'activité salvatrice; c'est la croix qu'il s'agit de prendre pour monter à la suite du Sauveur, comme c'est la doctrine de la pureté qui assure la vision de Dieu. "Bienheureux les coeurs purs, parce qu'ils verront Dieu" (Math., V. 8).

Le sensualisme obscurcit toutes ces données, il obstrue les avenues vers l'idéal et la grandeur. Générateur d'égoïsme et de lâcheté, il est du point de vue même simplement humain, une déchéance sociale. Chez un peuple adonné à la recherche exagérée du plaisir, l'on ne saurait trouver ni sens civique ni les vertus sociales qui donnent à la vie son caractère noble et élevé. Les personnalités éminentes ne se préparent guère parmi les populations affamées de jouissances sensibles et d'excitations continuelles. L'histoire révèle, en effet, à qui la consulte loyalement, que le sensualisme n'a jamais produit des hommes de valeur.

Arrêtons-nous aux fastes de l'Eglise pour y lire le nom des héros de la vertu; considérons celui que nous honorons en ce jour, saint Joseph, pour reconnaître en lui, le modèle de la maîtrise du sensible dans la vie. Saint Joseph a accompli son auguste vocation, grâce à l'équilibre parfait qu'il sut établir dans son comportement. Dieu pouvait lui confier la Vierge très pure et inviolable; il saurait la comprendre et la protéger. Dieu pouvait faire de lui son mandataire terrestre auprès de son Fils divin devenu enfant des hommes; il saurait mesurer la portée de la vocation de Jésus et soutenir par le travail, le sacrifice et l'abnégation, la vie humaine qui devait se livrer pour la Rédemption du monde. Dieu pouvait prolonger, jusqu'à la fin du monde, le patronage du chef de la Sainte Famille sur le Corps mystique de Jésus qui avait été appelé son Fils, ici-bas (Luc, III, 23). Il avait acquis, en effet, une puissance éternelle pour dominer l'enfer, car sur terre, il avait vécu dans la justice et la vérité, dans le renoncement aux biens périssables et aux basses jouissances.

* * *

Sous l'égide de saint Joseph, profitez, mes chers frères, de l'expérience de nos frères persécutés, et adhérez toujours davantage au Souverain Pontife, Vicaire du Christ

sur terre; attachez-vous à ses directives. Aimez de plus en plus l'Eglise à qui vous avez l'honneur, le bonheur et la grâce d'appartenir. Sachez que votre grandeur, comme votre salut, tient à une soumission filiale au Magistère de l'Eglise, à l'autorité de la hiérarchie à qui le Christ lui-même garde son assistance: "Voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles" (Math. XXVIII, 20). Entendez à cette heure la voix de saint Joseph vous redisant la parole inspirée:: "Enfants des hommes, jusques à quand aurez-vous le coeur endurci? Pourquoi aimez-vous la vanité et recherchez-vous le mensonge? Sachez que le Seigneur a fait des merveilles pour son saint! Le Seigneur m'exauce lorsque je crie vers Lui" (Ps., IV, 2-3). Répondez en formulant à ses pieds et durant le divin Sacrifice, votre détermination de vous opposer résolument en vous et autour de vous à l'irréflexion, à l'imprudence, à tout ce qui peut nuire à votre foi catholique. Soyez résolus de combattre en vos vies et dans la société, le sensualisme, signe et cause d'anémie spirituelle comme danger de corruption sociale. Que saint Joseph nous aide à remplir ce programme sur la terre, afin que nous ayons la grâce de vivre avec lui dans le ciel.

Amen.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Communiqué officiel:

La fête de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys fixée au 12 janvier

Depuis son institution, la fête de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys était célébrée le 19 janvier. Les nouveaux décrets liturgiques qui ont supprimé l'Octave de l'Epiphanie, permettent que cette fête soit célébrée le jour anniversaire de la mort de la Bienheureuse.

Nous reproduisons le texte du rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites:

SACRA RITUUM
CONGREGATIO

Prot. Num. M. 22/956.

MARIANOPOLITANA

Em. mus ac Rev. mus Dominus Paulus Aemilius Léger, Cardinalis Archiepiscopus Marianopolitan., Sanctitati Suae humiliter exposuit: tempore quo Venerabilis Serva Dei Margarita Bourgeoys, Fundatrix Congregationis Sororum a Domina Nostra, ad Beatarum honores evecta fuit, anno scilicet 1950, festum eiusdem Beatae affixum fuisse diei 19 Januarii, non vero diei 12 Januarii, anniversario eiusdem obitus, quum tunc temporis dies 12 Januarii intra Octavam privilegiatam Epiphaniae occurreret. Sublato nunc e medio huiusmodi impedimenta per Decretum Generale de Rubricis ad simpliciorem formam redigendis diei 23 Martii 1955, idem Em. mus Vir, vota Sororum Congregationis a Domina Nostra depromens, postulavit ab Eadem Sanctitate Sua ut in posterum festum Beatae Margaritae Bourgeoys recoli possit, omnibus in locis ubi celebrari indultum est, die 12 mensis Januarii. Sacra porro

Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi ab Ipso EEmo Domino nostro PIO PAPA XII tributarum, attentis expositis, benigne annuit pro gratia iuxta preces: servatis de cetero Rubricis et Decretis. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 3 Martii 1956.

(Subscr.) C. Card. Cicognani,
S.R.C. Praef.
" † A. Carinci,
Archiep. Seleucien, S.R.C.,
a Secret.

(L. † S.)

Concordat cum originali.
G. Robertus Mitchell, P.D.,
Cancellarius.

(*Sem. Rel.*, 20 mars 1956)

No 253

CIRCULAIRE

DE

SON ÉMINENCE

LE CARDINAL PAUL-ÉMILE LÉGER

Archevêque de Montréal

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

I — Le gouvernement diocésain.

II — La musique sacrée.

III — Les solennités extérieures.

IV — La modestie dans le vêtement.

V — La nouvelle liturgie des Jours Saints.

VI — La restauration de la Basilique-Cathédrale.

VII — L'administration temporelle des paroisses.

Archevêché de Montréal,
le saint jour de Pâques,
premier avril 1956.

Messieurs et chers collaborateurs,

Les Jours Saints m'ont accordé quelques heures de loisir. J'en ai profité pour vous entretenir de certains problèmes, concernant la discipline ecclésiastique et la pastorale.

— I —

Le Saint-Père a daigné écouter ma prière et il m'a accordé un nouvel Auxiliaire. Monseigneur Bélanger n'est pas un inconnu pour vous. Il a formé plusieurs générations de jeunes prêtres durant ses années d'enseignement dans notre Grand Séminaire. Depuis dix ans, il dirigeait avec beaucoup de compétence et de zèle notre Officialité métropolitaine. Il fut un sage conseiller des évêques. Sa sagesse sera maintenant plus précieuse puisque "placé sur un lieu élevé, il éclairera toute la maison" (Pontifical Romain).

D'aucuns penseront qu'assisté de quatre Auxiliaires, je n'aurai plus rien à faire ! Qu'ils se rassurent ou se détrompent... Le droit divin garde toute sa force et l'évêque, dans son diocèse, est toujours: "solus et unicus". Les vicaires généraux ont des pouvoirs déterminés par le droit, et mon intention n'est pas de les restreindre. Cependant, pour unifier l'administration, il est nécessaire d'établir des normes générales et de préciser les tâches de chacun.

Pour tout ce qui touche à l'administration ordinaire: dispenses; demandes et exécutions des rescrits; obtention et renouvellement de la juridiction; nomination des confesseurs; *il faut recourir à la Chancellerie.*

Un vicaire général peut accorder une permission dans un cas déterminé. Mais alors, en plus d'observer scrupuleusement l'article 69 des constitutions synodales, il faudra comprendre que cette permission concédée *per modum actus* devra être sanctionnée subséquemment par un document écrit de la Chancellerie, pour obtenir son effet permanent. Ce qui revient à dire que personne dans le diocèse ne peut remplir une fonction ou exercer la juridiction d'une façon régulière, en se référant à une simple permission orale.

Dans l'administration d'un immense diocèse comme le nôtre, il est nécessaire de diviser les tâches sans cependant briser l'unité du gouvernement. Depuis déjà assez longtemps, Son Excellence Monseigneur Chaumont s'occupe des communautés religieuses. Responsabilité immense puisque en faisant, dernièrement, l'inventaire de ce secteur, nous découvrions sur le territoire du diocèse, la présence de 567 maisons religieuses. Quelle richesse pour l'Eglise et pour nous! Mais quelle vigilance paternelle cela suppose de la part de celui qui doit diriger toutes ces brebis vers les gras pâturages de la vie religieuse fervente !

Son Excellence Monseigneur Whelan étudie de plus près les problèmes concernant les oeuvres du milieu anglo-catholique. De fortes migrations vers la banlieue métropolitaine, le problème scolaire et l'apostolat auprès des non-catholiques supposent de la part de l'autorité diocésaine, une vigilante attention et un apostolat adapté aux circonstances nouvelles.

Son Excellence Monseigneur Morin est tout particulièrement chargé de l'Action Catholique. L'organisation du nouveau secrétariat lui impose un surcroît de travail qui ne l'empêche pas, cependant, de diriger avec un succès vraiment consolant, les journées sacerdotales.

Son Excellence Monseigneur Bélanger gardera, pour l'instant, le titre d'Official du Tribunal Régional, et à partir du 11 mai, il aura la juridiction d'un vicaire général. Il s'occupera des problèmes touchant à l'administration temporelle des paroisses. Ses fonctions l'obligeront à visiter les lieux de culte, en compagnie de l'Archidiacre ou de son représentant, afin de constater "de visu" si vos églises et tout ce qu'elles renferment sont dans l'état de dignité que requièrent les saints canons.

La présence de quatre Auxiliaires dans le diocèse, m'oblige à donner quelques directives pratiques concernant la liturgie et le protocole.

Dans toutes les églises ou chapelles du diocèse, les Auxiliaires ne peuvent faire usage du trône. Lorsqu'ils ne pontifient pas, ils président les cérémonies au choeur, à un fauteuil placé sur une plate-forme d'un degré, sans baldaquin. Alors on pourra leur donner prêtre-assistant et diacres d'honneur. Lorsqu'ils pontifient, ils doivent se servir du faldistoire et être accompagnés d'un prêtre-assistant, et du diacre et du sous-diacre d'office (Appendice I).

L'Eglise accorde une indulgence de cent jours à tous ceux qui baisent, respectueusement inclinés (et non agenouillés), l'anneau qu'ils portent au doigt.

Je sais que vous aimez les évêques qui partagent avec moi la lourde tâche pastorale qui incombe au Chef spirituel de ce diocèse. Vous connaissez leur dévouement. Mais personne plus que moi n'est en mesure d'apprécier leur loyauté, leur désintéressement et leur zèle. Aussi est-ce avec confiance que je remplis au milieu de vous la mission "d'apôtre de Jésus-Christ", sachant que par leur précieuse collaboration, vous apprendrez à marcher dans les voies de la "vérité et de la charité". D'autre part, en entretenant dans vos coeurs "le désir des choses célestes",

et dans vos esprits "la connaissance des choses droites", ils vous aideront à tout faire pour "le Christ et son Eglise".

— II —

Le Saint-Père a publié tout récemment une encyclique sur la *musique sacrée*. Vous en trouverez le texte en appendice (Appendice II). Ce texte doit être porté à la connaissance de vos fidèles. Il doit surtout être médité par les membres de vos chorales.

Le chant est trop négligé dans les offices liturgiques. Est-ce à cause d'un manque d'entraînement, ou faute d'aptitudes naturelles, ou question de gêne, ou pour toutes ces raisons à la fois, toujours est-il que nos fidèles ne participent pas à la liturgie aussi activement qu'ils devraient et qu'ils pourraient le faire. Un grand effort doit être accompli en ce domaine, si nous voulons imiter ce qui se pratique en beaucoup de diocèses.

D'autre part, le chant à l'église est une fonction sacrée. Elle tend cependant à devenir un métier profane et une activité rémunérée selon les normes qui régissent le monde des affaires. Il est vrai que celui qui sert à l'autel doit vivre de l'autel, selon la directive de l'Apôtre (I Cor. IX, 13). Mais le chantre, dans l'Eglise, est un "ministre" de la liturgie et il faudrait qu'il entrât dans cet esprit pour répondre aux exigences de la musique sacrée, telles que le Pape vient de les définir: "Ainsi cet art si noble, si apprécié à tous les âges de l'Eglise, sera cultivé aujourd'hui encore et, perfectionné chaque jour davantage, il retrouvera la splendeur véritable de la sainteté et de la beauté; il aidera les fidèles réunis dans les églises, à donner à Dieu Un en Trois Personnes, avec une foi plus solide, une espérance plus ferme et une charité plus ardente, les louanges qui lui sont dues, par des chants dignes et harmonieux."

Pour obéir à ces directives du Saint-Père, veuillez suivre scrupuleusement les consignes qui vous sont données par la Commission diocésaine de Chant et Musique sacrés.

— III —

Lors de leur dernière réunion à Québec, le 20 février, les Archevêques et Evêques ont décidé, afin d'entrer dans l'esprit des nouveaux décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, qu'à l'avenir, on célébrerait, le dimanche qui suit la fête, les quatre solennités suivantes:

Fête-Dieu;
Fête du Sacré-Coeur;
Fête de l'Assomption;
Fête Patronale des Paroisses.

Les autres solennités extérieures seront donc omises dorénavant, même cette année.

— IV —

Lors de la même réunion, les Révérendissimes Ordinaires de la Province civile de Québec, ont approuvé le texte d'une déclaration (Appendice III) concernant la modestie dans le vêtement. Et ne dites pas: "A quoi bon parler sur ce sujet ? Les fidèles ne nous écoutent pas et les modes deviennent de plus en plus audacieuses !" Mais alors, vous êtes-vous déjà demandé ce qui serait arrivé si nous n'avions jamais parlé ? Rappelons-nous que Dieu n'a pas attaché une vertu miraculeuse à notre parole. Il nous demande de prêcher, d'affirmer les droits inaliénables de la dignité humaine et de la sainteté chrétienne. C'est lui, et lui seul, qui peut changer les coeurs. Surveillez bien la tenue de vos fidèles dans les lieux de

culte. Le droit paroissial vous habilite, comme gardien des lieux saints, à exercer une surveillance effective à l'intérieur des murs de l'église. (Cf. Pouliot, Droit Paroissial, p. 571 ss.). Il ne s'agit pas d'appliquer des règlements de gendarmerie, mais bien de faire comprendre aux fidèles qu'une église n'est pas un salon de mode et qu'une femme chrétienne n'a pas le droit de se présenter devant Dieu dans un costume qui serait un outrage à la morale, à la décence et à la modestie.

— V —

La nouvelle liturgie des Jours Saints a été bien acceptée, au moins dans notre milieu urbain. La cérémonie de la consécration des saintes huiles, à la Cathédrale, offrait un spectacle magnifique. Presque toutes les paroisses étaient représentées par leur curé, accompagné des notables. Jamais l'unité de l'Eglise locale n'avait été affirmée aussi solennellement. Merci pour cette spontanéité avec laquelle vous avez répondu à l'invitation que je vous avais adressée.

— VI —

Avec l'autorisation du vénérable Chapitre métropolitain, j'ai décidé de faire restaurer la Basilique-Cathédrale. Les travaux seront considérables; ils ne seront pas terminés avant la fin de l'année. Le quartier dans lequel est située notre Basilique-Cathédrale se développe et nous devons prévoir, avec la construction des grands hôtels, une affluence de touristes. Notre vieille Cathédrale porte les marques du temps et la vétusté n'est plus, chez elle, un manteau vénérable. Une saine administration requiert, en ce moment, une restauration presque complète: plancher en béton; nouveaux systèmes d'éclairage,

de chauffage et de sonnerie; confessionnaux; reprise des joints et réfection de la couverture; sacristie, etc.

La Cathédrale doit demeurer ce qu'elle est et où elle est. C'est un monument qui rappelle les grandes heures de la vie de notre Eglise locale. Nous pourrions former une brochure assez considérable en réunissant tous les documents que mes prédécesseurs ont publiés sur la Cathédrale. Je ne dis pas que cela ne se fera pas un jour. Aujourd'hui, je me contente de livrer à vos réflexions ces lignes que Sa Grandeur Monseigneur Fabre adressait à son clergé, à l'occasion de l'inauguration de la Cathédrale, le 30 mars 1894. Elles gardent leur opportunité et leur actualité.

"Mes chers collaborateurs,

"L'inauguration de la nouvelle cathédrale a eu lieu le "jour de Pâques, au milieu d'un immense concours de "fidèles. Quoique les travaux ne fussent pas encore com- "plètement terminés, nous avons voulu profiter de cette "fête, la plus solennelle de l'année liturgique, pour ou- "vrir au culte un temple dont les proportions grandioses "et le merveilleux ensemble en font l'un des plus beaux "de l'Amérique.

"Inutile de rappeler ici tout ce qui se rattache au passé "de cette oeuvre qui a coûté des sommes considérables "et a demandé tant de sacrifices. En jetant un regard "sur les phases si diverses qu'elle a traversées, sur les "obstacles multiples qu'elle a rencontrés, sur les craintes "qu'elle a inspirées, comme aussi sur les dévoûments "sans borne qu'elle a suscités, ne sommes-nous pas obli- "gés de reconnaître qu'elle est vraiment l'oeuvre de Dieu ? "*Digitus Dei est hic.*

"A Dieu donc nous devons, avant tout, rendre grâces "d'avoir bien voulu bénir dans ses débuts et ses développe- "ments progressifs et couronner de succès une entreprise

"*qui restera pour le diocèse de Montréal un monument "d'honneur et de gloire.*

"Pour accomplir son oeuvre, Dieu s'est servi de la "générosité des uns, des talents, du zèle, de l'activité, de "l'esprit de sacrifice des autres. A tous, j'offre ici l'ex-"pression de ma vive et affectueuse reconnaissance, lais-"sant à Celui qui ne perd pas le souvenir d'un simple "verre d'eau donné en son Nom, le soin de récompenser "leurs mérites et leurs vertus.

"Il nous a été impossible, chers collaborateurs, de "mener à bonne fin les travaux de la nouvelle cathédrale "sans prendre sur nos charges de lourdes responsabilités "au point de vue des finances. La corporation épiscopale "ne saurait rencontrer seule ces obligations. Nous comp-"tons donc plus que jamais sur vos aumônes et sur celles "des fidèles. Que votre zèle ne se ralentisse point, et "sachez faire comprendre à vos paroissiens la nécessité "de contribuer au paiement des dettes et aux frais d'*en-"tretien d'une église qui est l'église-mère de toutes celles "du diocèse.*"

(Mandements, Lettres Pastorales, Tome douzième, p. 4)

— VII —

La première expérience de la mise en vigueur du nouveau mode d'administration des biens temporels, est chose faite. J'en ai peu parlé depuis deux ans. Plût au ciel que tous eussent fait de même ! Je me console en relisant les vingt tomes des Mandements des Evêques et Archevêques de Montréal... L'administration n'est pas chose facile et surtout elle ne recueille guère un suffrage unanime ! Tout cela pour vous dire que vous avez été admirables dans l'application des derniers règlements concernant les tarifs. Les rapports sont tous rentrés à

quelques rares exceptions près, et je dois vous féliciter pour la diligence et la précision que vous avez apportées à leur rédaction. D'ailleurs, votre sens des responsabilités vous a fait découvrir, dans les biens dont l'administration vous était confiée, des "choses" qui appartenaient à l'Eglise (Can. 1497 et 1518). Cependant, j'ai toujours devant moi une liste de retardataires qui n'ont, jusqu'à ce jour, rendu leurs comptes qu'à Dieu...

Nous précisons, en ce moment, la gestion des deniers reçus. Qu'il me suffise de vous dire que, déjà, 20% des montants ont été placés pour former le fonds de retraite qui sera destiné, un jour, à assurer votre sécurité. Il est difficile d'aller vite en ce domaine. Informez-vous auprès de nombreuses corporations, et l'on vous répondra que le plan de sécurité sociale est la chose la plus compliquée qui soit.

* * *

Messieurs et chers collaborateurs, je vous entretiendrai des autres problèmes durant les retraites pastorales. D'ici là, j'ai un programme quotidien très chargé. Je prendrai contact avec vous au moment des confirmations et des ordinations. J'ai bien hâte à ces jours de grâce qui sont ma joie et ma récompense.

Veuillez agréer, Messieurs et chers collaborateurs, l'expression de mes sentiments respectueux et soyez assurés de mon entier dévouement en Jésus et Marie.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Appendice I

USAGE DU TRÔNE

1°

"Episcopus, licentiam concedens pontificalia exercendi in suo territorio, potest quoque permittere usum throni cum baldachino" (C.I.C. 337, 3).

Sacrae R. C. " . . . quaesitum est: Utrum liceat Episcopo Dioecesano Thronum suum alteri Episcopo cedere".

Hinc S.R.C. quaestionem super hac Throni cessione *sibi pluries delata,* studiose pertractare opportunum duxit. Quare ab E.mo ac R.mo Domino Cardinali Andrea Steinhuber Relatore, in ordinariis comitiis, subsignata die, ad Vaticanum habitis, propositum fuit dubium:

"An Episcopus Dioecesanus gaudeat iure cedendi Thronum suum alteri Episcopo cum Reverendissimorum Canonicorum adsistentia sibi debita ? "

Et Sacra eadem Congregatio, exquisito voto Commissionis Liturgicae, omnibusque accurate discussis atque perpensis, rescribendum censuit:

"Affirmative; *dummodo Episcopus invitatus non sit ipsius Dioecesani Coadiutor, aut Auxiliaris, aut Vicarius Generalis,* aut etiam Dignitas seu Canonicus in illius Ecclesiis. Sicut autem Cardinales Episcopi Suburbicarii aliique Titulares Ecclesiarum Urbis Purpuratis tantum Patribus Thronum cedere possunt; *ita Praesules Cardinales aliarum Dioecesium decet ut suum Thronum nonnisi aliis eadem Cardinalitia dignitate ornatis cedant.*" Die 9 Maii 1899.

2°

SACRA CONGREGATIO RITUUM

Q 2/48

Caeremoniarum Magister Quebecen., archidoeceseos, nomine quoque caeremoniarum magistri Jolietten. dioeceseos Sacra Rituum Congregationi pro opportuna explicationem sequens dubium proposuit:

Utrum prohibitio Episcopo facta cedendi suum Thronum Episcopo Coadiutori vel Auxiliari vim habeat tantum pro Ecclesia Cathedrali an pro omnibus Ecclesiis dioeceseos? Et Sacra Rituum Congregatio, omnibus mature perpensis praedicto dubio respondendum censuit:

"Negative: *et prohibitionem de qua in casu valere pro omnibus dioeceseos ecclesiis.*"

† A. Carinci, Arch. Seleunien.,
Secretarius.

(L. † S.)

Henricus Dante, Subst.

Appendice II

LETTRE ENCYCLIQUE DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XII, SUR LA MUSIQUE SACRÉE *

A Nos Vénérables Frères
Les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques
et autres Ordinaires
en paix et communion avec le Siège Apostolique

PIE XII, PAPE

VENERABLES FRERES
Salut et Bénédiction Apostolique

Introduction

Nous Nous sommes toujours grandement intéressé à la musique sacrée; c'est pourquoi il Nous a paru opportun de reprendre le sujet de manière méthodique dans cette Encyclique et d'éclairer aussi un peu plus de nombreuses questions discutées durant les dernières dizaines d'années, afin que cet art noble et original serve chaque jour davantage à rehausser la splendeur du culte divin et à soutenir la vie spirituelle des fidèles. Nous avons voulu en même temps répondre aux désirs que dans leur sagesse un bon nombre d'entre vous, Vénérables Frères, Nous ont exprimés, aux voeux formulés lors de Congrès traitant cette matière, par des spécialistes et des musiciens de valeur, aux suggestions de l'expérience pastorale et aux progrès des études musicales. Nous espérons par là

* La traduction est de l'Osservatore Romano; les titres et sous-titres, de la Documentation Catholique.

confirmer, éclairer et recommander ce que saint Pie X a sagement établi dans le chirographe qu'il a nommé à bon droit "le code juridique de la musique sacrée" [1], de telle sorte que cet art remarquable, adapté aux conditions actuelles et enrichi en quelque manière, réponde toujours mieux à son rôle élevé.

I

Historique

La musique fait assurément partie des dons de nature que Dieu, en qui s'harmonisent le parfait accord et la suprême unité, a départis aux hommes créés à son "image et ressemblance" [2], car elle concourt avec les autres arts libéraux et à la joie de l'esprit et au plaisir de l'âme. Aussi Augustin a-t-il raison de dire: "C'est pour signifier une grande chose que la musique, c'est-à-dire l'art ou le sens du rythme exact, a été également concédée par la libéralité de Dieu aux mortels doués d'une âme raisonnable" [3].

Dans l'Ancien Testament et l'Eglise primitive

Personne ne s'étonnera donc que le chant sacré et l'art de la musique, ainsi qu'il résulte de nombreux documents anciens ou récents, aient partout et toujours été employés, même chez les païens, pour embellir les cérémonies religieuses, et que le culte du vrai Dieu en particulier ait usé de cet art dès les anciens temps. Le peuple de Dieu, lorsqu'il eut été sauvé de la Mer Rouge par un miracle de la puissance divine, chanta un chant de victoire au Seigneur; et Marie, soeur de Moïse son chef, sous l'effet

[1] Motu Proprio *Fra le sollecitudini dell'ufficio pastorale*: *Acta Pii X*, vol. I, p. 77.
[2] Cfr. *Gen.* 1. 26.
[3] *Epist.* 161, *De origine animae hominis*, 1, 2; *P. L.* XXXIII, 725.

d'une inspiration prophétique, chanta avec le peuple en s'accompagnant du tambourin [4]. Plus tard, tandis qu'on transportait l'Arche de Dieu de la maison d'Obédédom dans la ville de David, le roi lui-même "et tout Israël dansaient devant le Seigneur au son de toutes sortes d'instruments de bois de cyprès, de harpes, de luths, de tambourins, de sistres et de cymbales" [5]. Le roi David lui-même régla la musique et les chants à employer dans le culte sacré [6] ; cette réglementation fut rétablie après le retour du peuple de l'exil, et observée fidèlement jusqu'à la venue du Divin Rédempteur. Dans l'Eglise fondée par le Sauveur, le chant sacré fut en usage et en honneur dès le début, ainsi que le montre clairement l'Apôtre saint Paul, quand il écrit aux Ephésiens: "Remplissez-vous de l'Esprit Saint et récitez entre vous des psaumes, hymnes et des cantiques spirituels" [7]; et que cette manière de chanter fut en usage également dans les réunions chrétiennes, il l'indique par ces paroles: "Lorsque vous vous assemblez, chacun peut avoir un cantique..." [8]. Pline atteste la même chose après l'âge apostolique: les renégats, écrit-il, affirmaient "que leur faute ou leur erreur se ramenait au fait qu'à jours fixes ils avaient l'habitude de se réunir avant l'aube et de réciter un chant au Christ comme à un dieu" [9]. Ces paroles du proconsul romain en Bithynie montrent clairement qu'au temps même des persécuteurs, la voix de l'Eglise qui chante ne s'était pas complètement tue; ce que Tertullien confirme en rapportant que dans les réunions des chrétiens "on lit les écritures, on chante les psaumes, on fait des causeries" [10].

---

[4] Cfr. *Ex.* 15, 1-20.
[5] 2 *Sam.* 6. 5.
[6] Cfr. 1 *Paral.* 23, 5; 25, 2-31.
[7] *Eph.* 5, 18 s.; cfr. *Col.* 3, 16.
[8] 1 *Cor.* 14, 26.
[9] Plin. *Epist.* X, 96, 7.
[10] Cfr. Tertull. *De anima*, c. 9; *P.L.* II, 701; et *Apol.* 39; *P.L.* 1, 540.

Le chant grégorien

Lorsque l'Eglise jouit de nouveau de la liberté et de la paix, d'innombrables témoignages des Pères et des Ecrivains ecclésiastiques confirment que les psaumes et les hymnes étaient d'un usage presque quotidien dans le culte liturgique. Et même peu à peu de nouvelles formes de chant sacré se créèrent, de nouveaux genres de cantiques furent inventés, que les *Scholae Cantorum*, spécialement à Rome, développèrent de plus en plus. Et la tradition rapporte que Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, saint Grégoire le Grand, recueillit avec soin tout ce que les anciens avaient transmis, le mit en bon ordre et protégea par des lois et des règles opportunes la pureté et l'intégrité du chant sacré. De Rome, le chant romain fut transporté petit à petit dans les autres régions de l'Occident; non seulement il s'enrichit de nouvelles formes et de nouveaux modes, mais un nouveau genre de chant sacré entre même en usage, à savoir l'hymne religieux, qui employait parfois la langue vulgaire. Quant au chant choral, qui commença à s'appeler du nom de son rénovateur, "Grégorien", il acquit à partir du VIIIe ou du IXe siècle dans presque toutes les régions de l'Europe chrétienne une nouvelle splendeur, grâce à l'accompagnement de l'orgue.

Le chant polyphonique

Au chant choral s'ajouta peu à peu à partir du IXe siècle le chant polyphonique, dont la théorie et la pratique se développèrent de plus en plus aux siècles suivants, et qui, surtout au XVe et au XVIe siècles, sous l'impulsion de grands artistes, s'éleva à une admirable perfection. L'Eglise a toujours honoré également ce chant polyphonique et l'a volontiers admis jusque dans les Basiliques Romaines et les cérémonies pontificales pour rehausser

la magnificence des rites sacrés. Sa force et son éclat s'accrurent encore du fait que les voix des chanteurs furent accompagnées non seulement par l'orgue, mais aussi par d'autres instruments de musique.

La vigilance de l'Eglise

Et c'est ainsi qu'avec la faveur et les encouragements de l'Eglise, la musique sacrée parcourut à travers les siècles un long chemin qui, lentement parfois et laborieusement, la conduisit à une plus grande perfection: partie des mélodies grégoriennes simples et naturelles, elle atteignit aux oeuvres d'art grandiose qu'embellissent et épanouissent de façon extraordinaire non seulement les voix humaines, mais aussi les orgues et les autres instruments de musique. Ce progrès de la musique manifeste combien l'Eglise eut à coeur de rendre le culte divin toujours plus splendide et plus agréable au peuple chrétien; il montre aussi pourquoi elle dut à plusieurs reprises empêcher qu'on ne dépassât les justes limites et qu'avec un véritable progrès quelque chose de profane et d'étranger au culte sacré ne s'y introduisît et ne la défigurât.

A toutes les époques, les Souverains Pontifes ont rempli avec sollicitude ce devoir de vigilance; et le Concile de Trente proscrivit avec sagesse "cette sorte de musique dans laquelle quelque chose de sensuel ou d'impur se mêle soit à l'orgue soit au chant" [11]. Sans parler de nombreux autres Souverains Pontifes, Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire Benoît XIV, à l'approche du jubilé, dans son Encyclique du 19 février 1749, où l'on trouve une érudition et des idées remarquables, exhorta d'une façon particulière les Evêques à écarter par tous les moyens les abus et les exagérations qui s'étaient introduits dans

[11] Conc. Trid. Sess. XXII: *Decretum de observandis et evitandis in celebratione Missae.*

la musique sacrée [12]. Nos Prédécesseurs Léon XII, Pie VIII [13], Grégoire XIV, Pie IX, Léon XIII [14], adoptèrent la même attitude. On peut toutefois affirmer avec raison que Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire, saint Pie X, a réalisé une restauration et une réforme complètes de la musique sacrée, en revenant aux principes et aux normes transmis par les anciens qu'il rassembla opportunément et adapta aux conditions de l'époque actuelle [15]. Enfin, comme Notre dernier Prédécesseur, Pie XI, d'heureuse mémoire, le fit dans la Constitution Apostolique *Divini cultus sanctitatem,* du 20 décembre 1929 [16], Nous-même par l'Encyclique *Mediator Dei,* du 20 novembre 1947, avons complété et confirmé les prescriptions des Pontifes antérieurs [17].

II

L'art et ses principes dans la liturgie

Personne assurément ne s'étonnera que l'Eglise s'intéresse de façon si attentive à la musique sacrée. Il ne s'agit pas en effet de formuler des lois esthétiques ou techniques concernant la musique, mais l'intention de l'Eglise est de protéger celle-ci contre tout ce qui pourrait la rendre moins digne; elle est appelée en effet à rendre service dans une matière aussi importante que le culte divin.

---

[12] Cfr. Benedicti XIV Litt. Enc. *Annus qui*: Opera omnia (ed. Prati, vol. 17, 1, p. 16).

[13] Cfr. Litt. Apost. *Bonum est confiteri Domino*, d. d. 2 Aug. 1828. Cfr. *Bullarium Romanum*, ed. Prati. ex Typ. Aldina, t. IX, p. 139 sq.

[14] Cfr. *Acta Leonis XIII*, vol. (1895), p. 237-247; cfr. *Acta S. Sed.*, vol. XXVII (1894), p. 42-49.

[15] Cfr. *Acta Pii X*, vol. 1 p. 75-87; *Acta S. S.* XXXVI (1903-4), 329-339; 387-395.

[16] Cfr. *A. A. S.* vol. XXI, 1929, p. 33 sq.

[17] Cfr. *A. A. S.* vol. XXXIX, 1947, p. 521-595.

La liberté de l'artiste doit être soumise à la loi divine

En cela la musique sacrée n'obéit pas à d'autres lois que celles qui s'imposent à tout art religieux et même à tout art en général. Or, Nous n'ignorons pas que ces dernières années des artistes ont osé, au grand détriment de la piété, introduire dans les églises des oeuvres qui manquaient de toute inspiration religieuse et qui offensaient même les justes principes de l'art. Ils s'efforcent de justifier cette regrettable manière d'agir par des arguments spéciaux qu'ils assurent découler de la nature de l'art. Ils répètent en effet que l'inspiration de l'artiste est libre et qu'il n'est pas permis de lui imposer des règles extérieures à l'art, quelles soient religieuses ou morales, parce qu'elles blessent gravement la dignité de l'art et mettent en quelque sorte des entraves à l'activité inspirée de l'artiste.

De tels arguments touchent une question assurément ardue et grave, qui intéresse tout art et tout travail artistique, et qui ne peut se résoudre par les seuls principes de l'art et de l'esthétique, mais demande qu'on recoure au principe suprême de la fin dernière qui régit de façon sacrée et inviolable tout homme et toute action humaine. Le fait que l'homme est ordonné à sa fin dernière, qui est Dieu, constitue une loi absolue et nécessaire, fondée sur la nature même de Dieu et sa perfection infinie, et Dieu lui-même ne pourrait en affranchir personne. Cette loi éternelle et immuable commande que l'homme lui-même et toutes ses actions manifestent et imitent dans la mesure du possible l'infinie perfection de Dieu, à la louange et à la gloire du Créateur. Aussi l'homme, né pour atteindre cette fin suprême, doit-il se conformer à l'archétype divin et diriger dans son action toutes ses facultés physiques et spirituelles, les subordonner entre elles et les soumettre, comme il convient, au but à atteindre. C'est donc d'après leur accord avec la fin dernière de l'homme

que l'art et ses oeuvres doivent être jugés; il s'agit en effet d'un des plus nobles exercices du génie humain, car son but est d'exprimer dans les oeuvres humaines l'infinie beauté de Dieu, et il en constitue comme le reflet. C'est pourquoi on ne peut professer le principe de "l'art pour l'art", selon lequel, négligeant totalement la fin essentielle à toute créature, l'art serait complètement affranchi de toutes les lois qui ne découleraient pas de l'art même. Ce principe manque de tout fondement, ou bien il porte gravement atteinte à la dignité de Dieu, Créateur et fin dernière. Quant à la liberté de l'artiste, qui n'est pas une impulsion aveugle née de la fantaisie ou du désir de la nouveauté, elle n'est nullement restreinte ou supprimée par le fait d'être soumise à la loi divine; elle en est plutôt ennoblie et perfectionnée.

L'art religieux exige des artistes qu'inspirent la loi et l'amour de Dieu

Ces vérités, qui s'appliquent à toutes les oeuvres d'art, valent aussi, évidemment, pour l'art religieux et sacré. L'art religieux est encore davantage consacré à Dieu, à sa louange et à sa gloire, puisqu'il n'a pas d'autre bien que d'aider puissamment les fidèles à tourner pieusement leur esprit vers Dieu, en présentant à leurs yeux et à leurs oreilles ses manifestations. L'artiste qui ne professe pas les vérités de la foi ou que sa manière de vivre éloigne de Dieu ne doit donc pas se mêler d'art religieux: il lui manque en effet ce sens intérieur qui permet de voir ce que demande la majesté de Dieu et du culte divin, et il ne peut espérer que ses oeuvres sans inspiration religieuse, même si elles dénotent un homme qui connaît son art et qui ne manque pas d'habileté, respirent vraiment la piété et la foi qui conviennent au temple de Dieu et à sa sainteté, et soient par conséquent dignes d'y être admises par l'Eglise, gardienne et juge de la vie religieuse.

Quant à l'artiste dont la foi est ferme et la vie digne d'un chrétien, qu'il suive l'élan de son amour pour Dieu et fasse religieusement usage des forces que Dieu lui a concédées; qu'il s'efforce d'exprimer par les couleurs, les lignes, les sons et les chants, les vérités qu'il croit et la piété qu'il professe, et cela d'une manière si juste et si agréable que cet exercice sacré soit pour lui-même comme un acte de religion et pour le peuple un stimulant puissant à la foi et à la piété. L'Eglise a toujours honoré et honorera toujours de tels artistes; elle leur ouvre largement les portes de ses églises, car elle est heureuse d'accueillir l'aide considérable qu'ils lui apportent par leur art et leur habileté dans l'accomplissement plus efficace de son ministère apostolique.

Le but de la musique sacrée

Ces lois de l'art religieux s'appliquent plus étroitement encore à la musique sacrée, car elle touche davantage le culte divin que la plupart des autres arts, tels que l'architecture, la peinture et la sculpture: celles-ci en effet s'efforcent de préparer un cadre digne des rites divins, celle-là au contraire occupe une place importante dans l'exécution même des cérémonies religieuses. C'est pourquoi l'Eglise doit veiller avec le plus grand soin à écarter d'elle, comme d'une servante de la sainte liturgie, tout ce qui convient moins au culte sacré ou pourrait empêcher les fidèles d'élever leur esprit vers Dieu.

La dignité de la musique sacrée, son but sublime, est en effet d'embellir par la beauté de ses mélodies la voix du prêtre qui célèbre ou du peuple chrétien qui loue Dieu, d'entraîner vers Dieu par son charme les esprits des fidèles, de rendre plus intenses et plus ferventes les prières liturgiques de la communauté chrétienne, afin que tous puissent louer et prier avec plus de force, d'application

et d'efficacité l'unique Dieu en trois Personnes. La musique sacrée contribue donc à augmenter l'honneur que l'Eglise unie au Christ, son Chef, rend à Dieu; elle augmente aussi le fruit que les fidèles, sous l'effet des accords sacrés, retirent de la sainte liturgie et qu'ils manifestent par une conduite digne d'un chrétien, comme l'enseigne l'expérience quotidienne et le confirment de nombreux monuments littéraires antiques et modernes. Saint Augustin parlant des chants exécutés "d'une voix claire et appropriée" avoue: "Quand elles sont ainsi chantées, je sens que nos esprits s'enflamment au son des paroles saintes de façon plus religieuse et plus ardente que si elles n'étaient pas chantées de la sorte, et les différents sentiments de notre âme s'expriment chacun à leur façon dans la voix et dans le chant, qui les excitent en vertu de je ne sais quel rapport caché" [18].

Son rôle liturgique

Il est facile d'en conclure que la dignité et l'importance de la musique sacrée sont d'autant plus grandes qu'elle touche davantage à l'action suprême du culte chrétien, le sacrifice eucharistique de l'autel. Elle ne peut donc rien faire de plus élevé, rien de plus sublime que d'accompagner discrètement la voix du prêtre qui offre la victime divine, de répondre joyeusement à ses appels avec le peuple présent et de souligner de son art toute l'action sacrée. La musique sacrée remplit encore un autre ministère, presque aussi noble que le premier, quand elle accompagne et embellit les autres cérémonies liturgiques, avant tout la récitation au choeur de l'Office divin. Cette musique "liturgique" mérite donc le plus grand honneur et la plus grande louange.

[18] S. Augustin, Confess., lib. X, c. 33, P. L. XXXII, 799 s.

* Les trois lignes marquées d'un astérique ont été omises dans le texte français de l'*Osservatore Romano*.

Son rôle extra-liturgique

Il faut néanmoins faire grand cas de la musique qui, n'étant pas destinée d'abord à la sainte liturgie, aide néanmoins beaucoup la religion par son objet et sa fin, et mérite par là d'être appelée musique "religieuse". En vérité, ce genre de musique qui est né de l'Eglise et qui se développe heureusement sous ses auspices, peut, lui aussi, l'expérience en témoigne, exercer une influence considérable et salutaire sur les âmes des fidèles, soit qu'on le pratique dans les églises durant les offices et les cérémonies liturgiques, soit qu'on s'en serve en dehors des temples sacrés pour diverses solennités ou célébrations. En effet, la mélodie de ces chants le plus souvent en langue vulgaire, s'imprime sans effort dans la mémoire et y fixe également les paroles et les phrases que la répétition fréquente fait mieux comprendre. Il en résulte qu'en apprenant ces cantiques dès leur jeune âge, les enfants trouvent plus de facilité à connaître les vérités de notre foi, à les goûter, à les retenir; ce qui aide sérieusement l'enseignement du catéchisme. Pour les jeunes gens et les adultes, ces chants religieux constituent une agréable récréation et un plaisir honnête; ils contribuent à une certaine magnificence religieuse des réunions et des congrès, ils apportent jusque dans les familles chrétiennes une joie pieuse, une douce consolation et un bien spirituel. C'est pourquoi ces cantiques populaires eux aussi, qui sont d'un grand secours à l'apostolat, méritent d'être soigneusement cultivés et développés.

La musique sacrée est un moyen efficace d'apostolat

En exaltant donc les qualités et l'efficacité apostolique de la musique sacrée, Nous soulignons un fait qui doit remplir de joie et de consolation tous ceux qui, d'une

manière ou d'une autre, s'appliquent à la cultiver et à la pratiquer. Tous ceux en effet qui composent des pièces musicales avec talent, qui les dirigent ou les exécutent par la voix ou sur les instruments, exercent, bien que de diverses manières, un véritable apostolat, et recevront de Notre Seigneur, chacun selon son mérite, les récompenses des apôtres. Qu'ils estiment donc grandement la tâche qui les fait non seulement artistes et maîtres, mais aussi serviteurs et auxiliaires du Christ dans l'apostolat, et qu'ils manifestent également dans leur vie la dignité de leur fonction.

III

Qualités de la Musique Sacrée et règles qui président à son exécution dans la liturgie

En raison de la dignité et de l'efficacité de la musique sacrée et du chant religieux, dont Nous venons de parler, il est tout à fait nécessaire qu'ils soient sous tous rapports soigneusement réglés, de manière à pouvoir porter leurs fruits salutaires.

Sainteté, caractère artistique et universalité de la musique liturgique

Il faut en premier lieu que le chant et la musique sacrée, qui sont le plus étroitement unis au culte liturgique de l'Eglise, atteignent le but élevé qui leur est proposé. Cette musique — comme le faisait déjà sagement remarquer Notre Prédécesseur saint Pie X — "doit donc posséder les qualités propres de la liturgie, avant tout la sainteté et la qualité de la forme, d'où découle naturellement un autre caractère, sa valeur universelle" [19].

[19] *Acta Pii X*, l. c. p. 78.

Qu'elle soit sainte; tout ce qui rappelle le monde profane, qu'elle ne l'accueille pas et qu'elle ne le laisse pas s'introduire dans ses mélodies. C'est cette sainteté qui caractérise éminemment le chant grégorien en usage dans l'Eglise depuis tant de siècles et qui peut être appelée pour ainsi dire son patrimoine. Ce chant, en effet, par l'accord intime de ses mélodies avec le texte sacré, non seulement s'adapte de près aux paroles, mais il interprète en quelque sorte leurs sens et leur valeur, et les fait goûter à l'âme des auditeurs; cet effet, il l'obtient par des moyens musicaux simples et faciles, mais animés d'un art si sublime et si saint qu'ils entraînent l'admiration sincère de tous et constituent pour les spécialistes et les artistes de la musique sacrée comme une source inépuisable de nouvelles mélodies. Ce trésor précieux du chant sacré grégorien, il appartient à tous ceux à qui le Christ Notre Seigneur a confié la garde et l'administration de la richesse de son Eglise, de le conserver soigneusement et d'y faire participer largement le peuple chrétien. Aussi ce que Nos prédécesseurs S. Pie X, qu'on appelle à bon droit le restaurateur du chant grégorien [20], et Pie XI [21] ont sagement ordonné et enseigné, Nous aussi, en considération des caractéristiques qui distinguent le vrai chant grégorien, Nous le voulons et le prescrivons, à savoir qu'on utilise largement ce chant sacré dans les cérémonies liturgiques et que l'on veille avec grand soin à l'exécuter correctement, dignement et pieusement. Et si, à cause de fêtes récemment instaurées, il faut composer de nouvelles mélodies, qu'on en charge des maîtres vraiment compétents, de manière à rester fidèle aux lois propres du chant grégorien authentique et en sorte que les nouvelles compositions puissent rivaliser avec les anciennes par leur valeur et leur pureté.

[20] Letters al Card. Respighi, *Acta Pii X*, 1. c. 68-74; v. p. 73 sq.; *Acta S. Sedis*, vol. XXXVI (1903-04), pp. 325-329; 395-398; v. 398.

[21] Pius XI, Const. Apost. *Divini cultus*: *A. S. S.* vol. XXI (1929), p. 33 sq.

Si l'on observe réellement de tout point ces normes, on réalisera aussi comme il se doit la seconde propriété de la musique sacrée, à savoir, qu'elle soit *vraiment un art*; et quand, de toutes les églises de la terre, le chant grégorien résonnera dans toute sa pureté et son intégrité, il aura lui aussi, comme la Liturgie Romaine, la note *d'universalité*; de la sorte, où qu'ils se trouvent, les fidèles entendront une musique familière et pour ainsi dire de chez eux et percevront par là avec une vraie consolation l'unité admirable de l'Eglise. Voilà certes l'une des raisons principales pour lesquelles l'Eglise souhaite tant que le chant grégorien soit intimement associé aux paroles latines de la liturgie sacrée.

Seul le Saint-Siège peut dispenser de l'usage du latin et du chant grégorien dans les Messes solennelles

Nous n'ignorons pas que le Saint-Siège, pour des motifs graves, a concédé en cette matière des exceptions bien définies, mais Nous ne voulons pas qu'on les étende ni qu'on les applique à d'autres régions sans la permission du Saint-Siège. Bien plus, là où il est permis de profiter de ces concessions, que les Ordinaires des lieux et les autres pasteurs sacrés veillent avec soin à faire apprendre par les fidèles dès l'enfance au moins les mélodies grégoriennes les plus faciles et les plus usitées, pour qu'ils sachent les utiliser pendant les fonctions sacrées et qu'en cela aussi, l'unité et l'universalité de l'Eglise resplendissent chaque jour davantage.

Cependant, là où une habitude séculaire ou immémoriale permet d'insérer dans la Messe solennelle des cantiques populaires en langue vulgaire, après le chant latin des paroles liturgiques, les Ordinaires des lieux pourront le tolérer "si, en raison des circonstances de lieux et de personnes, ils jugent que cette coutume ne peut être pru-

demment supprimée" [22], sans préjudice de la norme qui défend de chanter les paroles liturgiques en langue vulgaire, comme il a été précisé plus haut.

Pour que les fidèles comprennent mieux les textes latins chantés

Pour que les chantres et le peuple chrétien comprennent bien le sens des paroles liturgiques liées à la mélodie, il Nous plaît de reprendre les recommandations des Pères du Concile de Trente invitant spécialement "les pasteurs et tous ceux qui ont charge d'âmes à exposer fréquemment, par eux-mêmes ou par d'autres, quelque passage du texte de la Messe pendant qu'elle se célèbre et, entre autres, quelque mystère de ce très saint sacrifice, surtout les dimanches et les jours de fête" [23]; qu'ils le fassent en particulier au moment de la catéchèse. A notre époque, la chose sera plus facile et plus aisée qu'aux siècles précédents, parce que dans presque tous les pays les textes liturgiques, traduits en langue vulgaire et expliqués par des écrivains compétents, se trouvent dans des livres et brochures qui peuvent éclairer et aider efficacement les fidèles à comprendre ce que les ministres sacrés prononcent en latin, et presque à y prendre part.

Le Saint-Siège veille à conserver et promouvoir les chants liturgiques des rites non romains

Il est clair que ce que Nous avons exposé ici brièvement sur le chant grégorien concerne surtout le rite latin romain de l'Eglise; mais on peut aussi l'appliquer soit aux chants liturgiques des autres rites occidentaux comme l'Ambrosien, le Gallican, le Mozarabe, soit à ceux des

---

[22] *Codex Iuris Canonici*, can. 5.
[23] Conc. Trid. Sess. XXII, *De sacrificio Missae*, c. VIII.

divers rites orientaux respectivement. Tous ceux-ci, en effet, en démontrant l'admirable fécondité de l'Eglise dans ses liturgies et ses formules de prières, conservent aussi de précieux trésors dans leur chant liturgique propre; il faut les préserver et en empêcher non seulement la disparition, mais aussi toute diminution et dépravation. Parmi les monuments les plus anciens et les plus remarquables de la musique sacrée, les chants liturgiques des divers rites orientaux occupent sans aucun doute une place prédominante; leurs mélodies ont exercé beaucoup d'influence sur la formation de celles de l'Eglise d'Occident, compte tenu des adaptations demandées par le caractère propre de la liturgie latine. Nous souhaitons que le choix de chants des Rites Orientaux à l'élaboration duquel travaille avec zèle l'Institut Pontifical des Etudes Orientales, en collaboration avec l'Institut Pontifical de Musique sacrée, progresse rapidement tant pour la partie théorique que pour la pratique; de la sorte, les séminaristes des rites de l'Eglise Orientale, bien formés au chant sacré, pourront par là contribuer grandement, quand ils seront prêtres, à accroître la beauté de la maison de Dieu.

La musique polyphonique

En louant et en recommandant de la sorte le chant grégorien, Nous n'avons pas l'intention d'écarter des cérémonies de l'Eglise la polyphonie sacrée, qui, si elle répond à ses exigences propres, peut contribuer de façon insigne à la splendeur du culte divin et à la dévotion des chrétiens. Personne n'ignore, en effet, que beaucoup de morceaux polyphoniques, composés surtout au XVIe siècle, se distinguent par une telle pureté et une telle richesse qu'ils méritent de tout point d'accompagner et de rehausser en quelque sorte les cérémonies de l'Eglise. Si la polyphonie authentique subit au cours des siècles

une décadence progressive tandis qu'assez souvent s'y mêlaient des airs profanes, le travail infatigable des spécialistes a provoqué pendant ces dernières décades un heureux renouveau, grâce à l'étude approfondie des oeuvres des anciens maîtres que l'on propose à l'imitation et à l'émulation des compositeurs modernes.

C'est pourquoi dans les basiliques, dans les cathédrales et dans les églises des religieux, on peut exécuter aussi bien les compositions polyphoniques des anciens maîtres que celles des auteurs récents et conférer ainsi aux rites sacrés une éclatante splendeur. Bien plus, Nous savons que dans les églises plus modestes il n'est pas rare que l'on exécute des morceaux polyphoniques plus simples, mais composés avec sincérité et un vrai sens de l'art. L'Eglise encourage tous ces efforts; car, comme le dit Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire S. Pie X, "elle a favorisé sans cesse le progrès artistique en acceptant au service de la religion tout ce que l'esprit humain a trouvé de bon et de beau au cours des siècles, pourvu que soient observées les lois de la liturgie" [24]. Ces lois prescrivent d'user en cette matière grave de prudence et de tout le soin requis pour qu'on n'introduise pas dans les églises des morceaux polyphoniques enflés et ampoulés, dont la prolixité empêche de saisir les paroles liturgiques, interrompt l'action sacrée ou avilit le talent des chanteurs, aux dépens de la dignité du culte.

L'orgue

Ces normes s'appliquent aussi à l'usage de l'orgue et des autres instruments de musique. Parmi les instruments qui sont autorisés dans les églises, l'orgue occupe à juste titre la première place car il est admirablement adapté aux chants et aux rites sacrés, il confère aux

[24] *Acta Pii X*, l. c. p. 80.

cérémonies de l'Eglise une splendeur étonnante et une magnificence toute spéciale, il émeut les fidèles par l'ampleur et la douceur du son, il comble leurs âmes de joie quasi céleste et les élève puissamment vers Dieu et vers le ciel.

Autres instruments de musique
que peut utiliser la musique sacrée

A côté de l'orgue, il y a aussi d'autres instruments qui peuvent aider efficacement à atteindre la fin élevée de la musique sacrée, pourvu qu'ils n'aient rien de profane, rien de bruyant et de strident, ce qui ne conviendrait aucunement à l'action sacrée et à la gravité de l'endroit. Parmi eux, viennent en premier lieu le violon et les autres instruments à archet, parce que, seuls ou associés à d'autres instruments à corde ou à l'orgue, ils expriment avec une force extraordinaire les sentiments de joie ou de tristesse. D'ailleurs, Nous avons déjà parlé clairement dans Notre Encyclique *Mediator Dei* des compositions musicales qu'il ne faut pas écarter facilement du culte catholique. "Bien plus, si elles n'ont aucun caractère profane ou messéant à la sainteté du lieu et de l'action liturgique, si elles ne procèdent pas d'une manie pour ce qui est étrange ou extravagant, qu'on les admette dans nos églises, car elles peuvent contribuer grandement à relever la splendeur des cérémonies sacrées, à élever les âmes, à ranimer la vraie dévotion" [25]. Il est à peine nécessaire cependant de dire que si les moyens et les talents ne sont pas à la hauteur de pareilles tâches, il vaut mieux ne pas les aborder que de présenter une exécution peu digne du culte divin et des assemblées sacrées.

[25] *A. A. S.* vol. XXXIX (1947), p. 590.

Les cantiques populaires et leur usage

A ces questions qui se rattachent étroitement à la Liturgie sacrée de l'Eglise, s'ajoutent, comme Nous l'avons dit plus haut, les chants religieux populaires, la plupart du temps en langue vulgaire, qui ont leur origine dans le chant liturgique lui-même; mais, comme ils sont adaptés à l'esprit et aux sentiments de chaque peuple, ils diffèrent beaucoup entre eux, selon le caractère des diverses nations et régions. Pour que ces cantiques religieux procurent au peuple chrétien un profit et une utilité spirituels, ils doivent être pleinement conformes aux enseignements de la foi catholique, la proposer et l'expliquer correctement, se servir d'une langue facile et d'une mélodie simple, en évitant les redondances et la verbosité, et enfin, malgré leur brièveté et leur facilité, ne pas manquer de dignité et de gravité religieuse. Composés de la sorte, les cantiques sacrés, jaillis du fond de l'âme populaire, remuent profondément les coeurs et la sensibilité et excitent à la piété; et lorsqu'ils sont chantés à l'unisson par la foule assemblée dans une cérémonie religieuse, ils élèvent puissamment vers le ciel l'esprit des fidèles. Aussi, bien qu'on ne doive pas les utiliser dans les Messes solennelles sans autorisation spéciale du Saint-Siège, ils peuvent, au cours des Messes non solennelles, aider remarquablement les fidèles à assister au Saint Sacrifice non comme des spectateurs muets et presque inertes, mais, en suivant de la voix et du coeur l'action sacrée, à unir leur prière à celle du prêtre, pourvu que ces chants soient bien adaptés à chacune des parties du Saint Sacrifice; et Nous sommes très heureux de savoir que cela se fait dans beaucoup de régions du monde catholique.

Dans les cérémonies qui ne sont pas strictement liturgiques, ces cantiques religieux, pourvu qu'ils possèdent les qualités requises, comme Nous l'avons dit plus haut, peu-

vent contribuer de façon très salutaire à attirer le peuple chrétien, à l'instruire, à le pénétrer d'une piété sincère et enfin, à le remplir d'une sainte joie; et cela tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des églises, surtout dans les processions et les pèlerinages ainsi que lors des Congrès religieux nationaux ou internationaux. Ils seront particulièrement utiles lorsqu'il s'agit d'apprendre les vérités catholiques aux enfants, dans les associations de jeunesse et les réunions des confréries pieuses, comme l'expérience maintes fois l'a clairement montré.

Aussi Nous ne pouvons Nous empêcher, Vénérables Frères, de vous exhorter avec insistance à cultiver et à promouvoir avec beaucoup de zèle et d'initiative le chant populaire religieux dans vos diocèses. Vous ne manquerez pas d'hommes compétents pour recueillir et réunir ces cantiques, là où cela n'a pas encore été fait, pour que tous les fidèles puissent plus facilement les apprendre, les chanter et les retenir de mémoire. Ceux qui sont chargés de la formation religieuse des enfants n'omettront pas d'utiliser comme il faut ces moyens efficaces, et les dirigeants de la jeunesse catholique les mettront sagement à profit dans la charge si importante qui leur est confiée. Ainsi peut-on espérer obtenir un autre avantage souhaité de tous, à savoir, la suppression des chants profanes dont la mélodie sensuelle ou les paroles souvent voluptueuses et lascives qui les accompagnent, sont un danger fréquent pour les chrétiens, pour les jeunes surtout; qu'on les remplace par des chants qui procureront un plaisir chaste et pur et, en même temps, nourriront la foi et accroîtront la piété; ainsi le peuple chrétien commencera ici sur la terre à chanter le cantique de louange qu'il chantera éternellement dans le ciel: "A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles" [26].

[26] *Apoc.* 5, 13.

Conditions spéciales en pays de mission

Ce que Nous avons écrit jusqu'ici concerne surtout les peuples appartenant à l'Eglise chez lesquels la religion catholique est déjà fermement établie. En pays de Mission, on ne pourra mettre à exécution chacun de ces points avant que le nombre des chrétiens ne soit suffisamment élevé, que des églises plus vastes n'aient été construites, que les écoles fondées par l'Eglise ne soient fréquentées par les enfants des chrétiens et enfin que le nombre de prêtres ne réponde aux besoins. Cependant Nous exhortons instamment les missionnaires, qui travaillent avec zèle dans ces étendues si vastes de la vigne du Seigneur et à qui leur charge impose de graves soucis, à accorder aussi à ce point une attention diligente. Il est admirable de voir comment beaucoup de peuples confiés aux soins des missionnaires trouvent un plaisir considérable à la musique et relèvent par le chant sacré les cérémonies consacrées au culte des idoles. Il n'est donc pas sage que les messagers du Christ, le Vrai Dieu, fassent peu de cas ou négligent tout à fait ce secours efficace de l'apostolat. Aussi les prédicateurs de l'Evangile en pays païen doivent-ils, dans l'exercice de leur ministère, promouvoir avec zèle cet amour du chant religieux que nourrissent les gens confiés à leurs soins, de telle sorte que ces peuples remplacent leurs cantiques religieux, qui souvent suscitent l'admiration des nations cultivées, par des chants chrétiens similaires, dans lesquels les vérités de la foi, la vie du Christ et de la Vierge, les louanges des Saints soient célébrées dans la langue et avec les mélodies qui leur sont familières.

Que les missionnaires eux-mêmes se souviennent aussi que depuis l'antiquité, lorsque l'Eglise Catholique a envoyé les messagers de l'Evangile dans les régions où la lumière de la foi ne brillait pas encore, elle s'est efforcée d'y introduire, avec les rites sacrés, des chants liturgiques,

parmi lesquels le chant grégorien, et cela afin que les peuples à convertir, charmés par la douceur du chant, fussent amenés plus facilement à embrasser les vérités de la religion chrétienne.

IV

Recommandations aux Ordinaires

Pour que les recommandations et les prescriptions que Nous avons données dans cette Encyclique, à l'exemple de Nos Prédécesseurs, obtiennent l'effet souhaité, ne manquez pas, Vénérables Frères, d'user de tous les secours que vous offre la haute charge qui vous a été confiée par le Christ et par l'Eglise et que l'on emploie avec grand succès, comme le montre l'expérience, dans beaucoup d'églises chrétiennes.

Les choeurs des fidèles

Et d'abord veillez à ce que, dans la cathédrale elle-même et, pour autant que les circonstances le permettront, dans les autres églises importantes de votre juridiction, il y ait une *Schola Cantorum* bien choisie qui soit pour les autres un exemple et les stimule à cultiver et à perfectionner avec diligence le chant sacré. Là où il est impossible d'avoir des "Scholae Cantorum" ou si l'on ne trouve pas un nombre suffisant de "petits chanteurs", il est permis "sous la responsabilité de l'Ordinaire, à un groupe d'hommes et de femmes ou de jeunes filles de chanter les textes liturgiques à la Messe solennelle, à l'endroit destiné exclusivement à cet usage hors du choeur, pourvu que les hommes soient tout à fait séparés des femmes et des jeunes filles et que tous les inconvénients soient évités" [27].

[27] Decr. S. Rit. Congr. n. 3964; 4201; 4231.

Dans les séminaires et les collèges religieux

Il faut veiller avec un grand soin à ce que ceux qui se préparent aux Saints Ordres dans vos Séminaires et dans les Instituts missionnaires ou religieux apprennent soigneusement, selon la volonté de l'Eglise, la théorie et la pratique de la musique sacrée et du chant grégorien, sous la conduite de maîtres compétents en cet art, qui aient une grande estime de la tradition et obéissent aux prescriptions et aux normes du Saint-Siège.

Si, parmi les élèves d'un Séminaire ou d'un Collège religieux, il s'en trouve qui aiment cet art et y soient particulièrement doués, que les Supérieurs du Séminaire ou du Collège ne manquent pas de vous en avertir pour que vous les envoyiez à l'Institut Pontifical de Musique sacrée de cette Ville ou dans un Athénée où l'on enseigne cette discipline, pourvu que leur conduite et leurs vertus donnent l'espérance qu'ils seront d'excellents prêtres.

Un expert en musique sacrée
au sein du Conseil diocésain d'art sacré

Il faut aussi veiller à ce que les Ordinaires des lieux et les Supérieurs religieux aient des sujets capables de les aider dans un domaine si important dont ils ne pourront pas facilement s'occuper eux-mêmes comme il serait nécessaire, à cause de leurs charges nombreuses et importantes. Il est excellent que dans la Commission diocésaine d'Art sacré, il y ait quelqu'un de très compétent en musique sacrée et en chant pour surveiller activement ce qui se passe dans le diocèse, pour informer l'Ordinaire de ce qui se fait et doit se faire, recevoir ses ordres et les faire exécuter. Si dans un diocèse il existe une de ces Associations qui ont été fondées pour cultiver la musique sacrée et ont été vivement louées et recommandées par les

Souverains Pontifes, l'Ordinaire pourra aussi s'en servir, comme il le jugera bon, pour s'acquitter de sa tâche.

Les pieuses confréries consacrées à la musique sacrée

Ces Associations pieuses fondées pour instruire le peuple en musique sacrée ou pour la cultiver plus à fond, et qui peuvent contribuer beaucoup par la parole et par l'exemple au progrès du chant sacré, aidez-les, Vénérables Frères, de votre bienveillance et développez-les, pour qu'elles aient une vie féconde, des maîtres excellents et capables, pour qu'elles développent dans tout le diocèse la connaissance, l'amour et la pratique de la musique sacrée et des chants religieux, en observant dûment les lois de l'Eglise et en Nous obéissant entièrement.

Conclusion

Après avoir assez longuement traité ce sujet selon Notre paternelle sollicitude, Nous avons pleine confiance, Vénérables Frères, que vous mettrez en oeuvre tout votre zèle pastoral pour résoudre une question qui importe tant à la célébration plus digne et plus magnifique du culte divin. Nous espérons que tous ceux qui dans l'Eglise ont, sous votre conduite, la direction de ce qui concerne la musique, trouveront dans cette Encyclique un stimulant pour promouvoir avec une nouvelle ardeur et un nouveau zèle généreux ce genre d'apostolat. Ainsi comme Nous le souhaitons, cet art si noble, si apprécié à tous les âges de l'Eglise, sera cultivé aujourd'hui encore et, perfectionné chaque jour davantage, il retrouvera la splendeur véritable de la sainteté et de la beauté; pour sa part, il aidera les fidèles réunis dans les églises à donner à Dieu Un en Trois Personnes, avec une foi plus solide,

une espérance plus ferme et une charité plus ardente, les louanges qui lui sont dues, par des chants dignes et harmonieux; et même hors des églises, dans les familles chrétiennes et dans les réunions de chrétiens, ils feront ce que saint Cyprien dit si bien à Donat: "Que des psaumes résonnent en ce sobre banquet; et si tu as une bonne mémoire et une voix sonore, remplis cette fonction selon la coutume; tu nourris davantage les personnes si Nous entendons un cantique spirituel, si les douceurs de la religion charment nos oreilles" [28].

Entre temps, dans l'espoir d'obtenir les fruits les plus abondants que produiront, Nous l'espérons, Nos présentes Exhortations, de tout coeur Nous vous accordons, Vénérables Frères, à chacun de vous et au troupeau qui vous est confié, à ceux-là surtout qui, suivant Notre désir, s'occupent de promouvoir la musique sacrée, Notre Bénédiction Apostolique, en témoignage de Notre affection et en gage des dons célestes.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 décembre, en la fête de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'an 1955, de Notre Pontificat le dix-septième.

PIE XII, PAPE.

[28] S. Cypriani *Epist. ad Donatum* (Epist. 1, n. XVI): *P. L.*, IV, 227.

Appendice III

DÉCLARATION DE L'ÉPISCOPAT DE LA PROVINCE CIVILE DE QUÉBEC

La modestie du vêtement

Il y a bientôt dix ans, l'Episcopat du Québec, justement alerté par une vague montante d'immoralité, lançait une "Croisade de la Pureté". Tout en admettant que cette campagne a produit des fruits en plus d'un milieu, l'Episcopat, aujourd'hui, à la suite de Notre Saint-Père le Pape, s'alarme à nouveau des envahissements du vice, des ravages qu'il étend, de la tolérance qu'il reçoit trop souvent comme des moyens qui le propagent.

Parmi ces derniers, l'un, à la fois des plus efficaces et des plus provocants, est l'immodestie du vêtement. Le 15 août 1954, Sa Sainteté Pie XII, par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation du Concile, adressait une lettre aux évêques du monde entier sur ce grave sujet. Entre autres choses, cet important document déclare: "Nul n'ignore, en effet, que, durant la saison estivale surtout, l'on voit, ça et là, des choses qui ne peuvent manquer d'offenser les yeux et les âmes de ceux qui ne font pas passer au second rang ou ne méprisent pas complètement la vertu chrétienne et la pudeur humaine. Non seulement sur les plages, ou dans les lieux de villégiatures, mais encore presque partout, même dans les rues de la ville et des villages, dans les lieux privés et publics, et souvent presque dans les temples consacrés à Dieu, s'étale une indigne et inconvenante mode vestimentaire; pour l'âme de la jeunesse, si facilement portée au vice,

il y a le très grave danger que cet abus porte un coup mortel à son innocence, parure la plus précieuse et la plus belle du corps et de l'âme. Ornements de la femme, si l'on peut en pareil cas parler d'ornements, les vêtements féminins, "si l'on peut appeler vêtement ce qui ne saurait en rien protéger le corps ni la pudeur", sont parfois tels qu'ils semblent favoriser plutôt l'impudicité que la pudeur".

Ainsi que chacun peut facilement le constater, par suite de la façon dont s'habillent surtout les femmes et les jeunes filles, la modestie est gravement offensée. Personne n'osera prétendre qu'ils sauvegardent la dignité chrétienne et la pudeur, les raccourcis indécents, robes et shorts, les décolletés audacieux, la nudité complète des bras et des jambes, les transparents et les "vêtements si serrés qu'ils semblent plutôt faits pour mettre davantage à la vue ce qu'ils devraient voiler". (Pie XII, 22 mai 1941).

Qui justifiera encore chez les hommes et les jeunes garçons, la pratique qui tend à se populariser d'aller le torse nu en public ou de porter un maillot collant et trop court ? Infraction à la modestie qui peut aller jusqu'au scandale.

Nulle part et en aucune circonstance ce nudisme séducteur n'est tolérable; ni au foyer, ni en public, ni dans les sports, ni chez les adultes, ni chez les enfants. Le sens religieux et moral s'y oppose, même contre les impératifs de la mode. Car "au-dessus de la mode et de ses exigences il y a des lois, des principes supérieurs et immuables, qui ne sauraient être sacrifiés au gré du plaisir ou du caprice. Ces principes ont été proclamés par Dieu, par l'Eglise, par les saints et les saintes, par la raison et la morale chrétienne, signaux marquant les limites au-delà desquelles on ne voit plus fleurir les lis et les roses, au-delà

desquelles la pureté, la modestie, la dignité et l'honneur féminin n'exhaltent plus leur parfum, mais où souffle et domine un air malsain de légèreté, de langage oblique, de vanité audacieuse, de fatuité non moins dans le coeur que dans l'habillement" (Pie XII, 22 mai 1941).

"Dieu, disait S. S. Pie XII à un groupe de jeunes filles de l'Action catholique, ne vous demande pas de vivre en dehors de votre temps, de vous rendre ridicule en vous habillant à l'encontre des usages, mais il ne faut pas prendre ce que la mode a de mauvais" (22 mai 1941).

Nous déplorons que les dépravations et les débordements de l'immoralité trouvent une publicité imprudente dans des journaux et des revues, des magazines, des catalogues, des affiches, et une exhibition scandaleuse à l'écran et à la télévision. "Il s'agit là, manifestement, d'une chose très grave, qui touche non seulement la vertu chrétienne, mais encore la santé corporelle et la vigueur et le développement de la société humaine. Un poète ancien a pu affirmer très justement: "Le dénudement des corps pratiqué entre citoyens est le commencement de la débauche" (Congr. Conc., 15 août 1954).

Que chacun entende donc la voix de l'Eglise et se convainque qu'un retour à la modestie s'impose. Il sera l'oeuvre prudente, persuasive et soutenue d'une collaboration entre les autorités, familiale, religieuse et civile, appuyée par les groupements et associations, notamment d'Action catholique.

Que les mères de famille prêchent d'exemple et que par d'opportunes exhortations, appuyées par la ferme intervention du père, elles détournent leurs filles et fillettes de ce déshabillé funeste à la pudeur et disposant à toutes les audaces.

Que les jeunes filles, dans le choix de leurs costumes, n'écoutent que la voix de leur conscience de catholiques éclairées par les directives de la sainte Eglise. Par respect pour le lieu saint, les personnes du sexe se feront un devoir de ne se présenter à l'église que très modestement vêtues.

Que les membres du clergé, chacun dans sa sphère, favorisent et au besoin, établissent une Ligue de Moralité qui mobilisera les associations nationales, religieuses et professionnelles en vue de créer et de maintenir une opinion publique favorable à la dignité et à la décence, notamment dans le vêtement.

Tout en félicitant celles qui ont déjà passé des règlements en ce sens, nous invitons toutes les municipalités, en étroite collaboration avec la Ligue de Moralité, à porter des règlements interdisant le déshabillé dans les endroits publics. Car, "il est facile de s'en rendre compte, cette question n'intéresse pas seulement l'Eglise, mais encore ceux auxquels incombe le gouvernement des choses publiques, attendu qu'ils doivent se soucier d'écarter ce qui veut affaiblir et briser les forces du corps et les ressorts de la vertu" (S. Congr. Conc., 15 août 1954).

Enfin, nous demandons à tous les chrétiens de bonne volonté, au nom des plus chers intérêts de la famille, de l'Eglise et de la société civile, de prendre part à cette croisade en se rappelant les encourageantes paroles que le pape Pie XII adressait à un groupe de fonctionnaires sortant de retraite: "On imagine difficilement l'influence bienfaisante causée par la présence d'hommes de foi ardente et agissante, au milieu d'un monde de faibles, d'errants, d'immoraux, de craintifs, de mécréants... Faites tous vos efforts pour recréer un climat de candeur et de pureté là où la fange de l'impureté empoisonne l'air".

Puisse la Vierge Immaculée donner à tous ce souci de la modestie chrétienne, meilleure sauvegarde de la pureté.

L'Assemblée Episcopale de
la province civile de Québec.
par : † *Charles-Omer GARANT,*
Evêque auxiliaire à Québec,
secrétaire.

Archevêché de Québec,
le 15 mars 1956.

No 254

Allocution prononcée à l'Hôtel Windsor, à l'occasion du 25ième anniversaire de la Chambre de Commerce des Jeunes, le 14 avril 1956.

Un vingt-cinquième anniversaire peut se présenter dans une vie sous un double aspect de réalisations et de promesses. Tout un passé s'y projette; une semence d'avenir s'y enclôt. A vingt-cinq ans, se dresse déjà chez les jeunes, une personnalité affirmée dans une synthèse de forces généreusement offertes à l'exploitation intelligente. Votre association compte ses vingt-cinq ans. Grâce à la résolution, à la compétence, à la droiture de ses organisateurs, elle s'est taillé, en ce quart de siècle, une large part d'action et d'influence dans notre milieu social. Elle a maintes fois abordé l'étude de questions vitales, et elle a multiplié ses initiatives bienfaisantes. Un regard réaliste sur le passé nous oblige à reconnaître que de belles oeuvres ont été accomplies, et un progrès remarqué en tous les domaines incite à nous réjouir, suggère des félicitations à adresser aux réalisateurs, commande de l'action de grâces envers Dieu, Source et Inspirateur de tout bien. Vous êtes des fils soumis de l'Eglise et, à cette heure, vous l'invitez à célébrer ce jubilé au milieu de vous. Veuillez agréer les sentiments de reconnaissance qu'elle vous exprime par ma bouche, en cette circonstance.

La jeunesse que vous évoquez ici par l'anniversaire de ces jours, comme par le nom de votre association et par

ses membres, cadre bien avec la jeunesse de l'économie canadienne qui, d'après les économistes, vient à peine de dépasser le stade du pays neuf. En effet, notre économie est jeune et elle est pleine de promesses. Mais ces deux facteurs qui peuvent être considérés comme un supplément de richesses, exigent de votre part des initiatives hardies. L'évolution des marchés et la rapidité des échanges rendent l'adaptation aux conditions actuelles du commerce toujours plus difficile, et les responsabilités de l'homme d'affaires de 1956 sont très lourdes. En effet, l'économie nationale ne saurait, de nos jours, se développer exclusivement dans l'intérieur du pays. Le succès dans les affaires n'est plus une prime offerte à celui qui arrive le premier sur tel marché; en plus de la rapidité dans l'exécution, l'homme d'affaires doit posséder la sûreté du jugement, la prudence dans l'action et la persévérance au milieu des fluctuations d'un monde élargi aux dimensions de l'univers.

Votre association se propose l'action et des réalisations. C'est pourquoi votre premier devoir sera de fixer le but de vos activités. La faculté humaine, reine de toutes les autres puissances chez l'homme, c'est la volonté. Naturellement, elle se porte vers le bien; mais elle exige le secours de l'intelligence, faculté de lumière, pour discerner le véritable bien et la qualité des moyens à prendre pour l'atteindre. La fin de votre groupement a été définie: "Aider le progrès des nôtres dans les divers domaines qui assurent la grandeur d'un pays." Devant le monde économique actuel, il est urgent de bien déterminer et connaître la fin à atteindre. La question est complexe, car diverses sont les conceptions de l'économie dans le monde. Une définition affirmera le contraire d'une autre, parce que ceux qui les auront proposées, poursuivaient des buts différents. Aussi a-t-on pu nommer la crise de notre temps, une crise de finalité. "Crise

de finalité", en effet, que celle d'une science "comme déshonorée par la cruauté de ses applications" (Le mot est de P. Valéry). Crise de finalité que celle d'une pensée dévoyée dans l'absurde. Crise de finalité que nous découvrons, également, dans ces axiomes: "l'art pour l'art, le sport pour le sport", qui fixent comme but à l'activité humaine, des moyens qui n'ont de valeur que dans la mesure où ils sont au service d'une cause que l'esprit moderne ne saisit plus.

"L'économie n'a pas échappé à ce mal. Dans le temps où l'on commençait à étudier ses mécanismes, on coupait leurs analyses de toute référence à l'humain. Dès sa naissance, au dix-huitième siècle, la science économique s'est voulue indépendante; indépendante de la morale comme de la politique, au même titre que la physique de la métaphysique. Mais comme tout moyen divorcé de son but devient vite une idole, de même l'économie indépendante s'est bientôt changée en une économie dominante. Et si elle a, matériellement et socialement, servi l'homme, elle l'a tout autant asservi; asservi à l'argent, à la technique, à la matière. En partie au moins, elle a trahi sa fin." (cf "Semaines Sociales de France", XXXVI, 1949).

Votre premier devoir sera donc de présenter à la jeunesse, une idée du problème de l'économie. Jamais nous ne dirons assez haut que le progrès technique, le bien-être, l'économie moderne constituent des bienfaits pour l'humanité. Il n'est pas question non plus de condamner la richesse. Mais rappelant ce qu'affirmait Xénophon, (L'Economique, ch. I, v. 5) "Gardons-nous d'appeler l'argent, un bien, si nous ne savons pas en faire un bon usage" (o.c. p. 138), nous établissons la nécessité de garder la juste perspective et de subordonner les moyens à la fin. "L'argent pour fin, l'homme pour moyen", c'est la formule d'une économie non seulement inhumaine, mais anti-humaniste. C'est un renversement monstrueux.

Certains économistes modernes méprisent ces considérations d'une philosophie respectueuse de la dignité humaine et de la destinée qu'appelle, pour l'homme, son âme spirituelle. Appliqués à dissocier économie et morale, ces maîtres proposent à la jeunesse, comme principe d'action, cette déclaration de Gide: "que la valeur des choses n'est que le reflet du désir." Pour eux, du point de vue de l'économie, le bien c'est l'utile et l'utile c'est le désiré.

L'économie a pour but, il est vrai, de produire des objets désirés parce qu'elle a pour fin de satisfaire les besoins humains. Mais encore faut-il que ces besoins soient pesés à la balance de la valeur humaine et de la civilisation qui les hiérarchise et en établit l'ordre d'urgence humaine. Il faut que les désirs plus ou moins spécieux qui se greffent sur les besoins, soient filtrés par la morale.

Vous avez tous suffisamment vécu, vous avez assez entendu les conversations et les discussions entre les hommes, et examiné les réactions autour de vous, pour mesurer l'importance que prend l'argent dans notre société. La nécessité même d'assurer à notre pays des revenus stables et qui le mettent en posture d'avantageuse concurrence peut devenir un danger contre lequel il ne serait pas inutile de se prémunir. Nerf de la vie économique, en dépit de sa valeur, l'argent ne saurait devenir une fin. Il doit rester dans la ligne des moyens au service de l'homme dans son existence privée et dans sa vie sociale. "Quand l'argent est le bien suprême, on ne craint pas, pour se procurer le maximum de gain, d'exploiter l'homme comme une chose; le consommateur par la réclame; le travailleur par la machine... Qu'est-ce qu'un homme pour un fabricant d'apéritifs publicitaires, sinon un alcoolique en puissance? L'exemple est extrême, mais il vaut, nuancé, pour une certaine publicité, celle-là

même qui trahit sa fin lorsque au lieu de renseigner le client, de le servir, elle l'asservit à ses sollicitations tyranniques." (M. André Piettre, o.c. p. 141).

Aussi peut-on, à la suite de l'économiste néo-zélandais, Colin Clark, dont M. J. Fourastié (p. 142) a vulgarisé la formule, admettre la triple distinction: des biens primaires de nécessité et de dignité; des biens secondaires de bien-être et de confort; des biens tertiaires de culture et de dépassement, et dire, après M. Piettre, que certaines doctrines prédominantes dans l'économie actuelle tendent à sacrifier le primaire et le tertiaire au secondaire.

Vous comprendrez donc que, devant le problème économique qui intéresse si hautement l'humanité, l'étude s'impose sérieuse, profonde et soutenue; et que l'on puisse qualifier de trop simpliste et d'absurde même, la si fréquente riposte à des mises en garde contre telle ou telle innovation immorale: "Mais c'est tellement confortable!" Faudra-t-il alors s'opposer au bien-être? Il s'agit certes de tout autre chose que d'une opposition; c'est un horizon plus vaste et plus réel que l'on réclame. "Jadis, une civilisation se reconnaissait à une production plus intense de primaire et de tertiaire... Pourtant avec les faibles moyens du temps, on y vivait, témoin l'essor de la population; et on s'élevait, à preuve le développement des arts.

Notre civilisation, infiniment mieux dotée que toutes celles-là, a trop souvent sacrifié primaire et tertiaire à la production du confort et du bien-être, comme elle a partiellement sacrifié peuple et élite, travail et culture, à l'argent et à la technique. Assurément, le bien-être physique est par lui-même un bien, mais à la condition:

1° — d'être répandu de façon générale;

2° — de ne pas devenir obsédant.

S'il est retenu par une classe qui s'immole les autres, et s'il devient, sous l'influence de cette classe, comme le tréfonds impérieux de la mentalité, on aboutit à la domination de la richesse et à la tyrannie de la matière. Crise sociale, crise spirituelle, n'est-ce-pas là, dans ses maux essentiels, le drame de notre temps?" (M. André Piettre, o.c. p. 143).

A l'étude de la fin et des moyens de l'économie à soutenir et à faire progresser, vous avez le devoir de joindre la fidélité à votre baptême, à votre religion, à votre Eglise. Vous constituez un groupe de catholiques, votre association ne saurait, en aucune circonstance, dissocier les principes chrétiens et le réalisme terrestre. Un chrétien ne saurait considérer que l'amélioration du bien-être est un progrès social, si ladite amélioration est obtenue au prix de la perte des libertés ou d'une dégradation de la personne. La religion de votre baptême n'est pas un optimisme, mais un réalisme; elle n'est pas un rêve, une chimère, mais une vie; elle n'est pas un composé d'éléments plus ou moins hétéroclites, mais une synthèse solide, lien de la créature avec son Créateur, de l'enfant de Dieu avec son Père céleste, de l'existence terrestre et temporelle avec son complément, son couronnement céleste et éternel.

Il renie son baptême, celui qui ne vit pas constamment de la grâce initiale qui le marqua, un jour, pour une vie réglée sur les principes immuables sur lesquels le Christ établit son Eglise. "Le Christ était hier, Il est et Il sera." (Paul, Héb. XIII, 8). C'est par l'Eglise et par les chrétiens, membres de l'Eglise, qu'Il agit et se révèle aujourd'hui; c'est par son Corps mystique total qu'Il se rend visible et qu'Il manifeste ses dispositions actuelles. Vous n'avez pas le droit, en conséquence, d'ignorer dans la pratique non plus que dans vos recherches, vos études

et votre activité, cette réalité qui domine tout le réel: la présence de l'Evangile et de l'Eglise dans le monde.

Si vous cherchez vraiment le bien de votre pays, vous lui éviterez les erreurs qui ont ruiné, ailleurs, les résultats des efforts les plus sincères, en tentant de vouloir construire le monde sans compter sur Dieu. "... Le monde s'est engagé dans la voie d'un progrès économique extraordinaire qui aurait pu, semble-t-il, entraîner avec lui un progrès qui aurait épanoui l'homme", affirmait, en 1949, Son Eminence le Cardinal Liénart, à l'ouverture d'une semaine sociale consacrée au réalisme économique (o.c. p. 10). "L'expérience, continue-t-il, nous dit le contraire. L'homme étouffe dans la situation qu'il a lui-même créée et dans les conditions de vie qui sont, après tout, son oeuvre. L'homme étouffe; il ne peut plus développer toutes ses facultés, toutes ses ressources. Il apparaît comme l'esclave du progrès qu'il a dessiné. C'est donc un monde à renouveler, car nous ne pouvons pas accepter cette condition de l'homme réduit aux servitudes d'un progrès matériel; et quand il s'agit de renouveler un monde, comment ne sentirions-nous pas dans nos coeurs, un sentiment d'humilité? Les problèmes dépassent la mesure de nos conditions, et nous nous tournons alors vers Dieu."

L'esprit de religion, la soumission à Dieu s'impose. Il commande tout particulièrement aux catholiques nourris de la foi et éclairés par les enseignements de l'Eglise. Vous êtes les bâtisseurs de la cité de demain. Alors, cherchez votre aiguillage social dans les directives des Papes. Combien nous devons être reconnaissants aux Souverains Pontifes qui, depuis plus d'un demi-siècle, se sont penchés avant nous et pour nous sur les problèmes sociaux de notre temps! Encycliques, lettres, allocutions, messages émis de Rome, tour à tour dénoncent la déviation de la société et suggèrent des remèdes aux maux.

A l'attention, à la sollicitude des chefs de l'Eglise, le monde doit l'élaboration progressive d'une véritable doctrine sociale. Dans les principes de sa morale, qui n'est autre que celle du Décalogue et de l'Evangile, l'Eglise ne cesse de puiser les règles non seulement de la solution des problèmes, mais des règles pour reconstruire une société humaine (cf p. 11). "Quel magnifique effort et quel dommage que cette doctrine soit oubliée, qu'elle soit méconnue!" "Quand je vois ce que peuvent faire de grands convaincus comme ceux qui, en dehors de nous, veulent aussi rebâtir la société, mais sur un plan purement matérialiste, quand je vois le soin avec lequel ils s'attachent à la doctrine qui leur est enseignée, la persévérance avec laquelle ils poursuivent implacablement le plan et la méthode qui leur sont inculqués, nous chrétiens, nous serions donc bien coupables si, dédaignant cette doctrine constructive que l'Eglise met à notre disposition, nous pensions mieux résoudre les problèmes en nous abandonnant à une sorte d'opportunisme qui s'inspire des circonstances, si nous suivions seulement nos aspirations instinctives d'humanité, de philanthropie, nous nous désarmerions et nous perdrions l'avantage, nous perdrions le profit de cette doctrine que la Sainte Eglise nous a donnée. Sachons l'apprécier mieux que cela, faisons-la nôtre, adoptons-la" (Cardinal Liénart).

Vous qui, dans une légitime ambition, désirez vivre pleinement en servant les grandes causes, vous vous souviendrez qu'elle est un don, cette foi qui vous a été octroyée au baptême. C'est gratuitement que vous l'avez reçue, mais vous la devez préserver et conserver jalousement. Trésor unique et divin, infiniment précieux, elle est l'enjeu de la lutte que poursuit sans cesse l'ennemi jaloux du genre humain contre chacune des âmes marquées du sceau du Christ. Aussi fait-il le jeu du démon et se nuit-il considérablement à lui-même, celui qui, sous

prétexte d'émancipation, de liberté et de largeur de vues, expose sa foi catholique. Celle-ci ne souffre pas d'être considérée au niveau de la raison humaine. Jamais certes, soyez sans crainte, elle ne contredit la droite raison, mais elle lui donne une force de pénétration plus grande puisqu'elle révèle la pensée de Dieu sur toute chose. De ce fait, l'intelligence humaine devient plus lucide, plus éclairée. Le champ de sa vision devient plus vaste.

Si vous vous arrêtez à lire, à méditer l'histoire, la biographie des grands hommes, vous apprendrez que la croyance à la vérité absolue n'a jamais arrêté l'ascension de l'homme vers le succès. Mais au contraire, que de valeurs humaines se sont amoindries et perdues même par l'orgueilleux repliement sur soi d'une suffisance aveuglée!

Membres actifs d'une association dynamique, vous chercherez à établir l'ordre véritable par le témoignage de votre action. "L'activité suit l'être", dit l'axiome philosophique. C'est tout notre être qui a reçu une destinée surnaturelle. La foi nous apprend que Dieu a donné la puissance, l'intelligence, le pouvoir, et que le progrès humain doit rendre gloire au Seigneur. La foi nous apprend encore que Dieu a créé la nature et donné ses lois à l'effort humain. En nous mettant à l'écoute de la nature, en observant les grandes lois de l'activité humaine, en nous soumettant aux indications et aux ordres de la réalité, c'est donc à Dieu lui-même que nous obéissons. Alors, notre attitude doit être celle des grands chefs de nations ou d'entreprises, qui, faisant pénétrer la lumière de la foi dans leur vie quotidienne, commençaient leur tâche en disant: "Parlez, Seigneur, nous écoutons... Donnez-nous une claire vision du réel..., le goût et le courage de l'étude..., le respect des techniques..., le sens du possible..., le désir de la compétence..., car nous voulons vivre l'enseignement de

votre apôtre Paul: "Tout est à vous, vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu."

Il n'est pas impossible, pour un catholique, de vivre ainsi sa foi et de l'affirmer dans un témoignage entraînant. Un religieux français, qui nous visitait dernièrement, exprimait son étonnement et son admiration en prenant connaissance des statistiques de nos paroisses catholiques, en se rendant compte des nombreuses communions dans nos églises. Tout en avouant que, dans son pays, l'on n'a pas encore récupéré la foi qui auréolait naguère le front de cette "Fille aînée de l'Eglise", il notait cependant avec fierté, enthousiasme et confiance, et il avait raison, que se lèvent nombreux, aujourd'hui en France, les témoins résolus et sans peur qui confessent le Christ et son Eglise. Au Canada aussi, l'Eglise compte sur vous en qui elle veut trouver de valeureux chevaliers de la vérité, qui se laissent transformer et diriger par elle dans un effort soutenu de docilité à l'action actuelle du Christ en leur âme et dans le monde. Elle sait que là, seul, réside pour vous le secret de l'influence durable et valable que vous devez exercer dans l'économie actuelle.

A ces devoirs de vision, par l'étude; de loyauté, par la fidélité; de témoignage, par l'action, qui s'imposent à vous devant le monde économique actuel, il vous est facile de mesurer vos responsabilités. Si, victimes de l'ignorance, vous deviez vous laisser entraîner vers les idéologies que condamnent la saine philosophie et l'indubitable expérience comme l'inéluctable malheur consécutif à leurs applications; si, oublieux de votre dignité humaine et de votre destinée, faibles devant l'appât de la jouissance ou de l'intérêt individuel, ou devant la puissance de l'opinion aveugle, vous deviez déserter le camp de la vérité; si, par une incurie égoïste et légère, vous négligiez le contact avec l'Eglise, et la docilité à la lumière

et à l'amour qu'elle veut communiquer au monde, au moyen de votre intelligence, de votre charité et de votre action, vos vies seraient-elles remplies par une activité fébrile et vos succès retentissants? en définitive, elles ne sauraient être dites fécondes.

Vos responsabilités engagent votre personnalité, votre époque comme votre pays. "Le progrès économique reste une grande espérance et renferme des possibilités de libération." (Robert Goetz-Girey, o.c. p. 53). Oui, et cependant ce progrès économique ne saurait être considéré comme le plus grand espoir de notre temps. C'est dans l'humanisme intégral, ouvert sur les deux infinis de misère et de grandeur humaines que se trouve la solution, l'unique satisfaisante au problème de l'heure. Les économistes qui s'obstinent à le refuser, abaissent du même coup la dignité humaine et leur propre valeur personnelle. Le matérialisme, fut-il agressif ou bienfaisant, n'apportera jamais une réponse adéquate aux problèmes de l'économique. "Le christianisme, au contraire, prend l'homme tel qu'il est avec ses tares originelles et sa liberté essentielle... Technique et cité, économie et politique ne doivent être pour le chrétien que moyens d'ascension. Et c'est le suprême dépassement; dépassement par en haut, cette fois, que le christianisme apporte au socialisme.

Avec lui, nous croyons à la marche de l'histoire. Avec lui, nous croyons au progrès de l'humanité. Mais s'il est vrai que ce progrès consiste dans une libération graduelle du matériel vers le spirituel, n'est-ce pas le mutiler que de blesser dans l'homme, l'appel à l'infini? Le progrès intégral invite l'homme, au contraire, à se dépasser lui-même pour développer, au-delà même du social, toutes ses virtualités. C'est pourquoi, transgressant le socialisme comme le capitalisme, le christianisme postule une véritable ré-orientation de la production, non seulement

vers les biens primaires, mais vers les biens tertiaires, vers le spirituel." (M. André Piettre, o.c. p. 153).

Ces déclarations d'un économiste, traitant des fins humaines de l'économie, laissez-moi vous inviter à en méditer la portée, à les intégrer dans votre mentalité pour qu'elles deviennent comme le pivot de vos activités, le leitmotiv de votre dévouement au bien commun.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Communiqué officiel:

Denier de Saint-Pierre

Lettre à Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger

Segreteria di stato
di sua santita
No. 368677

Du Vatican, le 10 avril 1956.

Eminence Révérendissime,

Le Saint-Père a reçu dernièrement la somme de $20,270.34, qui représente le montant du Denier de Saint-Pierre recueilli dans l'Archidiocèse de Montréal.

Très édifié par cette nouvelle marque de traditionnel dévouement au Vicaire du Christ que les fidèles de l'Archidiocèse ont voulu Lui donner une fois de plus, Sa Sainteté en remercie de grand coeur Votre Eminence et ses généreux diocésains. En même temps le Saint-Père envoie Sa Bénédiction spéciale à Votre Eminence, en gage des abondantes grâces qu'Il invoque sur Sa personne ainsi que sur le clergé, les fidèles et les oeuvres de l'Archidiocèse.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression respectueuse des sentiments de vénération dans lesquels, en baisant votre pourpre sacrée, je suis heureux de me redire,

de Votre Eminence Révérendissime
le très humble, très dévoué et très obéissant
serviteur in Christo,
A. Dell'Acqua, *Subst.*

Son Eminence Révérendissime
le Cardinal Paul Emile Léger,
Archevêque de Montréal.

(*Sem. Rel.*, 24 avril 1956)

No 255

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame au cours d'une messe pontificale célébrée à l'occasion de la béatification du Fondateur des Frères Maristes, le 6 mai 1956.

"Comme passe le tourbillon, le méchant disparaît; le juste est établi sur un fondement éternel."
(Pr. X, 25).

Il y aura bientôt un an, Sa Sainteté le Pape Pie XII élevait à l'honneur des autels, le Père Marcellin Champagnat. L'Eglise proclamait ainsi une fois de plus, le 29 mai 1955, la vérité de la parole inspirée: "Le juste est établi sur un fondement éternel." Fidèle à la grâce du baptême, qui contient toujours le germe de la sainteté, cet enfant de France, Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, né aux jours néfastes de 1789, vit encore après plus d'un siècle, alors que comme le tourbillon, sont à jamais disparus les impies renégats, maîtres de l'heure révolutionnaire.

Le procès de béatification et de canonisation du Fondateur des Frères Maristes avait été introduit en cour de Rome en 1896, par l'autorisation de Léon XIII; Benoît XV avait déclaré solennellement, le 11 juillet 1920, l'héroïcité des vertus du serviteur de Dieu. Vous attendiez alors avec confiance et ardentes supplications le jour béni où, dans Saint-Pierre de Rome, coeur de la Catholicité, la voix auguste du Vicaire de Jésus-Christ lance-

rait pour la première fois l'invocation mille fois répétée depuis, de par l'univers catholique: "Ora pro nobis, beate Marcelline ! " L'écho de cette inoubliable cérémonie de la béatification du 29 mai dernier s'est répercuté jusque dans le Liban et dans tous les centres importants de la communauté des Maristes. Nous le captons aujourd'hui avec dévotion, dans l'hommage de reconnaissance envers Dieu et de vénération envers votre Père, que vous avez préparé pour cette heure.

Quels sont les traits les plus saillants de la forte personnalité du fondateur de la Congrégation des "Petits Frères de Marie" ? Confrère, ami, émule du saint Curé d'Ars, il a connu comme lui l'humiliation, la souffrance, la lutte. Comme lui aussi, il fut un entraîneur d'âmes, un ennemi personnel du Malin et de son royaume; comme celle de saint Jean-Vianney, sa mémoire est en bénédiction, les leçons de sa vie et son intercession deviennent de plus en plus conquérantes.

Sa descendance spirituelle s'étend sur tous les continents. Par des milliers d'âmes nourries de son esprit, formées par ses principes, attachées à sa suite par l'exercice des vertus chrétiennes et religieuses, il continue son oeuvre dans l'Eglise. Vous êtes de cette famille privilégiée. Vous avez, je le sais, sondé par l'étude, la réflexion et la prière, les profondeurs spirituelles de la vie de votre Bienheureux Père. Je ne saurais certes vous en dévoiler des aspects nouveaux. Toujours, cependant, l'on revient avec enthousiasme et admiration à une vision de beauté. Souvent les mêmes mots deviennent générateurs d'impressions diverses et nouvelles. La grâce surtout n'est guère conditionnée à une parole, non plus qu'à une idée; elle répond à la disposition des âmes, à leur soif de vérité et d'amour. Aussi, j'évoquerai devant vous quelques traits marquants de votre Bienheureux Fondateur, confiant à Jésus par Marie le soin d'assurer à mes considérations,

la lumière et l'amour de l'Esprit divin qui les rendent surnaturellement fécondes.

Le Bienheureux Père Champagnat indiquait à ses Fils trois endroits où il réclamait pour eux la première place: Bethléem, le Calvaire, l'Autel (Guy Chastel Marcellin Champagnat, p. 135). C'est à ces trois lieux de rendez-vous symboliques que je me propose de vous rejoindre aujourd'hui. Si Bethléem parle de la pauvreté et de l'humilité, elle est aussi pour nous la cité de la FOI. Le Calvaire prêche toujours l'amour dans la souffrance et le SACRIFICE. L'autel invite au don total dans l'APOSTOLAT. Allumons donc notre pensée, échauffons nos coeurs à ce triple foyer qui illumina la vie de votre Bienheureux Fondateur:

I — Son esprit de FOI;

II — son esprit de SACRIFICE;

III — son ZELE APOSTOLIQUE.

* * *

I — SON ESPRIT DE FOI

La foi infuse apporte à l'intelligence une lumière et une force surnaturelles pour pénétrer dans la connaissance de toutes les vérités qui font l'objet de la Révélation divine, bien plus avant que ne le permettent les forces naturelles. C'est l'enseignement de l'Eglise explicité dans les déclarations du Concile de Trente. Cette lumière de la foi ne consiste pas seulement dans la manifestation des vérités qui ne peuvent être connues que par la Révélation divine; elle porte aussi sur les vérités qui peuvent, à la rigueur, être connues par la raison naturelle." (Ch. de Smedt, s.j., "Notre Vie Surnaturelle", tome I, p. 172) "Il y a une grande différence entre la sagesse chrétienne

et la sagesse de ce monde. Celle-ci, guidée seulement par la lumière naturelle, s'élève peu à peu, par la considération des effets produits et des phénomènes sensibles, et ne parvient enfin, qu'après de longs travaux, à une certaine vue des perfections invisibles de Dieu (Rom. I, 20) à reconnaître et à comprendre qu'il est la cause et l'auteur de tout ce qui existe. L'autre, au contraire, perfectionne tellement la pénétration de l'esprit humain, qu'il peut s'élever aisément jusqu'au ciel, et dans la clarté divine dont il est environné, contempler d'abord la source éternelle de toute lumière et ensuite de toutes les choses inférieures; de manière que nous connaissons, par expérience et avec une extrême joie, que nous avons été appelés des ténèbres à une admirable lumière, comme le dit le Prince des Apôtres (I Petr. II, 2) et que notre foi nous fait éprouver un ravissement inénarrable (O.C. p. 173, Ch. de Smedt).

Ce principe de la foi infuse qui devient l'inspiratrice de la vie, éclate de façon fulgurante chez le Bienheureux que nous magnifions à cette heure. D'où, en effet, est venu à l'adolescent de Verrières, dans le haut Forez, la ténacité à l'étude, à l'aspiration au sacerdoce que plus d'un lui déconseillait à cause des efforts quasi surhumains que semblait exiger de l'étudiant la vocation dans laquelle il persistait à reconnaître la volonté de Dieu sur lui ? Où résidait la source de cette égalité d'humeur, de la joie fervente avec laquelle il faisait face à tous les obstacles, à toutes les difficultés ? Quelle est l'explication de ces réalisations innombrables et étonnantes, par leur nouveauté autant que par leur envergure, qui ont ponctué les cinquante-deux années de la vie terrestre du Père Champagnat et qui gardent, après plus de cent ans, une vitalité admirable ?

C'est de la bouche même du Bienheureux que nous pouvons entendre la réponse, dans cette phrase qui révé-

lait la source de sa constance et de son assurance: "Je réussirai puisque Dieu le veut." Il ne laissait pas, sans doute, d'apporter la collaboration laborieuse, courageuse et souvent crucifiante, aux oeuvres entreprises; il y mettait le prix, mais il réussissait. La grande oeuvre de sa vie et qui déjà préparait, un siècle à l'avance, votre propre vocation, la fondation de l'Institut dont l'Eglise apprécie partout le rendement dans l'éducation des jeunes, a surgi de sa foi alimentée par sa prière. Ni l'argent, ni le prestige, ni la renommée, ni le talent, ni le concours de personnalités influentes ou même de sujets capables de donner de l'éclat à une entreprise, ne figurent comme adjuvants dans la fondation des "Petits Frères de Marie". Avoir Dieu pour soi et compter sur Lui, suffit à la foi du Fondateur.

Il croit à l'amour infini du Père et cette conviction profonde devient le fondement de son activité. "Il arrive toujours un moment chez l'homme de Dieu où l'intelligence doit le céder à l'amour, mais c'est alors que l'amour éclaire l'intelligence" a-t-on écrit (G. Chastel, o.c., p. 104). L'amour inspirera ainsi les actes de foi du Bienheureux. Il lui indiquera la consigne à donner à ses fils: "Tout à la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur de l'auguste Marie, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ." La foi en Dieu et en Jésus ne se conçoit guère sans l'adhésion à toute la Révélation, de même que l'intensité de cette vertu primordiale commande qu'elle inspire les pensées, les paroles, les actes du croyant. L'on ne s'étonne pas alors du fait suivant, rapporté dans la biographie du Bienheureux Champagnat. Pour la lecture d'une encyclique du Pape alors régnant, Grégoire XVI, il exigea que ses Frères demeurassent debout en signe de respect et de soumission. La parole de Jésus: "Qui vous écoute m'écoute" (Luc. X, 16), comme les autres directives évangéliques, prenait vraiment chez cette âme de foi, son sens de Vie.

Bethléem, aux jours du Christ, fut illuminée de foi: foi de Marie, foi de saint Joseph, foi des bergers. Devant cette adhésion non pas uniquement spéculative. mais hautement pratique, à la parole de Dieu, les Anges entonnèrent le chant de joie: "Gloire à Dieu, paix aux hommes de bonne volonté." Ainsi se retracent dans la vie du vénérable Fondateur, ces conséquences de la foi sincère et pleinement vécue: la glorification de Dieu, la paix profonde des âmes vouées au service divin. "Un Frère est une âme prédestinée à une grande piété, à une vie très pure, à une très solide vertu, parce qu'il est le coopérateur de Dieu et l'associé de Jésus-Christ." Voilà la formule du Bienheureux lui-même (o.c., p. 37) pour préciser votre vocation. Elle exhale la foi de celui qui l'a exprimée; elle commande aussi une croyance profonde et surnaturelle aux Frères dont elle définit la vocation. Puissiez-vous toujours en approfondir le sens et en vivre la portée, dans ce Bethléem béni, consacré par les vertus de Jésus et de sa divine Mère, et qui garde pour vous l'appel de votre Père à la Foi qui explique tous les détachements terrestres et la sincère humilité !

II — SON ESPRIT DE SACRIFICE

Le Père Champagnat est près de mourir. Déjà il a adressé à sa famille religieuse ses suprêmes recommandations, son testament spirituel: "C'est par la pratique de la charité que la vie religieuse sera pour vous une vie douce et le paradis sur la terre... Après la charité, la vertu que je vous recommande le plus, c'est l'obéissance. ... Mes enfants ! Ah ! qu'il fait bon mourir dans la Société de Marie..." (o.c. p. 68) Puis il s'adresse à son successeur immédiat, le Frère François: "Pauvre Frère, je vous plains. Souvenez-vous qu'on ne peut être utile aux autres et procurer le salut des âmes qu'en se sacrifiant." C'était le rendez-vous au *Calvaire.* L'Evangile

multiplie les allusions à la souffrance, au sacrifice que nécessite l'oeuvre du Christ. "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix chaque jour, et me suive." (Luc IX, 23) "Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron . . . tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il en porte davantage." (Jean, XV, 1-2) Aux disciples d'Emmaüs, au jour de sa résurrection, Jésus rappelle: "O hommes sans intelligence et dont le coeur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses et qu'Il entrât ainsi dans sa gloire ?" (Luc XXIV, 25, 26)

Les saints sont des réalistes. Ils sont plus que tous éveillés aux nécessités terrestres et sentent jusqu'à l'acuité la solidarité humaine. Leur sainteté consiste à envisager leur rôle dans une élévation surnaturelle qui leur indique l'héroïsme comme leur devoir et leur appel. "Les saints n'introduisent pas la croix dans leur destinée, ils l'y trouvent toute dressée. Au lieu de s'en divertir, au sens pascalien, par les plaisirs et les jeux, ou de la fuir à travers les mille issues que les hommes ont découvertes (depuis le tabac et l'alcool jusqu'à la drogue et à tous les déguisements du suicide), ils l'interrogent, ils lui arrachent son secret d'amour et de joie." (François Mauriac, " Sainte-Marguerite-de-Cortone ", p. 105) Ce secret d'amour et de joie, ils le saisissent parce que livrés à la volonté de Dieu, passionnés de l'amour du Christ, leur Chef, ils acceptent la loi inéluctable de la violence qui conquiert le Royaume de Dieu, la loi de la contradiction, de la persécution.

Le Bienheureux Champagnat devait, bien jeune encore, s'engager dans cette voie semée de ronces et d'épines. Il lui faudra subir les sarcasmes des condisciples à l'école; sa vocation rencontrera des difficultés peu communes. Sa foi elle-même trouve des détracteurs. "C'est,

dit fort bien son premier biographe (cité par Guy Chastel, p. 42), que le monde ne comprend rien aux oeuvres de Dieu." L'on réussit, mêlant la calomnie à l'esprit trop humain, à mettre en méfiance Monseigneur de Pins lui-même lequel, "ému de tant de critiques, manda le prêtre, lui reprocha sa témérité et lui exprima ses craintes." (o.c. p. 42) Le curé de LaValla où l'Abbé Champagnat est vicaire, fait à celui-ci des avanies publiques: il interrompt ses sermons par un chant liturgique, il conteste ses assertions doctrinales professées au catéchisme, il tente de détourner les Frères de leur Fondateur. "Un vent de persécution s'était levé contre lui." (p. 39) "Si le grain de blé qui est tombé en terre ne meurt, il demeure seul; s'il meurt, il porte beaucoup de fruits." (Jean XII, 24-25) La parole de Jésus devait s'appliquer à celui que les voies de Dieu destinaient à devenir le Père d'une nouvelle famille religieuse dans l'Eglise.

Cette suite de contradictions et de souffrances auxquelles s'ajoutent une mortification sévère et des privations volontaires de tout genre, se peut-elle traduire autrement que par une communion intime à Jésus dans le Corps Mystique ? "J'achève en ma chair pour Son Corps qui est l'Eglise, ce qui manque à la Passion du Christ." (Col. I, 24) a dit saint Paul. Et tous ceux qui ont compris l'oeuvre de Jésus par la Rédemption du monde, tous ceux qui reconnaissent que l'Eglise s'avère la réalité par excellence parce qu'elle continue le Christ, comprennent et acceptent le programme tracé par Dieu lui-même en vue de la restauration de l'univers, pour que Dieu soit tout en tous.

Le mystère de la croix est au centre du christianisme. Il le domine et éclaire la vie de chaque chrétien. Les saints, les vrais chrétiens, disciples du Christ en un sain réalisme, considèrent cette loi de souffrance dans l'amour, non certes comme une mutilation, une servitude, un étouffe-

ment, mais comme l'accomplissement de la Rédemption, la préparation et l'assurance de la Résurrection, par la purification, le service loyal, l'épanouissement.

"Tandis qu'en mourant sur la Croix, Jésus, dit Pie XII, a communiqué à son Eglise sans aucune collaboration de sa part, le trésor sans limite de sa Rédemption, quand il s'agit de distribuer ce trésor, non seulement il partage avec son Epouse immaculée l'oeuvre de la sanctification des âmes, mais il veut encore que celle-ci naisse pour ainsi dire de son travail. Mystère redoutable, certes, et qu'on ne méditera jamais assez: le salut d'un grand nombre d'âmes dépend des prières et des mortifications volontaires, supportées à cette fin, des membres du Corps Mystique de Jésus Christ, et du travail de collaboration que les pasteurs et les fidèles doivent apporter à notre divin Sauveur." (Encyclique sur le Corps Mystique, éditions de l'Ecole Sociale Populaire, 1943, p. 24).

En vous engageant dans la Congrégation des Maristes, vous avez accepté ce rendez-vous au Calvaire. Vous savez, vous aussi, qu'il faut "perdre sa vie à cause du Christ et de l'Evangile" (Marc VIII, 35). Vous n'ignorez pas non plus que le Calvaire vous réserve une rencontre plus intime avec Marie, votre Mère à tant de titres. "Que le saint nom de Marie a de vertu", disait votre Fondateur en soulignant des faveurs reçues par sa protection. "Que nous sommes heureux de nous en être parés ! Il y a longtemps qu'on ne parlerait plus de notre Société sans ce nom miraculeux !" (o.c. p. 63). Le Petit Frère de Marie puise donc dans le coeur de la Co-Rédemptrice, le courage, la constance et la générosité pour se tenir debout au pied de la Croix, pour fixer sa demeure au Calvaire, fallût-il y sentir l'aiguillon du glaive qui transperça le Coeur Immaculé de sa Mère. Les annales déjà glorieuses de votre Congrégation livrent à l'édification de l'Eglise, une liste de martyrs qui scellèrent de leur sang leur es-

prit de sacrifice puisé à l'école de votre Bienheureux Fondateur.

III — SON ZELE APOSTOLIQUE

Le Calvaire se dresse toujours sur le monde. L'Autel le continue. Le Frère Mariste trouve en celui-ci le troisième rendez-vous que lui désigna son Fondateur, y réclamant pour sa Famille, la première place. L'Autel reste le centre de la Religion; il est la pierre du sacrifice où se rend présente pour les fidèles, la Victime continuellement offerte et acceptée pour la Rédemption du monde; il est la table des enfants de Dieu où les âmes assimilent le Pain du Ciel. "Il est le lieu de rencontre fraternelle d'une humanité qui consent à se démettre d'elle-même pour laisser le Christ vivre en elle, comme elle meurt à soi-même en Lui."

La messe et la communion, dans la vie du Père Champagnat, indiquent des sommets de sa piété et de son zèle. Nous lisons dans sa vie (Guy Chastel) : "Fidèle à célébrer chaque jour la sainte messe, on l'a vu, en voyage, faire à pied cinq ou six lieues et plus pour se procurer cette consolation . . . Et la piété avec laquelle il montait à l'autel faisait grande impression. On en revenait aussi touché que si l'on avait entendu un sermon éloquent sur l'amour de Dieu. Il est vrai que, pendant la messe comme devant le Saint Sacrement, il ne voyait et n'entendait personne, tant il paraissait absorbé en la présence de Dieu. On aurait dit qu'il voyait Notre-Seigneur. L'un des premiers, d'ailleurs, il a fait retour à la communion fréquente. Lorsqu'un de ses Frères y manquait, il considérait ce manquement comme une perte irréparable. Si quelqu'un de ces défaillants arguait de ses défauts pour communier moins souvent, il lui répondait: "Ce n'est pas en vous éloignant du remède divin que vous arriverez à vous corriger, mais en vous en servant dans de

bonnes dispositions. Pourquoi vouloir prendre d'autres moyens de vous guérir de vos infirmités que ceux que Notre-Seigneur nous a offerts ?" (p. 77)

"Celui qui demeure en Moi, et en qui Je demeure, porte beaucoup de fruit: car, séparés de Moi, vous ne pouvez rien faire" (Jean, XV, 5) a dit Jésus. L'effet propre de la sainte communion, c'est la charité et la manifestation la plus haute de la charité, c'est l'apostolat. Or, l'apostolat est un témoignage. "N'est-il pas remarquable que, tout de suite après l'institution de la sainte Eucharistie (c'est-à-dire après la communion), le Christ manifeste la plus tendre charité, qui est en nous l'effet propre du sacrement ? En partageant Lui-même avec ses Apôtres, son banquet sacré de la Cène, la table de son Père, le Christ signifie, manifeste qu'il les introduit en sa communauté familiale avec le Père, en l'unité vitale de Lui-même avec chaque communiant, et toujours par Lui, en l'unité vitale de tous les communiants entre eux." (Croegaert, "Les Rites et Prières du Saint Sacrifice de la Messe", Tome III. p. 304, éd. 1938) C'est pourquoi l'apôtre se rive à l'autel où il s'offre avec son Chef et communie à son amour. Il sait qu'à chaque messe, il est non seulement offrant mais offert. Chaque matin au Sacrifice, il accepte d'avance avec amour et confond en une même oblation généreuse, ses joies, ses peines, ses épreuves, ses aspirations, ses activités, son devoir, en un mot, sa vie d'apôtre dans le grand Sacrifice du Chef. "En son offrande et son immolation sacramentelles, sensibles, eucharistiques, l'Agneau divin représente nos hommages, notre adoration, notre offrande, notre immolation intérieurs. Le chrétien s'associe donc à cette oblation et à cette immolation de la divine Victime et s'offre et s'immole lui-même avec elle "hostia pro hostia" à la gloire du Père. Pour signifier de la manière la plus expresse qu'il veut s'offrir et s'immoler avec elle, qu'il se solidarise avec ses adorations infinies, il entre dans le sacrifice de

l'Agneau immolé, il s'unit à la divine Victime le plus étroitement possible, il fait UN avec elle en la mangeant." (Croegaert, o.c., III, pp. 316-17, éd. 1949)

A ce foyer d'amour qu'est l'autel, votre Bienheureux Père vous convie, car c'est là que vous trouverez le secret de faire de votre tâche d'éducateur une oeuvre de charité et d'amour, un témoignage au Christ et à l'Eglise. L'éducation n'est pas quelque chose à faire, mais quelqu'un à aimer. "La religion difficile, a dit Lacordaire, est celle qui reste toujours une règle et qui ne devient jamais un amour." C'est parce qu'ils le comprennent que, tandis que "les hommes célèbres deviennent le plus souvent personnages de l'Histoire, les saints, pour toujours, appartiennent au présent." (Evangile intérieur de Zundel, p. 160) L'on ne travaille vraiment pour l'humanité qu'en faisant rayonner dans le monde plus de vérité et plus d'amour. Le coeur de l'éducateur doit devenir, pour ses disciples. le sacrement du Coeur de Jésus. Voilà bien ce que le Bienheureux Champagnat nous a enseigné par ses exemples et par ses recommandations. "S'il ne s'agissait, disait-il, que d'enseigner les sciences humaines aux enfants, les Frères ne seraient pas nécessaires, car les maîtres d'écoles suffiraient à cette tâche. Si nous ne prétendions donner que l'instruction religieuse, nous nous contenterions de simples catéchistes. Mais notre but est de faire mieux: nous voulons instruire les enfants de leurs devoirs; leur apprendre à les pratiquer, leur donner l'esprit, les sentiments du christianisme, les habitudes religieuses, les vertus du chrétien et du bon citoyen. Pour cela, il faut que nous soyons instituteurs, que nous vivions au milieu des enfants et qu'ils soient longtemps avec nous." (Vie, o.c. p. 105) C'est ainsi que l'éducateur doit aller à la rencontre, en chaque enfant qui lui est confié, de cette pensée divine qui est son identité véritable et l'aborder avec le désir de dégager en lui cette part d'infini qui doit rayonner par la vie que prépare sa tâche éducatrice.

Pour vous entraîner toujours mieux à cette mission sublime entre toutes, combien votre Fondateur avait raison de vous indiquer l'Autel comme lieu de ravitaillement ! "La science de l'Eucharistie est une lumière et un foyer: une lumière qui répand la clarté, un foyer avide d'enflammer." Ainsi s'exprimait, en août dernier, Notre Saint-Père Pie XII, dans son radio-message clôturant le XXXVI[e] Congrès Eucharistique de Rio de Janeiro. "Aujourd'hui, dans le monde, les ténèbres de l'ignorance sont si épaisses ! Et il y a une telle glace d'indifférentisme ! . . . "Coeli enarrant gloriam Dei !" continuait le message. Les cieux racontent la gloire de Dieu ! Et aujourd'hui que la science a scruté un si grand nombre de ses incommensurables abîmes, combien plus puissante résonne en Notre esprit cette louange de la gloire divine ! Mais qu'est-ce que tout cela, même si c'était mille fois plus imposant; qu'est-ce en comparaison de la gloire littéralement infinie que, dans le silence de Nos autels, rend au Père éternel le Dieu eucharistique en s'immolant perpétuellement !

La terre: un point dans l'immensité de l'univers ! Mais le sacrifice eucharistique la transforme en un immense encensoir qui, à travers les espaces, en exhale comme des volutes de gloire infinie au Créateur." (Doc. Cath., 21 août 1955, col. 1026-27)

La grâce de votre vocation vous confère une aptitude particulière pour comprendre ces grandes réalités eucharistiques, pour en vivre et y initier les jeunes qui vous sont confiés. L'Eglise réclame, pour l'humanité qu'elle a la mission de garder au Christ, des âmes de foi. Il faut redonner au monde le sens de Dieu, le sens de l'Eglise, le sens de la destinée humaine. Aux éducateurs à prendre pour eux la parole du Christ à François d'Assise: "Rebâtis mon Eglise !" Ils doivent, à cette fin, être eux-mêmes des flambeaux allumés au feu de l'Evan-

gile, à la vive flamme de l'autel: ils doivent être des chrétiens qui vivent, selon leurs convictions personnelles, les principes qu'ils enseignent et auxquels ils convoquent et entraînent leurs disciples.

* * *

L'Eglise réclame, pour l'humanité, des hommes vaillants et courageux, des caractères formés, des consciences éveillées et sainement aiguillées. Aux éducateurs, elle confie la tâche sublime mais redoutable d'entreprendre et de réussir cette merveille: un homme complet, un chrétien véritable. L'école du sacrifice, dans cette discipline telle que l'entendait le Bienheureux Père Champagnat, l'exercice d'une autorité inspirée par la charité du Christ, exigent de l'éducateur lui-même, la maîtrise de soi, un idéal surnaturel, un aiguillage sûr de sa vie personnelle. Où en trouver la garantie sinon dans l'intelligence et l'acceptation de la souffrance salvatrice qui unit au Rédempteur ?

L'Eglise réclame des chrétiens qui comprennent leur rôle de confirmés, leur mission de Témoins de Dieu dans le monde dont le Christ est le Roi par droit de nature et par droit de conquête. "Tu Rex Domine, Domine virtutum in aeternum triumpha !" Ce chant de l'Eglise, chaque vie chrétienne doit en porter l'accent et la résonance. Aux éducateurs à l'entonner avec entrain et enthousiasme pour que les jeunes joignent leurs voix et leurs coeurs en ce chant de victoire. Ils communiqueront ainsi aux âmes qui leur sont confiées l'ardeur de l'apostolat et les attacheront à l'Action Catholique pratiquée non comme un dilettantisme plus ou moins consistant, mais comme une mission dont tout catholique aura à rendre compte à Dieu.

Ces éducateurs, c'est vous, avec bien d'autres certes, mais c'est vous particulièrement, Fils du Bienheureux Champagnat dont l'Eglise vient de magnifier la vie et l'oeuvre au regard de la catholicité entière. Laissez-vous donc envahir par les effluves de charité qui, du coeur de votre Fondateur, s'épanchent sur les vôtres. Ralliez-vous autour de votre Père à Bethléem, au Calvaire, à l'Autel. Gardez intact dans la foi, le sacrifice et l'apostolat, l'héritage légué par le Bienheureux de l'Eglise Catholique Romaine: le souci de gagner et d'attacher les âmes à Jésus par Marie !

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 256

Sermon prononcé en la Cathédrale de Valleyfield, Qué., à l'occasion de la consécration épiscopale de Son Excellence Monseigneur Valérien Bélanger, nouvel Evêque auxiliaire à Montréal, vendredi le 11 mai 1956.

Excellences Révérendissimes, *

Messeigneurs,

Mes frères,

"Apparens eis et loquens de regno Dei."
"Il leur avait apparu et avait discouru du Royaume de Dieu."
(Act. I, 3)

Ces entretiens que le Seigneur avait prolongés avec ses apôtres jusqu'au moment de son retour vers le Père, ne sont pas demeurés des secrets pour nous. Ils sont passés dans la vie de l'Eglise et à chaque instant, nous en recevons la vivifiante influence. La splendide cérémonie que nous présidons et à laquelle vous assistez ce matin, n'est que l'expression sensible de l'un des mystères que Jésus

---

* S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Primat de l'Eglise canadienne; LL. EE. NN. SS. A. Langlois, évêque de Valleyfield; G. Cabana, archevêque de Sherbrooke; C.-E. Parent, archevêque de Rimouski; M.-J. Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa; J.-E. Limoges, J.-A. Papineau, J.-A. Desmarais, G. Trudel, p.b., J. C. Cody, F. Cotton, A. Douville, H. Belleau, o.m.i., J. M. O'Neill, R. Brodeur, C. Chaumont, L.-P. Whelan, E. Jetté, I. Borecky, C.-O. Garant, P. Caza, J.-R. Gagnon, G.-M. Coderre, E. Frenette, B. Desrochers, L. Audet, W. P. Kellenberg, L. Morin, F. A. Marrocco, M. Paré.

confiait à ses apôtres durant ces ultimes conversations: "Il ne vous est pas donné de connaître les temps et les moments que le Père a fixés dans sa toute-puissance. Mais vous serez revêtus de force quand le Saint-Esprit sera descendu sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, jusqu'aux extrémités de la terre." (Act. I, 7-8).

Jésus venait de prédire à ses apôtres la mission et la pérennité de l'Episcopat. Pour beaucoup de chrétiens, hélas! l'Evêque n'est qu'un personnage officiel, rencontré à l'occasion d'une cérémonie. Mais la foi nous enseigne que l'Episcopat est l'une des structures essentielles et divines de l'Eglise. "Si quelqu'un dit que les Evêques choisis par l'autorité du pontife romain ne sont pas des Evêques légitimes et véritables, mais une invention humaine, qu'il soit anathème", affirme le Saint Concile de Trente.

Tout, dans l'Eglise, vient de l'Evêque, et c'est par l'Episcopat que la maîtrise du Christ sur l'Histoire, c'est-à-dire sur la marche même du monde, est assurée. Affirmations audacieuses et téméraires, penseront les uns, sans oser l'exprimer. Prétentions cléricales, surannées et dangereuses, diront les autres. Et cependant les quelques considérations que je ferai sur la nature et les activités de l'Episcopat, puisées aux sources de la science théologique, nous révéleront que l'Evêque est vraiment, dans l'Eglise, le sacrement du Christ, son Chef invisible: "Comme vous (Père) m'avez envoyé dans le monde, Moi aussi, Je les envoie." (Jean XVII, 18). "Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Enseignez-leur à garder tous mes commandements. Pour Moi, Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde." (Math. XXVIII, 18-20).

* * *

— I —

L'Evêque est un ENVOYE. Le mandat apostolique qu'il a reçu du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, lui permet de recevoir légitimement l'imposition des mains de ses consécrateurs, par laquelle il est établi en continuité temporelle avec le Christ et les Apôtres qu'Il a lui-même envoyés.

Cette continuité est l'une des marques distinctives de l'Eglise Catholique Romaine et par elle, l'Apostolicité prend un caractère presque visible et palpable. Tout Evêque dûment consacré peut redire avec saint Jean: "Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux et contemplé, ce que nous avons touché de nos mains, du Verbe de Vie . . . Car la Vie s'est manifestée; et à titre de témoins oculaires, nous vous annonçons la Vie éternelle qui était auprès du Père et qui s'est manifestée à nous. Cela donc que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons afin que vous soyez en communion avec nous." (I Jean I, 1-3).

Ces paroles deviennent vraies dans la bouche d'un Evêque parce que, par la grâce même de sa consécration, il a acquis l'autorité sur les éléments constitutifs de l'Eglise: le ministère des sacrements et la tradition de la Parole. En d'autres termes: il n'y aurait pas d'Eucharistie ni d'évangélisation s'il n'y avait pas d'Evêque. C'est lui qui ordonnera les prêtres pour qu'ils offrent le sacrifice de la messe. C'est encore lui qui enverra les ministres du second degré vers les âmes afin qu'ils puissent leur annoncer la parole du salut. Nous étions donc en droit d'affirmer, il y a un instant, que l'Episcopat assure au Christ Jésus la maîtrise de l'Histoire du monde, en ce sens que la présence des Evêques catholiques donne au monde un caractère christologique. Car Jésus est ressuscité et Il vit éternellement. Son influence dans l'Eglise et sur le

monde ne peut pas être comparée, par exemple, à celle d'un chef de dynastie ou d'un fondateur d'empire qui aurait donné à ses successeurs les éléments nécessaires pour assurer un sage gouvernement. L'Evêque n'est pas lié au Christ Jésus uniquement par la remontée jusqu'à un moment donné de l'Histoire, mais bien par une liaison actuelle. L'Episcopat est une transmission de pouvoir et la communication, à un homme, d'une présence mystérieuse mais réelle du Christ ressuscité, et l'effusion en lui de la plénitude de l'Esprit Saint qui le rend apte à remplir la mission apostolique dans l'Eglise.

Par le rite unique, simple mais si majestueux, de l'imposition des mains, l'Evêque est à la fois introduit dans une lignée temporelle qui commence au Christ et, en même temps, il est transformé en un sacrement vivant du Christ, ainsi rendu présent au monde, non plus seulement dans son caractère de Rédempteur souffrant et humilié. mais dans le rayonnement de sa royauté universelle qui domine l'histoire.

Cette rencontre du temps et de l'éternité, de la faiblesse et de la puissance, de l'humain et du divin, définit la nature de l'Eglise et explique les vicissitudes de son existence. Mais cette grandeur et ces faiblesses définissent également la nature de l'Episcopat, sacrement personnel du Christ terrestre et céleste. C'est cette rencontre dans l'Evêque, d'une part: de toute la puissance sanctificatrice de la Rédemption, rendue possible par une identification totale au Christ Jésus, et d'autre part: de sa pauvre condition humaine, c'est cette rencontre, dis-je, qui explique tous les événements heureux ou regrettables qui remplissent l'histoire de l'Eglise. Les promesses données par son Fondateur à celle-ci, d'une assistance perpétuelle, lui ont permis de traverser les siècles sans que la nature de sa mission rédemptrice ait été changée ou altérée. Mais d'autre part, la condition humaine qu'elle gardait dans ses

membres, devait l'exposer aux persécutions et aux schismes.

L'Eglise militante apparaîtra alors, aux regards superficiels de l'athée ou même du chrétien tiède ou ignorant, comme une institution humaine. Tantôt elle sera persécutée par les ennemis de Dieu, tantôt elle sera la cible des critiques de la sagesse humaine. Mais pour l'homme de foi, l'Eglise est toujours l'Epouse du Christ. La sainteté authentique qui a auréolé l'Episcopat, depuis Pierre jusqu'à Pie X, est un idéal qui nous est proposé, mais aussi une leçon qui est donnée à ce monde. Lorsque Pierre entrait dans Rome, il faisait faire à cet empire fabuleusement puissant, une volte-face qui devait changer totalement le cours de son histoire. Ainsi en sera-t-il de Martin dans les Gaules, d'Augustin en Angleterre, de Patrice en Irlande, de Léandre en Espagne, de Boniface en Allemagne. Lorsque Léon arrêtait Attila aux portes de Rome, il était toujours le lieutenant du Christ-Roi qui dirige les destinées de son empire spirituel, en infléchissant la marche des empires de ce monde. Lorsque Pie V égrenait son chapelet, durant la bataille de Lépante en 1571, il sauvait la chrétienté et le monde. Lorsque Pie X intervenait dans les affaires de ce monde, en condamnant le modernisme et en appelant les enfants à la communion quotidienne, c'était encore le Christ qui prenait les initiatives de l'Histoire.

Et maintenant, c'est la voix de Pie XII qui se fait entendre. Quel message nous apporte-t-elle? "L'ennemi se trouve partout et au milieu de nous: il sait être violent et rusé. Au cours de ces derniers siècles, il a tenté d'opérer la désagrégation intellectuelle, morale, sociale de l'unité dans l'organisme mystérieux du Christ. Il a voulu la nature sans la grâce, la raison sans la foi, la liberté sans l'autorité, parfois l'autorité sans la liberté. Et voilà qu'on tente d'édifier la structure du monde sur des fondements

que nous n'hésitons pas à signaler comme les principaux responsables de la menace qui pèse sur l'humanité: une économie sans Dieu, un droit sans Dieu, une politique sans Dieu. L'ennemi s'est employé et s'emploie à ce que le Christ soit un étranger dans les universités, à l'école, dans la famille, dans l'administration de la justice, dans l'activité législative, dans l'assemblée des nations, là où se décide la paix ou la guerre. Il est en train de corrompre le monde par une presse et des spectacles qui tuent la pudeur chez les adolescents et les adolescentes et détruisent l'amour entre les époux; il inculque un nationalisme qui mène à la guerre.

Vous voyez, chers fils, que ce n'est pas Attila qui menace de près les portes de Rome; vous comprenez qu'il serait vain, aujourd'hui, de demander au Pape d'intervenir et d'aller à sa rencontre pour l'arrêter et l'empêcher de semer la ruine et la mort. Le Pape doit, à son poste, sans cesse veiller, prier et se prodiguer, afin que le loup ne finisse pas par pénétrer dans le bercail pour ravir et disperser le troupeau (Jean X, 12) ; ceux-là qui partagent avec le Pape la responsabilité du gouvernement de l'Eglise font tout le possible pour répondre à l'attente de millions d'hommes qui demandent un changement de route et regardent vers l'Eglise comme vers le seul pilote capable." (12 octobre 1952).

Cette longue citation du Pape nous permet de mieux comprendre la mission de l'Episcopat dans le monde moderne. C'est toujours le Christ qui nous parle du Royaume de Dieu: "loquens de regno Dei".

— II —

Nous pouvons donc considérer dans l'Evêque une activité primordiale, essentielle, fondamentale: celle qu'il accomplit dans une identification complète au Christ et

par laquelle il fait l'Eglise ; et une autre activité non moins essentielle à la vie du Royaume de Dieu, mais qui tient compte des conditions humaines de l'instrument de la grâce. Lorsque, tout à l'heure, six mains se posaient successivement sur la tête de l'élu et que, dans le silence du sacrifice, l'hostie sainte était offerte au Père des cieux, le Christ était rendu présent à son Eglise par l'activité même de ses ministres. Alors l'Evêque était le sacrement du Christ, son porte-parole, le symbole de sa présence, sous la motion directe de l'Esprit Saint. En ces heures solennelles de sa vie liturgique et eucharistique, les structures de l'Eglise deviennent visibles et nous constatons qu'elles remontent directement, par l'Evêque, jusqu'au Verbe Incarné. Ce sont ces formes essentielles du Corps du Christ, vivifié par l'Esprit, qui ont été déterminées d'avance par le Seigneur, aux jours de sa vie terrestre: "loquens de regno Dei".

Mais le ministre de Dieu n'est pas toujours engagé dans une action sacramentelle. Il doit également s'occuper de tout ce qui est ordonné à cet essentiel: c'est le témoignage rendu au Christ dans toute la vie de l'apôtre par une adaptation aux circonstances de lieux et de temps où se situe son action.

La forme essentielle, sacramentelle de l'Eglise est indépendante, pour ainsi dire, de ce milieu humain. Aussi l'Eucharistie sera administrée de la même façon dans tous les pays du monde, et jusqu'à la fin des temps elle sera le Pain donné aux hommes pour qu'ils aient la vie en abondance (Jean X, 10).

Mais pour que l'Eucharistie soit distribuée au monde, il faut des diocèses bien administrés et des méthodes d'apostolat bien adaptées. Tout ce travail que l'Eglise doit entreprendre, remettre à point à chaque génération et continuer jusqu'à la fin des siècles, exige l'interven-

tion d'une décision humaine, confortée par la grâce, certes, mais soumise aux exigences d'une laborieuse réflexion. Cette liberté nécessaire à l'Eglise pour l'accomplissement de sa mission est celle même des Evêques. A ceux-là, et à ceux-là seuls qui ont reçu le dépôt de l'Eucharistie et de la Parole, a été divinement confié le soin de diriger la communauté des fidèles: "Pasce agnos meos" — "Pais mes agneaux", disait Jésus au Pasteur qu'il venait de placer à la tête du troupeau (Jean XXI, 15).

Cette mission divine dont il est investi et cette assistance de l'Esprit qui lui est promise, ne donnent pas à l'Evêque le don de l'infaillibilité et encore moins celui de l'impeccabilité. La consécration ne change pas la nature de celui qui en est l'objet. Si le calice est consacré, ce n'est pas parce qu'il est en or ou orné de pierres précieuses. La consécration est exigée par l'usage auquel il est destiné. Ainsi l'Evêque devient l'intendant du Christ sur la terre et si, pour remplir cette mission, il doit être un consacré, il n'en demeure pas moins vrai qu'il devra épuiser toutes ses énergies à acquérir une grande sainteté personnelle et une connaissance profonde et objective des problèmes qui lui sont soumis. Il sera le serviteur des âmes dans sa mission de chef de la communauté ecclésiale, et c'est pourquoi il doit être choisi d'entre les hommes pour être destiné aux choses de Dieu (Hébr. V, 1).

Et que peut bien conclure de tout cela un chrétien qui veut prendre les attitudes que commande la foi? Sinon que le Seigneur, en définitive, conduit les hommes vers le Royaume de son Père par le ministère pastoral des Evêques. Nous savons maintenant que lorsqu'un baptisé a reçu, par l'imposition des mains, la charge de la succession apostolique, il est l'homme du Christ Jésus. Au regard de la foi, tout est là; en suivant un tel pas-

teur, les fidèles sont sûrs d'être avec le Christ sur le chemin du Royaume: "Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise." (Luc, X, 16). N'allons pas conclure de telles affirmations, que le pouvoir épiscopal constitue une invitation à la servilité. L'Esprit Saint garde toujours l'initiative de l'action dans l'Eglise du Christ et il souffle comme il veut (Jean III, 8). Les oeuvres apostoliques les plus audacieuses ont souvent été lancées par des laïques ou des prêtres. Mais les Evêques sont les administrateurs de la sagesse divine. Ils ont été établis pour discerner les esprits, approuver, encourager, retenir ou condamner, en un mot pour diriger la vie et le rayonnement de l'Eglise. "Episcopum oportet judicare, interpretari : l'Evêque doit juger et interpréter", dit la formule concise du pontifical tout au début de la cérémonie de la consécration. L'Esprit suscitera, dans l'Eglise, des religieuses qui porteront un message à leur génération; il demandera à des bergères d'élever des basiliques; il préparera des fondateurs et des fondatrices d'Ordres; il recrutera des volontaires pour l'armée pacifique de l'Action Catholique. Mais la bergère dont il était question plus haut a le strict devoir de parler à l'Evêque des plans divins, et même si l'approbation est difficile à obtenir, elle sera cependant nécessaire pour que le projet porte la marque authentique de ses origines divines. L'Esprit Saint, dans le fidèle, n'est pas un esprit d'orgueil ou d'impatience: il ne peut être qu'un esprit de respect filial et d'obéissance. Le pilote, qui oriente le navire sur les feux du phare pour éviter les écueils, n'entrave pas sa marche et ne contrarie pas les vents favorables. Le bras fermement rivé au timon, il permet ainsi, en collaboration avec tous les éléments, un arrivage sûr au port. L'Eglise est en marche vers l'éternité, sous la poussée de l'Esprit et, en suivant la ligne où la maintient la direction de ses pasteurs, elle touchera aux rives de l'éternité. C'est dans ce sens que

l'Histoire est dominée par le Christ et que, en définitive, seule la foi, qui découvre le véritable sens des sacrements du Seigneur, peut nous permettre de saisir les desseins providentiels sur cette toile où s'entrecroisent les mille fils tissés dans la trame de nos jours.

* * *

Chère Excellence Monseigneur l'Evêque de Cyrène, il y eut cinquante-quatre ans, le 6 avril dernier, que vous commenciez, ici même, dans cette église, le voyage vers l'éternité. Au jour de votre baptême, vous étiez marqué du signe du salut. Le souffle de l'Esprit gonflait déjà les voiles de votre âme et c'est sous la sage direction des pasteurs d'alors que vous doubliez les écueils pour garder le milieu du chenal. Vous n'eûtes pas, comme d'autres, à traverser des fleuves et à vous exiler de votre petite patrie pour trouver des maîtres dévoués. Le Séminaire de Valleyfield vous accueillit, et vos maîtres d'alors seraient heureux de reconnaître, dans le Pontife d'aujourd'hui, l'humble enfant de la pauvre veuve de la paroisse Sainte-Cécile. Et puis, ce fut la montée vers l'autel. "Jésus-Christ, écrivait le cardinal Petit de Julleville, appelle à lui ceux qu'Il veut. Et Il les appelle par l'intermédiaire de l'Eglise, seule dépositaire de sa pensée et de sa volonté." Depuis plus de trente ans, vous avez servi l'Eglise dans la personne de ses Evêques. Aujourd'hui vous entrez dans le Collège apostolique et l'Eglise vient de graver, d'une façon définitive, les traits du Souverain Prêtre dans votre âme: "Comple in Sacerdote tuo ministerii tui summam, et ornamentis totius glorificationis instructum, coelestis unguenti rore sanctifica." Ornée des dons de l'Esprit, votre âme deviendra un instrument plus docile encore, au service du Seigneur. Après avoir marché dans les chemins de la droiture, vous y conduirez, à l'avenir, le troupeau qui

marchera sous votre houlette pastorale. "Recta sapere". Portant dans la main, la balance de la justice, vous redresserez les chemins tortueux et vous préparerez au Seigneur un peuple parfait. Oui, puisse la prière du Pontifical que nous entonnions tout à l'heure, demeurer sur vous à jamais: "Firmetur manus tua, et exaltetur dextera tua: justitia et judicium praeparatio sedis tuae" — Que votre main s'affermisse et que votre droite s'élève; que la justice et la sagesse fassent l'ornement de votre trône!

Amen!

Allocution prononcée au banquet qui suivit la consécration épiscopale de Son Excellence Monseigneur Valérien Bélanger, le 11 mai 1956.

Excellences,

Messeigneurs,

Mesdames et Messieurs,

Tout à l'heure dans la Cathédrale, j'ai fait entendre la voix de l'Eglise. La cérémonie de la consécration d'un Evêque est l'un des sommets de la liturgie catholique. De ces hauteurs, la terre paraît petite et les accents de nos voix deviennent célestes. Je présume que tous ont saisi ces accents, puisqu'ils s'adressaient à un "bel-ange et" à ses amis...

En ce moment, je voudrais faire entendre la voix du souvenir. Les liens qui m'unissent au nouvel Evêque de Cyrène ont été tissés par la divine Providence elle-même durant une vie d'amitié qui remonte aux lointaines années de 1925-1926.

Il était une fois un jeune homme qui cherchait, dans l'épreuve de la maladie, la voie qui conduit au sacerdoce. Un jour de novembre de l'année 1925, ce jeune homme frappait à la porte de l'évêché de Valleyfield. Il venait y chercher, auprès de son Evêque, la réponse définitive

à des perplexités qu'il avait en vain confiées à des directeurs par ailleurs habiles et bien intentionnés. Monseigneur Rouleau avait alors, à ses côtés, pour remplir les fonctions de secrétaire, un diacre qu'il initiait déjà aux secrets de l'administration. C'était l'abbé Valérien Bélanger. On décida sur le champ de revêtir ce jeune homme de l'habit ecclésiastique et comme il est difficile dans un évêché, de trouver une soutane sans liséré violet, le jeune homme dut accepter l'une des soutanes du diacre. C'était la première fois que l'Evêque de Cyrène aidait le futur Cardinal de Montréal à porter sa croix...

Le 29 mai 1926, le diacre devenait prêtre et le mystérieux jeune homme que vous avez certainement identifié, entrait dans la milice cléricale par la réception de la tonsure.

— Je voudrais ici rendre un hommage ému et formuler une prière ardente à la douce mémoire du Cardinal Rouleau. Si nous sommes ici, Mgr de Cyrène et moi-même, c'est parce que la Divine Providence nous a un jour placés sur sa route. Je lui dois mon sacerdoce, parce qu'il a cru que la grâce de Dieu était toute-puissante et qu'elle pouvait transformer un pauvre malade en un instrument efficace du Royaume. Quant à vous, Excellence, vous possédiez quelque chose de son sacerdoce puisque, en cette cathédrale de Valleyfield, vous receviez de lui, au matin du 29 mai 1926, l'imposition des mains. En ce moment, du haut du Ciel, il doit se réjouir en constatant que l'oeuvre qu'il avait commencée en nous, est pratiquement terminée. —

La route par laquelle notre amitié a cheminé depuis trente ans, débuta donc ici. Les méandres de cette route furent très marqués et parfois la route elle-même se divisait, de sorte que nous étions aux antipodes; mais des détours mystérieux nous ramenaient à ces carrefours

merveilleux où la rencontre nous prouvait que l'amitié qui nous unissait était toujours solide.

En septembre 1929, nous partions ensemble sur l'Ausonia, pour un séjour d'études en Europe. Durant quatre ans, vous seriez un romain authentique. Quant à moi, je continuerais à marcher dans l'obscurité du mystère, car des études à Paris ne sont généralement pas une préparation indiquée pour entrer dans le Sacré Collège des Cardinaux! Vers le début de juillet 1933, nous revenions au Canada, toujours ensemble, sur l'Ascania. Et bientôt nous prenions des directions bien différentes et toujours mystérieuses. Après avoir exercé le ministère dans une paroisse, vous inauguriez, au Grand Séminaire de Montréal, un enseignement dont vous deviez faire bénéficier de nombreuses générations de séminaristes et qui devait s'étendre sur une période de quinze ans. Vous étiez un sulpicien authentique, alors que durant ces quinze mêmes années, je devais devenir missionnaire, curé, vicaire général, autant de titres qui semblent "male sonantes piis auribus sulpicianis"...

J'ai gardé, de cette époque, quelques lettres que vous adressiez de votre solitude du séminaire, à l'ami perdu dans la brousse. Je me permets d'en citer quelques passages:

21 octobre 1934:

Mon cher Paul: (car en ces jours, il n'existait que Valérien et Paul).

"S'il y a un moment que je dois choisir pour t'écrire, c'est bien en ce dimanche des missions où j'ai bien prié pour toi et tes oeuvres, en me rappelant ce que j'enseigne en classe, que la foi est un don de Dieu tout comme le missionnaire. C'est vrai que j'enseigne au

Grand Séminaire, et cela depuis un mois! La Providence a des vues impénétrables mais infiniment sages; l'important pour les créatures de la terre, c'est d'avoir une patience humble et forte pour la seconder au bon moment."

6 avril 1935:

"J'entre aujourd'hui dans ma 34e année et pour souligner cette transition qui passe tout à fait inaperçue ici (nous sommes au Grand Séminaire!), je prends quelques instants pour me reposer avec toi en t'écrivant. Une fois encore, la Providence manifeste sa bonté en me faisant comprendre après coup sa sollicitude dans les moindres détails de ma vie; puissé-je avec docilité, avec humilité, la seconder en tout... ce qui est vrai pour moi, l'est pour toi aussi; et je t'avoue que je ne serai jamais surpris d'apprendre que tu es nommé curé, vicaire général, ou bien vicaire apostolique dans quelque mission éloignée, ou tout autre chose; le passé t'a instruit comme moi et ta vie encore plus bousculée que la mienne, on en faisait ici — toujours au Grand Séminaire — la remarque dernièrement, entre tout à fait dans les plans providentiels. Allons-y gaiement pour le bon plaisir de Dieu!..."

Et après une allusion discrète à la nouvelle cathédrale de Valleyfield qui était en voie de construction et que l'ami m'annonçait devoir être "le plus grandiose monument de la région"... la lettre se terminait par ce "Vale" qui n'était certainement pas "rien" pour moi!...

"Mais tu n'es pas privé pour cela de ce souvenir quotidien que j'ai pour toi au Memento, et je compte sur tes prières aussi, pour être « convenable » ici et où la Providence m'enverra si je dois changer."

Je ne puis résister à la tentation de citer une autre lettre: celle-là du 8 octobre 1938.

"Je travaille pour l'Eglise et cela me suffit. Tu sais, dans ces besognes de for contentieux et dans ce travail synodal, les choses n'ont pas toujours marché sur les roulettes. Dans tes missions, il en est ainsi! Mais je travaille pour l'Eglise et quand les hommes ne sont pas contents, cela ne me dérange guère; je fais ce que je peux et « basta » ! J'ai perdu des amis à agir ainsi, mais l'Eglise n'a pas perdu à ce que le Droit soit un peu mieux connu ou à ce que l'ordre soit un peu plus respecté."

Ces lignes de 1938 livrent le secret d'une âme. Aujourd'hui elles expliquent la mission de l'Evêque de Cyrène! Mais je crois qu'il est temps que je vous laisse enfin parler! En effet, je ne veux pas insister sur les événements qui se produisirent de 1940 à aujourd'hui. L'amitié des premières années fut purifiée dans les obscurités de la foi et préservée par le respect que nous avions des tâches providentielles qui nous étaient confiées. Mais aujourd'hui vous comprenez. Pie XI disait un jour à l'un de ses intimes, placé dans une situation analogue à la vôtre: "La plus grande marque d'amour que l'Eglise puisse donner à un prêtre, c'est de lui conférer la plénitude du sacerdoce."

Lorsque vous êtes entré dans ma chambre, le 14 mars et que nous étions les seuls à connaître les secrets de Dieu, vous vous êtes mis à genoux et vous m'avez dit: "Puisque votre croix est lourde, bénissez le cyrénéen qui vient vous aider à la porter." L'oeuvre de Dieu est accomplie. Il me reste à remercier tous ceux qui ont rendu cette fête possible. Et tout d'abord, je rends des actions de grâces au Seigneur qui a bâti dans le temps ce jour d'aujourd'hui: "Deus qui hodierna die, hanc tuam

misericordiam erga nos manifestasti, concede nobis : semper in tuo amore permanere et 'recta sapere'. . . "

Mais la Divine Providence agit par les causes secondes. Nous l'avons constaté en repassant les années écoulées. Or l'artisan véritable de l'oeuvre de Dieu en nous ne fut-il pas notre Evêque? Car — et il y a longtemps que j'aurais dû le dire, et peut-être me reprochera-t-on de ne pas l'avoir souligné avant cet instant, mais je voulais clore ce chant de l'action de grâce par là — car, dis-je, il faut le proclamer bien haut: nous sommes deux fils aimés et chéris de l'Evêque de Valleyfield, Son Excellence Monseigneur Alfred Langlois. Il a toujours tenu les cordeaux de la Providence et malgré nos extravagances juvéniles et tant d'autres d'un âge plus mûr, il a tiré les lignes droites qui nous ont permis de marcher selon les intentions du Seigneur.

Je dois avouer ici que le Bon Dieu m'a toujours fait la grâce d'aimer les Evêques qui furent, dans ma vie, les représentants de Sa volonté: j'ai parlé tout à l'heure du Cardinal Rouleau. Mais il faudrait que je rappelle l'influence qu'exercèrent sur moi le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, Monseigneur Breton, évêque de Fukuoka et Monseigneur Gauthier, archevêque de Montréal. Cependant les grandes étapes de ma vie ont toujours été marquées par une décision de l'Evêque de Valleyfield. Et ceci est dans l'ordre, si nous acceptons la doctrine qui nous a été enseignée dans le sermon de ce matin.

Les deux fils de la Vallée sont devant vous, chère Excellence, comme les deux fils de Joseph qui se présentaient devant le Patriarche Jacob. Il est dit au livre de la Genèse, chapitre 48e: "Joseph dit à son Père: Ce sont mes deux fils que Dieu m'a donnés ici. Il dit: Approche-les de moi, je te prie, que je les bénisse. Or les

yeux d'Israël s'étaient affaiblis par la vieillesse en sorte qu'il ne pouvait plus les voir. Joseph les fit approcher de lui, et il les baisa et les embrassa... Joseph les prit tous deux, Ephraïm à sa droite, et ainsi à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche et ainsi à la droite d'Israël, et les approcha de lui. Israël étendit sa main droite qu'il plaça sur la tête d'Ephraïm qui était le plus jeune, et sa main gauche sur la tête de Manassé, croisant ainsi ses bras... Puis il les bénit... Joseph s'aperçut que son Père mettait sa main droite sur la tête d'Ephraïm et cela lui déplut: il saisit la main de son Père pour l'écarter de dessus la tête d'Ephraïm et la mettre sur la tête de Manassé. Et Joseph dit à son Père: Pas ainsi, mon Père; car celui-ci est le premier-né: place donc ta main droite sur sa tête. Mais son Père s'y refusa en disant: je le sais mon fils, je le sais, lui aussi deviendra un peuple, lui aussi sera grand; mais son frère plus jeune deviendra plus grand que lui et sa postérité deviendra un grand nombre de peuples... Israël dit à Joseph: que Dieu soit avec vous... et moi, je te donne de plus qu'à tes frères une région montagneuse..."

La prophétie devient, aujourd'hui, une réalité! L'ancien curé de la Vallée, votre vicaire général est entré par votre discrète influence, dans la région montagneuse, et pour l'aider à gravir les flancs de la montagne, il est venu chercher son frère aîné, votre autre fils. Ensemble, ils porteront la croix pour la planter au sommet de la montagne: le fils cadet en portera le poids, mais le cyrénéen lui apportera une aide précieuse. Et ainsi tous les peuples venant de l'Orient et de l'Occident, ceux d'Arena et d'Opos, et ceux d'Arsamosata, tous verront la croix dressée sur la montagne et dont la lumière permettra aux enfants du Royaume de comprendre et de goûter les choses droites: "RECTA SAPERE".

Vous remplacez, sur le Siège de Cyrène, un Evêque qui porta ce titre de 1902 à 1954. Puissiez-vous aider votre Archevêque aussi longtemps!

Ad multos Annos !

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Communiqué officiel:

Rapport catéchistique

Lettre de Son Eminence le cardinal P. Ciriaci, à Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger

Sacrée Congrégation du Concile,
N. 12359/C

Rome, le 16 avril 1956.

Eminentissime et Révérendissime Seigneur,

J'ai lu avec le plus grand plaisir le rapport catéchistique quinquennal (1949-1953) de cet Archidiocèse, complet et bien rédigé.

En effet, il résulte clairement de ce rapport que l'enseignement religieux, tant de la jeunesse que des fidèles adultes, se donne heureusement, puisque tous les enfants et les jeunes gens, dans les écoles mêmes de l'Eglise, ou dans celles placées sous sa direction, reçoivent une ferme et remarquable formation chrétienne, et que les adultes trouvent la nourriture constante et abondante de la doctrine divine, non seulement dans l'homélie coutumière et les enseignements catéchistiques donnés dans les églises, mais aussi par plusieurs moyens et diverses méthodes modernes.

Sans aucun doute, on doit appliquer à cet Archidiocèse ce que saint Augustin disait de l'Eglise universelle: "Tu exerces et instruis les enfants comme des enfants, les jeunes gens avec force, les vieillards avec calme, selon l'âge non seulement du corps, mais de l'esprit de chacun". (De moribus Ecclesiae Catholicae, III, 63.)

De plus, le texte du nouveau catéchisme destiné aux écoles secondaires, les "index" facilitant l'étude, et toute l'organisation catéchistique ont pour unique fin de nourrir par l'enseignement religieux non seulement l'intelligence naturelle, mais surtout la foi surnaturelle. Et cette Sacrée Congrégation ne doute pas que les maîtres de doctrine chrétienne, surtout les prêtres, profondément instruits de la doctrine catholique, et animés de l'esprit apostolique, ne vivifient et ne perfectionnent l'enseignement religieux, de telle sorte que la catéchèse devienne vraiment vitale.

Vitale assurément, de la part du maître, qui, selon l'esprit de saint Paul, n'est pas un simple pédagogue, mais le père des âmes (Cf. I, Cor. IV, 15) ; vitale aussi de la part des élèves, qui "ne doivent pas se contenter d'écouter la parole, mais s'efforcer de la mettre en pratique" (Jac. I, 22), de manière que "produisant du fruit en toutes sortes de bonnes oeuvres" (Col. I, 10) dans le temps, ils puissent, avec une joie suprême, "voir Dieu face à face" (I Cor. XIII, 12) dans l'éternité.

Au zèle ardent et infatigable de Votre Eminence Révérendissime, à la coopération active et prolongée des prêtres, des religieuses et de beaucoup d'autres, doit être attribué cet heureux état de l'enseignement religieux, qui cause vraiment une grande joie au Siège Apostolique.

Adressant donc au Seigneur de vives actions de grâces, je félicite et je remercie au nom du Saint-Siège Votre Eminence, les religieuses, les maîtres d'école et tous ceux qui ont bien mérité de l'enseignement religieux, tout en souhaitant à l'apostolat catéchistique des fruits toujours plus abondants.

En attendant, je supplie le Dieu des miséricordes, dispensateur de tout bien, de daigner combler des secours les plus féconds de la grâce céleste Votre Eminence et tous les

fidèles confiés à Votre sollicitude pastorale, et baisant très-humblement Vos mains, je me déclare, avec le profond respect qui se doit,

De votre Eminence Révérendissime
Le très-humble et très-dévoué,
Signature: P. Card. Ciriaci, *Préfet.*
F. Roberti, *Secrétaire.*

A Son Eminence Révérendissime
le Cardinal Paul-Emile Léger,
Archevêque de Montréal.

(*Sem. Rel.*, 15 mai 1956)

Communiqué officiel:

Consécration de Son Excellence Monseigneur Valérien Bélanger

Télégramme au Saint-Père

11 mai 1956.

TRES SAINT PERE

TRENTE ARCHEVEQUES ET EVEQUES NOMBREUX CLERGE COMMUNAUTES RELIGIEUSES FIDELES REUNIS CATHEDRALE VALLEYFIELD OCCASION CONSECRATION EPISCOPALE NOUVEL AUXILIAIRE MONSEIGNEUR BELANGER OFFRENT VOTRE SAINTETE VOEUX ASSURANCE DEVOUEMENT ET SOLLICITENT PATERNELLE BENEDICTION.

CARDINAL LEGER.

* * *

Réponse du Saint-Père

12 mai

CARDINAL LEGER EVECHE
MONTREAL QUE. VIA VALLEYFIELD QUE.

SA SAINTETE INVOQUANT ABONDANTE EFFUSION DIVINES GRACES SUR MONSEIGNEUR VALERIEN BELANGER ENVOIE TOUT COEUR VOTRE EMINENCE NOUVEL AUXILIAIRE TOUS PARTICIPANTS CONSECRATION EPISCOPALE LARGE BENEDICTION APOSTOLIQUE.

DELLACQUA SUBSTITUT.

(*Sem. Rel.*, 22 mai 1956)

Communiqué officiel:

Messes du soir en mai, juin, octobre et novembre

I — Texte de la supplique

Archevêché de Montréal, Canada,
le 28 avril 1956.

Très Saint-Père,

Le soussigné Cardinal-Archevêque de Montréal, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, Lui expose humblement ce qui suit:

Par rescrit 404-46-76, du 10 mai 1955 de la S. S. Congrégation du Saint-Office, Votre Sainteté accordait, avec bienveillance au soussigné, le privilège de permettre la célébration d'une messe vespertine quotidienne durant le carême et à l'occasion des retraites.

Au cours de ce carême, l'expérience a démontré, dans un grand nombre de paroisses, qu'une messe vespertine favorisait notablement la dévotion tant à l'assistance à la sainte messe qu'à la réception de la sainte communion. A la suite de cette heureuse expérience, certains curés ont exprimé le désir d'obtenir le privilège d'une messe vespertine quotidienne au cours des mois de mai, juin, octobre et novembre. Cette messe accompagnée d'un pieux exercice respectivement en l'honneur de la T.-S. Vierge, du Sacré-Coeur de Jésus, du Saint-Rosaire ou pour le bien des âmes

du purgatoire, favoriserait à la fois la piété eucharistique et la dévotion rattachée à chacun des quatre mois précités.

Et que Dieu. . .

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

[L. ✠ S.]

A Sa Sainteté le Pape Pie XII,
a/s S. S. Congrégation du Saint-Office,
Cité du Vatican.

* * *

II — Texte du rescrit

Suprema S. Congregatio Sancti Officii
Prot. N. 404/46-115

Ex Aedibus S. Officii, die 15 maii 1956.

Em.me ac Rev.me Domine Mi Obs.me,

Litteris die 28 aprilis d.a.datis, Eminentia Tua Rev.ma facultatem postulavit permittendi celebrationem quotidianam Missae Vespertinae mensibus maio, iunio, octobri atque novembri.

Ad rem Tecum communico S. Officium, omnibus circumstantiis casus consideratis, petitam gratiam concessisse.

Hanc occasionem nactus Manus Tuas humiliter deosculor ac peculiares sensus venerationis Tibi pando meque profiteor.

Eminentiae Tuae Rev.mae
Addictissimum,

I. Card. PIZZARDO, *a secr.*

Em.mo ac Rev.mo Domino
D.no Card. Paulo Aemilio Léger,
Archiepiscopo Marianopolitan.

* * *

III — Directives diocésaines

Messieurs les Curés et les Chapelains d'oratoires publics et semi-publics qui désirent obtenir cet indult, devront en faire la demande écrite à la Chancellerie.

Le Cardinal accordera cet indult, sans préjudice des messes prévues par l'article 162 du Synode.

1° pourvu que l'on se conforme aux prescriptions de la Constitution "Christus Dominus" en ce qui concerne l'heure et le jeûne eucharistique;

2° pourvu qu'une seule messe vespertine soit célébrée le même jour, et *à l'exception des dimanches;*

3° pourvu que l'on fasse précéder ou suivre la messe d'au moins des pieux exercices suivants:

En mai, les Litanies de la T. S. Vierge;

en juin, les Litanies du Sacré-Coeur-de-Jésus;

en octobre, les Litanies de la T. S. Vierge et la prière à saint Joseph: "Nous recourons à vous, O Bienheureux Joseph".

en novembre, le De profundis.

(*Sem. Rel.*, 29 mai 1956)

No 257



PAUL-ÉMILE LÉGER,

Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine,
du titre de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes

Par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique

Archevêque de Montréal

Lettre Pastorale sur "La Croisade Eucharistique" à l'occasion du 50e anniversaire du Décret de saint Pie X "Sacra tridentina synodus" sur la communion fréquente et même quotidienne.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Chaque année, c'est une grande consolation pour l'Eglise d'administrer les sacrements de pénitence et de confirmation aux petits enfants et de les voir ensuite s'avancer, avec une grande ferveur, pour leur première communion. Cette joie de l'Eglise se renouvelle quand adolescents et adolescentes viennent faire leur profession de foi. Nous n'apprécierons jamais assez les bienfaits des décrets de saint Pie X sur la communion fréquente, même quotidienne et sur la communion des enfants.

Nous célébrons précisément cette année, le 50e anniversaire du décret "Sacra tridentina synodus", promulgué le 20 décembre 1905 par celui qu'on appelle, à juste titre, le "pape de l'Eucharistie" et le "pape des enfants".

Nous voudrions, à l'occasion de ce jubilé d'or, inviter le clergé, les parents, les éducateurs et les jeunes, à tirer pleinement parti de ce décret. Il a germé dans le coeur d'un saint qui voulait voir la sainteté s'épanouir chez les jeunes grâce à la communion fréquente et fervente.

Au moment où le saint pape Pie X promulguait le décret "Sacra tridentina synodus", les jeunes de son époque étaient déjà sollicités de bien des façons à vivre une vie de laisser-aller, de mollesse et de jouissance sensible. Avec les années, le génie humain a inventé de nouveaux raffinements, de nouveaux moyens d'exciter les passions des jeunes, et aggravé pour eux les occasions de négliger leur devoir d'état.

"Le monde moderne s'édifie comme une construction aux dimensions gigantesques, mais l'âme humaine, malgré son émerveillement et son attachement à cette nouvelle demeure, ne pourra jamais échapper au mystère de son origine et de sa destinée, à l'emprise de Dieu son Créateur, pour qui elle est faite et à qui elle doit retourner." Ainsi s'exprimait en avril dernier Sa Sainteté

Pie XII, rappelant à la Fédération mondiale des Jeunesses féminines catholiques que le monde moderne exige des jeunes, une foi dynamique et l'esprit de sacrifice.[1] Aussi, à mesure que se multiplient les invitations du mal, se multiplient aussi les invitations pressantes à recevoir les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Au cours des cinquante dernières années, l'Eucharistie a fait germer chez les jeunes des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires, dont le nombre va de pair avec la qualité. Elle a été la pierre de base sur laquelle se sont bâtis d'admirables foyers; elle a été le levain qui a soulevé le courage de tant d'apôtres et les a portés à vouer une large part de leur vie aux oeuvres d'Action Catholique et d'apostolat indispensable à la vitalité de l'Eglise.

Le vingt décembre 1955 s'enregistre donc comme une date jubilaire au calendrier de l'Eglise catholique. Elle rappelle un événement demeuré inconnu d'un grand nombre peut-être, mais dont la répercussion mondiale, parce que catholique, garde une portée éternelle. Ce Décret "Sacra tridentina synodus" que signait en 1905 le saint Pape Pie X, aura été un texte libérateur et d'une immense importance. "Ce qui est particulièrement le propre de ce Pontife est d'avoir été le Pape de la Sainte Eucharistie en notre époque", disait Pie XII, en 1951, à l'occasion de la béatification du grand Pape dont il louait les vertus et rappelait les oeuvres marquantes. "Là, l'harmonie et la communion intimes de sentiments chez le Vicaire du Christ avec l'Esprit même de Jésus, resplendissent de reflets presque divins, notait le même Pontife. Si nous nous taisions sur ce point, la foule des enfants d'hier et d'aujourd'hui se lèverait pour chanter Hosannah! à celui qui sut abattre les barrières séculaires qui les tenaient éloignés de leur Ami des tabernacles. Ce n'est que dans une âme sagement candide et évangéliquement enfantine com-

1 Documentation catholique, 29 avril 1956, col. 518-519.

me la sienne, que pouvait trouver un ferme écho, l'ardent soupir de Jésus: "Laissez venir à moi les petits!" Et en même temps, la compréhension du si doux désir de ceux-ci d'accourir vers les bras ouverts du Rédempteur divin. Ce fut ainsi lui qui donna Jésus aux enfants et les enfants à Jésus. [2]

Aussi les Lettres Apostoliques "Quoniam Christus" par lesquelles le Pape Pie X est déclaré Bienheureux, établissent entre autres mérites et activités efficaces et bienfaisantes du saint Pape que, "pour favoriser la sainteté, il introduisit, sous l'inspiration de l'Amour divin, l'usage fréquent et même quotidien de la communion, et exhorta vivement à admettre à la communion les enfants, dès l'âge le plus tendre. En outre, il alluma et entretint chez tous les fils de l'Eglise un amour ardent envers la Sainte Eucharistie." [3]

De ce fait, saint Pie X reste l'initiateur de mouvements eucharistiques multiples. Aussi, la Croisade Eucharistique des enfants honore-t-elle, comme son père, le Pape qui consacra sa vie à la restauration du règne du Christ sur le monde et voulut ouvrir à tous, les abords de la Table où Jésus lui-même se fait la nourriture des âmes. Elle veut profiter du rappel du Décret de 1905 pour renouveler sa vigueur, sa foi et son amour. La Croisade puise en effet dans le Décret cinquantenaire:

I — Son fondement doctrinal;

II — Sa formule de formation eucharistique des jeunes.

---

[2] Documentation catholique, 17 juin 1951, col. 712.
[3] Ibid. col. 717.

I

SON FONDEMENT DOCTRINAL

Jusqu'aux toutes dernières heures de sa vie, peut-on dire, saint Pie X a travaillé à rapprocher les âmes du Dieu de l'Hostie. L'on a cité comme paroles testamentaires, sa recommandation aux prêtres adorateurs d'Italie: "Exhortez vos prêtres à promouvoir toujours plus la communion fréquente dans le peuple et surtout parmi les enfants. Quelqu'un dira: Ce sera chaque jour Pâques alors? Oui, certainement! Chaque jour Pâques! Et nous devrons rendre un compte sévère à Dieu si nous n'y arrivons pas." [4]

A) La communion fréquente et quotidienne introduit le chrétien dans le mystère de la vie divine.

Chaque jour Pâques, affirmait saint Pie X. C'est rappeler de façon précise le sens profond de l'Eucharistie. Sacrement, donc acte du Christ qui offre et qui s'offre, signe sacré qui nous donne la vraie vie, l'Eucharistie évoque un repas par le pain et le vin qui en constituent la matière, de même que par sa forme consécratoire, elle se rattache à la Cène et au Calvaire.

"On représente trop souvent les sacrements, sinon comme des gestes magiques, du moins comme des formalités qui viennent marquer certains points fixes de l'existence." [5] Les sacrements, au contraire, sont des actes et des gestes du Christ. Dans chacun d'eux, c'est le Christ personnel et vivant que nous touchons, qui nous appelle et nous entraîne. Le Christ est vivant: "Christus heri et hodie, ipse et in saecula" disait saint Paul. [6] Sans doute, l'Ascension a mis un terme à sa vie physique terrestre, mais sa mission annoncée dès l'Ancien Testament se cou-

[4] Nouvelle Revue Théologique, nov. 1951, art. J.-M. Derély, s.j.
[5] Roguet, "Les Sacrements, signes de vie", p. 39.
[6] Hébr. XIII, 8.

ronnera au jour entrevu par saint Jean: "Et je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et il n'y avait plus de mer. Et moi, Jean, je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, une Jérusalem nouvelle, prête comme une épouse qui s'est parée pour son époux. Et j'entendis une voix forte qui venait du trône qui disait: « Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes: il habitera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu même sera avec eux comme leur Dieu »." [7]

La vie, la mission terrestre de Jésus, fut un passage. La Pâque ne signifie-t-elle pas ce "passage" de Jésus de ce monde à son Père, de la mort à la vie, passage aussi de l'Eglise et de chaque fidèle à une vie divine toujours plus intense et consciente. "Avant la fête de Pâques, alors que Jésus savait que l'heure était venue pour lui de passer de ce monde à son Père, lui qui avait aimé ceux qui avaient été les siens en ce monde, il les aima jusqu'au bout..." [8] Ainsi saint Paul, dans l'épître que l'Eglise nous fait lire dans la nuit pascale, souligne fortement l'obligation pour le chrétien de passer de la mort du péché à la vie: "Mes frères, si vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu; attachez-vous aux choses d'en haut, non à celles de la terre. Car vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu." [9]

Cette idée de la Pâque évoque donc un autre "passage" que le chrétien doit réaliser en suivant l'itinéraire sacramentel. C'est le "passage" de toutes les libérations que Dieu offre à son peuple. "Ce grand mouvement, cet immense pèlerinage n'aurait aucune réalité si, en entraînant le peuple chrétien, il n'entraînait pas réellement

[7] Apoc. XXI, 1-3.
[8] Jean XIII, 1.
[9] Col. III, 1.

chacun de nous. Nous sommes pris, nous sommes embarqués. Un chrétien n'est pas un être installé et immobile dans un monde en marche." La communion, surtout la communion fréquente et quotidienne, est une Pâque et revêt toute cette signification de la marche vers notre destinée.

B) Un deuxième aspect doctrinal de l'Eucharistie, c'est sa qualité d'aliment de la vie surnaturelle.

Dans l'itinéraire chrétien, les sacrements jouent un rôle primordial. L'initiation à la vie du Christ commencée par le baptême, continuée et fortifiée par la confirmation, se parfait par l'Eucharistie. Celle-ci est l'incorporation, de jour en jour plus affermie, au Christ et dont il faut à tout prix que le chrétien saisisse la portée en prenant conscience de son privilège et de sa grandeur en même temps que de ses responsabilités. Or, la première communion fait partie de l'initiation chrétienne, mais il est juste de le remarquer, "elle n'est qu'une *première* communion, qui doit être suivie de beaucoup d'autres". Aussi l'Eucharistie doit-elle être considérée comme un sacrement quotidien qui n'est le privilège d'aucun âge de la vie. C'est bien là le sens des déclarations du Décret: "La communion fréquente et quotidienne, y lit-on, étant souverainement désirée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par l'Eglise catholique, doit être rendue accessible à tous les fidèles de quelque classe et de quelque condition qu'ils soient, en sorte que nul, s'il est en état de grâce et s'il s'approche de la Sainte Table avec une intention droite, ne puisse en être écarté."[10]

L'Eucharistie est un repas. L'âme est soumise à la fatigue, à l'ennui, à la défaite, dans sa vie surnaturelle. Inutile d'énumérer ici les ennemis et les obstacles qui

[10] Actes de Pie X, Tome II, p. 257.

s'opposent à la tendance en avant du chrétien ou tentent de retarder sa marche: sensualité, ambition, égoïsme, attraits du monde maudit par Jésus, tristesse, lassitude de vivre. Qu'une nourriture surnaturelle soit nécessaire à l'âme pour soutenir, alimenter sa charité, pour lui assurer la vitalité qui lui permette d'utiliser à leur plein rendement ses puissances surnaturelles, nul ne le peut nier. L'homme fragile et changeant a besoin de renouveler sans cesse le contrat qui l'attache à Dieu, de protester souvent de sa foi, de resserrer ses liens avec Dieu, liens que le péché et l'égoïsme relâchent, de réchauffer une charité qui tend toujours à s'attiédir au contact du matériel et de tout ce qui passe. Aussi le Décret insiste-t-il: "Jésus-Christ et l'Eglise désirent que tous s'approchent chaque jour du banquet sacré surtout afin qu'étant unis à Dieu par ce sacrement, ils en reçoivent la force de réprimer leurs passions, qu'ils s'y purifient des fautes légères qui peuvent se présenter chaque jour, et qu'ils puissent éviter les fautes graves auxquelles est exposée la fragilité humaine."[11]

Ainsi l'avaient entendu les saints Pères et Docteurs des siècles précédents. L'Eglise, proposant aux fidèles dans le Missel romain, des prières de préparation au saint sacrifice et à la communion, emprunte à saint Ambroise, à saint Thomas, leurs convictions de foi en l'efficacité du sacrement, leur sentiment du besoin intime et constant que nous avons de cet aliment divin: "Je viens comme infirme au médecin de la vie; comme souillé, à la fontaine de miséricorde; comme aveugle, au flambeau de l'éternelle clarté; comme pauvre et indigent, au Maître du ciel et de la terre", répétons-nous après saint Thomas. "Faites que cette immolation de votre corps et de votre sang, que je m'apprête à recevoir, soit la rémission de mes péchés, l'entière purification de mes fautes;

[11] Ibid, 253.

qu'elle dissipe en moi les mauvaises pensées, qu'elle fasse renaître les bons sentiments, qu'elle donne une efficacité salutaire aux oeuvres qui vous plaisent; qu'elle soit enfin, pour mon âme et pour mon corps, une protection très assurée contre les embûches de mes ennemis!", soupirons-nous avec saint Ambroise.

C) Enfin, la communion fréquente et quotidienne incorpore le chrétien à l'Eglise, c'est-à-dire en fait un membre vivant du Corps Mystique du Christ Jésus.

Pour l'Eglise aussi, la vie présente fait figure d'un désert à traverser pour atteindre le Ciel, le Royaume promis. Dieu seul la peut secourir contre les ennemis innombrables qu'elle doit affronter dans sa marche. A l'instar de l'Eglise primitive, alors que les persécutions la poursuivaient dans toutes les régions de l'Empire romain, ou que l'erreur insidieuse cherchait à s'infiltrer, ivraie semée par l'ennemi dans le champ de la Vérité, l'Eglise du XXe siècle en butte aux mêmes ennemis, doit se munir de la même force, *le pain eucharistique*.

L'Eglise du Christ, unie à son Chef dans l'Eucharistie, se recrée continuellement à ce contact vivifiant; en cette union intime et soutenue, "la grâce et la paix lui sont données de plus en plus"[12] et se réalise en elle l'assurance de saint Pierre: "Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis pour annoncer les perfections de celui qui vous a appelés à son admirable lumière."[13] Et avec le Christ, comme par le Christ qui s'offre continuellement, elle est offerte à Dieu pour le glorifier et être elle-même glorifiée dans son Chef. C'est là l'un des aspects réconfortants de la communion eucharistique et qui le saisit, appro-

[12] II Pierre I, 2.
[13] I Pierre II, 9.

fondit dans la même mesure la grâce du Décret de 1905 invitant les fidèles à la communion fréquente et quotidienne.

La communion eucharistique nous unit à Dieu par Jésus et en Lui; elle nous unit aussi au peuple de Dieu, renforce, ravive notre union à nos frères. "Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient un comme nous."[14] Ce désir de Jésus, jailli de son Coeur après la première communion des Apôtres, l'Eucharistie en assure la réalisation progressive jusqu'à sa consommation dans le Ciel. "La plus sûre espérance contre le communisme athée, c'est l'Hostie levée sur le monde pour unir tous les hommes dans la charité divine"[15] par la communion eucharistique.

II

SON APPLICATION PRATIQUE

Le Décret dont l'Eglise bénéficie depuis cinquante ans et qui, par la multiplication des communions, porte chaque jour des fruits abondants dans tout le Corps Mystique et dans ses membres, intensifie donc dans l'Eglise l'union familiale des enfants avec le Père, l'unité vitale avec le Christ, l'unité d'esprit et de coeur entre les communiants. Sans doute notre époque présente des aspects quelque peu inquiétants: les fausses idéologies et le matérialisme, sous toutes ses formes, semblent dans bien des milieux afficher des victoires déconcertantes. La foi affronte des risques sérieux. La course aux plaisirs, le refus de la réflexion, la peur de l'effort, la soif de la licence que l'on affirme être la liberté, cet orgueil subtil qui refuse la soumission à Dieu et à son Eglise,

[14] Jean XVII, 11, 19.
[15] o. c., J. M. Derély, s. j.

le succès de la vie qui semble prouver l'inutilité de la grâce, prêteraient à certains des réponses pessimistes à l'affirmation que nous posons du rendement efficace du Décret que l'Eglise commémore cette année. Il convient donc de souligner les bienfaits et les rendements innombrables qui en ont découlé pour l'Eglise et pour les âmes. D'ailleurs s'agit-il vraiment d'argumenter? Ne suffit-il pas à chacun de faire appel à son expérience personnelle? Qu'a été pour chaque âme qui a voulu profiter de cette grâce de la communion fréquente, ce généreux appel d'un Dieu, ce don incomparable? Demandons seulement à ces détenus des dernières décades qui, dans les prisons, dans les camps de concentration, dans les travaux forcés, sont demeurés fidèles à leur idéal, à leur foi et ont multiplié, même au milieu des pires tourments, leur adhésion au Christ, quelle force et quel réconfort ils ont trouvé dans ces communions clandestines qui leur étaient procurées par des prêtres au péril de leur vie!

Ces résultats plausibles, de même que la foi en l'efficacité des déclarations pontificales, ont inspiré des formules d'éducation chrétienne pour la formation des jeunes, en vue de les amener à comprendre et à vivre leur vocation, à bénéficier pleinement de cette vie sacramentaire qui seule assure la vie vraiment chrétienne. A côté de nombreuses oeuvres eucharistiques d'adultes, s'est fondée, à la lumière des principes eucharistiques doctrinaux, une oeuvre pour les jeunes. "Ecole de pleine christianisation", a-t-on dit, et "noviciat de vie chrétienne intégrale" mais grâce à l'Eucharistie; "Ecole primaire d'Action Catholique et son premier apprentissage" devaient déclarer Pie XI et Pie XII."[16] En effet, comme conséquence des considérations toujours plus approfondies sur la nécessité de vivre de l'Eucharistie pour vivre

[16] "Nouvelle Revue Théologique", nov. 1951, p. 910.

du Christ, devait naître et se développer *LA CROISADE, formule spéciale de formation eucharistique des jeunes.*

L'enfant doit recevoir l'éducation qui l'orientera vers le plein rendement de sa vie terrestre et l'accomplissement de sa destinée d'homme et d'enfant de Dieu. Intégré dans la famille de Dieu par le baptême qui fut sa première initiation à l'union au Fils-Jésus, il en a reçu la vie qu'il ne doit cesser de développer. Enrôlé dans l'armée du Christ par la deuxième initiation chrétienne qu'est la confirmation, il doit opérer lui aussi son passage ici-bas, "aller de ce monde à son Père", par la lutte généreuse, la loyauté au Chef. Chaque jour doit le faire avancer dans cette voie, vers ce but. L'Eucharistie reste pour lui le grand moyen, le grand sacrement, la Pâques quotidienne. Qu'on le forme à y recourir, c'est normal, puisque surtout chez l'enfant, l'entraînement est un exercice nécessaire pour qu'il acquière la maîtrise de ses actions. C'est la raison principale qui explique l'insistance de l'Eglise à encourager les enfants à entrer dans la Croisade Eucharistique. Grâce à ce mouvement parfaitement adapté, les enfants recevront pour leur vie entière la formation eucharistique à la foi théologique, pratique et persévérante qui les attachera toujours plus intimement au Christ. Nous trouvons là, en effet, le but de la Croisade.

A) Buts de la Croisade.

Le premier but de la Croisade est de faire vivre l'enfant et l'adolescent de la vie même du Christ, en union avec lui, à ses intentions à lui. Tous les efforts de la Croisade tendent à diviniser la vie des jeunes et à la mettre ensuite au service de l'Eglise et des âmes. Elle est donc essentiellement apostolique, orientée vers la conquête des âmes. Cette précision du but de la Croisade indique que

celle-ci est bien l'application à la vie des jeunes, des principes de la vie chrétienne par l'Eucharistie.

Communier tôt, bien et souvent, multiplier jusqu'à les rendre quotidiennes des communions préparées par le sacrifice, fructifiant dans un devoir d'état de plus en plus parfait, dans une charité fraternelle de plus en plus active et féconde en apostolat, voilà les buts de la Croisade, qui se résument dans la devise devenue célèbre: PRIE, SACRIFIE-TOI, COMMUNIE, SOIS APOTRE!

B) Moyens de formation employés dans la Croisade.

Ce programme entraîne celui qui l'accepte à l'imitation de Jésus par le contact avec l'Evangile. Ces moyens, d'autre part, répondent aux dispositions de l'enfant, à son affectivité, à son ardeur, à sa générosité. Ils sont aussi tout à fait adaptés à l'âge des différentes catégories d'enfants: croisillons, croisés, cadets, au travail de leur formation chrétienne. L'on vise ainsi à leur faire conquérir l'esprit eucharistique qui est la ferveur de la vie chrétienne. En effet, cette conquête commande des sacrifices: sacrifice de la routine, sacrifice du respect humain, sacrifice du bien-être matinal, sacrifice de la confession. Si l'enfant est facilement héroïque, il devient aussi très aisément égoïste, surtout à notre époque où tout semble se conjuguer pour faire de lui un centre et une idole. La Croisade s'applique à centrer toute la vie des jeunes sur la personne adorable de Jésus vivant dans l'Hostie et s'immolant à la sainte messe continuellement offerte sur la terre. Elle explique aux enfants pourquoi ils doivent communier, comment ils doivent s'approcher de Jésus. Elle les éclaire sur la manière de participer activement à la messe et les entraîne aux pratiques fécondes de la communion spirituelle et des visites au Saint Sacrement.

Le saint Pape Pie X avait jeté, un jour, ce cri de détresse jaillissant de son âme si totalement tournée vers le Christ et vouée à son oeuvre: "Le Christ est venu jeter le feu sur la terre, mais hélas! il n'y a plus d'incendiaires!"[17] La Croisade, en proposant aux jeunes l'apostolat actif, se propose d'en faire des incendiaires de la charité, des âmes qui porteront partout l'incendie d'amour pour l'Hostie. Aussi la Croisade a-t-elle été appelée, à juste titre d'ailleurs, *"une éveilleuse de vocations"*.

Habitude de la prière, sens du sacrifice, intimité avec Jésus, spécialement dans son Eucharistie, élan apostolique: par tout ce qu'elle apporte aux jeunes, la Croisade eucharistique est éveilleuse de vocations. Des témoignages multiples l'ont prouvé et le prouvent encore: ce mouvement marque fortement l'âme des jeunes qui en observent la lettre et l'esprit.

Nous croyons que la Croisade, en formant les jeunes à une vie d'intimité avec le Christ, est la meilleure sauvegarde de la pureté du coeur à l'âge où s'éveille l'amour.

On a souvent constaté que la baisse des vocations correspondait à un fléchissement dans l'organisation et la mise en valeur de la Croisade Eucharistique.

Les prêtres, ici, portent une lourde responsabilité. S'ils se désintéressent de la Croisade dans les écoles de leur paroisse, comment les vocations des jeunes seront-elles guidées, éclairées et orientées à temps? Sachons, par nos paroles et par l'exemple de notre vie, donner à notre jeunesse l'estime et le goût du sacerdoce et de la vie religieuse.

---

[17] "Nouvelle Revue Théologique", nov. 1951, p. 911, art. J. M. Derély, s.j.

C) Collaboration de tous exigée pour le rendement de la Croisade.

Déjà bien des faits ont apporté leur témoignage à l'efficacité de la formule de formation eucharistique que constitue la Croisade. Mais il est incontestable que l'enfant a besoin d'être soutenu, guidé, encouragé, aidé pour rester attaché à son mouvement, pour se maintenir fidèle à sa fière devise. Quand il entend se multiplier autour de lui les objections à la communion fréquente et quotidienne, quand ces objections sortent de la bouche même de ses parents, quand il se sent et se voit toujours seul dans le milieu familial ou dans les lieux d'été et de vacances, à tenter le passage du monde qui le perd, au Dieu, le Père qui l'appelle; quand nul n'est là en l'absence du maître ou de l'équipe pour l'encourager dans ses moments de lassitude, de tentation et de faiblesse, comment tiendra-t-il à ce qui pourtant l'avait conquis et lui apportait de la joie? Il est indispensable, en effet, qu'une collaboration franche, sympathique et intelligente s'établisse entre ceux qui s'intéressent aux enfants, qui partagent auprès d'eux la responsabilité de leur avenir. Parents, personnel enseignant, autorités scolaires, directeurs et directrices de la Croisade, clergé paroissial, à tous incombe la tâche de travailler à la formation eucharistique des jeunes, puisque la destinée de ceux-ci, leur vocation chrétienne, leur appartenance au Corps Mystique leur font un devoir de vivre de l'Hostie.

a) Collaboration des parents.

C'est une erreur trop répandue de croire que la formation chrétienne de l'enfant relève d'abord de l'école : "Que les éducateurs et les éducatrices s'en chargent!" — Non. L'éducation relève d'abord des parents. Rien ne remplacera l'éducation première. Méditez la conclusion d'une enquête mondiale sur les causes familiales et sociales de la délinquance juvénile : "L'école

n'exerce pas d'influence déterminante sur l'élève exposé à des occasions dangereuses, quand le milieu familial n'est pas sain."[18]

En règle générale, il est impossible de réussir l'éducation chrétienne des enfants à l'école, quand le foyer est déficient ou désorganisé par la séparation des époux, une mésentente sérieuse, l'alcoolisme, le travail régulier de la mère à l'extérieur.

Le premier devoir des parents consiste à faire du foyer un milieu sain physiquement et surtout moralement: il y va de l'avenir même de vos enfants. L'éducation la plus efficace et la plus durable est celle que dispense une famille chrétienne ordonnée, disciplinée.

Donnez à vos enfants l'exemple de la ferveur en pratiquant vous-mêmes ce que vos enfants s'engagent à pratiquer dans la Croisade:

Prière en famille: offrande quotidienne dès le réveil, prières avant et après le repas, chapelet ou prière du soir.

Communion familiale, fréquente et fervente, compte tenu des conditions propres à chaque foyer. Exercice de la communion spirituelle au cours de la journée.

Sacrifice en famille: la vie quotidienne offre tant d'occasions de pratiquer, au gré des circonstances providentielles, des actes de patience, de support mutuel, de dévouement.

Apostolat en famille: rayonnement des membres de la famille les uns sur les autres et de toute la famille sur le monde extérieur.

---

[18] "La jeunesse coupable vous accuse", Odette Philippon, Librairie du Recueil Sirey, Paris.

Voilà le programme d'une famille qui accepte la "Croisade"!

b) Collaboration de tout le personnel enseignant.

Pie XI écrivait: "C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles." Ainsi, la Croisade a beau être une merveilleuse école de formation en elle-même, elle ne donnera son rendement que si tout le personnel de l'école, de la direction jusqu'au plus humble professeur, apporte sa loyale et charitable collaboration.

Nous félicitons les autorités, les directeurs et directrices d'écoles qui, non seulement comprennent et encouragent en principe la Croisade, cela va de soi, mais surtout facilitent, favorisent dans le détail de la vie quotidienne, la bonne marche de la Croisade, sa mise en oeuvre, son développement dans la joie et la charité; par exemple: la participation à la messe et à la communion en semaine, les réunions hebdomadaires des chefs et des équipes, les contacts personnels hors des heures de classe entre les croisés ou cadets et le directeur ou la directrice de la Croisade, les initiatives apostoliques, les petites récollections avec direction spirituelle, les rencontres des parents à qui l'on parle de la vie chrétienne de leurs enfants au foyer par la Croisade Eucharistique.

Le monde mauvais met tout en oeuvre pour séduire les enfants et les retenir dans le sensualisme corrupteur. Que les "fils de lumière" soient plus zélés, plus ingénieux que les "fils de ténèbres" pour attirer les jeunes et les garder au Christ Jésus, à l'Eglise.

Nous voudrions que les directeurs et directrices de la Croisade comprissent la grâce que comporte leur rôle. Cette vocation apporte des responsabilités, qui réclament de leur part une entière disponibilité. Tout d'abord, ils doivent s'appliquer à vivre en toute sincérité la spiri-

tualité qu'ils désirent inculquer à leurs élèves. La Croisade eucharistique est un mouvement profond qui ne supporte pas la médiocrité de la part de ceux et celles qui la dirigent. Comment ne pas regretter que, dans certaines écoles, où les équipes sportives sont très actives, la Croisade se meurt ou n'existe même pas? Nous n'hésitons pas à dire que la vocation du directeur ou de la directrice de Croisade exige une générosité peu commune: c'est faire du surplus sans rémunération pécuniaire, sans même récolter apparemment de succès. La grande récompense de ceux qui portent volontairement la croix de la Croisade, c'est celle d'obéir à l'Eglise et surtout cette certitude qu'apporte la parole du Divin Maître: "Tout ce que vous faites à l'un de ces petits, c'est à moi que vous le faites."[19]

VOEU DE RENOUVELLEMENT EUCHARISTIQUE POUR TOUT LE DIOCESE

En terminant, Nous voulons, Nos Très Chers Frères, faire entendre à chacun d'entre vous un vibrant appel. Il convient que tous, adultes et enfants, profitent de l'anniversaire du Décret "Sacra tridentina synodus" et des grâces attachées à la célébration de cet événement si considérable pour l'Eglise. Nul ne peut oublier que "la grâce agit soit par la sanctification, soit par l'endurcissement; elle ne revient jamais sans effet".[20] "Comme la pluie et la neige descendent du ciel et n'y retournent pas, qu'elles n'aient abreuvé et fécondé la terre et qu'elles n'aient donné la semence au semeur, et le pain à celui qui mange; ainsi en est-il de ma parole qui sort

[19] Luc IX, 48.
[20] Dom Parsch.

de ma bouche: elle ne revient pas à moi sans effet, mais elle exécute ce que j'ai voulu, et accomplit ce pour quoi je l'ai envoyée", dit le Prophète.[21] Que tous donc renouvellent leur foi, leur amour, leur fidélité envers l'Eucharistie en ce Jubilé qui s'avère une grâce de choix en nos temps. Il importe d'intensifier notre zèle pour le règne eucharistique dans l'âme des enfants et de nous intéresser efficacement à la Croisade qui prépare, pour les générations de demain, des âmes vaillantes, droites et rayonnantes, des personnalités chrétiennes. Que par l'exemple, la prière, une compréhension toujours plus grande des mouvements eucharistiques, une vie chrétienne plus intense surgissent dans tous les foyers, dans toutes les écoles, dans toutes les paroisses, en un mot dans tous les milieux! La réponse généreuse et efficace de chacun marquera un progrès dans la vie de notre Eglise de Montréal; elle manifestera la communion de tous à l'Esprit du Christ en témoignant que la doctrine sur la vie eucharistique est comprise dans son véritable sens. Que la vie chrétienne devienne donc de jour en jour, pour chacun des membres du Corps Mystique du Christ, la GRANDE REALITE à poursuivre! Tous comprendront alors que "l'unité du foyer commande elle-même l'unité de la table autour de laquelle, avant et après tous les labeurs, toutes les distractions, toutes les dispersions causées par les forces centrifuges, se reconstitue toujours, malgré tout, à travers tout, inlassablement, l'unité sacrée de la famille."[22]

Que le renouvellement eucharistique chez tous devienne l'hymne de gratitude et d'apothéose au saint Pape Pie X, pour le Décret de 1906, acte si bienfaisant en faveur de l'Eglise! "Cette transformation fait circuler la vie de la grâce dans la jeunesse et les familles, protège

[21] Isaie LV, 10, 11.
[22] "L'Apostolat de Jésus", P. Dehau, o.p., p. 111.

les vocations et combien consolera-t-elle de prisonniers dans les horreurs des camps?" [23] Pasteurs, parents, professeurs, enfants, tous Croisés pour l'Hostie qui nous sauve, pour le Christ qui nous attire dans son passage à son Père, à la suite de Marie, sa Mère, la Reine du Monde, qu'il entraîne dans son Assomption glorieuse!

Daigne saint Pie X obtenir à tous, par son intercession puissante, la lumière pour comprendre, la force pour agir et nous aider à restaurer ainsi selon son rêve, toute chose dans le Christ. "Instaurare omnia in Christo!" Cette prière devient l'intention de la Bénédiction que Nous vous accordons de tout coeur.

* * *

Cette lettre sera lue entièrement dans les communautés religieuses; elle sera commentée dans les cercles d'études des mouvements eucharistiques; Messieurs les Curés et les Recteurs d'oratoires publics voudront bien s'en inspirer dans leurs prochains prônes.

Donné à Montréal, sous Notre seing et sceau, et le contre-seing de notre Chancelier, en la Fête-Dieu, le trente et un mai mil neuf cent cinquante-six.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Par mandement de Son Eminence,

Mgr G.-Robert MITCHELL, P.D.,
Chancelier.

---

[23] Le Cardinal Grente, dans "La Croix" de Paris, 23 octobre 1956.

No 258



PAUL-ÉMILE LÉGER,

Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine,
du titre de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes

Par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique

Archevêque de Montréal

Lettre Pastorale sur "L'Adoration Nocturne", à l'occasion du 75e anniversaire de sa fondation à Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Un triduum solennel de réparation s'organise sous les auspices de l'Adoration Nocturne qui souligne ainsi ses soixante-quinze années d'existence à Montréal. C'est avec joie que Nous avons appris cette initiative. Nous prévoyons, en effet, pour ces journées, un fruit surnaturel sans précédent. Nous le proclamons comme un triomphe éclatant de l'Hostie, en cette année jubilaire du

Décret de saint Pie X sur la communion fréquente et quotidienne.

Ces journées de prières convoqueront à l'église-mère Notre-Dame de Montréal, les adorateurs de notre ville et ceux du diocèse et de toute la province. Pour tous, elles seront une invitation pressante à se grouper autour de l'Hostie, aux pieds du Christ Jésus, notre Chef immortel, pour un contact sérieux et vivifiant avec la réalité de leur vocation de catholiques convaincus et d'apôtres ardents. Tous alors unis dans une même pensée de foi et d'amour, offriront la réparation solennelle collective pour les persécutions exercées contre la Sainte Eglise dans le monde. Tous reprendront ainsi une conscience plus vive et plus fière de leur incorporation au Corps Mystique du Christ qu'est l'Eglise.

Chaque catholique attentif discernera donc, dans cette manifestation de foi et d'amour, un appel individuel qui le désigne par son nom et qui lui imposera une réponse généreuse et empressée aux tâches que lui indique la Sainte Eglise. S'il Nous paraît opportun de grouper ainsi les Catholiques de chez nous, au pied de l'Hostie, pour une réparation solennelle, Nous trouvons en même temps profitable pour les âmes la lumière que projetteront ces journées sur trois faits que Nous voulons souligner ici:

I — L'Adoration Nocturne est, selon le mot de Notre Prédécesseur, Monseigneur Fabre, "un paratonnerre bienfaisant" pour protéger le monde contre les dangers qui le menacent.

II — Le monde actuel se débat dans les ténèbres et le froid, parce qu'il refuse la lumière de la vérité et la chaleur de l'amour.

III — L'Eglise seule possède la vraie joie, grâce à sa foi invulnérable, à son espérance invinciblement appuyée sur la promesse de sa victoire dans le Christ.

I

L'Adoration Nocturne s'impose, sans contredit, à l'attention des Catholiques de nos jours. Cette oeuvre est née dans le Coeur de Jésus lui-même, alors qu'Il faisait entendre à ses disciples la plainte si émouvante qui a traversé les siècles: "Ainsi vous n'avez pas été capables de veiller une heure avec moi!"[1] Elle fut inaugurée au Cénacle, par l'adoration nocturne à laquelle participèrent les Apôtres après avoir pris part au repas durant lequel le Sauveur leur avait donné en nourriture son Corps et son Sang. Elle fut fondée sous sa forme actuelle en 1847, à Paris.

Un jeune juif, mondain voluptueux, natif de Hambourg et musicien renommé, Hermann Cohen, converti à 26 ans de façon merveilleuse et inattendue sous la bénédiction de Jésus dans l'ostensoir, au Salut du Saint-Sacrement où il avait dirigé le choeur de chant, en est l'initiateur reconnu. Adorateur convaincu de l'Eucharistie, invinciblement attiré à formuler sa foi et son amour envers Jésus dans une oeuvre d'un réalisme non équivoque, il groupa des membres qui devaient assurer une garde d'honneur nocturne à l'Hostie exposée.

Dès les débuts, se réunissaient dans un but d'adoration et de réparation, des apôtres fervents de l'Eucharistie: Monseigneur de la Bouillerie, le Père Julien Eymard, Monsieur de Cuers, Monsieur Dupont, le saint homme de Tours. L'Eglise Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, abrita l'organisation de l'oeuvre le 6 décembre 1848. L'Adoration Nocturne de Paris, inspiratrice de celle de Montréal, a aujourd'hui son siège à la Basilique du Sacré-Coeur à Montmartre.

A Montréal, Louis-Joseph Amédée Derome, que la renommée a assimilé au saint homme de Tours en l'ap-

[1] Matt. XXVI, 40.

pelant le saint homme de Montréal, a attaché son nom, comme fondateur, à l'Adoration Nocturne. Ce gentilhomme reconnu, chrétien accompli, a vécu intégralement sa foi catholique et l'a fait rayonner dans l'oeuvre dont nous célébrons cette année le soixante-quinzième anniversaire d'existence en notre ville. C'est dans un voyage d'affaires en France, à la lecture qu'il fait sur le bateau de la vie de Monsieur Dupont, que Monsieur Derome se sent pressé d'établir à Montréal l'oeuvre si fructueuse de l'Adoration Nocturne. Dans le même temps, Monsieur Baile, p.s.s., supérieur du Séminaire Notre-Dame, après avoir entendu au réfectoire la relation de l'oeuvre de l'Adoration Nocturne, confiait à ses confrères: "Que c'est beau! S'il nous était possible de trouver des laïques assez pieux, assez généreux pour fonder cette oeuvre à Montréal, que de bien pourrait sortir de là!"[2] Ainsi la Providence verse souvent sa grâce simultanément sur des âmes qui s'ignorent encore mais qui sont appelées, dans la suite, à travailler de concert à une même oeuvre. Monsieur Derome revenu à Montréal, obtint l'approbation de Monseigneur Charles-Edouard Fabre, évêque de Montréal. L'oeuvre fut solennellement inaugurée à Notre-Dame, le 18 décembre 1881, et enregistra dès lors cinquante membres actifs. Elle devint, deux ans après, confrérie diocésaine et le 3 avril 1884 fut affiliée à l'Archiconfrérie de Sainte-Marie in Via Lata, à Rome.

Telles ont été les grandes étapes de l'établissement de l'Adoration Nocturne de Montréal. Certaines transformations dans l'organisation externe en devaient ponctuer les progrès. Ainsi, depuis le 28 novembre 1928, l'Adoration Nocturne de Montréal est devenue le centre de l'Adoration Nocturne au Canada. Lors de la dernière réunion des Evêques du pays, tenue en octobre 1955, un Conseil National était formé groupant les représentants

[2] Manuel de l'Adoration Nocturne, p. 39.

de chaque oeuvre diocésaine. Le Conseil garde son siège au centre de Montréal.

Les buts de l'oeuvre se lisent comme suit:

1. Rendre honneur à la Personne sacrée, à la Royauté et à l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, véritablement et perpétuellement présent dans le Très Saint Sacrement.
2. Réparer par la prière et les veilles pour les crimes, les révoltes et les blasphèmes contre Dieu, le Christ et son Eglise.
3. Prier pour la conservation de la foi et la prospérité morale et matérielle de l'Eglise.
4. Sanctifier des hommes par l'adoration, l'assistance à la messe, la communion et l'oraison quotidienne.

Les membres prennent des engagements: a) faire une heure sainte la nuit une fois par mois; b) communier une fois par semaine; c) faire cinq minutes de méditation chaque jour; d) participer si possible à l'heure d'adoration collective, le jeudi soir à 8 h. 30; heure suivie de la messe avec communion.

A Montréal, depuis le début de cette année, toutes les nuits il y a adoration de 10 h. p.m. à 6 h. a.m., assurée par des membres qui se succèdent deux par deux à toutes les heures. Tous les membres sont conviés à une heure sainte hebdomadaire, le jeudi soir à 8 h. 30. Le lieu de réunion a été fixé à perpétuité dans la chapelle du Sacré-Coeur, rue Saint-Sulpice.

Sur invitation de messieurs les curés, un groupe d'adorateurs participent aux Quarante-Heures paroissiales, le dimanche soir. L'Adoration Nocturne au Canada compte actuellement plus de deux mille membres. L'oeuvre à Montréal enregistre mille membres. Le premier juin

marquera la 4,739e nuit d'adoration et le nombre d'heures depuis la fondation, ici, atteindra 568,680.

Ces détails présentent certes un intérêt incontestable pour l'information. Ils signifient davantage cependant. En les colligeant en ce document pastoral, Nous avons voulu centrer l'attention des diocésains sur le sens catholique et apostolique dont témoignent les membres d'une oeuvre profondément enracinée dans la foi. Croire à la présence réelle de Quelqu'un dans l'Hostie, se convaincre de jour en jour davantage des droits du Christ sur toute la personne humaine, sur le travail, sur la famille, sur la société, reconnaître ces droits et les accepter dans l'amour, voilà bien ce que suppose l'adhésion à l'oeuvre de l'Adoration Nocturne.

Dans un feuillet intitulé "Une cité à sauver et l'Adoration Nocturne", un adorateur de chez nous notait: "Heureux celui qui arrive à aimer Dieu pour lui-même, d'un amour gratuit et désintéressé. Cette adoration d'esprit et de coeur est le sommet de vie intérieure vers lequel doit tendre tout chrétien." Développant le devoir de la réparation, il explique: "Lorsque le Sauveur apparaît à Marguerite-Marie, Il lui dit dans un accent de profonde tristesse: « Voilà mon coeur qui a tant aimé les hommes... Et pour reconnaissance, il ne reçoit de la plupart que des ingratitudes par des irrévérences et des sacrilèges...» Réparation et amende honorable nécessaires à cause des fautes commises contre les lois du mariage, à cause des blasphèmes trop répandus chez nous, à cause des profanations commises envers la sainte Hostie. Combien de fautes se commettent à Montréal, soit dans des foyers censés chrétiens, soit dans des cabarets ou des lieux de prostitution, sur les plages, dans les excursions en auto ou en bateau, dans les orgies de chambre d'hôtel... Et cela se passe dans une cité de fondation mariale et mystique!"

Une spiritualité qui s'éclaire à ce point de la solidarité humaine, qui sonde ainsi les plaies de la société et travaille à les guérir par la prière, l'abnégation, le sacrifice, révèle certes une richesse incalculable. Une vie eucharistique qui élargit l'âme aux dimensions du Coeur de Jésus, qui se nourrit de l'Hostie pour communier par elle à la rédemption des âmes en se laissant transformer par Jésus, ne saurait revêtir la médiocrité de certaine dévotion individualiste. Si l'intimité avec Jésus réellement présent dans l'Eucharistie dit nécessairement lutte et effort pour la vertu, sacrifice pour l'exercice de la charité qui se donne, "il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime", [3] l'intimité avec le Maître surpasse cependant en douceur les plus inénarrables plaisirs. Il l'a expérimenté pendant des années, l'auteur cité plus haut et qui écrit : "Cette heure de la nuit passée aux pieds de Jésus-Hostie et dans le silence de la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, il faut l'avoir vécue pour en savoir toute la joie et la consolation." Echo fidèle du "Jesu dulcis memoria", de saint Bernard!

La population entière de Ville-Marie assistait, le 18 mai 1642, à la première messe célébrée sur son sol. Les lucioles brillantes, lampes vivantes mais inconscientes, étaient alors préposées, au nom de tous, à la garde respectueuse du Saint-Sacrement, établie depuis en permanence au tabernacle chez nous. En effet, depuis soixante-quinze ans, des lampes vivantes et aimantes adorent et réparent, la nuit, auprès du Saint-Sacrement exposé. Qui s'étonnerait alors de Notre insistance à recommander cette oeuvre de l'Adoration Nocturne pour le salut de notre ville, le salut de notre pays, le salut du monde entier!

[3] Jean XV, 13.

II

Le monde entier en effet a besoin que des catholiques, comprenant leur mission de baptisés et de confirmés, l'aident dans sa détresse. Il se débat dans les ténèbres et le froid parce que l'ennemi le séduit et l'entraîne à refuser la lumière de la vérité, la chaleur de l'amour. La réparation solennelle des journées eucharistiques de juin porte comme intention générale: "Les persécutions exercées contre la Sainte Eglise dans le monde". Ces persécutions, c'est bien le Christ qu'elles prennent comme cible. "Tout ce qu'on vous fera, ce sera à cause de mon nom" [4], a annoncé Jésus. Inspirés par la haine de Satan, le prince des ténèbres, les persécuteurs s'organisent sous la direction diabolique pour semer l'erreur, la désunion, la haine. "Vous avez pour père le diable, disait Jésus à ses détracteurs, et vous voulez réaliser les désirs de votre père: il fut homicide dès le commencement et il ne resta pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui: quand il profère le mensonge, il parle de son propre fonds, car il est menteur et père du mensonge. Et moi, parce que je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas?" [5]

L'intellectuel qui, sciemment, attaque l'Eglise par le mensonge est donc aussi coupable que l'ignorant qui décharge son fusil sur le témoin du Christ attaché au poteau de l'exécution. Cependant, aucun homme n'est exclu de la rédemption par le Christ. C'est pourquoi ses vrais disciples embrassent dans leur zèle et leur apostolat, comme dans leur intention de prière et dans leurs sacrifices, le monde entier. L'Eglise est le royaume de Dieu en marche vers le ciel où se consommeront l'unité et la gloire dans la béatitude sans fin. Le Christ est aujourd'hui, Il était hier, Il sera demain et dans l'éternité! [6] C'est à Lui que s'op-

[4] Jean XV, 21.
[5] Jean VIII, 44, 45.
[6] Héb. XIII, 8.

posaient les ennemis du Peuple de Dieu dans l'Ancien Testament; c'est Lui que combattaient les persécuteurs des premiers siècles; c'est Lui que les philosophes athées poursuivent de leur haine depuis Voltaire. C'est contre Lui que se liguent les sectes maçonniques de tous les pays. C'est Lui que le communisme marxiste veut supplanter dans la société. Mais la parole du Maître à Pierre est toujours d'actualité: "Non praevalebunt"! — les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Eglise.[7] Le Seigneur tout-puissant n'abandonnera pas la conduite de son Royaume.[8] Il veille sur ses destinées, du haut de son trône eucharistique.

Le Christ a fait de l'Eucharistie, le sacrement du ralliement dans l'amour. Il l'a laissée aux siens comme testament suprême, en même temps qu'Il leur enjoignait son commandement: "Voici mon commandement: aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés."[9] L'adorateur de l'Hostie donne à sa prière l'envergure de la prière de Jésus qui s'òffre continuellement sur l'autel du ciel et sur les autels de la terre pour "tous les fidèles vivants et morts". Ainsi, sa pensée parcourt le monde. Son souci du salut de ses frères livrés derrière les rideaux de fer ou de bambou, aux propagandes de l'erreur, à la torture du mensonge et de la haine, est sincère.

Que ces journées eucharistiques transportent les âmes catholiques de notre province dans les prisons de la Chine, de la Yougoslavie, de la Hongrie, de la Pologne, de tous les pays dominés par le communisme. Qu'elles les incitent à prier pour ces malheureux si inhumainement torturés dans leur vie physique. Qu'elles leur fassent approfondir le malheur de ces générations systématiquement tournées

---

[7] Matt. XVI, 18.
[8] Matt. XXVIII, 20.
[9] Jean XV, 12.

vers l'erreur, arrachées à la charité. Ces journées devront aussi amener les âmes ferventes à prier pour ces chrétiens de chez nous qui, hélas! délaissant les droits sentiers, entraînés par l'orgueil et la sensualité, se laissent entraîner par les théories aberrantes du matérialisme athée et de l'existentialisme décevant, lesquelles, après avoir vidé leur vie de toute vérité, les font sombrer dans le désespoir, les fermant à la joie, à la vie, au devoir.

L'erreur et la haine se répandent de plus en plus. Leur expansion semble rythmée sur les découvertes nouvelles enrichissant chaque jour l'humanité. Etincelles de la lumière divine, celles-ci pourtant ont pour but, dans le plan divin, de manifester le Créateur au monde et d'aider l'homme à atteindre sa destinée. "En vérité, l'homme moderne, précisément parce qu'il est en possession de tout ce que l'esprit et le travail humain ont produit dans le cours des temps, devrait reconnaître encore mieux la distance infinie qui sépare son oeuvre immédiate de celle du Dieu sans limites. Mais la réalité est bien différente", déclare Pie XII dans son Message de Noël dernier. [10]

Que dans sa réponse empressée à l'invitation qui lui est faite de se joindre aux membres de l'Adoration Nocturne pour la réparation collective solennelle, chaque catholique ait à coeur d'augmenter par sa ferveur, sa droiture, sa sincérité, le potentiel de vérité et d'amour dans le monde. Tous, dans l'union au Dieu de l'Eucharistie contribueront ainsi au relèvement moral de notre monde. "Jésus-Christ est le centre du monde. En même temps que l'Eglise accomplit les promesses, elle est aussi toute tendue vers la consommation céleste. Tous les siècles à venir — et sans doute l'Eglise n'est-elle qu'au début de son histoire — auront pour rôle de manifester toutes les richesses contenues dans le Christ. La création elle-même

[10] Doc. cath., 8 janvier 1956, p. 6.

attend la manifestation des enfants de Dieu... Le Christ conduit l'histoire par son Corps Mystique sous l'action de l'Esprit Saint. Il est là, le sens chrétien de l'histoire: l'histoire chrétienne est celle des grandes oeuvres de l'Esprit Saint réalisées à travers les combats qui dureront toujours ici-bas, entre le Christ et le monde... A ces oeuvres, les chrétiens doivent apporter une collaboration passionnée: dans le plan de la création en union avec tous les hommes par le travail et par l'action temporelle; dans le plan de la Rédemption en union avec l'Eglise hiérarchique, par l'Action Catholique..." [11]

Que ces visions de l'avenir réconfortent votre espérance, ravivent votre confiance et vous incitent à adhérer à un mouvement qui en est le gage! Oui, l'Eglise seule possède la vraie joie!

III

Grâce à ce renouveau de vie eucharistique, les Catholiques pénétreront plus profondément dans le mystère de l'Eglise; ils éprouveront de façon expérimentale que seule l'Eglise possède la vraie joie et le secret de la diffuser dans les âmes. Jésus avait déjà inauguré son sacrifice par le repas du Cénacle; Il avait annoncé aux siens sa passion et sa mort; mais au moment de se mettre en route pour Gethsémani, Il adresse à ses Apôtres la recommandation suprême: "Vous aurez des tribulations dans le monde, mais confiance! j'ai vaincu le monde." [12] Le Maître savait pourtant de quel déchaînement de malice et de haine Il allait être l'objet, pendant la nuit effroyable qui commençait, et le lendemain jusqu'au "Consummatum est" de la Croix. Il n'ignorait pas davantage en quoi con-

[11] Mgr Guerry, "Dans le Christ-Total", p. 433.
[12] Jean XVI, 33.

sisteraient les tribulations qu'Il annonçait à ses disciples de tous les temps. Sa victoire personnelle sur le monde et sur Satan doit demeurer la source indiquée de l'espérance chrétienne. Aussi, dans son Epître aux Hébreux, saint Paul exhorte-t-il les croyants à la fidélité en leur rappelant que le Christ, Fils de Dieu, nous a sauvés par son sang, que nous devons par conséquent avoir en Lui une foi à toute épreuve, manifestée par notre espérance joyeuse.[13] "Constamment l'Epître aux Hébreux nous met en face de Jésus, Fils du Dieu vivant, assis dans les cieux à la droite de son Père pour y être une intercession vivante en notre faveur. Constamment aussi, elle nous rappelle par quel chemin il est parvenu à cette gloire". [14]

L'Eucharistie est le mémorial de la Cène et du Calvaire; elle réalise l'unité de l'Eglise pour laquelle Jésus a donné son sang et sa vie. Elle annonce aussi le retour du Christ dont elle rappelle la Résurrection et l'Ascension. Voilà bien cette foi stable qui explique que l'Eglise trouve dans l'épreuve elle-même une source de sérénité et de joie. La nuit de souffrance de ce monde lui apporte l'occasion de fortifier son amour pour son Chef en lui fournissant le moyen de prouver la sincérité de sa foi; elle voit continuellement, selon le mot de saint Paul, "s'approcher le grand jour" [15], et passe ainsi avec assurance, comme son Chef Jésus, "de ce monde à son Père". "Les ennemis du Christ, en effet, jusqu'au jour où le Seigneur fera d'eux l'escabeau de ses pieds [16], persécuteront ses fidèles. Mais les persécuteurs ne peuvent nous ôter que les biens passagers d'ici-bas; en supportant avec joie tous les dépouillements, nous proclamons notre espérance du bien stable que Dieu nous a promis, nous proclamons notre assurance

[13] Héb. X.
[14] Marc-François Lacan, "La Source de l'Assurance chrétienne", Bible et Vie chrétienne, no 8, déc. 54/fév. 55, p. 89.
[15] Héb. X, 25.
[16] Ps. 10, 13.

de parvenir là où nous attend le Père et d'y parvenir par le chemin où nous a précédés le Fils portant sa croix. [17] On voit où est le secret de la persévérance dans la foi: il est dans l'épanouissement de cette foi. La foi qui persévère, c'est la foi vivante, féconde en espérance et en charité." [18]

C'est avec cette assurance que la liturgie fait lire au commun d'un martyr dans le temps pascal les versets du Livre de la Sagesse V, 1-5: "Alors le juste sera debout en grande assurance, en face de ceux qui l'ont persécuté et qui méprisaient ses labeurs. A cette vue, les impies seront agités d'une horrible épouvante, ils seront dans la stupeur devant la révélation du salut."

La joie de l'Eglise ne repose pas sur une évasion en dehors de la vie humaine d'ici-bas. Elle trouve sur cette terre même son aliment, puisque c'est ici-bas même que commence la vie éternelle, cette vie que Jésus lui-même a définie: "Cette vie éternelle, c'est de te connaître toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ". [19] Connaître Dieu, c'est connaître sa transcendance et son absolue liberté, connaître Celui qu'Il a envoyé; c'est, à la suite d'un Chef incomparable, se livrer tout entier en vue de son avènement dans le monde par la vérité et l'amour. L'Eglise seule fait resplendir l'idéal qui répond aux aspirations les plus intimes de l'humanité. Elle seule enseigne les voies de la vertu vraie et effective. Elle distribue les sacrements dont elle a hérité de son divin Fondateur; elle rallie ses fils autour de l'Hostie, qui est le centre de sa vie parce qu'elle est Jésus offert, immolé, mais ressuscité glorieux et toujours vivant.

---

[17] Héb. X, 34, 35 et 19.
[18] art. cité, p. 93.
[19] Jean XVII, 3.

Seule l'Eglise donne le secret de la joie sur terre, parce qu'elle seule livre le moyen de dominer la matière par le respect de la hiérarchie des valeurs. Elle exalte plus que quiconque la science, l'intelligence humaine et la liberté; elle recommande le travail qui subjugue la matière et maîtrise la création. Parce qu'elle s'éclaire à la lumière du Verbe "par qui tout s'est fait" [20], elle est la gardienne de la vérité et, comme l'assurait Jésus, "la vérité vous rendra libres". [21] L'Eglise libère l'homme de toute servitude et crée pour lui une atmosphère vivifiante.

Par l'Eglise, "la mort et la vie du chrétien sont engagées au plus intime du mystère de l'Agneau triomphant. Chrétien, pourquoi as-tu peur de l'amour? N'est-ce pas que tu aies peur de te quitter toi-même? Tu as peur d'aimer trop, dis-tu? C'est que tu n'aimes pas assez. Aime la création de Dieu, car elle est pour toi le miroir resplendissant du Verbe; aime le coeur pur qui t'est donné comme réceptacle en toi de l'Esprit; aime en te donnant à tout et à tous, pour livrer tout et tous, pour t'ouvrir en tout et par tous au seul baiser lumineux du Père. Aime et meurs avec le Christ, car son amour est totale aliénation de soi, mais aime et vis avec Lui, par Lui et en Lui, car Il est le Passage dans la gloire." [22]

* * *

Nos Très Chers Frères, en terminant Nous voulons vous inviter à entrer nombreux dans les rangs de l'Adoration Nocturne. Vous qui avez oublié combien le Seigneur est doux, venez éprouver de nouveau la suavité de l'Amour véritable; vous qui ne savez plus goûter la joie parce que

---

[20] Jean I, 3.
[21] Jean VIII, 32.
[22] C.C. Bible et Vie Chrétienne, no 9, mars/mai 1955.

vous en avez laissé éteindre le foyer en vos âmes, venez rallumer votre ardeur; vous qui vous déclarez incapables d'aimer, parce que vous avez désappris l'art de penser aux autres, de donner et de vous donner, venez reprendre contact avec le Bien suprême, dont le propre est de se répandre; vous qui, victimes d'un orgueil qui vous perd, craignez de vous abaisser en adorant votre Créateur et votre Sauveur, venez reprendre votre place au foyer de l'Hostie, vous y rencontrerez les plus grands génies de l'humanité qui, avec Thomas d'Aquin, le philosophe jamais égalé et qui sut traiter les principes de toutes les sciences, ont mille fois chanté et médité l'impérissable "Adoro Te devote"... Venez, vous qui jamais ne vous êtes éloignés de l'Hostie, afin d'y puiser la grâce d'un plus grand amour, d'une plus totale générosité!

Sur tous, Notre-Dame ouvrira les trésors du Coeur divin dont elle est la dispensatrice. A jamais, elle abrite l'Adoration Nocturne, elle reste pour tous les membres de cette oeuvre admirable et pour tous les adorateurs et consolateurs de son divin Fils, le Modèle, le Secours, la Mère.

Que le Coeur de Jésus qui vous convoque autour de son Hostie par ces lignes de votre Pasteur, vous accorde les grâces de fidélité que Nous désirons attirer sur vous par Notre bénédiction !

* * *

Cette lettre sera lue entièrement dans les communautés religieuses, elle sera commentée dans les cercles d'études des mouvements d'Action Catholique et Messieurs les Curés et les Recteurs d'oratoires publics voudront bien s'en inspirer aux prônes des messes du dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Montréal, sous Notre seing et sceau, et le contre-seing de Notre chancelier, le premier juin 1956.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Par mandement de Son Eminence,

Mgr G.-Robert MITCHELL, P.D.,
Chancelier.

No 259

Sermon prononcé en l'église Saint-Jean-Baptiste, lors d'une messe pontificale célébrée à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1956.

Mes bien chers frères,

La fête d'aujourd'hui exalte un prophète dont Jésus lui-même déclarait dans un éloge privilégié: "Il est plus qu'un prophète. C'est celui dont il est écrit: "Je vais envoyer devant ta face mon messager qui préparera ton chemin devant toi. Je vous le dis, parmi les enfants des femmes, il n'est pas de prophète plus grand que Jean-Baptiste." (Luc VII, 27-28) Elle célèbre également le patron d'une paroisse dont le diocèse de Montréal peut se dire légitimement fier. Aussi est-ce avec dévotion, piété et joie que je me suis rendu ce matin en votre église pour y honorer le Précurseur qui désigna aux siens le Rédempteur du monde: "Jean se trouvait (encore) là avec deux de ses disciples; dirigeant ses regards sur Jésus qui passait, il dit: Voici l'Agneau de Dieu. . ." (Jean I, 35)

Saint Jean-Baptiste demeure à jamais pour l'Eglise le témoin du salut du monde par le Christ-Jésus. En notre époque troublée, notre temps de crise religieuse, pourrions-nous dire, alors que dans tous les pays, dans tous les milieux, d'une part la masse s'oriente vers le matérialisme pratique et que certains même sont déjà parvenus au matérialisme théorique qui équivaut à l'apos-

tasie, et que d'autre part, dans tous les milieux aussi l'on voit surgir un renouveau de vie religieuse, il convient d'envisager dans la lumière d'une foi éclairée, la réalité du salut du monde. "Grâces soient rendues à Dieu, qui nous a donné la victoire par Notre Seigneur Jésus-Christ." (Paul aux Corinthiens, I, XV, 57)

Repassons donc ensemble:

I. Le fait du salut du monde par Notre Seigneur Jésus-Christ;

II. Les étapes de ce salut rédempteur;

III. L'acceptation que chacun doit faire pour son compte de cette oeuvre de salut.

I

Le fait du salut du monde par le Christ Jésus.

Quand saint Jean-Baptiste commença sa mission, le peuple de Dieu, la nation qui avait reçu du Ciel les promesses du salut, présentait comme notre monde contemporain, deux groupes distincts: ceux qui attendaient un Messie qui leur ferait gagner des batailles, les rendrait riches et puissants; et ceux qui attendaient un Messie qui étendrait sur la terre le Royaume de Dieu qui serait un royaume de justice et de paix. Jérémie, Isaïe, Ezéchiel avaient annoncé la délivrance définitive, la gloire éternelle du peuple de Dieu.

Voilà ce que Dieu avait promis. Mais quelle était la réalité ? Des païens, les Romains, avaient conquis la Terre Sainte. Ils étaient les maîtres du monde. Au peuple élu, ils avaient imposé comme roi un étranger cruel et rapace, le roi Hérode. Que devenait donc la promesse

faite à David: "Ta maison et ton royaume seront à jamais affermis devant moi, ton trône sera établi pour toujours"? (II Sam. VII, 16) Quand viendrait donc le roi promis, le Messie chanté par le psalmiste: "Sa puissance s'étendra d'une mer à l'autre, du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Devant lui tous les rois se prosterneront, toutes les nations le serviront." (Ps LXXI, 8-9).

Dans l'attente et dans l'épreuve, beaucoup d'Israélites indignés d'avoir à porter le joug des infidèles, étaient prêts à se joindre à n'importe quel aventurier qui les entraînerait à la révolte. Si l'on prenait les armes avec tant de facilité, c'est que l'on perdait de vue le sens de la promesse et que l'on attendait avant tout un royaume terrestre, une félicité matérielle. Plusieurs écrits falsifiant les données révélées présentaient avec force détails le triomphe politique du peuple élu et le bonheur matériel dont il jouirait pour toujours. Ce jeu de l'erreur était évidemment inspiré par l'ennemi infernal excitant le fanatisme nationaliste et guerrier chez plusieurs, en les détournant des voies divines.

Heureusement, la vérité gardait ses fidèles serviteurs. Les prophètes avaient suffisamment insisté sur le caractère religieux de l'oeuvre du Messie pour que les meilleurs d'entre les Israélites n'aient pas été victimes de l'exaltation messianique à tendance politique. L'Evangile nous fait connaître plusieurs de ces vrais fils d'Abraham qui attendaient dans la foi et la fidélité, l'intervention divine, la réalisation des promesses faites aux patriarches et aux prophètes. L'Evangile nous montre un Siméon, juste et pieux, qui attend "la consolation d'Israël" (Luc II, 25). La prophétesse Anne, après la présentation de l'Enfant Jésus au temple, se met à parler de l'Enfant "à tous ceux qui attendent la délivrance d'Israël" (Luc II, 39).

Quand, une trentaine d'années après la mort d'Hérode, apparut Jean-Baptiste qui prêchait sur le bord du Jourdain, les deux factions purent être alertées. Etait-on en présence d'un nouveau candidat-Messie qui, comme les dix ou douze autres qui avaient précédé, conduirait le peuple fanatisé à la révolte que paierait encore le sang de la nation ? Il devint bientôt évident que le nouveau prédicateur était différent de ceux-là. Le fils de Zacharie n'avait rien d'un chef de bande appelant à la révolte. Ceux qui se pressaient nombreux autour de lui étaient d'abord frappés par son extérieur austère, sa nourriture frugale. Bientôt tous surent que Jean avait préparé sa mission par une vie prolongée au désert et reconnurent d'emblée chez lui un homme de Dieu, sans ambitions politiques. Ceux qui voulaient bien s'arrêter pour l'écouter, s'aperçurent bien vite que sa parole avait un accent particulier, une résonance, une ampleur, une puissance qui dépassaient infiniment celle des prédicateurs ordinaires. Les auditeurs de bonne volonté reconnurent bien vite en Jean-Baptiste, un prophète.

Un prophète, c'est-à-dire un homme par qui Dieu lui-même parle aux hommes. Et le message de ce nouveau prophète continuait celui des prophètes anciens. Il le complétait même, puisque Jean annonçait que le salut promis était proche, que le Messie serait "celui qui doit effacer les péchés du monde" (Jean I, 29). "Le Royaume des cieux est proche" (Matt. III, 2), crie-t-il aux échos du Jourdain et les auditeurs en sont bouleversés. Le Royaume des cieux, c'est le règne de Dieu. Ce règne est proche, annonce le Précurseur, c'est l'accomplissement imminent des promesses, de toutes les promesses de Dieu. La venue du Royaume contient toute l'espérance d'Israël. "Après moi, il en vient un plus puissant que moi" (Marc I, 7). Ce Quelqu'un qui va venir apportera la plénitude des dons de Dieu, "il baptisera dans l'Esprit-Saint" (Jean I, 34). Et la prédication de Jean annonce que le Christ

discernera les vrais Israélites: "Il tient en mains la pelle à vanner, et il nettoiera son aire: il recueillera son blé dans le grenier; quant aux balles, il les consumera au feu qui ne s'éteint pas." (Matt. III, 12) "Ne vous avisez pas de dire en vous-mêmes: nous avons Abraham pour Père. Car je vous le dis, des pierres que voici Dieu peut faire surgir des enfants à Abraham." (Matt. III, 9)

Le récit évangélique évoque ici un tableau des plus réalistes. Tout le peuple d'Israël semble en réaction: saint Jean livre son message en des termes frappants et directs. Il ne s'agit pas de fourbir les armes pour préparer le Royaume. Il est urgent de se soustraire à la "colère à venir", d'échapper au "feu qui ne s'éteint pas", de se rendre digne de l'Esprit-Saint qu'apportera "Celui qui viendra". Ceci n'est possible que par un changement total de pensée et de vie: "Repentez-vous" ... "Produisez de vrais fruits de repentir" (Luc III, 8). Et les conseils se multiplient qui indiquent la voie à suivre. Jean-Baptiste est le dernier et le plus grand des prophètes. Tous ont préparé de loin la venue du Messie. Lui est le précurseur immédiat, celui à qui incombent les derniers préparatifs. Sa tâche commande de l'héroïsme, il n'y manquera pas.

Jean devient le Témoin de Jésus, le Sauveur du monde. "J'ai vu et j'atteste qu'il est le Fils de Dieu" (Jean I, 34) "Je ne suis pas moi-même le Christ", "au milieu de vous se tient quelqu'un que vous ne connaissez pas. C'est lui qui vient après moi." "J'ai vu l'Esprit descendre sur lui tel une colombe" (Jean, I, 32). Jésus n'a pas voulu commencer par témoigner lui-même en sa propre faveur. Il a voulu qu'un autre, un seul, le fît, Jean le Baptiste. Il a voulu être reçu, lors de sa manifestation publique, par quelqu'un qui pût le désigner, l'accréditer, en pleine connaissance de cause. Ainsi Jean est celui qui, officiellement, publiquement, introduit Jésus

dans le monde et le présente aux hommes. Jean représente l'humanité entière venue à la rencontre du Fils de Dieu. Il reçoit le Christ au nom de tous, au nom de tous ceux qui acceptent ou qui accepteront son témoignage. Grâce à ce témoignage, nous voyons la lumière, car il est dit: "Il vint en témoin pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui." (Jean I, 7) Ainsi s'établit pour l'univers entier, le fait du salut du monde par Jésus.

II

Les étapes du salut rédempteur.

Le Royaume de Dieu, ce règne de justice, de paix, de vérité et d'amour annoncé depuis des siècles et préparé dans l'Ancien Testament tout le long de l'histoire du peuple choisi, s'établit donc de manière visible par Jésus. Fils de l'Eternel, Dieu fait homme, le Verbe incarné "fait luire une nouvelle lumière de la clarté de Dieu au regard de notre esprit, en sorte que désormais, connaissant Dieu visiblement, nous soyons ravis par Lui en l'amour des choses invisibles." (Préface de la Nativité)

Figures, prophéties, tous les événements de ces milliers d'années qui ont précédé sa venue, convergeaient vers lui, vers son oeuvre de rédemption en faveur des hommes. Ainsi Jésus a vécu parmi les hommes. Il a affirmé par ses paroles et ses actes, sa mission de salut. "En effet, dit-il à Nicodème, Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle." (Jean III, 16) A la Samaritaine qui lui dit: "Je sais que le Messie, celui que l'on appelle le Christ, doit venir . . .", il déclare: "Je le suis, moi qui te parle." (Jean IV, 25-26)

Nombreux cependant seront ceux qui refusent son message; ils l'attaquent ouvertement mais Jésus, avec dignité, affirme devant tous: "En vérité, en vérité je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne passe pas en jugement, mais est allé de la mort à la vie." (Jean V, 24) "Vous scrutez les Ecritures parce que vous croyez y trouver la vie éternelle; or ce sont elles qui rendent témoignage de moi, et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie . . . Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai devant le Père; votre accusateur, c'est Moïse en qui vous mettez votre espérance; si, en effet, vous croyiez en Moïse, vous croiriez aussi en moi, car c'est de moi qu'il s'agit dans ses écrits." (Jean V, 39, 45-47)

Sa mission de salut, il la poursuit jusqu'au Calvaire et l'établit sur l'amour. Parce "qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime" (Jean XV, 13), il mourra pour glorifier Dieu au nom de l'humanité qu'il a assumée et à laquelle il assure ainsi le salut. Il perpétuera sa présence sur la terre par l'Eglise, à qui il enjoint de continuer son oeuvre de rédemption par la charité qui devient la marque distinctive des siens. A l'Eglise, dont il reste le Chef invisible, mais réel et toujours présent, il lègue tous ses mérites, ses droits, sa personne même, son sacrifice. Par elle, il agira dans les sacrements, ces canaux de grâce et de vie, et jusqu'à la fin des temps il assurera à l'humanité des bienfaits sans nombre.

Dans quel ordre, intellectuel, moral, matériel, domestique, ne retrouve-t-on pas, en effet, l'influence salvatrice du Christ par son Eglise ? Si à cause de ses bienfaits l'Eglise mérite d'être aimée, ce n'est jamais sans grand dommage pour l'humanité qu'on attaque son action ou sa dignité. Mais hélas! que ne dit-on pas contre l'Eglise ? Contre elle, comme contre le Christ, son Chef,

l'enfer se soulève et excite les passions des hommes. "L'Eglise est une mère; on fait croire à beaucoup d'hommes égarés qu'elle est un monstre. Elle n'a que des bienfaits à verser sur le monde, et on leur a dit qu'elle était le réceptacle de tous les vices et de tous les forfaits." (Mgr Gibier, Conférences aux hommes, "L'Eglise et son Oeuvre", p. 4) "Par la lumière qu'elle répand dans les esprits, par les consolations qu'elle offre aux coeurs, par le secours qu'elle prête à la volonté, par la force de résistance qu'elle oppose aux passions, par la multiplicité des vertus qu'elle fait éclore, elle est la grande vitalité du monde. Les insensés qui veulent la supprimer n'ont rien pour la remplacer, rien sinon des phrases et des ruines. L'Eglise entretient ici-bas un grand foyer qui réchauffe les âmes: l'Evangile. Etouffez ce foyer, et le monde est glacé dans l'égoïsme." (ibid. p. 5)

En dépit de la haine et des persécutions, imperturbable, l'Eglise continue l'oeuvre de salut de Jésus. Elle a les promesses de la vie éternelle. En 1956 comme en l'an 33, l'on entend son Chef redire la grande loi de la paix et de la charité. Entendez Pie XII, s'adressant à l'Eglise entière, à la dernière fête de Pâques: "Comment votre message pourrait-il être convaincant et encourageant, chers Fils de Rome et du monde catholique, si votre foi elle-même n'était sincère et solide, vive et opérante? Vous représentez, sans aucun doute, cette "humanité sans peur" qui, tout en vivant au milieu des orages du siècle, sait conserver intacte au fond de l'esprit la sérénité essentielle, bien plus, s'apprête à affronter le mal et le désordre pour les vaincre par le bien. Mais sur quoi donc est fondée votre sérénité ? Non certes, du moins non premièrement, sur la prétendue toute-puissance de l'homme, ni seulement sur les moyens de progrès extérieur ou sur les possibilités croissantes d'organisation, ni même uniquement sur la capacité de défense contre les menaces de la nature et des hommes. La sérénité, fruit

d'une assurance acquise, s'enracine principalement dans la foi au Christ. Si la peur, tellement répandue à présent dans le genre humain, n'habite pas vos coeurs, vous le devez à ce "nolite timere": Ne craignez pas ! adressé par le Christ à ses disciples de tous les temps; vous le devez à la certitude que, comme membres de son Corps mystique, vous aurez part à sa victoire sur le monde, Nous voulons dire sur le royaume de ténèbres, d'incertitude et de mort qui vous entoure . . . Cependant la victoire n'est pas assurée à n'importe quelle foi, mais à celle qui adore dans le Christ crucifié le Fils unique de Dieu, ressuscité . . . à la foi qui se traduit en amour de Dieu et, par lui et en lui, en amour de nos frères, tous les hommes, surtout les humbles et les pauvres . . ." Ainsi parlait Pie XII au monde catholique, en son Message de Pâques 1956.

Le Royaume de Dieu se continue; il est en marche vers la gloire éternelle. Chaque jour, le Christ toujours à l'oeuvre dans les âmes qu'il sauve, vient à la rencontre de centaines de ses membres qui achèvent leur course sur la terre. "Par le Sauveur que vous avez envoyé au monde, visitez cette âme", supplie l'Eglise auprès des mourants. "Et par les mérites de la passion et de la mort de votre Fils unique, accordez-lui la rémission et le pardon complet de toutes ses fautes, . . . afin que lavée de toute souillure dans le Sang Rédempteur de votre Fils, elle mérite de passer de ce monde à la vie du ciel qui ne finira jamais." (Rituel de l'Extrême-Onction) Ainsi le peuple de Dieu, l'Eglise, avance vers son triomphe final. L'Eglise est l'Epouse du Christ qui a donné sa vie pour elle. "L'image de l'épouse accentue la condition pérégrinale de l'Eglise terrestre et sa croissance jusqu'à l'époque des épousailles glorieuses; elle souligne également la communauté de vie entre l'Epoux et l'épouse: vivifiée, fécondée par Lui, l'Eglise-épouse est aussi notre mère qui nous engendre «dans la liberté du Christ»."

(Ch. Moeller, "Lumen Vitae", Vol. VIII, 1953, no 3, p. 383)

"En un sens, le Royaume c'est le Christ incarné, le Christ total dont parle l'encyclique «Mystici corporis». Le Seigneur est le roi de ce Royaume: sa royauté est celle du pasteur, du berger; c'est celle du « bon » pasteur, qui ne gouverne pas avec une verge de fer, mais « conduit les brebis » . . . La mission royale de l'Eglise se dévoile ici dans le prolongement de la royauté pacifique du Messie, fils de David; le peuple de l'Eglise incarne ici-bas le royaume des Béatitudes." (ibid. p. 384)

III

L'acceptation que chacun doit faire pour son compte de cette oeuvre de salut.

Ainsi, l'Eglise ne fait que prolonger l'oeuvre du Précurseur. C'est l'écho de son témoignage qui retentit dans celui des Apôtres, qui ne cesse de retentir dans l'Eglise, dans chaque sermon, dans chaque "leçon de religion", dans chaque acte de foi en Jésus qu'un chrétien peut poser, depuis l'acte d'amour total du martyr jusqu'à l'action la plus humble du chrétien le plus ignoré. Toutes ces actions et ces paroles ne font que répéter, à la face du monde, le témoignage initial de saint Jean: "Celui-ci est le Fils de Dieu" (Jean I, 34) ("Vérité et Vie", Série XX, no 186, p. 15).

Le Royaume de Dieu suppose la collectivité, mais il doit aussi s'établir en chaque âme. "Le Royaume de Dieu ne vient pas de manière qu'on puisse surveiller sa venue; on ne dira pas non plus: « Tenez, il est ici »; ou bien « Il est là ». Remarquez-le en effet: le Royaume de Dieu est au-dedans de vous." (Luc XXVII, 20-21) J'ai parlé,

au début, de la crise religieuse de notre époque. De la ferveur à l'athéisme militant, toutes les situations intermédiaires se rencontrent dans des pays autrefois tout chrétiens. Et l'on découvre aujourd'hui une société où se croisent des individus de plus en plus différenciés par leur attitude religieuse. A côté des athées militants, il y a les athées pratiques et aussi les croyants médiocres, tièdes ou fervents. Même chez nous, en dépit des progrès du catholicisme, "la vie religieuse diminue comme elle diminue en Europe, bien que le nombre des catholiques y augmente." (P. Desqueyrat, s.j., "La Crise religieuse des Temps modernes", p. 34) Si à côté de défections nombreuses dans les masses, un renouveau véritable se fait jour, il procède d'une élite authentique laquelle cependant "ne crée pas la vague de fond qui réchauffe les froids, entraîne les tièdes, suscite les inquiétudes collectives, emporte les obstacles comme un torrent. Il y a du sel et du vrai sel, du levain et du vrai levain. Mais la masse n'a rien vu, n'a rien fait, n'a pas suivi" (ibid. p. 39). "On a l'impression que le Seigneur recommence la politique de l'Arche de Noé, écrit le Père Doncoeur. Faut-il se résigner à ce que pour les autres ce soit le déluge universel ?" (Ibid. p. 40)

"La foi vient de la grâce, véhiculée généralement dans ou par un témoignage. Dès lors, le chrétien devra présenter le Christ et le présenter tout entier jusqu'au scandale de la Croix. L'apôtre devra se souvenir que la foi vient de la prédication de Jésus crucifié et que la première des prédications est le « témoignage ». La foi est une vie et toute vie vient d'un vivant." (Ibid. p. 215) "Il est évident que, dans les temps où nous sommes, il n'est pas facile d'être chrétien. Mais c'est là chose normale, écrivait l'Equipe Sacerdotale de Souk-Ahras, en janvier dernier. Il est dans la vocation du chrétien d'être un homme déchiré : entre la voix de sa conscience et celle de ses passions; entre l'Esprit de Jésus-Christ et

l'esprit du monde; entre les exigences de la Charité et celles des intérêts immédiats . . ." (Informations Catholiques Internationales, 15 mai 1956, p. 9) Réfléchit-on suffisamment sur le cas de nos frères qui subissent actuellement la persécution religieuse, qui apportent à leur foi, à notre foi, à l'oeuvre du salut par le Christ, le témoignage d'amour par excellence en donnant leur vie goutte à goutte, pour garder leur fidélité au pape, à l'Eglise, à Jésus ? Je pense à ces jeunes séminaristes chinois, arrêtés en septembre dernier en même temps que leur héroïque évêque, Monsigneur Kiong, et qui ne seront relevés de leur condamnation que s'ils apostasient leur religion et leur foi.

Quel témoignage susciteraient chez les gens de notre milieu, les circonstances que doivent subir les catholiques en arrière des rideaux de fer ou de bambou ? L'on se déprend difficilement de l'angoisse qui étreint à la pensée que tant de baptisés n'hésitent pas à troquer leur baptême et les innombrables et éternelles richesses qu'il recèle, contre l'appât des plaisirs, de l'argent ou l'assouvissement de leurs passions. La propagande des sectaires trouve de nombreux et bienveillants adeptes dans les rangs de nos Canadiens-Français. Comment expliquer l'enthousiasme et l'activité de catholiques, descendants de catholiques, au service de théories religieuses obscures et démoralisantes, et qui vont à l'encontre des meilleures traditions de notre peuple ?

Le communisme cherche à s'infiltrer partout. Doctrine essentiellement athée, elle présente partout des dangers qu'il n'est pas permis de braver. Hélas ! combien dans notre peuple français et catholique négligent d'opposer à cet ennemi du Christ et de Dieu, le témoignage de leur conviction et de leur vie ! Comment résisteraient-ils à l'oppression de la persécution ? Cette déloyauté des nôtres, dans ces temps où nous jouissons encore de la

liberté religieuse, s'avère pronostic navrant et inquiétant. Nul ne saurait s'en désintéresser, y rester indifférent, puisque la plus grande de nos valeurs nationales est en jeu: notre foi catholique.

Les plans de Dieu sont immuables comme l'essence divine. La vocation d'un peuple relève de ce plan. Le peuple qui trahit son mandat n'a plus sa raison d'exister. Mais le peuple est constitué de membres, comme la ville de citoyens, et la société d'individus. A chacun de s'interroger sur ses devoirs, sa responsabilité, son patriotisme bien entendu.

* * *

Fils de l'Eglise, Canadiens-français, descendants des pionniers catholiques qui, comme saint Jean-Baptiste au Jourdain, ont porté sur les rives du Saint-Laurent le message du salut par le Christ, que la fête d'aujourd'hui retrempe vos convictions, votre fierté, votre héroïsme ! Pour que la vie de chacun soit de plus en plus un témoignage de la foi catholique, unissez vos âmes dans une supplication commune qui, par le Saint Sacrifice qui s'offrira au nom de tous, attirera sur notre peuple, la lumière, la générosité et l'amour pour "redresser les chemins" qui mènent au salut.

Amen !

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 260

Sermon prononcé au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, à l'occasion du Congrès de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, le 15 juillet 1956.

Mes bien chers frères,

Jean le Baptiste apparaît dans l'histoire de l'humanité, comme ces statues de marbre qui, ayant défié le temps et tous les bouleversements sociaux, se dressent puissantes et rayonnantes de beauté au milieu d'un désert de ruines. Que reste-t-il en effet des institutions de son temps? Rien! Qui pourrait citer le nom des hommes qui régnaient sur les peuples au moment où sa voix éclatait sur les bords du Jourdain? Personne! Or, après vingt siècles, la prédication de cet homme, ignorant des techniques de toutes les civilisations, est toujours d'actualité: "Préparez les voies du Seigneur, aplanissez ses chemins. Tout ravin sera comblé, toute montagne abaissée; les sentiers tortueux seront rectifiés et les chemins raboteux nivelés. Et toute chair verra le salut de Dieu." (Luc III, 4, 6)

Au temps de Jean le Baptiste, le monde attendait un Sauveur. On lui promettait une rédemption depuis si longtemps qu'il avait hâte de recevoir l'Envoyé de Dieu. Et Jean donnait aux hommes les signes par lesquels ils pourraient reconnaître et discerner le Messie. La vocation du Saint Précurseur apparaît donc avec un relief saisissant dans ce contexte du mystère de la

Rédemption du monde ou, en d'autres termes, de l'établissement du Royaume de Dieu sur la terre et dans les âmes. Aussi garde-t-elle et continue-t-elle dans l'Eglise son influence puissante et féconde. Le Corps Mystique du Christ bénéficie en effet de toutes les grâces et des mérites du Chef et des membres. C'est à la lumière de cette vérité dogmatique que nous devons considérer le patronage des saints sur les collectivités religieuses comme sur les individus. Les saints patrons des églises, des nations, comme des baptisés, intermédiaires entre Dieu et les fidèles, deviennent des protecteurs dont seule une carence d'esprit de foi empêche les âmes de profiter. Renouvelant son adhésion à cette croyance catholique, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, tant par son existence et son activité, que par son ralliement d'aujourd'hui, souligne un fait glorieux et plein de promesses pour notre peuple. Elle rappelle que l'Eglise, par un acte de son autorité, donna aux Canadiens-Français saint Jean-Baptiste comme patron et qu'elle nous le propose en modèle. Glorifions donc ensemble, à cette heure et sous le regard de Marie, notre patron et notre modèle dans le sérieux de la réflexion féconde et la confiance de la prière fervente.

I — Patron

Est-il nécessaire vraiment de souligner la convenance du choix fait pour notre peuple du patronage spécial de ce saint dont Jésus lui-même daigna faire l'éloge: "Qu'êtes-vous allé contempler au désert ?... un prophète? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète. C'est celui dont il est écrit: « Je vais envoyer devant ta face mon messager, qui préparera ton chemin devant toi ». En vérité, je vous le dis: parmi les enfants des femmes, il n'en a point paru de plus grand que Jean-Baptiste..." (Matt. XI, 9-11)

Rappelons la scène à la fois si simple et si touchante que rapporte saint Luc (I, 39-47) : "En ces jours-là, Marie se mit en route pour s'en aller en hâte au pays de montagne, dans une ville de Juda. Elle entra dans la maison de Zacharie et elle salua Elisabeth. Et il advint, dès qu'Elisabeth entendit le salut de Marie, que l'enfant sursauta dans son sein, et Elisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint et elle se mit à parler d'une voix forte disant: « Bénie es-tu entre les femmes, et béni le fruit de ton sein! Et d'où me vient que la mère de mon Seigneur vienne chez moi ? » " L'enfant qui tressaille ainsi à la parole de Marie, c'est celui-là même dont la naissance, trois mois plus tard, deviendra l'occasion de merveilles que tous s'accorderont à reconnaître. " « Que sera donc ce petit enfant-là ? » se demandaient les habitants du pays de la montagne de Judée." (Luc I, 66) Zacharie lui-même exultera dans un cantique prophétique que chaque jour les prêtres redisent dans la prière officielle de l'Eglise: "Quant à toi, petit enfant, tu seras prophète du Très-Haut, car tu marcheras « devant le Seigneur pour préparer son chemin»." (Luc I, 76)

Nous est-il possible d'évoquer l'intervention de Marie à l'aube de la vie du Précurseur de son divin Fils et de nous rappeler que cet Enfant, devenu saint Jean-Baptiste, devait nous être donné comme patron national sans éprouver un sentiment de douce et profonde émotion? La Vierge présida aussi à la naissance de notre peuple. Les découvreurs du Canada emportèrent son nom et sa dévotion sur les bords du Saint-Laurent. C'est à Elle que Cartier eut recours lorsqu'il vit ses compagnons décimés par le scorbut. Notre-Dame de Rocamadour manifesta sa vigilance maternelle en faveur de ce jeune rameau qui se détachait de la France ancienne pour que fleurît dans un monde nouveau le germe du Royaume de son Fils. Avec quelle gratitude et quel amour le Canada français se doit de proclamer

Marie "Stella Matutina", l'Etoile de son matin prometteur. D'étape en étape l'histoire de notre peuple se jalonne d'interventions mariales répondant au culte qui s'y est à jamais implanté. Une cité de cette terre nouvellement chrétienne y fut fondée comme fief de Marie. Et pour l'Eglise, lorsqu'elle emploie sa langue officielle, le latin, Montréal s'appelle toujours: "Ville-Marie", "Marianopolis". Et quand ici même, en 1954, nous assistions émus aux fêtes inoubliables du Couronnement de la Madone Canadienne en ce Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, c'est trois siècles d'histoire qui témoignaient devant le monde catholique que le peuple canadien est vraiment le peuple de Marie.

Née sous le signe de Marie, comme Jean-Baptiste, notre nation devait comme lui aussi être marquée pour une mission de témoignage. "La Fédération des Saint-Jean-Baptiste" se fait un noble et fier devoir de promouvoir chez les nôtres l'étude de l'Histoire glorieuse de notre passé. Cependant, l'Histoire ne saurait jamais être exclusivement considérée comme une suite de faits dans un temps que l'on divise en périodes. Un filigrane invisible court le long des siècles: le plan de Dieu sur le monde, les individus, les peuples. Aussi l'Histoire du Canada ne saurait-elle s'expliquer sans cette référence aux desseins merveilleux d'une Providence dont l'amour est éternel et qui marquaient, pour l'évangélisation et l'établissement du règne du Christ en Amérique, les pionniers de nos contrées et leurs descendants. On n'insistera jamais trop sur ce point. Car il faut assez de loyauté d'esprit pour admettre que le souci de porter l'Evangile au Nouveau-Monde fut le mobile principal des entreprises coloniales de 1608 et 1642.

Le patronage de saint Jean-Baptiste met ainsi dans une lumière plus vive cette destinée surnaturelle de notre peuple, la vocation qui explique seule sa raison d'être,

comme elle conditionne, si nous envisageons le problème dans les perspectives de l'éternité, la pérennité de notre groupe ethnique.

La période que nous traversons est décisive. Mille dangers nous menacent à l'extérieur et nos manières de vivre sont trop souvent des complices de l'ennemi. Aussi est-ce l'heure entre toutes du courage et de la décision, et sentons-nous le besoin de puiser une force pour les corps et les âmes au contact du saint Patron qui, jadis, au milieu d'un peuple trop touché par le sensualisme n'hésita pas à affirmer la vérité, à défendre les droits de Dieu, à indiquer la voie du salut. "Il disait aux multitudes qui sortaient pour être baptisées par lui: ... Produisez de dignes fruits de pénitence et ne vous mettez pas à dire en vous-mêmes: Nous avons Abraham pour père! Car je vous dis que Dieu peut, des pierres que voilà, tirer des enfants d'Abraham. Et déjà même la cognée est mise à la racine des arbres; tout arbre donc qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Et les foules l'interrogeaient disant: Que devons-nous donc faire? Il leur répondit: Que celui qui a deux vêtements partage avec celui qui n'en a pas et que celui qui a de quoi manger fasse de même." (Luc III, 7ss.)

C'est cet intrépide apôtre du Royaume de Dieu que nous avons reçu comme patron, cet homme qui disait à Hérode: "Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère." "Non licet" ! (Marc VI, 18) Si le dogme de la communion des saints ne se réduit pas simplement pour nous aux mots qui l'expriment, nous recourrons au patronage de saint Jean-Baptiste pour tenir comme lui à la vocation que nous avons reçue du ciel. Nous rappelant la similitude de notre mission avec celle de notre Patron céleste: conscience et fermeté devant le devoir; témoignage au Christ; protection de la Vierge-Marie. Il nous faut plus que jamais vivre éveillés à la réalité. Recon-

naître que notre survivance tient à notre fidélité au plan divin sur notre peuple; soutenir la lutte pour le bien, dans la droiture et le courage; vivre le surnaturel intégral, voilà qui s'impose d'une façon inéluctable au peuple qui fut dès son berceau: catholique et missionnaire!

La crise que traverse le monde n'est pas la première, certes! qui menace la sécurité de nos institutions. Mais elle a ceci de particulier qu'elle prend des dimensions d'univers. Nous ne pouvons plus chercher le salut dans un repliement égoïste, comme cela se produisit après 1760. Le patriotisme est toujours une vertu. Il permet à un peuple de plonger des racines dans la terre du passé et de puiser une sève abondante aux institutions qui le caractérisèrent. Mais trop souvent, ce patriotisme s'est contenté de faire admirer le panache du feuillage de l'arbre accroché à ces racines. Cela ne suffit plus. L'arbre sera jugé à ses fruits. Le rapprochement opéré entre les peuples par les techniques élaborées de notre civilisation a resserré les liens de la communauté humaine et oblige chaque membre de la communauté des nations à assumer sa part de responsabilité dans la recherche du bien commun.

Parlant du drame présent de l'Afrique du Nord, Monseigneur Chappoulie, évêque d'Angers, affirmait justement: "La crise où se débat l'Afrique du Nord ne constitue pas un événement imprévisible qui serait le fruit subit d'erreurs et de difficultés de caractère purement local. Elle s'insère dans un immense mouvement qui secoue le monde entier: le déclin de l'Europe et de l'Occident au bénéfice des peuples et des races de couleur. Une des hantises de notre époque, c'est, à côté de la menace effroyable que fait peser sur toute l'humanité l'usage, en cas de guerre, des armes nucléaires, la brusque explosion des conflits de race. Ils surgissent de partout." (C.D., avril 29, 1956, col. 567)

Cependant, les pires dangers qui menacent le monde contemporain, il les faut reconnaître dans la propagande athée, les persécutions et surtout dans le matérialisme raffiné et l'affaiblissement général de la conscience morale. Ainsi un parallèle alarmant s'impose entre la situation actuelle et celle du monde au temps de notre Patron national. L'Empire romain à la veille de s'écrouler ne présentait pas de plus graves symptômes de ruines que ceux que l'Eglise, en nos jours, ne cesse de signaler dans son désir de convaincre les hommes à accepter la rédemption du Christ dans l'amour.

Ecoutez saint Augustin décrire la mentalité des païens de son temps et répondez honnêtement à cette question: tous ces traits ne constituent-ils pas le portrait ressemblant des hommes de notre époque? ". . . . Ils n'ont nul souci que la société se perde dans le vice et la honte. Qu'elle tienne debout, qu'elle soit florissante par l'abondance de ses richesses, la gloire de ses victoires; ou, ce qui est mieux, que la paix la garde en sûreté: c'est assez! Que nous importe le reste! Ou plutôt, il nous importe que chacun accroisse sa fortune pour suffire à ses prodigalités quotidiennes, que les forts réduisent les faibles à leur merci, que les pauvres flattent les riches pour se nourrir et pour jouir, grâce à leur patronage, d'une tranquille oisiveté! Que les riches abusent des pauvres pour le service de leur clientèle ou de leur morgue ! Que les peuples applaudissent, non aux hommes dévoués à leurs intérêts, mais aux pourvoyeurs de leurs plaisirs. Qu'on ne commande rien de dur, qu'on ne défende rien d'impur . . . Que les lois protègent les vignes, mais laissent les citoyens libres d'attenter à leur vie. Qu'on ne traîne devant le juge que ceux qui auront été dangereux ou nuisibles aux autres, à leurs biens, à leur foyer, à leur vie, ou contre leur gré. Mais que des siens, avec les siens ou avec quiconque s'y prêtera, il soit permis de tout faire . . . Qu'on coure aux somptueux festins où chacun puisse,

à sa fantaisie et à sa mesure, nuit et jour, s'amuser, boire s'enivrer. Qu'on entende partout le bruit de la danse. Que les théâtres frémissent des clameurs d'une joie impure, du déchaînement de toutes les voluptés cruelles et infâmes. Qu'on regarde comme ennemi public celui à qui cette félicité déplaît." (Cité de Dieu II, 20, cité dans Extraits suivis par l'abbé Gabriel Vidal, pp. 63-64)

Oui vraiment, on doit le dire, le pire ennemi des peuples c'est celui qui "menteur dès le commencement" (Jean VIII, 44), ennemi juré du Dieu dont il refusa le plan surnaturel d'amour, brandit l'étendard de la révolte et de l'orgueil et se fait des adeptes chez les humains qu'il entraîne non par amour, mais par haine, non dans la vérité mais dans le mensonge, non vers le bonheur mais vers la ruine. Détruisant le plan de Dieu qui a hiérarchisé dans l'ordre les valeurs, dans une création dont il voulut faire l'homme le dominateur et le roi, le diable s'efforce d'obnubiler pour l'humanité les principes de la droite raison et de la révélation qui la doivent guider. C'est en vérité, selon le mot de saint Pierre, l'adversaire le diable qui "rôde autour des hommes comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer." (Pierre V, 8) Chez nous, cet esprit du mal est à l'oeuvre pour détruire le règne du Christ. Son plan reste identique: renverser la puissance de l'Esprit par la tyrannie de la chair et des passions. Notre peuple appelé dès ses origines à la noble fonction de l'apostolat catholique par une foi profonde, une piété solide, le respect de Dieu, de l'Eglise et de ses lois, ne pourra survivre que dans cette atmosphère d'idéal et de surnaturel. Or, en ce moment, il faut avoir le courage de le dire, il se trouve en butte aux attaques les plus subtiles de l'ennemi. L'alcoolisme, cet esclavage abrutissant, fait parmi les nôtres des victimes toujours plus nombreuses. La femme elle-même, gardienne de la race par les berceaux qu'elle prépare et les moeurs qu'elle protège, est de plus en plus contaminée par ce

vice qui ruine, en même temps que sa vigueur physique, sa vaillance morale et sa vertu.

Nous avons connu l'époque, pas si lointaine, où, au Canada français, la pudeur et la pureté étaient protégées par la prudence, le sacrifice et la maîtrise de soi. Mais notre époque saturée de sensualisme et de matérialisme voit se multiplier les spectacles déshonnêtes et la littérature malsaine. Nos jeunes y sont entraînés. Ils y troquent leur vertu et leur dignité contre les sensations malsaines et affalantes. Les fruits de la chair sont amers. L'Esprit de Dieu l'a affirmé. L'expérience a confirmé cette vérité. Aussi, l'on en est venu, hélas! à assister, même chez nous, à la pire dégradation des âmes, celle qui consiste à refuser à Dieu ce qu'il a de tout temps entendu se réserver: son JOUR, le JOUR DU SEIGNEUR ! La profanation du dimanche est un attentat de lèse-majesté divine et, selon le Pape Pie XII lui-même, la cause des maux qui affligent l'humanité.

Mes chers frères, écoutez-moi. Je vous dirai avec saint Augustin: "Ecoutez votre évêque, c'est le Seigneur qui vous parle par lui." Si à tous il apparaît légitime que vous réclamiez les droits à la survivance, il faut savoir aussi que vous vous ruinez vous-mêmes en tolérant chez vous le travail du dimanche. Vous ne devenez pas moins vos propres destructeurs quand vous profanez le saint Jour du Seigneur en faisant du dimanche le jour du péché, par des jeux, des plaisirs défendus et déshonnêtes. Pour trop de catholiques chez nous, le dimanche est devenu le jour de l'égoïsme libidineux, de la lascivité, de la passion. "Où sont donc les jours d'antan ?" Alors nos familles canadiennes-françaises savaient donner au dimanche son caractère de religion, de charité et de sain repos. Messe et vêpres, visite aux pauvres, réunion intime autour du père de la famille libéré de son travail de la semaine, remplissaient alors de façon plus normale le jour que toute créature doit à son Créateur.

II — Modèle

Si l'évocation de saint Jean-Baptiste comme Patron devait nous amener à considérer la vocation de notre peuple, votre sincérité de catholiques vous incitera à regarder saint Jean Baptiste comme le Modèle de votre idéal et de votre action. "Le témoignage de la vérité, nous constatons que, sous toutes les hypothèses et dans tous les systèmes, elle convient à toutes les sortes et à toutes les formes possibles d'incarnation. La perfection de l'univers, la perfection propre de l'Homme-Dieu sont encore des vérités auxquelles est dû le plus éclatant témoignage." (P. Th. Dehau, o.p., "L'Apostolat de Jésus", p. 42)

C'est un témoignage, un apostolat qui résume la mission de notre peuple en Amérique. "Le monde contemporain mêle, de plus en plus, chrétiens et non-chrétiens. A l'occasion de tout, les chrétiens sont amenés, en public comme en privé, à rendre raison de leur foi. Cela ne va pas sans danger parfois pour leur attachement au Christ et à l'Eglise." (S. Em. le Cardinal Gerlier, "La coexistence des croyants et des incroyants", D. C. 27 mai 1956, col. 688) N'est-il pas urgent pour chacun de se demander quel témoignage apporte au Christ, à l'Evangile, son propre comportement, sa conduite journalière, sa mentalité ? "On voit que beaucoup de chrétiens manquent de qualités humaines ou s'enferment tranquillement dans un égoïsme individuel et familial. On regrette qu'ils n'aient pas une attitude ferme vis-à-vis des problèmes sociaux, économiques et politiques, et qu'ils semblent se désintéresser de la construction d'un monde meilleur. On remarque l'importance donnée à l'argent, au profit, au bien-être, à la jouissance, sous toutes ses formes, comme si l'Evangile n'avait rien dit de la pauvreté, du renoncement et de la croix. On déplore enfin, l'indifférence de beaucoup vis-à-vis de ceux qui se trouvent dans une situation humaine nettement inférieure, comme si la

charité ne demandait pas de vouloir pour les autres ce qu'on veut pour soi-même." (ibid., col. 690) Parce qu'il n'y a pas de vraie civilisation sans la foi, il importe que les croyants alimentent leur foi. Chez un trop grand nombre de chrétiens il s'établit comme un déséquilibre entre les connaissances profanes, théoriques ou pratiques acquises pour des buts terrestres et la connaissance religieuse laissée stagnante au stade des études primaires.

Le Modèle proposé à notre peuple, saint Jean-Baptiste manifeste bien l'importance pour tous de connaître Jésus, la Vérité. "Jean rend témoignage à son sujet et il crie: « Voici celui dont j'ai dit: Celui qui vient après moi est devant moi, parce qu'il existait avant moi... Il y a quelqu'un que vous ne connaissez pas, qui vient après moi et qui est passé devant moi, et dont je ne suis pas digne de délier la courroie des chaussures. J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe, et se reposer sur lui... J'ai vu et j'ai attesté qu'il est le Fils de Dieu »." (Jean I, 15, 27, 33, 34) "Qu'un chrétien ait enfin le courage de briser avec tout ce qu'interdit son Maître, et il devient du même coup témoin du Christ." (Cardinal Gerlier, col. 693) Voilà bien le message que nous transmettrait saint Jean-Baptiste s'il venait au milieu de nous à cette heure. Ne ferait-il pas siennes ces paroles d'un évêque contemporain: "Nous sommes, par vocation et envoi, les évangélisateurs du monde moderne. Cette mission nous dictera des refus nets, énergiques. Les apôtres attachés à la pénétration du monde païen n'ont jamais pactisé avec ses idoles. Nous connaissons leur « non possumus ». En face des idoles modernes, c'est précisément cette pureté, cette « hauteur » de notre foi qui nous habilitera à notre mission. Mais les apôtres n'en sont pas moins allés au secours du monde païen." (Cardinal Gerlier, o.c., col. 694)

Le "non possumus" des Apôtres, faisait écho au "non licet" de saint Jean-Baptiste. Nous y retrouvons la même

attitude de conviction, de courage, de fierté. Nous devons être fidèles à nos ascendances comme à notre destinée pour pénétrer nos vies de ce que l'on a nommé "les trois dimensions de la Morale intégrale" (Our Bishops Speak, p. 369). Dans sa hauteur, la morale prend son essor vers Dieu, le Bien suprême, de qui elle apprend la mesure précise du Vrai et du Bien; dans sa profondeur, elle pénètre le coeur de l'homme pour gouverner la personnalité tout entière en dirigeant à la fois les pensées les plus secrètes, les motifs les plus cachés; dans sa largeur, elle comprend les hommes de toutes les situations et de toutes les conditions de vie et établit les droits et les devoirs mutuels qui les lient.

Tous, nous tendons au bonheur. Saint Jean-Baptiste nous en a indiqué le chemin et par sa vie et par son enseignement, emportant au monde comme un message de joie et de libération, le salut par le Christ. La tradition chrétienne l'a toujours reconnu, les croyants sincères l'ont expérimenté, saint Augustin l'a formulé: "Tu nous as orientés vers Toi, ô Dieu, et notre coeur est sans repos tant qu'il ne se repose pas en Toi." (Conf. I, 1) Si de nos jours l'on ignore la joie et la sérénité au point de s'évader si universellement dans le sensualisme par la satisfaction des passions les plus viles, c'est que l'on refuse de voir Dieu dont la volonté régit tous les temps et tous les lieux, comme elle détermine à chacun son devoir et sa mission. Quiconque, esclave de son égoïsme et de son orgueil, choisit une autre voie que celle que lui trace Dieu, s'arroge de ce fait les prérogatives du Créateur, il introduit ainsi le désordre moral dans sa vie, et ce désordre est incompatible avec le bonheur.

Notre peuple trouvera donc chez saint Jean-Baptiste un modèle de fidélité au devoir. Comme lui, il s'attachera aussi au Christ-Jésus, l'Epoux dont il est l'ami. Or le Seigneur Jésus, pour le catholique, est présent dans

l'Eglise fondée sur Pierre et sur les Apôtres. Il habite dans le Sacrement qui perpétue sa présence et son sacrifice sur terre. Il se cache dans les pauvres. Il est souverainement important de se faire une idée juste sur l'intégrité de la foi, sur l'unité qu'elle commande entre les principes et la vie.

On parle beaucoup de communisme un peu partout dans le monde. Une chose est évidente: c'est que les vrais athées cherchent par tous les moyens à ruiner l'influence de l'Eglise dans les âmes. Il semble bien alors que ce mot soit employé à tort par quelques-uns. Mais d'autre part, quand l'on voit le fanatisme des athées dans le prosélytisme de leur cause, l'on ne peut accepter l'incurie d'un peuple voué depuis ses origines au Christ-Jésus et à son oeuvre.

Les militants athées se montrent avides de suivre les directives de leurs chefs. Ils rêvent d'établir le règne du mensonge sur les ruines de la Vérité dans le monde.

A la suite de saint Jean-Baptiste et du Christ lui-même, l'Eglise indique la voie austère de la vertu, du sacrifice; héritière des promesses de la Vie éternelle, vie dans laquelle elle introduit ses membres par le saint baptême, elle veut en assurer l'épanouissement chez chacun de ses fils. Quelle aberration, quel aveuglement que de refuser d'écouter sa voix, d'accepter ses directives. Je pense en particulier ici à la croisade pour la modestie dans le vêtement, lancée dans le Québec depuis mars dernier. L'Episcopat de la Province, à la suite du Souverain Pontife, supplie les catholiques de réagir contre les envahissements du vice: "On imagine difficilement l'influence bienfaisante causée par la présence d'hommes de foi ardente et agissante, au milieu d'un monde de faibles, d'errants, d'immoraux, de craintifs. Faites tous vos efforts pour recréer un climat de candeur et de pureté là où la fange de l'impureté empoi-

sonne l'air", redisaient vos Evêques en empruntant le texte de Pie XII. Combien encore ont fermé l'oreille et le coeur à ces exhortations ! Où nous conduiront cette irréflexion, cette indifférence, ce naturalisme sans frein? Pour chacun l'heure a sonné de se le demander sérieusement.

"Ce n'est jamais en mettant la vérité en veilleuse ou en faisant comme s'ils n'étaient pas détenteurs de richesses infinies, que les catholiques pourront conquérir l'estime des hommes et le droit d'accomplir en ce monde la tâche qu'ils ont pour mission d'y accomplir. C'est toujours en maintenant avec force la rigueur de leurs exigences doctrinales et en déployant au maximum les ressources que leur prodigue la munificence même du Seigneur, qu'ils imposeront à leurs frères la salutaire contrainte de tous les dépassements et qu'ils contribueront au progrès dans tous les ordres, disons tout au moins qu'ils ne s'exposeront plus alors à piétiner à l'arrière-garde quand tous les autres seront déjà arrivés." (André Combes, "Psychanalyse et Spiritualité", p. 65)

* * *

C'est à la lumière de ces paroles et inspiré par le patronage et l'exemple de l'incomparable témoin et apôtre du Christ-Jésus que fut saint Jean-Baptiste, que je vous adjure, mes chers frères, de vous souvenir de vos origines, de votre mission et de votre destinée! La consécration de notre peuple que vous ferez dans un instant, au Coeur Immaculé de Marie, ne doit pas consister dans la récitation d'une formule. C'est un voeu que vous prononcerez et il vous engagera, au nom de tous, à vivre votre christianisme sincèrement et ouvertement, en sorte que, en toutes choses, vous recherchiez premièrement le Royaume de Dieu et sa justice, sachant par une expérience vécue, que le Seigneur s'occupe des intérêts de ceux

qui travaillent pour lui et sa sainte Mère, et qu'Il leur accorde "tout le reste par surcroît." (Matt. VI, 33)

O Vierge Sainte, Reine du Monde, Mère de notre peuple, écoutez la voix de vos enfants repentants et conduisez-nous par les sentiers tracés par notre saint Patron, afin que nous retrouvions votre Fils Jésus, le Roi des siècles. Amen !

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 261

CIRCULAIRE

DE

SON ÉMINENCE

LE CARDINAL PAUL-ÉMILE LÉGER

Archevêque de Montréal

AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

les invitant à verser une contribution annuelle pour la restauration de la Basilique-Cathédrale

---

Archevêché de Montréal,
le 15 août 1956,
en la fête de la glorieuse
Assomption de la B. V. M.

Mes chers diocésains,

Le saint jour de Pâques de l'an de grâce 1894, Sa Grandeur Monseigneur Fabre, troisième évêque et premier archevêque de Montréal, inaugurait notre cathédrale actuelle. Il avait fallu exactement vingt-quatre années pour construire cet édifice, commencé le 28 août 1870 par son prédécesseur, Monseigneur Ignace Bourget. Mais avant de poser la première pierre, Monseigneur Bourget avait considéré et mûri le projet durant seize ans. C'est donc dire que pendant une longue période de quarante années, la cathédrale fut pour les évêques de Montréal, la source de mille difficultés.

Depuis soixante ans, la situation était normale. Il fallait, chaque année, prévoir les améliorations et les réfections ordinaires. Mais voici que de nouveau le problème de la cathédrale se pose et non sans nous causer quel-

ques inquiétudes. Les architectes et les ingénieurs nous ont, en effet, fortement conseillé d'entreprendre des travaux d'envergure afin de donner à la restauration qui s'imposait un caractère définitif. Aussi depuis quelques mois la cathédrale a-t-elle été transformée en un immense chantier.

Mes chers frères, la cathédrale est l'église-mère de toutes les églises d'un diocèse. Elle est le signe visible de la mission divine que remplit l'évêque au milieu de son peuple. Elle est la source de la grâce, puisque c'est dans sa cathédrale que l'évêque préside les cérémonies des ordinations et de la consécration des saintes huiles. Ceci est vrai pour tous les diocèses. Aussi les évêques missionnaires élèvent-ils au centre des territoires qui leur sont confiés, une église-cathédrale. Celui qui a visité les cathédrales de Dakar, de Carthage, de Bône ou de Port-Saïd, aura compris cette vérité. Ces évêques pionniers avaient jugé que la cathédrale est une oeuvre aussi nécessaire pour l'évangélisation que celles des écoles et des hôpitaux.

La même préoccupation dicte à des évêques, placés à la tête de vieilles chrétientés, des décisions analogues. Ainsi, après les guerres de 1914 et de 1939, les Archevêques de Reims, de Rouen et de Cologne entreprirent immédiatement, et au prix de quels sacrifices, la restauration de leurs immenses cathédrales de pierre. Je ne citerai qu'un exemple, celui de Cologne, parce que l'inauguration de cette cathédrale aura lieu le 28 août prochain. Le coût des réparations s'établit à plus de dix millions de dollars.

Plusieurs, en entendant cela, reprendront la parole des disciples de Jésus, qui venaient d'assister à la scène de l'effusion du parfum sur les pieds du Maître: "A quoi bon ce gaspillage de parfum? On aurait pu le vendre plus de trois cents deniers et les donner aux pauvres!" (Marc

XIV, 4-5) Nous savons que le Seigneur ne pensait pas de la même façon: "Je vous le dis en vérité, partout où sera prêché l'Evangile, dans l'univers entier, on racontera à sa mémoire ce qu'elle vient de faire." (Id., 9)

Si nous avons décidé de garder la cathédrale sur le site où elle s'élève et de la restaurer, c'est pour offrir à Dieu un temple digne de sa majesté, mais c'est aussi pour honorer la mémoire de ces évêques de Montréal, nos prédécesseurs, qui ont consacré une large part de leur tâche administrative à sa fondation et à son édification.

Nous sommes frappés d'admiration et j'oserais presque dire, de stupeur, en constatant l'ampleur des travaux entrepris par Monseigneur Bourget. La cathédrale est écrasée, aujourd'hui, par la masse énorme des gratte-ciel qui s'élèvent à ses côtés. Mais en 1854, ce quartier était pratiquement inhabité et les seuls édifices qui s'y trouvaient n'appartenaient pas aux catholiques. Monseigneur Bourget n'était pas un homme à prendre des décisions hâtives qui n'engageaient que le présent. Son intuition, rendue plus aiguë par une vie d'union à Dieu, lui permettait d'agir en engageant l'avenir. Ainsi, il devait placer sa cathédrale au centre de la future métropole du Canada! C'est donc pour nous qu'il a travaillé. C'est pour nous qu'il a bâti cette basilique qu'il nous faudrait élever au même endroit si elle ne s'y trouvait pas. Et aurions-nous le courage et la générosité nécessaires pour entreprendre des travaux de cette envergure? Aurions-nous assez d'esprit de foi pour tenir un chantier ouvert durant plus de vingt-cinq ans? Aurions-nous cette foi désintéressée qui inspirait à ces catholiques du siècle dernier de bâtir un monument qui proclamerait leur attachement à Rome, plutôt que de bâtir une église utile, c'est-à-dire répondant aux besoins de l'époque et surtout à la modicité de leurs économies?

C'est donc en faisant un acte de foi que Monseigneur Bourget choisit le site de sa cathédrale. C'est dans la foi qu'il en poursuivit durant vingt années la construction. Le diocèse de Montréal était pauvre en ce temps-là malgré l'ampleur de son territoire, puisqu'il renfermait les régions administrées aujourd'hui par l'Archevêque de Sherbrooke et les Evêques de Valleyfield, Joliette, Saint-Jean et Saint-Jérôme. Mais le vieil Evêque se fit mendiant pour donner à son église l'éclat qui convient à la maison de Dieu et il visita durant dix années les paroisses de tout le diocèse, tendant la main pour recueilir les aumônes qui lui permettraient de poursuivre l'oeuvre de la cathédrale. Afin de faire face aux obligations financières que posait la construction, Monseigneur Bourget avait demandé, dès 1853, que chaque famille donnât un dollar par année. Il devait ainsi recueillir plus de cent mille dollars, somme très considérable pour l'époque et qu'il faudrait traduire aujourd'hui dans l'ordre du million.

Mes chers diocésains, je dois vous avouer que j'ai fait, moi aussi, un acte de foi. La restauration de la cathédrale pouvait être faite de deux façons: superficiellement, c'est-à-dire en la rendant belle par la décoration des murs intérieurs et l'éclairage, intérieur et extérieur; ou bien en profondeur, c'est-à-dire: creuser le sous-sol, couler un plancher de béton, renouveler la toiture et les fenêtres, changer le système de chauffage et l'éclairage, enfin bâtir une sacristie et des salles d'oeuvres. Après avoir exposé ces différents projets aux membres du Chapitre métropolitain, ceux-ci m'ont encouragé à entreprendre les travaux selon les plans que les architectes nous avaient soumis.

Ainsi, nous aurons restauré et complété l'oeuvre de nos prédécesseurs. Et de même que ceux-ci durent faire appel aux fidèles du temps, ainsi je dois vous demander,

mes chers frères, votre collaboration. La cathédrale n'est pas une paroisse, régie par une fabrique composée du curé et du corps des marguilliers. La cathédrale est l'église de l'évêque, comme je vous le rappelais plus haut, et il doit l'entretenir avec les aumônes que lui donnent les fidèles. Vos grands-pères ont contribué à la construction de notre cathédrale, mais vous n'avez pas été sollicités souvent pour cette oeuvre. Je le fais aujourd'hui avec confiance. Vous ne me refuserez pas ce que vos parents ont donné à Monseigneur Bourget, il y a cent ans. C'est en 1853, en effet, que Monseigneur Bourget avait fixé à un dollar par famille la contribution en faveur de la cathédrale. Il devait maintenir cette législation durant quatre ans. Je reprends la même formule en y ajoutant une année.

Durant les cinq prochaines années, chaque famille du diocèse de Montréal sera invitée à verser un dollar par année.

Qui refusera un don si modique à son évêque pour l'une des oeuvres qui lui tiennent le plus à coeur ? Je n'ose pas établir de comparaison entre les sommes que vous dépensez pour vos loisirs et cette aumône que je vous demande de verser dans ma main . . .

Je laisse à Messieurs les Curés l'initiative de recueillir ces sommes. Ils adopteront le mode de perception le plus conforme aux us et coutumes de leur paroisse.

Ils m'enverront, à moi personnellement, avant le 31 décembre de chaque année, durant cinq ans, une somme dont le chiffre minimum devra correspondre, en dollars, au nombre de familles catholiques vivant sur leur territoire.

Si des fidèles désiraient verser des dons plus substantiels pour cette oeuvre si importante de la cathédrale, ils

pourraient le faire en m'écrivant. Je serai toujours très heureux de leur exprimer ma reconnaissance.

Je demande à Monseigneur Bourget, qui a consacré sa vie à l'oeuvre de la Cathédrale et qui repose maintenant dans ses murs, de bénir, du haut du ciel où il habite certainement, cette décision que j'ai cru devoir prendre pour demeurer fidèle à son oeuvre. Je sais que je trouverai chez vous la même réponse empressée et généreuse qu'il avait trouvée chez vos ancêtres.

Vous serez mis au courant des progrès des travaux et de la souscription, par vos curés qui partagent avec moi la responsabilité de l'administration du diocèse.

Veuillez agréer, mes chers frères, l'expression de mes sentiments respectueux et soyez assurés de mon entier dévouement dans les Sacrés Coeurs de Jésus et Marie.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Montreal, Quebec, August 15, 1956,
Feast of the glorious Assumption
of the Blessed Virgin Mary.

My dear Brethren:

On Easter Sunday in the year of Our Lord 1894, the Most Reverend Archbishop Fabre, third Bishop and first Archbishop of Montreal, solemnly inaugurated our present cathedral. It had taken exactly twenty-four years to build this edifice, begun on August 28, 1870, by his predecessor, the Most Reverend Ignace Bourget. Moreover, before laying the cornerstone, Bishop Bourget had given the project thoughtful consideration for sixteen years. Hence, over a period of forty long years, the cathedral was the source of countless difficulties for the Bishops of Montreal.

For the past sixty years, the situation has been normal. Every year the ordinary repairs and improvements had to be made. But now, once again, the condition of the cathedral has become a major problem, one that entails no little anxiety on our part. As a matter of fact, the architects and engineers consulted, urgently advised us to undertake a complete restoration that will assure the permanency of their work. And so, for some months now, the cathedral has been transformed into a vast workshop.

My dear Brethren, the cathedral is the Mother Church of all the churches in a diocese. It is the visible sign of the divine mission that the Bishop fulfills in the midst of his people. It is the source of grace, since it is in the cathedral that the Bishop officiates at ordination ceremonies and consecrates the holy oils. This is true of all dioceses. And missionary Bishops see to it that a Cathedral church is built in the center of their vast

territories. Anyone who has visited the cathedrals of Dakar, Carthage, Bone or Port Said, will have grasped the impact of this truth. These pioneer Bishops judge that the cathedral is as necessary for evangelization as are schools and hospitals.

This same preoccupation inspired the Bishops of long-established Christian communities to similar decisions. Hence, it was that, after the wars of 1914 and 1939, the Archbishops of Rheims, Rouen and Cologne, immediately undertook the restoration of their immense stone cathedrals. And this at the price of great sacrifice. I shall give but one instance, that of Cologne, because the solemn inauguration of that cathedral will take place on August 28th. The cost of the repairs made to that cathedral will amount to more than ten million dollars.

Some, on hearing this, will quote the words of Our Lord's disciples, who had just witnessed the pouring of the precious ointment on the Master's head: "Why was this waste of the ointment made? For this ointment might have been sold for more than three hundred pence and given to the poor." (Mark XIV,4,5) We know that Jesus did not share this opinion: "Amen, I say to you, wheresoever this gospel shall be preached in the whole world, that also which she hath done, shall be told for a memorial of her."

If we have decided to leave the cathedral in its present location, and to restore it, it is that we may not only offer God a temple befitting His Majesty, but it is also to honor the memory of the Bishops of Montreal, our predecessors, who dedicated so much of their administrative ability to its foundation and erection.

We are forced to admire, and I may even say, to marvel at the magnitude of the task undertaken by

Bishop Bourget. Today, the cathedral is somewhat dwarfed by the huge skyscrapers that surround it. But in 1854, this section of the city was practically uninhabited and the few buildings found here were not owned by Catholics. Bishop Bourget was not a man to make hasty decisions that brought only a partial solution to a long-range problem. He was a man of vision. His keen intuition, fostered by a life of close union with God, enabled him to answer the challenge of future years. And it was this vision that inspired him to erect his cathedral in the very center of the future metropolis of Canada. Hence, it was for us that he worked on with tireless energy to build the basilica. And this is so true that today we would have to build one on the same spot, were it not already found there. And would we have the courage and the heart to undertake so huge an enterprise? Would our spirit of faith be strong enough to keep us working at it for over twenty-five years? Would we have the selfless faith which inspired these Catholics of the past century to raise a monument that would proclaim their adherence to Rome, rather than build a useful church, that is to say, a church that would have fulfilled the needs of the moment and been more in keeping with their limited resources?

Bishop Bourget made an act of faith when he chose the site of his cathedral. In the same spirit of faith, he carried on the work of its construction for twenty years. The diocese of Montreal was poor at that time, in spite of the vast expanse of its territory which comprised the regions governed today by the Archbishops and Bishops of Sherbrooke, Valleyfield, Joliette, Saint John's and Saint Jerome. But the undaunted old Bishop went out to beg the funds that would permit him to give his church the magnificence that the house of God deserved. And so it was that for ten long years,

he went from parish to parish, travelling the length and breadth of the diocese, begging the charitable alms that would permit him to complete the building of his cathedral. To meet the financial obligations of the construction, Bishop Bourget, as early as 1852, asked each family to contribute a dollar a year. In this way, he collected more than a hundred thousand dollars, a considerable sum of money in those days, and one that would be evaluated today in terms of millions.

My dear Brethren of the Montreal diocese, I must confess that I, too, have made an act of faith. The restoration of the cathedral might have been accomplished in two ways: superficially, that is to say, it might have been beautified by the interior decoration of the walls and an interior and exterior lighting system; or it could be done thoroughly, that is to say, by deepening the foundation, laying a concrete floor, renewing the roof and windows, changing the heating and lighting systems, by building a sacristy and halls for parish organizations. The members of the Metropolitan Chapter having been acquainted with these different projects, urged me to undertake the required restoration, following the plans the architects had drawn up for our approval.

In this way, we shall have restored and completed the work of our predecessors. And just as they had to appeal to the faithful of their day, I, too, dear Brethren, must solicit your collaboration. The cathedral is not a parish governed by a pastor and church wardens. The cathedral is the Bishop's church, as I mentioned above, and he must provide for its upkeep with the alms given him by the faithful. Your forefathers contributed to the building of our cathedral, but you have not been called on very often to contribute to the maintenance of this work. I call on you then today, confident in the

knowledge that you will not refuse to do for me what your forefathers did for Bishop Bourget a hundred years ago. It was in 1853 that Bishop Bourget fixed at a dollar a family the contribution to be made to the cathedral fund. This sum was to be paid annually for four years. Following this pattern, I hereby invite every family in the diocese of Montreal to contribute one dollar a year for a period of *five* years. Surely no one would refuse to make the modest offering for the completion of a work most dear to the heart of his Bishop! The donation requested is so modest that it can bear no comparison to the sums spent on recreation.

I leave the initiative of collecting these offerings to the Pastors of the various churches. They may adopt whatever system or method that is most in keeping with the customs and traditions of their parish. Over a period of five years, they will forward to me personally, before December 31, a sum of money which amount will correspond, in dollars, to the number of Catholic families living in their territory.

The faithful who wish to offer more substantial gifts for this important cathedral fund may do so by writing to me. I shall always be very happy to acknowledge their generosity.

I prayerfully beg Bishop Bourget, who dedicated his life to the building of the cathedral, and who is laid to rest within its walls, to bless this undertaking that I have thought it a duty to consecrate to his sacred memory. I know that you will give me the same immediate and generous response that he received from your ancestors.

Your Reverend Pastors, who are my collaborators in the administration of the diocese, will keep you in-

formed of the progress being made in the cathedral's repairs and in the collection of funds.

Kindly accept the expression of my respectful and devoted sentiments in the Sacred Hearts of Jesus and Mary.

✠ Paul Emile Cardinal Leger
Archbishop of Montreal.

Communiqué officiel:

Solennité de saint Joseph, artisan

Requête des Archevêques et Evêques du Canada

Sacra Rituum
Congregatio
N. D. 2/956.

Très Saint-Père,

Les Archevêques et Evêques du Canada réunis en assemblée plénière de la Conférence Catholique Canadienne à Ottawa, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, exposent humblement la supplique suivante.

Ils prient Votre Sainteté de leur accorder le privilège de transférer la nouvelle fête de saint Joseph Artisan, le premier mai, au jour que le Canada a choisi pour la Fête du travail, soit le premier lundi de septembre.

Au Canada, le premier mai n'a pas la signification particulière qu'on lui attribue dans les pays européens. Par contre, le premier lundi de septembre, est depuis nombre d'années un jour férié par tout le Canada; les Canadiens y célèbrent alors la Fête du travail par des manifestations religieuses et civiles.

L'Episcopat de ce pays croit qu'il serait souhaitable que la fête de saint Joseph Artisan soit ici reportée, à cause de son symbolisme évident, au jour de la Fête du travail, le premier lundi de septembre.

Et que Dieu. . .

DIOECESIUM CANADENSIUM

Sacra Rituum Congregatio, vigore facultatum sibi a Ss.mo Domino nostro PIO PAPA XII specialiter tributarum, attentis peculiaribus expositis circumstantiis necnon Exc.mi ac Rev.mi Apostolici in Canada Delegati commendatione, benigne annuit pro gratia iuxta preces, ita ut, retentis die 1 Maii Officio et Missa de S. Joseph Conf., Sponso B.M.V. Opifice, Feria II, quæ in mense Septembri prima occurrit, externa Solemnitas praefati Festi institui possit, cum altera Missa propria cantata et altera lecta, dummodo non occurrat Festum duplex primae classis; si vero occurrerit Festum duplex secundae classis, et Decretis. Valituro praesenti indulto ad proximum decennium.

Contrariis non obstantibus quibuslibet.

Romae, die 17 Januarii 1956.

(signé) G. Card. Cicognani,
S.R.C. Praef.

† A. Carinci, Archiep. Seleucien,
S.R.C. a secretis.

Instructions de Son Eminence

Pour la première fois, nous célébrerons, le lundi 3 septembre, la solennité de la fête de saint Joseph Artisan, récemment instituée par S. S. Pie XII.

Nous prions Messieurs les curés de bien vouloir inviter leurs paroissiens à assister nombreux, ce jour-là, à la messe et à faire la sainte communion, pour demander la protection de saint Joseph sur tous nos travailleurs.

Nous invitons également tous nos diocésains à participer à la grande manifestation religieuse qui aura lieu en la fête de saint Joseph Artisan, le lundi 3 septembre, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Dans l'après-midi, à 3 heures, il y aura bénédiction des accidentés du travail, des malades et des infirmes, par S. E. Mgr Conrad Chaumont.

Le soir, après la procession en l'honneur de saint Joseph qui débutera à 8 h. 15, Son Eminence bénira les outils des travailleurs, adressera la parole et célébrera la sainte messe.

Mettons tout en oeuvre pour donner à la fête du travail le sens proprement chrétien que Sa Sainteté Pie XII désire en instituant cette fête de saint Joseph et en le proposant comme modèle à tous nos ouvriers.

(*Sem. Rel.*, 28 août 1956)

No 262

CIRCULAIRE

DE

SON EMINENCE

LE CARDINAL PAUL-ÉMILE LÉGER

Archevêque de Montréal

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

I — RETRAITE ANNUELLE
II — ADMINISTRATION DES BIENS TEMPORELS
III — QUÊTES
IV — ENQUÊTES MATRIMONIALES
V — RAPPORTS PAROISSIAUX
VI — CONFIRMATIONS À LA CATHÉDRALE
VII — PREMIÈRES COMMUNIONS
VIII — SÉPULTURE ECCLÉSIASTIQUE
IX — INTENTIONS DE MESSES
X — UNION SAINT-JEAN
XI — VOLUMES DES MANDEMENTS
XII — VISITES DE PAROISSE
XIII — AUMÔNES DU CARÊME
XIV — ACTION CATHOLIQUE
XV — SERVICE DE PRÉPARATION AU MARIAGE
XVI — CINÉMA
XVII — VOCATIONS SACERDOTALES
XVIII — PERSÉCUTIONS RELIGIEUSES
XIX — TEXTES DE PRIÈRES
XX — DÉVOTION AU SACRÉ-COEUR

APPENDICES:

I — Lettre Apostolique de S. S. Pie XII aux peuples d'Europe soumis à la persécution
II — Textes de prières de S. Pie X et de S. S. Pie XII
III — Lettre de la Secrétairerie d'Etat au R. P. Matéo

Archevêché de Montréal,
le premier septembre 1956.

Mes chers confrères,

Après les vacances chacun est retourné à son labeur avec la ferme détermination de consacrer toutes ses énergies renouvelées au service de la Sainte Eglise. C'est pour vous aider à mieux remplir votre tâche pastorale, en conformité avec la pensée de vos Chefs spirituels, que je vous adresse cette circulaire qui contient quelques points importants de discipline ecclésiastique.

— I —

La retraite annuelle

Tous les prêtres dont les noms sont inscrits sur la liste du clergé diocésain de Montréal sont tenus de suivre, chaque année, les exercices de la retraite. Depuis quelques années nous avons remarqué un fléchissement inquiétant sur ce point. Je rappelle à tous les prêtres que cette discipline est fondée sur la législation canonique (c. 126) et sur des coutumes locales aussi anciennes que le diocèse, comme en font foi les directives données par tous les évêques, depuis le Mandement publié par Monseigneur Lartigue, le 12 mars 1839 (Concile Plénier de Québec, d. 212).

Les Constitutions synodales (art. 6) seront strictement observées à l'avenir et tout prêtre qui fera sa retraite ailleurs qu'au Grand Séminaire devra en obtenir l'autorisation. Si un prêtre ne suit pas les exercices de la retraite, il devra en donner les raisons.

J'espère que ce rappel de la législation sera efficace et que je n'aurai pas à promulguer des sanctions contre les négligents.

— II —

Administration des biens temporels

L'Eglise est une société parfaite qui a reçu de son divin Fondateur tous les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour assurer son expansion. C'est ainsi que l'Eglise a toujours affirmé qu'elle avait reçu de Dieu lui-même le droit de posséder des biens et de les administrer en vertu de ce même mandat (C.J.C., c. 1495; C. P. Q., d. 639).

Le droit de propriété appartient, dans un mode éminent et absolu, au Siège Apostolique. Mais il appartient à l'Ordinaire du lieu de veiller de près à l'administration de tous les biens ecclésiastiques situés dans son territoire et qui n'ont pas été soustraits à sa juridiction. Le canon 1519 § 2, précise que l'Ordinaire du lieu doit prendre soin d'organiser tout le régime de l'administration des biens ecclésiastiques.

A la lumière de ces principes généraux, nous pouvons donc déduire quelques conclusions:

Le clerc, qu'il soit chargé de l'administration d'une paroisse, d'une institution ou d'une oeuvre, doit observer toutes les prescriptions du Droit canonique et de la législation diocésaine (C. J. C., c. 1523; C.P.Q., d. 642-643).

Ces biens ecclésiastiques peuvent, en même temps, être détenus par une corporation civile qui peut s'appeler fabrique, corporation paroissiale ou religieuse; *ces biens, parce qu'ils sont détenus par une corporation civile, ne cessent pas d'être des biens ecclésiastiques.* Ces biens doivent alors être administrés conformément aux prescriptions civiles, mais toujours et d'abord conformément aux prescriptions ecclésiastiques.

Dans une paroisse, ces biens ecclésiastiques peuvent être nombreux et divers: ceux qui appartiennent à la

paroisse ou aux confréries; ceux qui appartiennent aux oeuvres; ceux qui appartiennent à des fondations, etc. *Tous* ces biens doivent être administrés conformément aux prescriptions du Droit canonique *sous la vigilance de l'Evêque*. De plus, les biens paroissiaux doivent être administrés conformément aux prescriptions du droit civil ou paroissial; il en serait de même des biens d'une oeuvre d'Eglise qui serait incorporée au point de vue civil. Ils ne cesseraient pas pour autant d'être administrés en observant strictement le Droit canonique (C.J.C., cc. 1515, 1516, 1519, 1525).

Le clerc doit accomplir sa fonction d'administrateur avec la diligence d'un bon père de famille, selon l'expression même du Droit (C.J.C., c. 1523). "Si l'Eglise le tient quitte de ce que les juristes appellent la «*culpa levis in abstracto* », il a cependant à répondre et de la faute lourde, «*culpa gravis*», qui provient d'une négligence inexplicable, et même de la «*culpa levis in concreto*», *toutes les fois qu'ayant traité des affaires de l'Eglise avec moins de soin qu'il n'aurait traité les siennes propres, il aura causé un préjudice à l'établissement qu'il représente*: c'est ce que l'on entend, dans le langage du Droit, quand on dit que quelqu'un doit administrer « en bon père de famille »" (Dict. de D. C., vol. I, c. 206, A. Couly).

— III —

Quêtes

Parmi les « biens ecclésiastiques » il faut accorder une mention spéciale aux offrandes versées par les fidèles à l'occasion des quêtes ou des souscriptions. Celles-ci sont de plus en plus nombreuses et chaque sou qui a été donné doit être administré avec toute la diligence que l'Eglise exige des administrateurs des biens ecclésiastiques (C.J.C., cc. 691 § 2; 1182 § 3; 1525).

C'est pourquoi j'ai cru nécessaire de promulguer les règlements suivants:

Règlements du Comité des quêtes

1. *Loi générale. — Il faut solliciter la permission de l'Ordinaire pour recueillir des aumônes dans le diocèse sous quelque forme et dans quelque but que ce soit.* Cette permission est concédée par l'entremise du Comité des quêtes à qui il faut adresser toute demande à ce sujet.

2. Font exception au règlement no 1:

   a) les quêtes commandées dans le diocèse ainsi que les quêtes prévues pour les oeuvres paroissiales aux articles 271, 2° et 276 du Synode;

   b) les quêtes autorisées par le curé dans les limites de la paroisse pour une association ou une oeuvre paroissiale. Dans ce cas, le curé doit avertir le Comité des quêtes de l'autorisation qu'il a donnée à telle association ou oeuvre paroissiale.

3. Un organisme non strictement paroissial, désirant faire une quête publique paroissiale, doit demander d'abord l'autorisation du Comité des quêtes après s'être muni de la permission du curé.

4. *Communautés et oeuvres.* — Les ordres, les congrégations religieuses et les instituts, les associations et les oeuvres désirant solliciter des aumônes au cours de l'année, doivent en faire la demande par écrit avant le quinze (15) décembre de l'année précédente.

5. Toutes les communautés missionnaires, sauf le cas où elles demandent un prédicateur, doivent dorénavant s'adresser au Comité des quêtes, plutôt qu'au Comité de coopération missionnaire, pour l'obtention des autorisations. Si, pour recueillir des aumônes dans

les églises, on recourt à des prédicateurs, on s'adresse alors au Comité de coopération missionnaire.

6. Les personnes qui recueillent de l'argent soit pour des fins missionnaires soit pour toute autre fin, qu'elles appartiennent ou non à tel ordre ou à telle communauté, doivent faire passer leur demande au Comité des quêtes par l'intermédiaire du Supérieur provincial ou de la Supérieure provinciale, si la résidence de ces derniers est à Montréal; sinon par l'intermédiaire du Supérieur local ou de la Supérieure locale.

7. Les représentants d'ordres, de congrégations, d'instituts, d'associations ou d'oeuvres étrangers au diocèse doivent, en plus de leur demande au Comité des quêtes, présenter une permission écrite de leur propre Ordinaire.

8. *Nature des quêtes.* — L'autorisation du Comité des quêtes est exigée pour les quêtes dans l'église ou à la porte de l'église — pour des quêtes dans le diocèse —, pour les parties de cartes, soupers, soirées et autres organisations du genre.

9. *Méthodes.* — Il est absolument défendu aux propagandistes d'exercer quelque commerce que ce soit dans une église ou un oratoire.

10. Il est défendu aux laïcs de solliciter des honoraires de messes pour des prêtres du diocèse ou d'ailleurs (Synode, art. 164, 3°).

11. La permission accordée par le Comité des quêtes exige l'observation des lois synodales et des directives émanant du Comité des quêtes. Quand la quête doit se faire à la porte de l'église, il faut s'entendre avec le curé au moins un mois à l'avance.

12. *Rapport.* — Tous ceux qui ont reçu l'autorisation de quêter doivent fournir au Comité des quêtes, à la fin de novembre, un état exact des sommes recueillies. Cet état financier porte la signature du directeur de l'oeuvre, du supérieur de la communauté ou du président de l'oeuvre pour qui la quête est faite.

13. Le susdit rapport doit aussi faire mention du but et de l'objectif de la souscription, ainsi que de la forme ou méthode de sollicitation qu'on désire utiliser.

14. La remise du rapport annuel doit être accompagnée d'un chèque correspondant à 1% de toutes les recettes brutes.

Veuillez vous montrer sévères, mes chers collaborateurs, envers ceux qui vous demandent la permission de faire des quêtes à la porte de vos églises. En généralisant cette pratique, on risque d'introduire à la porte de la maison de Dieu de graves abus. Je fais remarquer en passant que ces quêtes doivent toujours être utilisées pour les fins pour lesquelles elles sont faites. D'autre part, puisqu'elles ont été sollicitées sous le patronage de l'Eglise, ces fins doivent être conformes à son esprit.

— IV —

Enquêtes matrimoniales

1. J'attire votre attention sur *les mariages de rit mixte,* c'est-à-dire d'un Oriental et d'une Latine, en particulier les mariages des Ukrainiens.

Dans un mariage de rit mixte, il faut suivre le Code oriental, qui accorde le droit de bénir le mariage au curé de l'époux, contrairement au droit latin qui accorde ce droit au curé de l'épouse. Le curé de l'épouse de rit latin ne pourrait bénir ce mariage qu'avec la permission du

Saint Siège qui s'est réservé cette dispense. Il est donc défendu de procéder en ces cas sans un recours à la Délégation Apostolique, lequel doit être fait par la Chancellerie.

La scrupuleuse observance de ces prescriptions évitera bien des frictions entre le clergé latin et le clergé oriental. Il ne faudrait pas oublier qu'il y a sept paroisses ukrainiennes régulièrement organisées à Montréal.

Vous trouverez dans la Semaine Religieuse du 22 mars 1955, des renseignements utiles concernant ce point de droit.

2. *Dossiers d'enquêtes prénuptiales*:

Les dossiers des enquêtes prénuptiales en cours devraient être accessibles, au bureau du presbytère, à tous les prêtres chargés du ministère. Si le dossier est dans le bureau personnel d'un vicaire dont la porte est fermée à clef, on oblige les gens à revenir un autre jour pour compléter leur enquête.

Le personnel de la Chancellerie a expérimenté les mêmes inconvénients lorsqu'il doit téléphoner pour obtenir des renseignements à propos d'un dossier en cours.

3. *Annotations marginales*:

Je vous invite à porter une attention très particulière aux annotations marginales, concernant, en particulier, le mariage. L'Officialité a été saisie d'un certain nombre de cas de « ligamen » qui ne se seraient pas posés si les annotations marginales avaient été faites et en temps opportun.

4. *Cas spéciaux*:

Les prêtres du ministère sont priés de ne pas envoyer les fidèles à la Chancellerie pour discuter d'un cas de mariage. C'est au prêtre qu'il appartient de traiter directement avec la Chancellerie; car, dans la plupart des cas, on est obligé, à la Chancellerie, de renvoyer ces gens

à leurs propres paroisses. D'une façon générale, évitez aux fidèles des démarches inutiles.

5. *Mariages à la suite d'un divorce*:

La Chancellerie a remarqué que plusieurs prêtres croient que des protestants divorcés sont libres de contracter un nouveau mariage, comme si le mariage de non-catholiques devait être considéré, en principe, invalide.

D'une façon générale, quand une personne a contracté mariage et qu'elle n'est pas libérée par la mort de l'autre conjoint, le prêtre doit exiger deux décrets: l'un, ecclésiastique, de liberté vis-à-vis de l'Eglise; l'autre, civil, de liberté vis-à-vis de la loi civile.

En pareil cas, on ne doit pas s'engager à bénir un mariage avant d'avoir obtenu ces deux décrets. Règle générale, si le mariage antécédent a eu lieu devant le prêtre, c'est avec le Tribunal ecclésiastique qu'il faut traiter de la question. S'il s'agit d'un mariage d'un ou de deux catholiques fait devant un ministre protestant, c'est avec la Chancellerie qu'il faut traiter du cas.

— V —

Rapports paroissiaux

Le Rapport paroissial annuel devrait être adressé à la Chancellerie avant le 31 janvier. Les 4/5 des Rapports sont envoyés au temps requis. Pour les quarante autres paroisses, la Chancellerie est habituellement obligée d'écrire de nouveau pour demander l'envoi du Rapport paroissial. Lors du dernier Rapport, cinq paroisses n'ont même pas répondu à cette deuxième demande.

Nous avons absolument besoin des Rapports paroissiaux au début de l'année pour compiler des statisti-

ques qui sont demandées par différents bureaux, parmi lesquels je mentionne celui de la Délégation Apostolique.

— VI —

Confirmations à la Cathédrale

Les Constitutions synodales vous font une obligation de présenter vous-mêmes les enfants à la Confirmation. Un trop grand nombre se déchargent de cette obligation sur les maîtres ou les parents. Les résultats sont parfois désastreux: des enfants sont confirmés deux fois !... Et très souvent on ignore à quelle paroisse retourner l'avis de Confirmation pour faire inscrire cette Confirmation dans les registres. Ainsi, au moment du mariage, ces fidèles seront obligés d'être confirmés sous condition.

A tous les ans, on a beau insister et rappeler l'importance de bien préparer cette cérémonie et de confier aux personnes responsables tous les papiers nécessaires, nous pouvons compter sur les doigts des deux mains les enfants et les adultes qui se présentent à la Cathédrale munis des documents essentiels. Il s'ensuit que la cérémonie devient alourdie de façon inconvenante par des préliminaires de vérification, ou tout simplement d'enquête, qui durent pratiquement une heure.

Il y a toujours quelques confirmands qui sont des adultes nouvellement convertis. Ils ne remportent pas un très beau souvenir de pareille cérémonie à laquelle des vérifications hâtives et des informations demandées et données en vitesse font perdre la dignité qui conviendrait en de telles circonstances.

Tout cela pourrait être évité, et facilement, si tous les confirmands arrivaient avec tous les papiers requis.

— VII —

Premières communions

On m'a fait remarquer que des prêtres forçaient les parents à se placer aux côtés de leur enfant, à la Sainte Table, au jour de la première communion de ce dernier. Cette coutume ne peut être approuvée parce que, pour quelques-uns, ce serait les exposer à faire une communion sacrilège.

— VIII —

Sépulture ecclésiastique

Les cas de suicide et de meurtre se multiplient dans notre milieu et posent le grave problème du refus de la sépulture ecclésiastique. Soyez donc vigilants et prudents afin de ne pas provoquer le scandale. Dès que vous vous trouvez en présence d'un cas douteux, consultez la Chancellerie avant de donner une solution. Vous éviterez des ennuis à bien du monde en agissant de la sorte.

— IX —

Intentions de messes

J'attire votre attention sur le fait que plusieurs prêtres s'adressent à la Procure pour des intentions de messes.

En toute équité vous devez aider les prêtres du diocèse avant d'envoyer des honoraires à l'étranger. Depuis six ans, j'ai reçu un bien petit nombre d'intentions de messes et je dois très souvent m'excuser auprès de ceux qui m'en font la demande.

— X —

Union Saint-Jean

Tous les prêtres doivent appartenir à cette Mutuelle d'entraide sacerdotale.

Les jeunes prêtres cherchent des moyens de sécurité dans des organismes séculiers. Je ne puis pas réprouver cette coutume, mais je rappelle à tous que *la caisse de l'Union Saint-Jean est une société d'Eglise qui groupe tous les prêtres du diocèse, et que la contribution imposée à chacun doit être versée spontanément pour répondre aux exigences communes de notre clergé.*

— XI —

Volumes des Mandements

Un grand nombre de Fabriques n'ont pas encore soldé la facture qui leur fut envoyée en même temps que l'expédition des volumes des Mandements. Messieurs les curés verront immédiatement à s'acquitter de cette obligation.

— XII —

Visites de paroisse

Les visites de paroisse commenceront bientôt. Vous en profiterez pour compléter votre « livre des âmes ». Ce recensement annuel de la paroisse est l'une des principales responsabilités du curé. Ce livre devrait contenir tous les renseignements qui sont nécessaires aux prêtres pour l'accomplissement de leur ministère.

Je vous engage, mes chers confrères, à porter une attention toute spéciale aux familles des immigrants. Invitez-les à fréquenter leur église nationale. Fournissez-leur tous les renseignements qui leur seraient utiles, tant du point de vue religieux que du point de vue scolaire.

Dans les paroisses où les immigrants sont plus nombreux, pourquoi le curé ne ferait-il pas imprimer des circulaires en plusieurs langues afin d'établir un contact plus intime avec ces familles et de les orienter vers leur centre religieux respectif ? Cette circulaire, en plus des renseignements les plus utiles, contiendrait un questionnaire auquel ces personnes répondraient, et qui serait ensuite envoyé à leurs paroisses nationales.

Dites-vous bien, mes chers confrères, que des membres de sectes fanatiques que nous connaissons tous, accomplissent ce travail auprès des immigrants. Il ne faudrait pas que ces artisans de l'erreur et du mal soient plus zélés que les pasteurs de la bergerie !

— XIII —

Aumônes du Carême

"L'aumône délivre du péché et de la mort et préserve l'âme de la chute dans les ténèbres. L'aumône sera, pour tous ceux qui l'ont pratiquée, un sujet de grande confiance devant le Dieu Très-Haut." (Tob. IV, 11-12) Ces paroles de la Sainte Ecriture doivent faire l'objet de vos prônes au début du Carême. Vous trouverez les mots aptes à convaincre vos fidèles; car ne l'oublions pas, chers confrères, l'aumône est une institution divine et celui qui ne la pratique pas doit craindre pour son salut.

Les aumônes du Carême doivent être recueillies dans des troncs spéciaux et envoyées à la Procure après le dimanche de la Quasimodo. Elles sont très précieuses pour

les oeuvres que nous devons entretenir et elles permettent à tous les fidèles de collaborer d'une façon étroite aux activités apostoliques du diocèse.

Le numéro de juillet de la revue « Ecclesia » donnait des détails intéressants sur l'oeuvre établie au Portugal par le Père Américo, en faveur de la jeunesse abandonnée. Une disposition, pour le moins originale, de la constitution de son oeuvre, c'est la défense d'accepter des biens offerts par testament.

Deux motifs ont poussé le Père à prendre une attitude aussi déroutante pour notre prudence. "La première, dit le Père, c'est parce que sans cela il y a longtemps que nous serions riches et le meilleur de notre temps serait consacré à administrer nos biens et *nous délaisserions les pauvres*. La deuxième, c'est qu'*il n'y a aucun mérite à donner après sa mort*, puisque à ce moment-là on est tout de même forcé de tout abandonner ! "

L'aumône qui sauve c'est celle qui est faite spontanément; celle qui force à faire des sacrifices en prélevant des sommes non seulement sur le superflu mais sur le nécessaire. Il faut une connaissance vécue de l'Evangile pour présenter cette doctrine et pour la pratiquer.

— XIV —

Action Catholique

Un mot au sujet de notre Action Catholique. Il y a lieu, tout d'abord, pour tous les prêtres, de susciter chez les laïques le souci de l'apostolat. Il faut découvrir des chefs susceptibles de devenir de vrais apôtres, mais ensuite il importe de les bien former. Cette préoccupation *d'éduquer* et de *former* des apôtres laïques est peut-être ce qui laisse le plus à désirer chez les prêtres.

Vis-à-vis de l'Action Catholique générale ou paroissiale, il faut continuer de promouvoir et encourager la fondation d'une Congrégation Mariale ou d'une Légion de Marie; susciter aussi la fondation d'un Conseil paroissial là où il ne s'en trouve pas encore.

L'Action Catholique spécialisée doit être l'objet de vos études et de vos préoccupations pastorales, car cette méthode de formation et d'apostolat s'avère de plus en plus nécessaire dans une ville aussi industrialisée et commercialisée que la ville de Montréal et sa banlieue. Il n'existe à peu près aucune relation entre la paroisse comme telle et une industrie de quartier; et c'est cependant là, souvent dans une atmosphère immorale, que se déroule la vie de nos gens. Pour porter remède à ce mal moderne, il faut des aumôniers pour ces sections d'Action Catholique spécialisée; et pour cela, il faut que messieurs les curés autorisent un prêtre à pouvoir consacrer une partie de son temps à cet apostolat.

— XV —

Service de Préparation au Mariage

Je tiens à vous féliciter pour le zèle que vous manifestez par une collaboration multiple au Service de Préparation au Mariage. Grâce à ce service, des milliers de jeunes entrent, chaque année, dans la vie conjugale avec une préparation plus adéquate à leur vocation de chrétiens et aux responsabilités qui les attendent. Mais vous devez tous être fidèles à suivre scrupuleusement les directives de l'Eglise en une matière aussi délicate et souvent controversée.

— XVI —

Cinéma

C'est la volonté expresse du Pape que les fidèles soient avertis de l'existence d'un centre d'information catholique concernant le cinéma et la télévision.

D'où le devoir pastoral pour tous les prêtres de connaître le Bulletin hebdomadaire de notre Centre du Cinéma et de le propager parmi les familles et les âmes dont ils ont la charge.

Le Centre diocésain du Cinéma de Montréal (1207, rue St-André) est prêt à vous donner tous les renseignements et le R. P. Jules Godin, S.J., directeur des "Films de la semaine", est autorisé à rencontrer messieurs les curés des paroisses du diocèse, à cet effet.

— XVII —

Vocations sacerdotales

Je vous recommande encore une fois, de façon toute spéciale, l'Oeuvre des Vocations. Il nous faut des prêtres. Cette année j'aurai fondé une dizaine de paroisses, et les paroisses établies depuis cinq ans ont déjà absorbé près de soixante-quinze prêtres ! Et les oeuvres se multiplient. Tant que nous n'aurons pas cinquante nouveaux prêtres par année, nous serons dans un état déficitaire. L'Archevêque de Boston ne conférait-il pas, cette année, la prêtrise à 57 lévites ! Et notre diocèse est plus populeux que le sien . . . Quand présiderons-nous de telles ordinations ?

Que chaque prêtre songe donc à son remplaçant !

— XVIII —

Persécutions religieuses

Depuis un an, l'activité du Saint-Père a été prodigieuse. « L'Osservatore Romano », édition française, nous apporte, chaque semaine, l'écho de cette parole autorisée qui fait connaître aux hommes d'aujourd'hui les secrètes intentions de Dieu sur le monde. Je vous exhorte, bien chers confrères, à lire ces textes qui vous aideront à modeler vos pensées et surtout à former vos jugements en tenant compte des intérêts de l'Eglise.

Le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre a pris position dans la controverse qui divise les catholiques concernant la persécution que subit l'Eglise derrière le rideau de fer. Il est donc faux d'affirmer maintenant, que l'Eglise jouit de la liberté en ces pays, lorsque le Pape écrit: "Voici plus de dix ans, vous le savez par expérience, *que l'Eglise du Christ est privée de ses droits* bien que différemment selon les endroits . . . *Aujourd'hui Nous ne pouvons nous taire sans manquer à Notre devoir.*" Et le Pape condamne ces catholiques qui "en viennent à la conclusion qu'il est nécessaire de mitiger la doctrine de N. S. Jésus-Christ et, disent-ils, de l'adapter aux temps nouveaux et aux circonstances nouvelles, énervant ou modifiant les principes de la Religion Catholique, pour les accorder faussement aux erreurs de ce siècle en progrès."

Le Pape en conclut que l'unique attitude du vrai catholique, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, c'est de rester "toujours étroitement uni à ceux que le Saint-Esprit a établis Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu; et si actuellement nombre d'entre eux sont empêchés d'agir et ne peuvent soutenir leurs fidèles de leur parole, il est encore plus urgent de conserver religieusement et fidèlement dans les coeurs, les exhortations qu'ils ont adressées à leurs églises respectives dans le passé."

Cette lettre du Saint-Père rappelait également un anniversaire. C'est en effet le 29 juin 1456 que le Pape Calixte III adressait aux mêmes chrétientés, placées dans des circonstances aussi délicates et douloureuses, une lettre Encyclique. Afin d'obtenir un secours opportun du Tout-Puissant, Calixte III avait exhorté les fidèles à s'unir dans la prière au son des cloches. Cette coutume devait se propager dans l'Eglise et devenir l'Angelus quotidien.

Hélas ! cette coutume est disparue de nos moeurs. Quelles sont les familles où l'Angelus est récité ? Et cependant, ayons le courage de le dire, notre civilisation menacée par tant de périls ne sera sauvée que par la prière.

Chers confrères, avez-vous gardé dans vos presbytères cette coutume de réciter l'Angelus, au moment des repas, le midi et le soir ?

Que de fois, à Rome, j'ai vu le Saint-Père suspendre une audience générale, au moment où la cloche sonnait l'Angelus de midi, se mettre à genoux et réciter avec les pèlerins la prière qui rappelle le mystère de l'Incarnation. Si nous avions la même foi, peut-être que nous obtiendrions pour nos frères persécutés la délivrance et la paix !

— XIX —

Textes de prières

Vous trouverez en appendice les textes de quelques prières, composées par saint Pie X et Pie XII. Leur récitation quotidienne, si possible, vous aidera à rendre votre piété plus authentique et plus fervente.

— XX —

Dévotion au Sacré-Coeur

Le Saint-Père a publié tout récemment une Encyclique sur le Sacré-Coeur. Je n'ai pas l'intention d'insérer ce texte en appendice. Vous pourrez vous le procurer facilement, car il a été publié en plaquette par diverses maisons d'édition. Vous devez posséder ce document, le lire, le méditer, le commenter à vos fidèles et en vivre. Il s'agit d'un rappel qui veut être entendu et qui trouve, pour se faire entendre, un accent vraiment neuf, une vigueur saisissante dans sa fermeté et son dépouillement. On a affirmé que l'encyclique "Haurietis aquas" était le document le plus dogmatique du présent pontificat.

La dévotion au Sacré-Coeur a inspiré toute une génération. La nôtre y semble peu portée. Et cependant le sens de ces pages claires et puissantes du Souverain Pontife tient en un mot décisif: "La dévotion au Sacré-Coeur n'est rien autre qu'une profession de foi chrétienne." La dévotion au Sacré-Coeur n'est pas facultative, "car c'est par le Coeur du Christ et lui seul qu'on accède au Coeur de Dieu".

La dévotion au Sacré-Coeur résume toute la religion puisque "dans le Coeur de Jésus c'est tout l'amour du Verbe Incarné pour nous qui nous est représenté et comme mis sous les yeux, l'amour dont il nous a enveloppés et dont il continue présentement de nous envelopper".

Alors que l'ignorance religieuse fait des progrès inquiétants et met en péril la foi d'un grand nombre, la dévotion au Sacré-Coeur est une lumière chaude qui dissipe les nuages accumulés au-dessus de nous. Elle est le soleil de la vérité qui fait fondre les glaces de nos indiffé-

rences. Aussi l'encyclique "Haurietis aquas" est-elle un rappel opportun aux vérités essentielles de notre sainte religion, offert tant aux fidèles qu'aux prêtres. Ainsi, à celui qui, dans l'Eglise, veut acquérir le goût et l'usage de la pratique de l'amour de Dieu, la dévotion au Sacré-Coeur assure la disposition intime et constante d'un point où accommoder l'oeil de sa foi sur l'horizon fuyant et mouvant de la pensée chrétienne d'aujourd'hui.

Mes chers confrères, mettez votre confiance dans le Sacré-Coeur et que vos paroisses soient des oasis de piété et de vertus irriguées par les eaux de cette source de l'amour ! Que l'autel du Sacré-Coeur soit le plus beau et le mieux orné de vos églises, afin que vos fidèles puissent venir s'y réfugier, comme le navire derrière un grand môle, aux heures de la tempête.

La dévotion au Sacré-Coeur s'épanouira dans vos paroisses dans une forte Ligue du Sacré-Coeur. La Croisade Eucharistique, les Cadets et les Cadettes du Sacré-Coeur seront autant de manifestations vivantes de votre foi éclairée et de votre charité active envers Celui qui nous a aimés jusqu'à nous donner son Coeur.

Vous trouverez en appendice le texte d'une lettre que le Saint-Père adressait tout dernièrement au Révérend Père Matéo. Celui-ci me l'a envoyé du Chili où il est retourné pour attendre l'heure de la mort. Nous trouvons dans cette lettre l'éloge que le Vicaire de Jésus-Christ fait d'un simple prêtre qui a consacré sa vie à prêcher la dévotion au Sacré-Coeur. Puissions-nous, au soir de notre vie, mériter le même éloge !

* * *

Veuillez agréer, chers confrères, avec mes meilleurs voeux de succès dans votre apostolat pour l'année qui

commence, l'expression de mes sentiments respectueux et l'assurance de mon entier dévouement dans les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Appendice I

LETTRE APOSTOLIQUE DE S. S. PIE XII AUX PEUPLES D'EUROPE SOUMIS A LA PERSECUTION [1]

A Nos très chers Fils
Joseph Mindszenty, Cardinal de la S. E. R.
Archevêque de Strigonia
Louis Stepinac, Cardinal de la S. E. R.
Archevêque de Zagreb
Etienne Wyszynski, Cardinal de la S.E.R.
Archevêque de Gniezno et Varsovie
et à Nos Vénérables Frères
Archevêques et Evêques
ainsi qu'à Nos chers Fils
du clergé et du laïcat
d'Albanie, Bulgarie, Tchécoslovaquie,
Hongrie, Yougoslavie, Pologne, Roumanie
et de la partie orientale de l'Allemagne
et autres peuples persécutés d'Europe
en paix et communion
avec le Siège Apostolique

PIE XII, PAPE

CHERS FILS ET VENERABLES FRERES
Salut et Bénédiction Apostolique

Tandis que, le coeur contristé, Nous considérons les conditions pénibles dont l'Eglise souffre en beaucoup de régions du monde à cause du matérialisme athée qui y règne, Nous Nous rappelons la situation où se trou-

---

[1] "L'Osservatore Romano", édition française, 20 juillet 1956.

vaient, il y a cinq siècles, les peuples de l'Europe centrale et qui incitèrent Notre prédécesseur Calixte III d'immortelle mémoire à publier le 29 juin 1456 la Lettre Apostolique: "Cum his superioribus annis".

Les peuples chrétiens qui habitaient les régions fertiles baignées par le Danube ainsi que les contrées voisines étaient menacés ou déjà frappés d'un fléau qui s'en prenait à leurs personnes et à leurs biens mais aussi à leur foi ancestrale. C'était le cas surtout de la Hongrie et des pays qu'on appelle aujourd'hui l'Albanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie; mais la gravité de la situation n'échappait pas à ceux qui habitaient des régions plus éloignées, surtout les peuples de l'Allemagne et de la Pologne.

Se rendant compte de cette situation critique, l'infatigable Pontife Calixte III jugea de son devoir d'exhorter paternellement les Pasteurs et les fidèles du monde catholique à expier leurs péchés par la pénitence, à restaurer la vie chrétienne dans toute son intégrité, à implorer le secours efficace de Dieu par de ferventes prières. En outre avec une grande constance, il s'employa par tous les moyens à écarter ce péril des fidèles et, enfin, il attribua au secours divin la victoire de ces preux qui, soutenus par les exhortations de S. Jean de Capistran et guidés, par le vaillant chef d'armée Jean Hunyady, défendirent courageusement la forteresse de Belgrade. Pour que le souvenir de cet événement fût conservé dans la Liturgie et pour que tous les chrétiens en rendent grâce à Dieu, il institua la Fête de la Transfiguration de N.S.J.C. qui se célébrerait dans le monde entier le 6 août (cfr. Lettr. Apost. "Inter divinae dispositionis", du 6 août 1457).

Aujourd'hui encore, hélas, vous qui habitez ces mêmes pays, vous êtes dans la tristesse et l'affliction en même temps que beaucoup d'autres catholiques — non seulement

de rit latin mais aussi de rit oriental — qui demeurent dans les régions voisines à l'Est, ou au Nord le long de la mer Baltique. Voici plus de dix ans, vous le savez par expérience, que l'Eglise du Christ est privée de ses droits bien que différemment selon les endroits; les associations pieuses et les congrégations religieuses sont dissoutes et dispersées et les Pasteurs entravés dans l'exercice de leur ministère quand ils ne sont pas déportés ou mis en prison; on a même prétendu témérairement supprimer les diocèses de rite oriental et, par tous les moyens, pousser au schisme le clergé et les fidèles. Nous savons aussi que beaucoup sont persécutés de toutes manières pour avoir professé la foi ouvertement, sincèrement et courageusement, et pour s'être employés avec force à la défendre. Ce qui Nous attriste le plus, c'est de savoir que l'esprit des enfants et des jeunes gens est imprégné de doctrines fausses et perverses dans le but de les éloigner de Dieu et de ses saints préceptes, au détriment de la vie présente et non sans danger pour la vie future.

Nous qui par la volonté divine occupons cette Chaire de Pierre, Nous gardons pour ainsi dire devant les yeux ce triste spectacle; Nous en avons déjà parlé dans de précédentes Lettres Apostoliques mais aujourd'hui encore Nous ne pouvons Nous taire sans manquer à Notre devoir. Car Nous devons obéir à l'ordre, sévère et doux à la fois, que le Christ Notre Seigneur donna au Prince des Apôtres et à ses Successeurs par ces mots: "Affermis tes frères" (Luc XXII, 32). Nous désirons donc sans cesse renforcer et consolider vos saintes résolutions et vous manifester Notre affection, à vous qui, par fidélité et par amour pour Jésus-Christ, supportez tant de souffrances, tant de tribulations, tant d'angoisses.

Nous Nous adressons d'abord à vous, Nos chers Fils, les Cardinaux de la S.E.R., Joseph Mindszenty, Louis

Stépinac et Etienne Wysynski, que Nous même avons revêtus de la dignité de la Pourpre Romaine, à cause des mérites insignes que vous avez acquis dans l'accomplissement de vos devoirs pastoraux et pour votre ardeur à défendre la liberté de l'Eglise. Sans cesse Nous Nous rappelons avec tristesse ce que, éloignés injustement de vos Sièges et empêchés d'exercer votre ministère sacré, vous avez souffert et continuez à souffrir pour Jésus-Christ. En même temps que vous, sont présents à Notre regard et à Notre coeur paternel Nos Vénérables Frères dans l'Episcopat, modèles de fidélité au Siège Apostolique, comme aussi les prêtres tant séculiers que religieux et les phalanges d'hommes et de femmes consacrés au service divin, et Nos autres chers fils et filles qui, au milieu de tant de difficultés, se prodiguent autant qu'ils le peuvent pour la défense et l'avancement du Règne pacifique et pacifiant de Jésus-Christ. Vivement soucieux de votre bien à vous tous qui par amour de Jésus-Christ supportez des angoisses, des torts, et des dommages, Nous élevons chaque jour Nos prières au Dieu tout-puissant pour que, dans sa bonté, il soutienne et renforce votre foi, pour qu'il adoucisse vos peines, vous console de ses dons célestes, guérisse les membres souffrants ou malades du Corps Mystique de Jésus-Christ et, après avoir calmé la présente tempête, fasse finalement resplendir sur vous et sur tous la paix véritable et sereine, appuyée sur la vérité, la justice et la charité.

Jamais, vous le savez, le Rédempteur n'oublie son Eglise, jamais il ne l'abandonne; au contraire, plus violents sont les flots qui assaillent la barque de Pierre, plus le Divin Nocher reste vigilant, même s'il semble parfois assoupi (cfr. Matth. VIII, 24; Luc VIII, 23). Méditez chaque jour cette promesse de Jésus qui ne manque pas d'inspirer aux âmes chrétiennes une espérance et une consolation certaines, surtout aux heures d'épreuve: "Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la

fin du monde" (Matth. XXVIII, 20). Mais "si Dieu est avec nous, qui sera contre nous?" (Rom. VIII, 31).

Jésus est donc avec vous et ne refusera jamais le secours divin à vos supplications. Mais de tous il exige qu'ils obéissent toujours plus fidèlement aux préceptes de l'Eglise et qu'ils défendent toujours généreusement leur foi.

Vous savez de quoi il s'agit: il s'agit de votre salut éternel, de celui de vos fils et de tous vos proches, qui est aujourd'hui gravement menacé par l'impiété des athées. Cependant dans ce combat spirituel, si tous et chacun — ce dont Nous avons pleine confiance — combattent courageusement et fidèlement, il ne pourra pas y avoir de vaincus mais seulement des victimes glorieuses; des persécutions et du martyre surgiront pour l'Eglise du Christ de nouveaux triomphes, qui seront écrits en caractères d'or dans ses annales. Nous ne voulons même pas penser que des disciples de Jésus-Christ, découragés, abandonnent le champ de bataille, s'abstiennent d'une franche profession de foi, ou s'endorment inertes et indolents, tandis que les fauteurs de l'impiété s'efforcent de dévaster le Royaume de Dieu. Si toutefois — ce qu'à Dieu ne plaise — cela arrivait en quelque endroit, il en résulterait, non seulement pour les déserteurs, mais aussi pour les communautés chrétiennes un dommage irréparable et la ruine suprême.

C'est pour Nous un grand réconfort de savoir que beaucoup d'entre vous sont prêts à tout sacrifier, fût-ce la liberté et la vie, plutôt que de mettre en danger l'intégrité de la religion catholique; Nous savons qu'en cela de nombreux Pasteurs ont donné des exemples d'invincible courage chrétien: vous surtout, Nos chers Fils les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, qui êtes devenus un objet d'admiration à la face du monde, des Anges et des hommes (cfr. I Cor. IV, 9).

Nous savons aussi, malheureusement, que la fragilité et la faiblesse humaines vacillent, spécialement quand les épreuves et les vexations durent si longtemps. Il arrive alors en effet que certains tombent dans le découragement et perdent la ferveur; pire encore, ils en viennent à la conclusion qu'il est nécessaire de mitiger la doctrine de N. S. Jésus-Christ et, disent-ils, de l'adapter aux temps nouveaux et aux circonstances nouvelles, énervant ou modifiant les principes de la religion catholique, pour les accorder faussement aux erreurs de ce siècle en progrès.

A ces découragés et semeurs de découragement, les Pasteurs ont le devoir de rappeler l'affirmation solennelle du Divin Rédempteur: "Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas" (Matth. XXIV, 35) ; de les exhorter à mettre leur espérance et leur confiance en celui "dont la providence ne se trompe pas dans ses dispositions" et qui ne prive jamais de son assistance ceux qu'il établit dans la solidité de son amour (cfr. Missel romain, oraisons du 7e et du 2e dimanche après la Pentecôte). Jamais en effet le Dieu tout-puissant et prévoyant ne permettra que ses fils fidèles et généreux demeurent privés de la grâce et de la force divine, et que, séparés de Jésus-Christ, ils succombent malheureusement dans cette lutte pour le salut et assistent impuissants à la ruine spirituelle de leur propre peuple.

Et vous, chers fils du clergé et du laïcat, restez toujours étroitement unis à ceux que le Saint Esprit a établis Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu; et si actuellement nombre d'entre eux sont empêchés d'agir et ne peuvent vous soutenir de leur parole, conservez religieusement et fidèlement dans vos coeurs les exhortations qu'ils vous ont adressées dans le passé.

Pressés du désir d'être apôtres, accomplissez généreusement tous vos devoirs religieux malgré les grandes

difficultés qui vous feront obstacle, maintenez-vous solides dans la foi et faites même tout ce qui est en votre pouvoir pour répandre la lumière du Christ, spécialement par l'exemple d'une vie chrétienne persévérante, comme les admirables chrétiens d'autrefois sous la fureur des persécutions. Que ceux qui vacillent, sont incertains et faibles, apprennent de vous à être courageux, à conserver et à professer franchement leur foi, à accomplir leurs devoirs religieux, à se donner sans réserve à Jésus-Christ. Les saines énergies de votre âme, votre profond esprit chrétien, dont Nous recevons souvent de remarquables témoignages, sont pour Nous un grand réconfort et Nous autorisent à espérer que vous saurez transmettre intact, comme un héritage sacré, le précieux trésor de la foi chrétienne et de la fidélité à l'Eglise et au Siège Apostolique.

Et pour que ces désirs deviennent une heureuse réalité, élevez vos supplications vers le Divin Rédempteur, sous les auspices de Marie sa très sainte Mère, et la nôtre pleine d'amour. Vos pères ont joui de son puissant patronage aux moments du danger. Si en effet nous pouvons toujours obtenir de la Vierge les dons célestes, cela sera vrai sans aucun doute de façon spéciale quand il s'agit du salut des âmes, de la défense de la foi chrétienne dans la famille et dans la société.

Avant de mettre fin à cette lettre, Nous voulons vous rappeler comment Notre même prédécesseur Calixte III, dans la Lettre "Cum his superioribus annis", déjà mentionnée, avait ordonné que chaque jour on sonnât à un moment déterminé les cloches afin d'inciter les fidèles de tout le monde catholique à adresser des prières à Dieu tout-puissant et bienveillant pour qu'il écartât du peuple chrétien l'immense désastre qui le menaçait. Aujourd'hui les dangers que courent vos âmes et l'Eglise catholique dans vos pays ne sont pas moindres. Aussi

quand vous entendrez le son des cloches invitant à la prière, rappelez-vous cette exhortation et, animés de la même confiance dans le secours divin, élevez, à l'exemple de vos ancêtres, des implorations et des supplications vers Dieu.

Nous désirons encore que non seulement Nos propres prières, spontanées et ferventes, aillent, au devant des vôtres, mais que s'y unissent également en tous lieux celles des fidèles de tout milieu, qui prennent une vive part à vos peines et s'adressent d'un seul coeur au Ciel.

Soyez certains que toute la famille chrétienne admire avec respect ce que depuis longtemps vous souffrez en silence, dans les tribulations et les angoisses, et qu'elle implore le secours du Dieu de miséricorde pour que vous ne succombiez pas aux durs coups de l'impiété ou aux embûches insidieuses de l'erreur, mais qu'avec la force des martyrs vous donniez au contraire publiquement témoignage de votre foi, afin que vos persécuteurs eux-mêmes — à qui s'étend aussi le commandement de la charité chrétienne — obtiennent le pardon de Celui qui, prêt à les accueillir, attend avec amour le retour de tous ses fils prodigues.

Dans cette douce espérance, à tous et à chacun de vous, chers Fils et vénérables Frères, et à tous ceux qui sont confiés à vos soins, Nous accordons volontiers la Bénédiction Apostolique, en gage de Notre bienveillance paternelle et comme souhait d'abondantes grâces célestes.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 29 juin, en la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, l'année 1956, dix-huitième de Notre Pontificat.

Pie XII, Pape.

Appendice II

PRIERE DE SAINT PIE X POUR LE CLERGE

O Jésus, Pasteur éternel des âmes,
daignez écouter notre prière pour les prêtres.
Exaucez en elle votre propre désir infini.

Les prêtres ne sont-ils pas
votre préoccupation la plus chère
et la plus délicate,
l'objet de votre profond amour,
dans lequel se condense
tout votre amour pour les âmes ?

Sans doute nous avouons nous être rendus indignes
d'avoir de saint prêtres.
Mais votre miséricorde
est infiniment plus grande
que notre égarement et notre malice.

O Jésus, faites que ceux-là seuls
s'élèvent à votre sacerdoce
qui sont appelés par vous.
Eclairez le choix des pasteurs,
les conseils des directeurs spirituels,
la culture des vocations
par les éducateurs du clergé.

Donnez-nous des prêtres d'une pureté angélique,
d'une humilité parfaite,
d'une charité séraphique,
poussant le sacrifice jusqu'à l'héroïsme,
apôtres de votre gloire,
sauveurs et sanctificateurs des âmes.

Ayez pitié de tant d'ignorants
dont ils doivent être la lumière;
de tant de travailleurs qui les appellent
pour être par eux préservés des pièges
et sauvés en votre nom;
de tant d'enfants et de jeunes gens
qui par eux seront protégés
et guidés vers nous;
de tant de malheureux qui souffrent
et ont besoin d'un coeur qui les console
à l'exemple du vôtre.

Oh! combien d'âmes arriveraient à la sainteté
par le ministère de saints prêtres !

Encore une fois, ô Jésus,
ayez compassion des foules
qui ont faim et soif!
Faites que votre sacerdoce
vous conduise tout entière
cette humanité languissante,
en sorte qu'une fois de plus,
la face de la terre soit renouvelée,
votre Eglise exaltée
et le règne de votre Coeur
établi au sein de la paix.

Vierge Immaculée,
Mère du Prêtre éternel,
qui eûtes pour premier fils adoptif
saint Jean, le prêtre préféré de Jésus,
vous qui siégez au Cénacle
comme Maîtresse et Reine des apôtres,
daignez faire passer par vos lèvres bénies
notre humble prière.

Faites-en résonner les accents
au Coeur de votre divin Fils,
et par votre toute-puissance suppliante,
obtenez de lui, pour l'Eglise,
une Pentecôte incessamment renouvelée.

Ainsi soit-il.

CONSECRATION SACERDOTALE A JESUS-HOSTIE

(Composée par Pie X à l'occasion du premier Congrès National des Prêtres-Adorateurs, Rome, 1913.)

Très doux Jésus,
qui, par un miracle ineffable de votre amour,
vous unissez si intimement vos fidèles
par le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie,
qu'ils n'aient plus avec vous
qu'une même pensée,
un même vouloir,
une même action,
une même souffrance.

Accordez-nous, nous vous en supplions,
à nous que vous avez élevés,
par une bienveillance si grande,
à l'honneur du sacerdoce,
et à qui vous avez daigné confier
l'honneur d'agir en votre nom
dans l'oblation du très saint sacrifice,
cette nouvelle grâce
que la lumière de votre sainteté
et de votre perfection
resplendisse en nous, vos indignes ministres,
selon la mesure de notre faiblesse,
pour l'édification de toute votre Eglise.

Profondément touchés
de ce don insigne de la divine munificence
qui n'a été accordé à aucun des anges,
nous vous promettons
de vous adorer tous les jours.

Pour pleurer nos ingratitudes
et pour réparer, dans la mesure du possible,
les offenses commises,
de quelque manière que ce soit,
par nous et par tous les hommes,
contre ce très saint mystère,
nous nous consacrons tout entiers à vous,
avec tout ce qui nous appartient,
avec tous nos mérites
déjà acquis ou à acquérir par votre grâce.

Et pénétrés du souvenir
de votre présence perpétuelle
dans la sainte Eucharistie,
nous nous efforcerons de tout notre pouvoir
de propager le culte de ce Sacrement.

Nous supplions donc votre bonté
et votre clémence sans borne
de bien vouloir accueillir en odeur de suavité
ce service d'adoration perpétuelle
que nous promettons à votre infinie Majesté,
afin que, l'ayant entrepris sous votre inspiration,
nous puissions avec votre secours
nous en acquitter pour l'utilité de la sainte Eglise.

Ainsi soit-il.

PRIERE DE S. S. PIE XII
POUR LA SANCTIFICATION SACERDOTALE

(Composée à l'occasion de la 10e journée de sanctification sacerdotale, célébrée le 8 juin 1956.)

Seigneur Jésus, pontife éternel, bon Pasteur, source de vie, qui, sans mérite de notre part, par un don spécial de votre Coeur très sacré, nous avez comptés au nombre de vos prêtres pour accomplir ce que votre grâce nous inspire, donnez-nous en abondance les dons de votre miséricorde secourable. Vous qui vous êtes sanctifié pour nous afin que nous soyons nous-mêmes vraiment saints (Jean, XVII, 19), faites que, ne nous écartant jamais de la voie que vous êtes, bien instruits de votre doctrine et fidèles à obéir aux commandements de votre loi, nous reproduisions dans nos moeurs l'image de votre Coeur très doux et que, en vous et par vous, nous plaisions en toutes choses au Père céleste.

Que resplendisse en nous, avec la prudence, toute forme de justice et qu'à une chaste tempérance s'ajoute la force du courage.

Qu'une foi sincère imprègne nos coeurs, que l'espérance des biens immortels y déverse une rosée de consolation; qu'y brille la céleste flamme allumée par votre Coeur, fournaise ardente de charité. Faites que nous méditions continuellement vos paroles dans lesquelles brille la sagesse éternelle, et qu'après nous en être nourris, nous en nourrissions les brebis de votre troupeau confiées à nos soins. Que les ennemis de votre Evangile révèrent la solidité de notre unité, et qu'ils ne surprennent rien en nous qu'ils puissent imputer à votre Eglise notre Mère, sans tache ni ride. Faites enfin que, recherchant non nos intérêts propres, mais votre gloire, nous persé-

vérions jusqu'au dernier souffle dans notre vocation avec une volonté droite et une conscience pure; et que, lorsque notre corps mourra, vous soyez au milieu des splendeurs des saints notre récompense éternelle, vous qui sur cette terre êtes notre docteur et notre ami. Qui vivez et régnez avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

Une indulgence de mille jours est attachée à chaque récitation de cette prière.

Appendice III

SEGRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITA
N° 377915

Dal Vaticano, le 13 juin 1956.

Mon Révérend Père,

La Direction Générale de l'Oeuvre de l'Intronisation du Sacré-Coeur a fait éditer le texte de la "Retraite Sacerdotale" que vous prêchiez, il y a une vingtaine d'années, aux missionnaires français du Japon. Un exemplaire de cet ouvrage a été, de votre part, remis entre les mains du Souverain Pontife, Qui en a agréé l'hommage avec une vive satisfaction.

Au lendemain d'une Encyclique par laquelle Il a voulu solennellement rappeler au monde chrétien la place incomparable du culte du Sacré-Coeur dans la vie chrétienne, il est particulièrement agréable au Chef de l'Eglise de féliciter et de remercier celui qui pendant tant d'années et avec un zèle infatigable, s'est fait l'apôtre mondial de cette dévotion. Cette "Retraite Sacerdotale" elle-même est-elle autre chose qu'une invitation aux prêtres à puiser dans le Coeur de Notre-Seigneur le secret de leur sanctification et du succès de leur apostolat ?

Sa Sainteté Se plaît donc à penser qu'il aura été d'un doux réconfort pour vous, au soir de votre vie, de vous sentir si pleinement en accord avec le plus haut enseignement du Vicaire de Jésus-Christ. Souhaitant paternellement que le petit volume que vous Lui offrez aujourd'hui se répande largement et porte l'écho de votre voix à beaucoup de vos frères dans le sacerdoce, le Père Commun vous envoie, en gage de Sa constante bienveillance, la Bénédiction Apostolique.

(signé) A. Dell'Acqua
Sustituto.

Le Révérend Père
Mateo Crawley

Communiqué officiel:

Les Charités papales

Appel de Son Eminence

Mes très chers frères,

Le dimanche, 9 septembre, les fidèles de tous les diocèses du Canada seront invités à verser leurs aumônes au profit des oeuvres du Saint-Père. Cette quête a été instituée il y a quelques années et, depuis les débuts, les catholiques de Montréal ont toujours répondu généreusement à l'appel qui leur avait été fait. Je suis confiant qu'ils répéteront, cette fois encore, le même geste en faveur des "Charités Papales".

On demande aux gouvernements des pays fortunés de venir en aide aux pays sous développés. C'est ainsi que notre gouvernement a versé des millions au plan Colombo. Cette initiative est digne d'éloges, mais puisque cet argent appartient au peuple, ne pourrions-nous pas être informés de l'usage qui en est fait?

Or, lorsque vous versez une aumône pour les oeuvres du Pape, vous savez d'avance où ira votre argent. Si vous pouviez suivre le dollar que vous avez déposé dans le plateau de la quête, vous le retrouveriez en Asie ou en Afrique, entre les mains d'un missionnaire qui s'en servira pour construire un dispensaire ou pour nourrir ses catéchumènes. Ou bien vous le découvririez en Europe ou même au Canada, puisque le Saint-Siège envoie toujours de larges aumônes aux communautés chrétiennes affligées, donnant par exemple une somme de dix mille dollars au diocèse de Nicolet, lors de la catastrophe de novembre dernier.

Ainsi, lorsque vous donnez une aumône au Souverain Pontife vous avez, en plus du mérite de l'aumône versée, la satisfaction de savoir quel usage il sera fait de votre argent.

Les budgets des gouvernements s'expriment, à notre époque, en chiffres astronomiques. C'est la danse des millions et des milliards. Nous offrirons au Saint-Père quelques milliers de dollars et l'usage qu'il en fera sera très certainement plus profitable à l'humanité que les milliards qui seront destinés en plusieurs pays à des engins de destruction.

Les hommes ne seraient-ils pas plus heureux si le Père Commun des hommes pouvait distribuer les richesses que la Providence a accumulées sur la terre pour le bonheur de tous?

Ceux qui donneront une aumône au Saint-Père, le 9 septembre, auront amorcé une réponse à cette question.

Je remercie d'avance, au nom du Saint-Père, tous ceux qui auront répondu à cet appel que nous leur adressons aujourd'hui, pour le soulagement de milliers d'êtres souffrants.

(signé) ✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Montréal, ce 23 juillet 1956.

Lettre de Monseigneur Dell'Acqua

Du Vatican, le 26 mars 1956.

Segreteria di Stato
Di Sua Santita
N. 359692

Monseigneur,

Le Délégué Apostolique d'Ottawa a transmis au Saint-Père un chèque important qui représente le fruit des collectes faites dans les différents diocèses du Canada au cours de 1955 "pour les charités papales".

Sa Sainteté a été vivement touchée de cette nouvelle affirmation des sentiments généreux de Ses chers fils du Canada, et dans l'impossibilité de les remercier tous, Elle charge Votre Excellence et ses collègues de l'Episcopat canadien de vouloir bien interpréter auprès des donateurs Ses sentiments de vive reconnaissance.

Il est particulièrement frappant de voir grandir d'année en année le chiffre de ces offrandes, signe de souci croissant de tant de bons fils de l'Eglise de s'associer de plus près à la charité que le Père Commun exerce en leur nom à tous. Qu'ils en soient chaudement félicités et remerciés, ainsi que les zélés membres de l'épiscopat et du clergé qui se sont faits les promoteurs de cette filiale initiative. A tous Sa Sainteté envoie de grand coeur une large Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments entièrement dévoués en N.-S.

(signé) A. Dell'Acqua, *Subst.*

Son Excellence Rév.me
Mgr Maurice Roy,
Archevêque de Québec.

(*Sem. Rel.*, 4 septembre 1956)

No 263

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame à la Messe Rouge, célébrée devant le Barreau à l'occasion de l'ouverture des Tribunaux, le 7 septembre 1956.

"Ils ne toucheront pas les choses saintes de peur qu'ils ne meurent."

(Nombres IV, 15, trad. Crampon).

Honorables Messieurs,

Messieurs,

Dans votre réunion de ce matin, alors que vous venez ouvrir votre année professionnelle au pied de l'autel où le Christ s'offre avec son Corps mystique à son Père, pour reconnaître la souveraineté absolue de Dieu sur la création entière, je ne me défends pas de voir une apothéose de la JUSTICE.

"Le Droit, ainsi que l'enseigne Thomas d'Aquin, dit Pie XII, est *objectum justitiae* (S. Th. IIa, IIae, q. LVII), c'est la norme dans laquelle se concrétise et se réalise la grande et féconde idée de la justice, et comme tel, s'il conduit à Dieu, éternelle et immuable justice dans son essence, il ressort de Dieu lumière et clarté, vigueur et force, sens et contenu." (Actes Pontificaux No 62, p. 5).

Juristes, votre profession n'est-elle pas, en effet, une affirmation des droits et des devoirs humains? Elle vous consacre de fait au service de la société en vous rivant pour ainsi dire à la vertu qui assure l'équilibre dans la vérité et le bien. Aussi, est-ce à titre de magistrats, de jurisconsultes et d'avocats que vous écoutez, à cette heure, ma parole de Pasteur de l'Eglise.

Gardant en pensée le rôle de l'avocat tel que décrit par l'un des vôtres, disparu hélas! depuis quelques mois, je m'adresse avec confiance à vous comme à des collaborateurs. "Soit qu'il consulte ou qu'il plaide, dit ce magistrat, qu'il dirige ou qu'il oriente, l'avocat accomplit son oeuvre de justice qui est d'attribuer à tous la plénitude de leurs droits. Son champ d'action embrasse toutes les sphères de l'activité humaine. Dans le domaine économique, l'avocat constitue la principale sauvegarde des intérêts matériels; dans le milieu de la famille, il est le gardien des forces morales qui en assurent le maintien; dans le cadre des institutions, il est le dépositaire des traditions d'ordre et de liberté qui sont essentielles à l'équilibre social." (Revue du Barreau, mars 1941, cité par M. le juge Victor Chabot dans un article: "A la ville et à la campagne", publié dans Thémis, No 20, avril 1956, p. 221.)

Le milieu familial peut donc se réclamer de vos soins et de votre sollicitude. Vous comprendrez en conséquence que je vous entretienne ici du problème qu'il fait surgir à notre époque dans tous les pays, certes, et chez nous en particulier. Ne se classe-t-il pas parmi les problèmes cruciaux de la société contemporaine et des plus angoissants pour ceux qui véritablement s'intéressent au bien de la société?

Arrêtons-nous donc à le considérer ensemble et constatons:

I. que la famille moderne chancelle sur ses bases;

II. que la plaie sociale du divorce s'avère à la fois conséquence et cause de cette dégradation de la famille;

III. que le divorce doit être considéré comme une intrusion sacrilège dans le plan de Dieu, profanation de la loi naturelle, profanation d'un sacrement du Christ.

I

La famille moderne chancelle sur ses bases

A qui moins qu'à vous, messieurs, est-il nécessaire de le démontrer? Il ne faut certes qu'ouvrir les yeux et observer dans le monde les abominations quotidiennes, suivre les comptes rendus des journaux, participer aux conventions matrimoniales, écouter les avis des médecins et des sociologues, lire les sujets des pièces de théâtre et des films ou quantité d'ouvrages plus ou moins littéraires, pour voir à l'évidence que la société d'aujourd'hui n'est pas la proie d'une maladie plus dangereuse, d'une plus corrosive blessure que celle de la vie de famille expirante et disloquée. Les débats judiciaires en témoignent fortement et laissent deviner combien vous, messieurs, qui colligez si abondamment, de par votre devoir d'état, les faits, les plaintes et doléances, pouvez mesurer le mal qui mine notre société.

"Lorsque l'homme a du mauvais sang, il a des éruptions au visage, écrit Mgr Toth. On remarque d'horribles éruptions sur le visage de la société d'aujourd'hui. Pourquoi? Parce que son sang est gâté. Son sang? Oui, des familles malades, un sang malade s'est répandu dans le corps de la société... Mais si cette plaie est si vive, il faut que sa guérison soit une chose très importante. Nous sentons tous que le monde actuel est malade. On apporte toutes sortes de remèdes. Oui, mais tout cela, c'est un emplâtre sur une jambe de bois. Guérir la plaie, c'est quelque chose, mais ne serait-il pas plus indiqué de faire en sorte qu'il n'y ait plus de plaie? Couper la mauvaise herbe, c'est du travail, mais ne vaudrait-il pas mieux l'empêcher de pousser? Mettre une digue devant le flot

est nécessaire, mais ne serait-il pas plus raisonnable d'assécher la source? Aussi peut-on dire que l'unique, l'important, l'urgent problème de l'époque moderne est la guérison de la vie de famille. Il y en a beaucoup qui se figurent que le seul important est celui de la guérison de la rue: "Celui qui a la rue a le pouvoir." D'autres pensent que le parlement, l'atelier, l'école, la presse sont les choses les plus importantes. En vérité, tout cela est important, mais en aucun cas d'une importance prépondérante. Faut-il redire où se décide l'avenir, le sort de l'humanité? Dans la famille. Elle est le dernier rempart de l'ordre, de la vie sociale, de l'Etat, de la religion. Et précisément pour cela, la situation actuelle est si effrayante, parce que la maladie a commencé dans la vie de la famille." (Mgr Toth, "Le Christ et les problèmes de notre temps", pp. 160-161).

Les esprits attentifs à l'évolution sociologique ont, depuis quelques années déjà, signalé dans tous les pays un fléchissement de l'esprit familial. Dans notre province, "terre de chrétienté authentique, où les traditions catholiques de la France du XVIIe siècle ont pu s'adapter au rythme de la vie américaine", le virus qui partout ravage la famille menace de ruiner du même coup notre patrimoine ethnique. Le canadien-français a dû sa rapide croissance à la fécondité de ses foyers. C'est à son esprit de famille extrêmement vivant que notre peuple doit d'être resté catholique et français, et qu'il a pu s'affirmer au travers les luttes les plus âpres, tout en restant fidèle et loyal à ses devoirs et à ses obligations. Que la famille ne fonctionne plus aussi bien qu'autrefois, que des difficultés nouvelles entravent considérablement l'épanouissement de la vie familiale, ce sont là des constatations qui s'appliquent à tous les milieux, non catholiques comme catholiques, certes. Mais pour ces derniers, pour nous par exemple, certaines circonstances aggravent la

situation: "la vie familiale assure moins qu'autrefois la formation religieuse; la sainteté de la famille chrétienne est en butte à des attaques inouïes jusqu'à maintenant; les richesses de la doctrine chrétienne sur le mariage, accumulées durant les siècles passés, restent en grande partie un trésor livresque ignoré des gens mariés, qui y trouveraient sujet d'apprécier la sainteté de leur état de vie." (Henry Waterhouse, s.j., "Lumen Vitae" VII, No 2, p. 277). Que le problème économique se trouve à la base de cette déchéance de la famille, nul ne tentera de le nier. Certaines enquêtes sont révélatrices à ce sujet. Mais l'observation des faits telle qu'il vous est si souvent donné de la faire, messieurs, est certes encore plus riche de renseignements que l'étude des opinions des familles elles-mêmes dans quelque investigation que ce soit. Lorsque l'éducation des enfants se trouve sacrifiée au bien-être matériel au point d'être négligée et oubliée, que peut attendre la société des humains qui la composent et chez qui la passion sous toutes ses formes subjugue les facultés les plus nobles en obnubilant la volonté qui les devrait mater, maîtriser et utiliser pour le bien?

Sans prétendre établir ici le bilan exhaustif de la famille moderne, je signalerai pour résumer les trois faits que souligne monsieur Guy Rocher dans un article de la Revue Service Social (1951, No 2, vol. IV, p. 80). Parlant du phénomène que l'industrialisation pose à notre société, il établit d'abord le fait démographique puis le fait économique où il signale la substitution à la production du foyer, des denrées et du travail extérieur et enfin, la disparition du lien de la parenté. "De ces trois faits, écrit l'auteur, nous pouvons tirer quelques conséquences en ce qui concerne la vie interne de la famille. On peut peut-être souligner le fait qu'à partir de considérations démographiques, économiques et sociologiques nous avons vite rejoint certains problèmes com-

plexes de la psychologie de l'enfant... Les problèmes psychologiques, de conclure le Secrétaire du Département de sociologie de Laval, posent toujours des problèmes aux dimensions de la société."

"La famille est appelée à juste titre, au sens éthique, juridique et économique du mot, « la plus ancienne communion humaine », remarque monsieur Migliori. Elle prouve ainsi, conclut-il, cette merveilleuse définition du mariage, principe de la famille, que donne le jurisconsulte romain Modestin : « Consortium omnis vitae et humani juris communicatio ». Or, cette crise de la famille met en danger le sort même de la civilisation. S'il est vrai que la civilisation de l'humanité jaillit d'une loi d'amour qui explique les renoncements et les sacrifices, sa première école est la famille, car c'est la famille qui demande la première, pour vivre et prospérer, une harmonie dans l'affection et les oeuvres." (M. Migliori, Italie, "Les Responsabilités de la famille, son action éducative", Congrès de Bologne, mai 1956, cité dans *Bulletin de l'U.I.M.P.*, Nos 6-7, 1956, pp. 39-40.)

Le nombre et la puissance des forces de désagrégation qui luttent contre la cellule familiale ne trouvent pas en général, à notre époque, le contrepoids qui s'avère pourtant indispensable. Incapacité, négligence, indifférence des familles mêmes vis-à-vis de ce problème vital, s'aggravent de la légèreté avec laquelle dans trop de milieux les jeunes considèrent le mariage. Et des unions se créent sur des enchantements de "coups de foudre", "épisodes de romans feuilletons, transférés dans la réalité quotidienne". Que dire des mariages jaillis des concours de beauté? En effet, le plaisir, la sensualité, la volupté ne sauraient en aucune condition garantir la stabilité, la joie, la dignité que réclame la vie de famille normale et humaine.

La famille voulue par Dieu, consacrée par le Christ à Nazareth, et unique pourvoyeuse des sociétés, exige le mariage avec ses caractères inaliénables: unité et indissolubilité. Elle suppose aussi la poursuite des fins du mariage comprises et acceptées. Les fins du mariage ordonnées à la famille et respectées dans leur hiérarchie, permettent seules de trouver l'équilibre dans la vie familiale. Le consentement matrimonial porte sur la société conjugale "c'est-à-dire une société qui a pour essence le don total des époux, en vue de la procréation des enfants, leur éducation, et l'aide mutuelle pour la vie de chaque jour dans une fidélité indissoluble." (abbé L. Lochet, "Nouvelle Revue Théologique", juin 1951, p. 583).

Sérieux, réflexion, vertu, abnégation basent cette institution qui n'est "ni un jeu, ni un roman, mais un grand sacrement". "Depuis les origines de l'homme, sous la loi de nature comme sous la loi de Dieu, dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau Testament, le mariage est toujours la même institution: l'union indissoluble d'un homme et d'une femme pour la multiplication du peuple de Dieu." (A. M. Roguet, o.p., "Les Sacrements, signes de vie", p. 153).

II

La plaie sociale du divorce s'avère à la fois conséquence et cause de la dégradation familiale

L'évidence d'un dérangement des rouages familiaux a incité à l'action les hommes soucieux d'améliorer la vie de famille. Dans différents pays, les catholiques se sont efforcés de promouvoir, par la création d'organismes divers, une meilleure intelligence de l'essence et de la grandeur du mariage comme des obligations qu'il comporte. Réseaux de cercles de préparation au mariage en

Angleterre; Cana-Conférence aux Etats-Unis, en Uruguay, dans l'Inde, en Chine; cours de préparation au mariage répandus dans tout le Canada figurent comme des réactions bienfaisantes et fécondes. Malheureusement, à ces initiatives s'oppose dans tous les milieux une mentalité adverse dont l'idéal n'est pas le plan divin mais une invention humaine à base de paganisme et de jouissance. Et la loi du divorce a vu le jour. Les prétextes les plus futiles et les plus subtils ont tout d'abord accompagné les premiers projets de cette loi contraire au Droit et, pour nous, sacrilège.

Dans la loi du divorce, la dignité du mariage, le sentiment de responsabilité des époux, la paix des foyers et la moralité publique, publiait-on, trouveraient sauvegarde et accroissement. En liquidant les unions mal assorties, le divorce n'allait-il pas ne laisser subsister que des unions durables et fécondes? clamaient encore les tenants de la nouvelle loi. Aussi, sous le couvert du respect pour le mariage et la famille, les champions du divorce devaient avoir raison de l'opinion. En dépit de leur absurdité, consistant à prétendre procurer le bien des familles au moyen des lois les plus propres à détruire cette institution, ces raisonnements firent en effet une impression favorable sur le public. Ils n'eurent cependant pas la puissance de faire atteindre à la loi des fins auxquelles elle est essentiellement opposée, et le divorce loin de disparaître se généralisa progressivement.

Transposant alors le champ de l'argumentation, l'on en vint à opposer l'intérêt immédiat et personnel de l'individu à son avantage proprement humain et au bien commun de la famille et de la société. L'on poussa l'aberration jusqu'à déclarer immorale l'indissolubilité du mariage, à cause de l'aliénation irrévocable qu'elle commande. "Les anciens païens éprouvaient toujours une

certaine angoisse, une appréhension, un mystérieux respect à l'égard de la vie. Ils n'adoraient pas seulement les sources, mais aussi la source de la vie, le mariage. Lorsqu'un homme et une femme s'unissaient, ils avaient, semble-t-il, conscience qu'ils allaient collaborer avec le Créateur; et ils s'efforçaient d'accomplir ces cérémonies d'une manière religieuse et édifiante.

"Mais aujourd'hui, il faut avouer, le coeur serré, que justement ce que les païens respectaient, ce que le Christ a élevé à la dignité de sacrement, ce dont saint Paul parle comme d'un 'grand mystère', c'est-à-dire la grandeur du mariage, n'est que trop ébranlée. Nous en sommes arrivés au même point que Rome, à l'époque de sa décadence, lorsque les femmes ne comptaient plus les années *'ab Urbe condita'*, depuis la fondation de Rome, mais d'après les maris qu'elles avaient eus. De nos jours, on se marie pour divorcer et on divorce pour se marier", écrit Mgr Toth (o.c., p. 201).

Vous le savez en effet, messieurs, et plus que quiconque, de plus en plus ce sont de spécieux prétextes et non des raisons que l'on apporte pour motiver un divorce. Et les ménages sont nombreux où une simple querelle se termine par ces mots: "Si tu n'es pas content, divorçons tout simplement." C'est ainsi que le divorce établi comme prétendu remède à la crise de la famille est devenu une semence de désunions, de discordes, de séparations. A l'heure actuelle, en permettant le divorce, la loi "a ouvert comme une cheminée d'appel à un courant de plus en plus fort. Le nombre des ménages désunis s'accroît de jour en jour. Le lien conjugal devient de plus en plus fragile. La simple perspective de pouvoir divorcer un jour, si l'on ne s'entend plus dans le ménage, empêche l'engagement sérieux" (P. Thivollier, "Toi qui cherches, qui doutes...", p. 345). La loi a favorisé par

là même la fondation de foyers extrêmement fragiles. Elle a de plus créé l'occasion d'un étalage nocif de scènes familiales qui dépriment certains jeunes gens et en entraînent nombre d'autres à des excès, à des expériences libidineuses et criminelles. Ainsi l'amour perd de plus en plus son sens dans notre civilisation. L'on ne sait plus poser la distinction dont parlait le docteur Biot, entre sexualité animale et amour humain (Nouvelle Revue Théologique, février 1949, p. 136). Et pourtant, c'est un fait: "Celui qui prétend user du plaisir sexuel, cultivé pour lui seul et sans émotion de l'âme, mutile le caractère spécifique de la sexualité humaine, il va contre la nature" affirme le médecin psychologue.

En faisant du mariage un haras, la loi du divorce, il importe de le redire, accentue la dégradation de la famille et tue les forces spirituelles d'une nation. L'établir c'est proclamer l'amour égoïste supérieur à la vie et arriver inévitablement à ne voir "dans l'enfant qu'un ennemi, dans la famille qu'une servitude, dans l'indissolubilité du lien conjugal qu'un esclavage. Si en effet le principe du divorce ne peut résider, en fin de compte, que dans ces réclamations égoïstes que l'on abrite sous les noms de 'droit au bonheur', de 'droit à l'amour', ou de 'droit à la liberté', l'enfant se présentera toujours, de ce point de vue, comme un intrus: il crée des liens, fait surgir des obligations, impose des sacrifices, limite la liberté, substitue définitivement, pour des êtres moraux, le principe du devoir à celui du plaisir. Qui préfère le plaisir sacrifiera l'enfant, au point souvent de pousser jusqu'au meurtre la logique forcenée du plaisir. Car ce n'est pas par hasard que les champions du divorce et de l'union libre considèrent le droit à l'avortement comme une conséquence nécessaire des réformes qu'ils préconisent." (Regis Jolivet, "Christus", 20 avril 1935, p. 318). C'est donc un fait indéniable: le divorce achemine

la société à une inévitable ruine. Le mariage, en effet, institution divine, se range parmi ces "choses saintes" que les hommes ne sauraient toucher sans s'exposer à périr. Nous savons les efforts tentés contre la détermination de notre province de s'opposer à la loi du divorce. Une telle loi acceptée chez nous deviendrait en effet une apostasie publique, une répudiation de la religion qui maintient notre peuple, un sacrilège consenti, en même temps que la signature de notre destruction.

III

Le divorce doit être considéré comme une intrusion dans le plan de Dieu inscrit dans la nature même, profanation de la loi naturelle et profanation d'un sacrement du Christ

Le divorce est de fait une profanation des droits divins. Dieu seul garde le droit sur la vie dont il est la source et le dispensateur. L'amour et le mariage qui le consacre sont son oeuvre. Ils font partie de son plan sur le monde. L'indissolubilité du mariage doit être dite de droit naturel. C'est bien l'enseignement de l'Eglise comme de la saine philosophie. Ce qui appartient principalement à la loi naturelle, affirme saint Thomas, c'est ce que la nature bien constituée a reçu à son origine. Or tel est le cas de l'indissolubilité du mariage, comme nous le voyons dans saint Matthieu (Matt. XIX, 3). La loi naturelle exige en outre que l'homme n'aille pas à l'encontre de Dieu. Or, l'homme serait en quelque sorte en opposition avec Dieu s'il séparait ceux que Dieu a unis. L'indissolubilité du mariage vient donc de ce que Dieu a uni les époux, comme on le voit encore dans saint Matthieu (XIX, 6). Et saint Thomas fait appel à la fin première du mariage lequel, dans l'intention de la nature, a pour

but l'éducation des enfants non seulement pendant quelque temps mais pendant toute leur vie.

L'homme en se constituant législateur du mariage, s'arroge donc les droits de Dieu; il touche à une chose sacrée et s'attire en conséquence la malédiction du Ciel. La loi du divorce illustre de façon claire le positivisme juridique dont Sa Sainteté le Pape Pie XII, s'adressant aux juristes italiens, déclarait: "L'erreur du rationalisme moderne a consisté précisément dans sa prétention de vouloir construire le système des droits humains et la théorie générale du Droit en considérant la nature de l'homme comme un être existant par lui-même, n'ayant de rapport nécessaire d'aucune sorte avec un être supérieur, de la volonté créatrice et ordonnatrice duquel dépendent son essence et son activité. Vous savez, dit le Saint-Père, dans quel dédale inextricable de difficultés s'est trouvée la pensée juridique contemporaine, par suite de l'embarras provoqué par cette déviation initiale; vous savez aussi que le juriste qui s'est conformé à la règle établie par ledit positivisme, a failli à sa tâche, en perdant, avec la juste connaissance de la nature humaine, la saine conception du Droit, lequel a ainsi manqué de cette force coactive sur la conscience de l'homme, qui est son premier et principal effet. Les choses divines et humaines qui, suivant la définition d'Ulpien, forment l'objet le plus général de la jurisprudence, sont tellement conjointes qu'on ne peut ignorer les premières sans perdre l'exacte estimation des secondes." (Actes Pontificaux, No 62, pp. 4-5).

Le divorce s'oppose à la nature et donc à la volonté du Créateur. La saine philosophie affirme que "l'institution du mariage, qui a pour but la réalisation du bien commun soit de la société tout entière, soit des époux, trouve dans cette destination les lois essentielles aux-

quelles devront se plier tous ceux qui accepteront ainsi de se dévouer au bonheur des autres tout en recherchant le leur." A ces exigences de la loi naturelle, le récit de la Genèse ajoute l'expression positive de la volonté divine: "Yahweh Dieu dit: Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui. . ." Empruntons à Léon XIII son commentaire du passage de la Genèse relatant la création de la femme: "Le sixième jour de la création, Dieu ayant formé l'homme du limon de la terre et ayant soufflé sur sa face le souffle de vie, voulut lui donner une compagne qu'il tira merveilleusement du flanc de l'homme lui-même, pendant qu'il dormait. En cela Dieu voulut providentiellement que ce couple d'époux fût le principe naturel de tous les hommes et la souche d'où le génie humain devait sortir et, par une série non interrompue de générations, se conserver dans tous les temps. Et afin que cette union de l'homme et de la femme fût plus en harmonie avec les desseins très sages de Dieu, elle reçut et, à partir de ce jour, porta au front comme une empreinte et comme un sceau, deux qualités principales, nobles entre toutes, savoir l'unité et la perpétuité. C'est ce que nous voyons déclaré et ouvertement confirmé dans l'Evangile par la divine autorité de Jésus-Christ, affirmant aux Juifs et aux Apôtres que le mariage, d'après son institution même, ne doit avoir lieu qu'entre deux personnes, un seul homme et une seule femme; que des deux, il doit se faire comme une seule chair; et que le lien nuptial, de par la volonté de Dieu, est si intimement et fortement noué qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme de le délier et de le rompre. L'homme s'attachera à son épouse et ils seront deux dans une seule chair. C'est pourquoi ils ne sont déjà plus deux mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni." (Encyclique *Arcanum divinae Sapientiae,* 10 février 1880). "Telle est la doctrine de l'Eglise sur l'institution naturelle du mariage, enseignée

par ses docteurs et en particulier par saint Thomas d'Aquin. Ue première conclusion se dégage de toutes les remarques précédentes: les lois du mariage et les conditions de sa bienfaisance ne sont pas laissées au libre choix ou décret arbitraire de ceux qui le contractent. Sans doute on est libre de s'engager dans l'état du mariage, mais comme le fait remarquer M. Renard dans son exposé de la théorie de l'institution: "Le mariage ce n'est pas le contrat lui-même, c'est l'union produite par ce contrat. Le mariage, c'est donc plus qu'un contrat obligatoire: c'est l'acte générateur d'une union; une unité à deux. Le contrat matrimonial est l'acte qui déclenche un état de choses dans lequel les époux deviennent membres l'un de l'autre dans l'unité du ménage... Le mariage est une entreprise menée de concert par les deux époux, chacun à son rang et suivant ses aptitudes propres, et c'est la fin de cette entreprise qui justifie l'unité, la stabilité, l'indissolubilité de leur union." (G. Renard, "La Théologie de l'institution", tome Ier, pp. 138, 140, cité par L. Misserey, Somme version française, *Le Mariage*, tome Ier).

Historiquement parlant, les hommes ont cru de tout temps au devoir matrimonial de quelque façon du reste qu'ils l'entendaient. Et le Père Sertillanges d'expliquer le fait en disant: "Ils y voyaient d'abord une institution naturelle et ils sentaient que la nature quand nous lui empruntons ses moyens, a le droit de dicter ses exigences." ("Les Sources de la Croyance en Dieu", p. 441, cité par L. Misserey, o.c.).

Le mariage est un des sept sacrements de l'Eglise. Cette vérité est un dogme de foi, dont l'attestation et les preuves se rencontrent dans toute la tradition. "Notre-Seigneur, écrit Pie XI, ayant élevé à la dignité d'un 'vrai et grand sacrement' de la loi nouvelle le mariage,

principe et fondement de la société domestique et de la société humaine tout entière, en a confié la discipline et toute la sollicitude à l'Eglise, son épouse." (Pie XI Encyclique sur le mariage chrétien, 31/12/1930). L'Eglise a donc par le fait même, un droit exclusif de légiférer en matière matrimoniale. Il ne saurait nullement ici être question d'une concession de l'autorité reconnaissant le statut personnel des chrétiens, fait remarquer un célèbre canoniste et il ajoute: "Si dans l'exercice de son droit, l'Eglise ne peut déroger aux exigences du droit naturel, elle peut comme interprète qualifié, définir ces exigences et atteindre ainsi non seulement le mariage chrétien, mais tout mariage: telles les affirmations sur l'unité et l'indissolubilité, les fins et les propriétés du mariage. Ainsi le mariage institution naturelle, ayant été élevé au rang de sacrement, l'Eglise le reçoit tel qu'il existe chez les différents peuples avec leurs traditions et leurs coutumes, leurs rites mêmes religieux et civils." (F. Galtier, s.j., "Le Mariage", p. 18).

La conclusion pratique se dégage clairement d'elle-même de ces questions de Droit puisées aux sources sûres de l'histoire, de la philosophie, de l'étude des canonistes et de l'enseignement des Papes. Votre habitude d'une application adéquate des lois me dispense d'insister, messieurs. L'institution naturelle du mariage relevant directement de Dieu lui-même et le sacrement de mariage, comme tout sacrement, restant un domaine réservé à l'Eglise du Christ, nul donc ne saurait sans attentat sacrilège à des droits sacrés, essayer d'en transformer les éléments constitutifs.

Conclusion

Vous devinez, messieurs, que par ce rappel de vérités inéluctables qui demeurent l'objet de votre profession

puisque, comme le rappelle Pie XII, celle-ci a été définie par Ulpien: "Divinarum atque humanarum rerum scientia, la connaissance des choses divines et humaines, la science du juste et de l'injuste" (I, 1 D., I, 1) (o.c., p. 3); par ce rappel des faits que vous rencontrez chaque jour dans votre service auprès de la société, au bien de laquelle vous vous êtes voués, vous devinez que j'ai voulu témoigner de mon estime et de ma confiance en votre profession. Que je vous invite à redoubler de vigilance et de dévouement, de fidélité aussi à utiliser ces données de la droite raison et de la foi dans les consultations, les conseils et les décisions dans votre charge, voilà qui découle de ma responsabilité et de mon mandat. Les clients vous viennent confier leurs ennuis, leurs perplexités, leurs problèmes. Souvent ils recourent à vous dans des moments d'exaspération. Vous ne manquez pas certes d'un désir sincère de les aider. Mais je vous en prie, que ces directives dictées par la saine philosophie et par la foi, vous deviennent de plus en plus familières et d'un emploi courant; qu'elles vous suggèrent les conseils appropriés à la restauration des droits de Dieu et de son Eglise dans la société civile et dans la famille. Votre prestige vous accorde la liberté de rappeler dans la charité et la conviction leurs devoirs et leur vrai bien, à ceux qui s'adressent à vous. Vous possédez une particulière puissance pour ramener dans le chemin du devoir, à la pratique de la vertu. "Avez-vous pensé, pouvez-vous dire à telle ou telle victime de l'incompréhension du mariage, que vous trouveriez peut-être une solution à votre problème dans une étude poussée et de vos obligations et des joies véritables attachées soit à l'oubli de vous-même, soit au dévouement, soit au sacrifice?" Que vous ayez ainsi l'occasion de recommander les organismes sociaux qui tendent à éclairer les problèmes de l'union conjugale, c'est indéniable. Puisse le souci de sauvegarder les droits de la famille et du mariage qui en est le principe, vous

dicter toujours plus convaincante, la mise au point sérieuse sur les devoirs, les sacrifices, la loi inéluctable de la vertu pratiquée dans l'abnégation qui peut seule assurer la paix et la joie sur la terre. Pour être une loi évangélique en effet, le renoncement n'en est pas moins une loi humaine. Jésus l'a rappelée, sanctifiée, sanctionnée par son enseignement, sa vie et sa mort. Mais elle existait depuis Adam dans la loi de vertu pour la nature humaine.

Vous êtes investis d'un ministère extrêmement digne et aux répercussions redoutables. Noblesse oblige! De par votre profession, la justice est devenue votre mesure, comme votre raison d'être. Mais la justice est exigeante. Son exactitude, sa continuité, son intransigeance l'apparentent au divin, à l'éternel, car la Justice c'est notre Dieu. Jésus lui-même n'a-t-il pas béatifié l'avocat, le juriste, le magistrat dignes de leur vocation, lorsqu'il a dit: "Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés" (Matt. V, 6).

La consécration de vos vies et de votre activité vous range, messieurs, parmi ces candidats au bonheur plein du rassasiement. Pour qu'il vous reste assuré, j'adresse à Dieu ma prière et vous donne, au Nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, ma Bénédiction de Pasteur!

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 264

Sermon prononcé en l'église Saint-Patrice à l'occasion du Congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, le 23 septembre 1956.

Mes bien chers frères,

C'est par l'assistance au Saint Sacrifice de la messe que vous inaugurez votre Congrès annuel. Ce geste exprime la vitalité de votre foi et pose le fondement de votre espérance. En effet, avant de commencer l'étude de problèmes complexes et difficiles, vous avez voulu implorer les lumières de l'Esprit Saint. D'autre part, en puisant abondamment à la source de la grâce, vous trouverez la force de faire passer dans la réalité de vos vies quotidiennes les voeux que le Congrès aura formulés.

C'est pour vous aider à remplir votre mission de chrétiens responsables, engagés dans le monde du travail, que je développerai brièvement les trois idées suivantes:

I. La Vocation du laïcat Chrétien;

II. La Spiritualité du Chrétien engagé dans le monde;

III. Les Responsabilités du Chrétien, en face des problèmes du monde ouvrier.

I

La vocation du laïcat chrétien

Engagé dans un monde profane qui revendique son autonomie, le laïc chrétien est placé au point névralgique de la crise actuelle du monde et de l'Eglise. S'il veut être de son temps, il ne peut rester indifférent aux valeurs humaines nouvelles. Il doit participer loyalement aux mouvements qui proclament l'importance de la solidarité sociale et qui favorisent la promotion des couches populaires; il veut s'intéresser aux progrès scientifiques et à l'extension des rapports internationaux. En un mot, il sent son attention captée par ces multiples valeurs mises en relief par notre monde moderne.

D'autre part, s'il veut être un chrétien intégral, un catholique du vingtième siècle, il se doit de participer à la tâche qui s'impose toujours à l'Eglise, celle qui consiste à assumer ces valeurs dans l'ordre surnaturel, à les spiritualiser, à les consacrer, à les instaurer dans le Christ. Il doit garder au monde profane, et cela pour en exprimer pleinement la nature, son orientation foncière vers les réalités spirituelles, sa dépendance à l'égard des lois divines. En tant que chrétien, participant de tout son être à la vie du Corps mystique, il s'engage dans l'Eglise à soumettre l'univers à la loi du Christ, à l'ordre de l'Esprit.

Nous comprenons facilement que cette perpétuelle tension entre le spirituel et le temporel, entre la grâce et la nature, entre l'humain et le divin, constitue pour le chrétien engagé un cas de conscience dramatique. Comment, en effet, confesser dans le quotidien monotone et souvent terre-à-terre les réalités invisibles, l'idéal, la destinée divine qui attend l'homme et qui se prépare à chaque instant dans son âme unie à Dieu, quand tout

autour de lui reste systématiquement centré sur le sensible, le plaisir, l'immédiat?

La condition de laïc chrétien n'a jamais été de tout repos. D'une part, l'Eglise l'invite à être compétent et efficace dans la société temporelle. Mais en même temps, elle lui demande comme baptisé et membre de sa communauté ecclésiale, de travailler à cette rénovation et sanctification de l'humanité qui donnent à la création tout son sens. Le vrai chrétien est précisément celui qui réussit à harmoniser cette double vocation. Voilà, mes bien chers frères, le défi que vous devez relever; si votre christianisme doit produire "les fruits qui demeurent". Au contraire, tout divorce chez le chrétien entre sa vie temporelle et sa vie spirituelle ne peut que conduire à deux attitudes également défaitistes.

"On peut simplement — et c'est la tentation du grand nombre — pratiquer la politique de l'autruche: fermer les yeux, se replier dans son étroite sphère personnelle, sa paroisse, son oeuvre... s'hypnotiser sur quelques chiffres consolants, et laisser cette masse qui nous enveloppe de toute part, aller à la dérive sous prétexte que son sort ne nous concerne pas. C'est le défaitisme par omission, par myopie volontaire ou inconsciente, par étroitesse conservatrice et apathique.

On peut aussi, — et c'est une autre forme de défaitisme, plus généreuse dans son inspiration, moins répandue par le fait même, mais viciée par le naturalisme — aller à la rencontre de cette masse en lui tendant une main qui ne renferme pas l'Evangile parce qu'on veut lui offrir d'abord la solution temporelle, immédiate à ses problèmes de vie. C'est l'attitude de ceux qui croient qu'il faut tenter la conversion du monde, non par en haut mais par en bas, en s'insérant "dans la dialectique de l'histoire", en jouant le jeu purement humain quitte

à l'infléchir un jour dans le sens de Dieu". (Mgr Léon-Joseph Suenens: "L'Eglise en état de mission", page 23). Ce fut l'erreur souventes fois dénoncée de la thèse des "deux étapes" qui veut surseoir à l'évangélisation jusqu'après l'humanisation.

L'Eglise d'aujourd'hui, comme celle d'hier et de tous les temps, est demeurée fidèle à la méthode de son divin Fondateur: "Cherchez donc d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît." (Matth. VI, 33).

II

La Spiritualité du Chrétien engagé dans le monde

Devant cet idéal si élevé et ces déviations toujours possibles, pouvons-nous nous laisser gagner par le découragement? Sommes-nous condamnés à supporter, durant toute notre vie, un fardeau trop lourd? Où trouverons-nous la force et la lumière nécessaires pour réaliser l'unité de notre vie?

Jésus, le Verbe incarné, qui a su être présent au monde qu'Il venait sauver et faire de la volonté de son Père sa propre nourriture, peut seul nous indiquer la voie et la vérité. D'ailleurs, n'est-ce pas pour vous engager sur cette route qui conduit à la vérité et à la vie que vous vous êtes réunis ici, ce soir, autour de l'autel pour implorer les grâces et les bénédictions du Ciel au début de vos importantes assises confédérales? Vous trouverez ici Celui qui, en nous donnant la mission d'incarner le message évangélique dans le monde, nous promet en même temps la force de remplir cette mission. Notre-Seigneur Jésus-Christ a précisément voulu être prolongé par son Eglise pour que nous ne soyons pas laissés sans secours et sans orientation devant les exigences redoutables de notre mission chrétienne.

"L'Eglise embrasse et sanctifie tout ce qui est vraiment humain; elle fait converger et elle ordonne les multiples aspirations et les fins particulières vers le but total et commun de l'homme, qui est sa ressemblance la plus parfaite possible avec Dieu. Elle progresse avant tout en profondeur. Elle cherche en premier lieu l'homme lui-même. Elle s'efforce de former l'homme, de modeler et de perfectionner en lui la ressemblance divine. Son travail s'accomplit au fond du coeur de chacun, mais il a sa répercussion sur toute la durée de sa vie, dans tous les champs de l'activité des individus. Dans ces hommes ainsi formés, l'Eglise prépare à la société humaine une base sur laquelle elle peut reposer avec sécurité. Car seul l'homme complet dans l'harmonie de sa vie naturelle et surnaturelle, dans le développement ordonné de ses instincts et de ses inclinations, de ses riches qualités et de ses aptitudes variées, est en même temps l'origine et le but de la vie sociale et, par suite aussi, le principe de son équilibre.

Considérée de ce point de vue, on peut dire que l'Eglise est la société de ceux qui, sous l'influence surnaturelle de la grâce, dans la perfection de leur dignité personnelle de fils de Dieu et dans le développement harmonieux de toutes les inclinations et énergies humaines, édifient la puissante armature de la communauté humaine. Sous cet aspect, les fidèles et, plus précisément les laïcs, se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Eglise; par eux, l'Eglise est le principe vital de la société humaine. Eux, par conséquent, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Eglise, mais d'être l'Eglise, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du chef commun, le pape, et des évêques en communion avec lui." (S. S. PIE XII, Consistoire, 20 février 1946).

C'est donc à vous, mes très chers frères, qu'il incombe de spiritualiser les activités et les institutions temporelles, car votre qualité de laïc vous établit de plain-pied avec le monde profane dont vous faites partie et la vocation chrétienne qui vous marque du sceau de la grâce, vous communique cette vertu du ferment spirituel qui doit pénétrer par vous partout dans le monde où la vie vous place comme des témoins du Christ.

Le monde actuel se présente à vous avec ses valeurs inappréciables, avec son dynamisme conquérant, avec ses risques grandioses et terribles. Plutôt que d'éprouver la peur de vivre, il faut que vous soyez ouverts à l'angoisse des hommes à sauver et de la gloire de Dieu à procurer.

Comprenez donc, mes chers frères, à la lumière de cette doctrine, toute la grandeur et l'efficacité de votre vocation chrétienne dans le monde d'aujourd'hui. Alors que tant d'hommes sont fascinés par le mirage d'une civilisation matérialiste et dédaignent les valeurs spirituelles, l'Eglise vous confie la sublime mission de transformer le monde — tout comme au début de l'ère chrétienne, elle appela les humbles, les esclaves, les pauvres à changer le monde romain qui reposait cependant sur des structures dont la solidité semblait pouvoir défier l'action corrosive des siècles. Les empires ont croulé et l'Eglise se dresse encore au-dessus des peuples comme l'étendard du salut. Quelle leçon d'espérance et surtout quel réconfort ne se dégagent-ils pas d'une telle vision! Mes frères, les structures de notre civilisation disparaîtront. Tout ce qui est humain et terrestre aboutit au musée ou au cimetière! Les pyramides d'Egypte ont été les témoins d'une civilisation avant d'en être les monuments. Que diraient les hommes qui sont disparus au début de ce siècle s'ils revenaient parmi nous? Les puissantes locomotives sont alignées dans des enclos où s'entassent les rebuts de la ferraille; les beaux immeubles

sont devenus des taudis; tout a été changé, altéré, remplacé. L'Eglise demeure, cependant, toujours identique à elle-même, toujours appliquée à la mission que son divin Fondateur lui avait confiée.

III

Les Responsabilités du Chrétien en face des problèmes du monde ouvrier

Et maintenant, en m'associant à vos préoccupations, au début de ce congrès, je suis heureux de constater que ces responsabilités que nous venons de décrire, vous les faites vôtres. Votre titre de syndiqués chrétiens, d'ailleurs, ne vous y engage-t-il pas d'une façon décisive?

Vous devez aborder l'étude de problèmes nombreux et complexes durant ce Congrès. Votre foi vous aidera à remplir votre mission avec sérénité et confiance. Soucieux, comme c'est d'ailleurs votre devoir, d'être pleinement au service des membres qui vous ont fait confiance, vous rechercherez loyalement les meilleurs moyens de répondre à leurs besoins. Vous sentirez peut-être la nécessité de faire certaines adaptations et de préciser votre orientation. L'institution, comme l'individu d'ailleurs, n'a-t-elle pas à s'ajuster aux exigences variables de son temps, sous peine de perdre contact avec la réalité et de se vouer à l'inefficacité? Un mouvement inadapté perd son dynamisme et bientôt sa raison d'être.

Sans doute, vous prendrez vos initiatives, vos options et vos décisions dans le sens qui vous paraîtra répondre le plus adéquatement aux lois régissant votre vie syndicale. Votre jugement sera conditionné par la science des techniques propres à vos activités, par des données de fait que souvent vous êtes les seuls à pouvoir apprécier.

Cependant, votre effort sera fructueux, dans la mesure où, vous étant souvenus que les structures et les institutions doivent toujours favoriser un engagement chrétien efficace et que nul secteur de l'activité humaine ne peut se soustraire aux lois morales, vous aurez formulé des voeux inspirés par ce désir sincère de faire pénétrer l'Evangile dans le monde du travail. Le travailleur catholique devra donc toujours conformer ses activités aux exigences de sa foi. Le mouvement syndical auquel il appartient devra toujours favoriser son épanouissement humain et chrétien. Il faut sans doute penser en termes d'efficacité syndicale, mais sans oublier qu'une véritable promotion ouvrière s'adresse à l'homme tout entier.

"N'importe quel mouvement social, nous rappelle Pie XII, le mouvement ouvrier lui aussi, par conséquent, suppose comme principe et comme terme, l'homme avec son destin naturel et l'ensemble de ses droits et de ses devoirs naturels, dont on ne peut faire abstraction, même lorsque le mouvement se propose directement des buts économiques et contingents."

(PIE XII, aux A.C.L.I.; 4 mai 1956).

Depuis votre fondation, jusqu'à ce jour, avec l'aide de vos aumôniers, vous avez assumé aux yeux de la Hiérarchie une mission de formation et d'action sociale chrétienne dans le milieu syndical. Vous avez bénéficié à cet égard, de notre confiance et de nombreux témoignages d'encouragement.

Poursuivez vos études avec sérénité et objectivité. Que votre sens des responsabilités ne se démente pas. Quelles que soient les décisions et les adaptations que vous jugerez opportunes, vous ne manquerez pas d'assurer avec le passé, un lien de continuité.

Gardez la conviction que vous êtes "de" et "dans" l'Eglise, et qu'à ce titre, vous devrez toujours vous poser le problème de l'influence chrétienne en milieux ouvriers. Car l'apostolat auprès des travailleurs ne peut être assuré par les Evêques et les prêtres seuls; votre contribution de membres de l'Eglise est absolument nécessaire pour que le Christ soit mieux connu et mieux aimé par vos frères, dans le monde du travail.

"Quel que puisse être, en fait, l'avenir du monde du travail, déclarait Pie XII, il sera toujours nécessaire qu'un noyau plus ou moins vaste d'apôtres, imprime ou maintienne dans la vie sociale le sceau du Règne du Christ en réalisant et en soutenant les valeurs qui tiennent souverainement au coeur de tout homme, de tout travailleur mûr et conscient, tel que la justice, la liberté et la paix dans la collaboration positive des classes."

(S. S. PIE XII, aux A.C.L.I., le 4 mai 1956).

Sachant que vous partagez ce souci apostolique, nous sommes confiants que vous voudrez communiquer le résultat de vos études aux autorités religieuses. Car il appartient aux chefs spirituels et aux fidèles ensemble de trouver des méthodes d'apostolat qui répondent aux exigences de l'heure.

"Il y a diversité de dons, disait saint Paul, mais c'est le même Esprit; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous." (I Cor. 13, 4).

L'unité qui est la nôtre doit se resserrer au moment où l'évolution du monde pose des problèmes nouveaux et complexes. "Plus vous serez unis au Christ et à l'Eglise, et en Elle à vos frères de baptême, plus aussi (l'expérience confirme le principe), vous serez effectivement et efficacement unis à vos frères sur les chantiers hu-

mains. Pour être ouvert sans danger, il faut être consistant sans équivoque. Dans l'unité catholique, l'extension va de pair avec la profondeur."

(Cardinal Feltin, "L'Unité dans l'Eglisé").

C'est sans doute dans cet esprit, mes bien chers frères, que vous avez voulu vous unir à l'Archevêque de Montréal et offrir avec lui le Saint Sacrifice de la messe. Quel beau témoignage de la solidarité qui doit nous unir! D'abord unis dans cette prière communautaire, attachés aux mêmes valeurs spirituelles, comment ne pas demeurer étroitement associés dans la réalisation de nos missions complémentaires.

Que la secrète de la messe de ce jour inspire notre prière la plus fervente:

"O Dieu, qui, par l'échange admirable qui s'opère en ce sacrifice, nous donnez d'avoir part à votre unique et souveraine divinité, faites que, connaissant votre vérité, nous nous attachions également à la suivre par une conduite digne d'elle. Par J.-C. N.-S.".

AMEN.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

No 265

Sermon prononcé à la messe pontificale à l'occasion du Xe anniversaire de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, le 30 septembre 1956.

"Si donc vous n'avez pas été fidèles pour l'argent malhonnête, le Bien véritable, qui vous le confiera? Et si vous n'avez pas été fidèles pour le Bien qui vous est étranger, le vôtre qui vous le donnera?" (Luc XVI, 11).

Mes bien chers frères,

La cérémonie religieuse de ce jour, dans cette paroisse, veut souligner un anniversaire important. Il y a dix ans s'ouvrait ici une Caisse Populaire paroissiale. L'oeuvre a prospéré grâce à la fidélité de ses organisateurs qui, à l'instar des fondateurs de cette association de bienfaisance ont tenu aux statuts des débuts. Le but du fondateur des Caisses Populaires a été plus d'une fois affirmé: institutions d'épargne, elles doivent être de véritables écoles où s'enseigne l'épargne comme vertu morale et sociale. Il n'est pas question d'une institution proprement économique, mais d'une collaboration solide et stable dans la pratique organisée de l'épargne, dans le cadre paroissial. L'école de l'épargne est une école de vertus chrétiennes. L'épargne s'avère de fait facteur d'équilibre psychique et moral, humain et divin chez l'individu, comme dans la société familiale et civile. Elle restaure l'ordre primordial des valeurs, elle restitue en particulier son éclat à une vertu ignorée aujourd'hui au point d'être méprisée: la pauvreté que suppose pourtant l'Esprit de Jésus, l'esprit

chrétien. Considérons donc quelques instants certaines relations de l'épargne bien comprise avec la vertu de pauvreté:

I. La pratique de l'épargne éclaire la notion de la pauvreté;

II. La pratique de l'épargne entraîne les chrétiens à la pratique salutaire de la vertu de pauvreté;

III. La pratique de l'épargne fait goûter, dans une expérience vivifiante, les avantages réels de la vertu de pauvreté.

I

La pratique de l'épargne éclaire la notion de la pauvreté

Le premier mot de la prédication de Jésus béatifie la pauvreté: "Heureux les pauvres en esprit, car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux!" (Matt. V, 3).

Combien de chrétiens détournent leur attention de ces paroles qui leur semblent austères et qui, cependant, ouvrent aux enfants de Dieu la voie qu'ils doivent suivre pour arriver au Père! Il n'est certes pas question de béatifier la misère. Celle-ci au contraire est un mal. C'est pour tout homme un devoir de stricte justice de la faire disparaître. Le miséreux, celui qui est en deçà du nécessaire, l'Eglise nous enjoint de l'aider à sortir de son état. Quant à la pauvreté, elle est un bien. Par elle, l'homme s'élève du plan de la justice à celui de l'amour. Dans la civilisation actuelle, l'on s'est, hélas! déshabitué de considérer la grandeur de la pauvreté. L'argent commande les leviers de la vie économique aussi bien que ceux de la culture et des relations sociales ou politiques. Pour l'homme moderne, l'argent est devenu "sacré". C'est l'idole, la fin à laquelle

tout se soumet. Les hommes sacrifient leur vie à l'acquérir et les "affaires d'argent" sont "les choses sérieuses" auxquelles se subordonne tout: la justice, l'amour, le devoir, la religion, la vie. L'on ne sait plus entendre la parole de l'Evangile: "Insensé, cette nuit on te redemandera ton âme et ce que tu as amassé, à qui sera-ce?" (Luc XII, 13-21), cette parole que le Christ répète à celui qui thésaurise pour lui-même et n'est pas riche en vue de Dieu. "Par cette passion de l'Argent, l'homme essaie de pallier l'insécurité de la condition humaine; il veut, en quelque sorte, éterniser les biens terrestres à son profit. C'est là son erreur essentielle, les biens terrestres et l'Argent qui les monnaie n'étaient prêtés, par Dieu, que pour acquérir le bien véritable. A cette place "l'Argent", ainsi que le dit Péguy, « est hautement honorable, on ne saurait trop le redire. Quand il est le prix et l'argent du pain quotidien. L'Argent n'est point déshonorant quand il est le salaire, et la rémunération, et la paye, par conséquent quand il est le traitement. Quand il est pauvrement gagné... Il faut toujours parler d'argent comme d'argent. » Le laisser à sa place de moyen secondaire." (Echanges, No XIX, p. 1).

Le rôle de la vertu de pauvreté consiste précisément à maintenir au second plan de la civilisation et des préoccupations humaines cet argent qui indûment et pour le malheur de l'humanité s'est établi à la première, le seigneur et le maître des âmes. Le passage évangélique (Matt. XXII, 1-14) dont vous venez d'entendre la lecture pour le 19e dimanche après la Pentecôte, illustre sans qu'il soit besoin de le commenter, la déviation d'une vie dominée par le désir des biens temporels. Ces riches qui se posent en indépendants en face du Roi et refusent leur place au banquet de l'amour, se comptent très nombreux, hélas! dans notre société contemporaine. Et pourtant pour tout homme, Dieu demeure la fin dernière et le seul rassasiement de son besoin, de sa soif de bonheur; et selon le plan divin, Jésus-Christ, Dieu fait homme doit habiter notre vie tou-

jours, en toutes ses dimensions. Il y a une manière chrétienne de manger, de boire, d'agir, il existe aussi une manière chrétienne de considérer l'argent, une manière chrétienne non seulement d'en demander ou d'en donner mais surtout de l'apprécier. Et voilà bien en quoi consiste la vertu de pauvreté. Celle-ci n'admet pas la servitude vis-à-vis de l'argent. Or, cette servitude condamnable, elle existe vis-à-vis de l'argent qui manque, comme vis-à-vis de l'argent qui abonde. Dans les deux cas, elle est condamnable. Le Seigneur Jésus précisément nous veut libres, tous, libres de servir Dieu et c'est pour tous qu'Il a déclaré: "Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent." (Matt. VI, 24). L'expression "gagner sa vie" en est arrivée à signifier "gagner de l'argent". La vertu de pauvreté met en garde contre le désastre qui se produit dans une vie quand "gagner de l'argent" devient pratiquement la loi suprême et que l'on oublie que la source de notre vie, c'est Dieu!

L'épargne en freinant la course folle aux dépenses non motivées, aux risques, au jeu, aux plaisirs, remet dans la lumière qui lui convient la pauvreté chrétienne. Elle rappelle que Dieu dans son amour pour tous les hommes veut que la vie matérielle soit possible à tous, pour que tous puissent vivre en homme une vie divine. Tout homme, du fait qu'il est homme, possède le "droit premier et fondamental" d'user des biens matériels, mais pour s'élever à la vie morale et religieuse qui est sa destinée. "Ce que nous avons, nous en sommes donc dépositaires et gérants, au service de tous, en justice et en charité... L'usage chrétien de l'argent est (donc) la première épreuve, élémentaire, de notre fidélité." (H. Le Sourd, Echanges, XIX, pp. 5-6). L'épargne apprend à faire de l'argent son serviteur de peur qu'il ne s'impose lui-même en despote. Ecole de maîtrise de soi, elle établit aussi la maîtrise sur l'argent pour en disposer comme d'un instrument qui doit servir, non commander. Elle

nous rappelle ainsi l'objectif de la vertu de pauvreté: considérer l'argent comme un moyen de subvenir aux besoins temporels de l'homme, de l'âme et du corps, pour conserver notre vie et la vie de ceux qui dépendent de nous, et nous procurer les moyens de cultiver notre intelligence et nos autres facultés.

Parmi les biens terrestres, les uns sont nécessaires pour le présent ou pour l'avenir; c'est un devoir de les acquérir par un travail honnête; les autres sont utiles pour augmenter graduellement nos ressources, assurer notre bien-être ou celui des autres, contribuer au bien public en favorisant les sciences ou les arts. Il n'est pas défendu de les désirer pour une fin honnête, pourvu qu'on fasse la part des pauvres et des oeuvres. (Tanquerey, "Précis de Théol. Ascétique et Mystique", p. 567, No 891).

II

La pratique de l'épargne entraîne les chrétiens à la pratique salutaire de la vertu de pauvreté

L'épargne bien entendue aide à acquérir la conviction profonde qui doit inspirer toute vie chrétienne et qui est basée sur la raison et sur la foi, que les richesses ne sont pas une fin, mais des moyens fournis par la Providence pour subvenir à ses propres besoins et à ceux de ses frères. Génératrice de convictions par la lumière qu'elle projette sur la vertu de pauvreté, elle entraîne aussi à l'exercice de cette vertu chrétienne. Jésus n'a pas dédaigné de manger et de boire comme le commun des mortels (Matt. XI, 19). Sans maudire les biens de la terre dans lesquels il reconnaissait les créatures de Dieu, sans en proscrire l'usage dont la nécessité et la mesure sont établies par la Providence, il ne s'attaque qu'aux abus de la richesse, comme à tous les dé-

sordres. Le Christ apporte moins un nouvel état de vie qu'une manière de sanctifier tous les états. S'il montre une franche prédilection pour les pauvres qui Lui ressemblent et sont plus proches de la perfection, Il trace néanmoins aux riches une voie vers la perfection, dans l'esprit de détachement et de bienfaisance, dans une sage utilisation de leur fortune au service du culte divin ou au profit des indigents." (Sineux, "Initiation à la Théol. de saint Thomas", p. 863). Cette sage utilisation de l'avoir, l'épargne vous permet de la mettre en honneur dans votre vie. Le salaire, l'argent acquis, comme le chef qui désigne à chaque subalterne son emploi, comme le cultivateur intelligent qui établit la proportion des semences, vous en déterminez l'usage selon vos besoins, ceux de votre famille, ceux de votre pays. "La fortune d'un homme a une limite naturelle, fixée par ce que réclame l'entretien de sa vie selon sa condition. Il y a péché à excéder cette mesure, enseigne saint Thomas. D'autre part, l'usage de la fortune, s'il est libre, n'est pas laissé à l'arbitraire. Dieu seul est le propriétaire de tous les biens terrestres: quiconque les détient provisoirement n'en est que le dépositaire: il doit les administrer pour le compte de Dieu, père de tous les hommes... (Mgr Chevrot, Echanges XIV, p. 29). La parabole de l'économe s'applique à toute vie: "Rends-moi compte de ton administration!" (Luc XVI, 2). Ainsi donc l'épargne vous incite à vous considérer comme les administrateurs délégués du Créateur dans la gestion de votre avoir quelque minime soit-il, à vivre cette dignité humaine qui vous met à l'abri de toute servitude. Cette haute main que vous gardez sur l'argent vous assure une constante ascension vers votre destinée humaine. L'argent devient pour vous facteur de progrès parce que vous n'y êtes pas attachés en dehors des vues du bon Dieu. A l'abri de la ploutocratie qui tend à s'enrichir en vue du pouvoir que donne l'argent, vous vous gardez en même temps

de l'avarice sous toutes ses formes, cette défiance à l'égard de Dieu si opposée à l'enseignement de Jésus. Vous vous maintenez dans la dépendance qui convient à tout homme à cause de sa pauvreté et de son indigence native, qui s'impose à la créature à l'endroit de son Créateur, que reconnaît le fils qui n'ignore pas la libéralité infinie du Père infiniment riche. L'Ecriture condamne celui qui, au lieu de mettre en Dieu sa confiance, la fait reposer dans la multitude de ses richesses. "Dieu te renversera pour toujours; il te saisira et t'arrachera de ta tente; il te déracinera de la terre des vivants... Voilà l'homme qui ne prenait pas Dieu comme sa forteresse, mais qui se confiait dans l'abondance de ses richesses, se faisait fort de son bien." (Ps. LI, 7, 9).

S'habituer à l'épargne, c'est prendre l'habitude de la discipline, de l'ordre, de la réflexion. L'on est alors plus apte à pratiquer la vertu de pauvreté et à utiliser son argent comme "une provision de voyage". Après les considérations sur les principes du devoir d'assurer la sécurité des siens en tenant compte tout de même du bien de la société, un auteur présente, à titre d'exemple, un cas particulier de la pratique de la pauvreté. "Je me demande, dit-il, s'il est bon d'avoir ou non une auto. Me permettra-t-elle de remplir plus efficacement ma mission sociale? — Si oui, pas de doute, je peux et il est même meilleur que j'en aie une. Si non, le problème se reporte à l'intérieur de la famille. L'auto sera-t-elle utile au plus grand épanouissement des miens? — Si oui, aucun doute à avoir. Si non, le problème se reporte ainsi: avoir cette auto fait-il tort à quelqu'un? Ne serait-ce qu'en inculquant par là à mes enfants le goût du luxe? — Si oui, je n'ai pas raison de la posséder. Faute plus ou moins grave suivant l'importance du préjudice causé." (Echanges XIX, p. 25). La pauvreté chrétienne et l'épargne ont donc ainsi partie liée pour aider l'homme à faire servir son avoir à la rédemption et non à la

ruine des âmes. "Un trésor est un moyen de rachat pour qui sait en user; mais c'est une embûche pour qui ne le sait pas." (S. Ambroise, cité dans Echanges XIX, p. 22).

III

La pratique de l'épargne fait goûter, dans une expérience vivifiante, les avantages réels de la vertu de pauvreté.

L'épargne éclaire les données de la pauvreté, elle entraîne à la pratique de cette vertu nécessaire, elle devient en plus génératrice de tranquillité, de sérénité, de paix. La pauvreté chrétienne libère les coeurs de la tyrannie des convoitises. En ce monde charnel et dur, elle est une présence du monde nouveau, de la liberté, de la charité, de l'Esprit. Par elle, peu soucieux d'amasser des fortunes pour dominer ou d'accumuler de l'argent pour le plaisir malsain et excitant, les foyers gravitent plus fidèlement et plus paisiblement autour de la paroisse. L'on connaît la joie d'aimer Dieu et le prochain et de concourir au bien par le secours apporté aux oeuvres. Les principes chrétiens devenus les mobiles de la vie, ils en éclairent les devoirs et les activités. Justice et charité trouvent leur sauvegarde dans cette vertu de pauvreté, témoignage de fidélité à la parole du Christ dont toute la doctrine sur la richesse est dominée par une vision de l'unité humaine.

Accepter et vivre l'esprit de pauvreté est donc une loyauté chrétienne vis-à-vis du Maître divin. C'est la condition d'une vie utile et féconde. "Partout où l'argent est roi, Dieu est détrôné. L'argent qu'on idolâtre avilit les caractères et corrompt les moeurs. Il est le grand diviseur qui dresse les hommes les uns contre les autres; il dissocie les foyers, il désunit les enfants d'un même

père, il envenime les conflits entre les classes sociales, il jette les peuples dans les guerres. Il est à la vérité le plus terrible adversaire de Dieu, non seulement chez ceux qui le possèdent, mais déjà chez ceux qui le désirent. "L'amour de l'argent est la racine de tous les maux", disait saint Paul; "ceux qui veulent s'enrichir tombent dans ses pièges"... "Ceux qui veulent s'enrichir! L'argent que l'on convoite est malfaisant avant même qu'on l'ait touché" (Mgr Chevrot, Echanges XIX, p. 29). Pour rester fidèles "dans les richesses d'iniquité", dont parle saint Luc, dans "les biens étrangers", — car les biens matériels ne peuvent être proportionnés à notre nature et à notre fin, nous tendons vers les richesses spirituelles et éternelles, — pour rester fidèles, il nous faut apprécier et pratiquer la véritable pauvreté.

Par ce redressement social, familial et individuel consécutif à l'épargne remise à l'honneur, la conscience professionnelle qui, dans trop de milieux, s'est effroyablement obnubilée parce que l'esprit de profit et de lucre s'est substitué à l'esprit de service, la conscience professionnelle retrouvera ses droits. Les égoïsmes collectifs et individuels céderont enfin devant le bien commun. "L'argent fait croire qu'aimer c'est s'amuser, que l'amour a besoin de lui pour se renouveler, pour subsister; pauvre amour que l'amour du riche, triste amour que l'amour de ceux qui ne peuvent rester ensemble que si l'argent est avec eux. L'argent qui, peu à peu, fausse toutes les valeurs, défigure et souille les visages autrefois clairs et purs, détruit toute la jeunesse de l'élan, l'argent qui n'a pas accès au berceau de l'amour... Mais le don authentique de l'amour est nu et dépouillé de tout..." (P. Lyonnet, "Ecrits spirituels", cité dans Echanges XIX, p. 3).

"Le pauvre devient, comme Jésus, le client de Dieu, l'enfant de Dieu. Car Dieu est toute sa richesse, et Dieu est infiniment riche pour tous ceux qui ont une âme de

pauvre." (André Rétif, Echanges, p. 2). Les journaux quotidiens, les nouvelles radiophoniques de chaque jour par les relations de vols, de cambriolages qui semblent se multiplier chez nous, témoignent certes du besoin imminent qu'a notre monde moderne de revenir à une pratique chrétienne de la pauvreté et de l'épargne. Dieu, le Droit, le Devoir reprendront ainsi et par cela seul, la place qui leur revient et notre peuple retrouvera sa vaillance, sa vigueur, son esprit chrétien et apostolique, caractères ethniques dont la disparition lui deviendrait funeste.

Avec l'Eglise qui nous incite dans la Collecte de la messe d'aujourd'hui, supplions Dieu par le Christ qui s'immole ici sur l'autel, de nous accorder la "liberté du coeur". Cette grâce nous fera comprendre, vivre et apprécier toujours plus l'épargne bien entendue et la vertu chrétienne de pauvreté grâce à laquelle, selon les promesses de Jésus, "les biens véritables nous seront confiés et notre bien propre donné" ! (Luc XVI, 11-12).

Ainsi soit-il!

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Communiqué officiel:

Observance de certains jours de fête

Messieurs les Curés et les Recteurs des Oratoires publics sont priés de communiquer ces nouvelles dispositions disciplinaires à leurs fidèles et de faire les commentaires qui s'imposent avec sobriété et précision, aux prônes des messes des prochains dimanches qui précèdent la fête de la Toussaint et celle de l'Immaculée-Conception.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Montréal, le 11 octobre 1956.

SACRA CONGREGATIO CONCILII

Très Saint Père,

L'Archevêque de Québec, président du Conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, prie Votre Sainteté d'accorder aux Ordinaires des lieux, sur le territoire du Canada, la faculté de dispenser les fidèles de l'observance des jours de précepte suivants: l'Epiphanie, l'Ascension, la Toussaint, et l'Immaculée-Conception.

Au Canada, nombre de fidèles sont excusés de l'observance de ces jours de précepte ou se conduisent pratiquement comme tels en particulier dans les régions où la majorité est non catholique. Mais dans les régions où la majorité est catholique, l'observance de ces jours de fête pose un problème de conscience et cause des dommages graves à nombre de catholiques: ceux-ci, en chômant, subissent la concurrence des non catholiques qui ces jours-là vont à

leurs affaires comme à l'accoutumée. La loi civile favorise ces derniers et il ne peut être question de la changer dans les circonstances actuelles.

Il serait désirable que les catholiques, tout en demeurant obligés à assister à la messe, puissent ces jours-là vaquer à leurs travaux en toute tranquillité de conscience. La concession d'une telle dispense ne causerait pas d'étonnement, tranquilliserait la conscience de bon nombre de fidèles, préviendrait un certain scandale et empêcherait des dommages graves.

SACRA CONGREGATIO CONCILII, attentis expositis ab Archiepiscopo QUEBECEN., eidem benigne facultatem tribuit iuxta preces, per quinquennium, firmo tamen onere audiendi Sacrum.

Datum Romae, die 9 Aprilis 1956.
P. Card. Ciriaci, *Praef.*

Décret au sujet de l'observance de certains jours de fête

A la demande de l'Episcopat, le Saint-Siège a bien voulu concéder aux Ordinaires du Canada la faculté d'apporter un adoucissement à l'observance de certaines fêtes religieuses de précepte. En conséquence, Nous décrétons ce qui suit.

Les jours de l'Immaculée-Conception (8 décembre), de l'Epiphanie (6 janvier), de l'Ascension et de la Toussaint (1er novembre) demeurent des jours où les fidèles doivent assister à la messe. Mais, pour apporter une solution aux difficiles problèmes de conscience que pose, en plusieurs endroits, l'observance intégrale de ces quatre

jours de fête, Nous décrétons par la présente que dorénavant les fidèles de Notre archidiocèse ne seront plus obligés, en ces quatre jours, de s'abstenir des "oeuvres serviles"; ils pourront donc, durant ces jours, vaquer à leurs travaux journaliers comme durant les autres jours de semaine.

Il est à remarquer que cette nouvelle discipline n'affecte en rien les fêtes de Noël (25 décembre) et de la Circoncision (1er janvier), non plus que les dimanches, qui demeurent des jours où non seulement les fidèles doivent assister à la messe, mais où aussi ils doivent s'abstenir des "oeuvres serviles".

Les présentes dispositions entreront en vigueur le prochain jour de la Toussaint, 1er novembre 1956.

Donné à Montréal, le dixième jour d'octobre de l'année mil neuf cent cinquante-six.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Commentaire

Des jours réservés à la louange divine ont été établis dans l'Eglise dès ses origines. Déjà au temps des Apôtres, pour honorer la Résurrection du Sauveur, la célébration du dimanche a été substituée au jour du sabbat. Puis apparut l'usage de célébrer aussi les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur, de celle de la Sainte Vierge, et la mémoire de plusieurs Saints. L'Eglise encouragea cette coutume et la liste des fêtes s'allongea de plus en plus, Des moeurs et un rythme de vie différents des nôtres permettaient alors aux fidèles de célébrer ces nombreux jours de fête, en interrompant leurs travaux et en se rassemblant pour se livrer à la prière commune.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on comptait au Canada jusqu'à une quarantaine de fêtes chômées, où les fidèles devaient assister à la messe et interrompre leurs occupations journalières. En 1744, à la demande de l'Archevêque de Québec, le Saint-Siège en avait cependant réduit considérablement le nombre.

Aujourd'hui, on ne compte plus au Canada que six fêtes de précepte: l'Immaculée-Conception, la Nativité de Notre-Seigneur, la Circoncision, l'Epiphanie, l'Ascension et la Toussaint. Ce nombre est inférieur à celui des fêtes énumérées dans la législation générale de l'Eglise et célébrées dans plusieurs pays.

Il n'y a pas à s'étonner de ce que l'Eglise intervienne à nouveau pour adoucir certaines de ses prescriptions. Il faut reconnaître plutôt le souci qu'elle a de s'adapter aux circonstances variables de la vie des peuples, et la constante sollicitude qu'elle porte aux besoins de ses enfants. Il suffirait, pour s'en convaincre, de se rappeler les récents adoucissements apportés à la discipline en matière de jeûne eucharistique.

On voudra bien comprendre ce que la nouvelle discipline vient modifier. Les fêtes de Noël et de la Circoncision n'étant point concernées, cette discipline n'affecte que quatre des six fêtes de précepte: l'Immaculée-Conception, l'Epiphanie, l'Ascension et la Toussaint. Et encore ne vient-elle les affecter qu'en partie. Il n'y a rien de changé en ce qui concerne l'assistance à la messe, qui demeure obligatoire ces jours-là et qui est d'ailleurs facilitée par de nombreuses messes célébrées au cours de la journée. Les employeurs se rappelleront donc l'obligation qu'ils ont de faire en sorte, qu'en ces quatre jours, leurs employés puissent assister à la messe.

Ce qui est changé concerne l'abstention des oeuvres serviles. Déjà, en certains endroits, des coutumes approu-

vées par l'autorité légitime, permettent de travailler durant ces quatre jours de fête. Mais dorénavant il est permis, les jours de l'Immaculée-Conception, de l'Epiphanie, de l'Ascension et de la Toussaint, (à moins que ces jours de fête ne coïncident avec un dimanche), de vaquer, en toute tranquillité de conscience, à ses travaux journaliers (industrie, commerce, travaux des champs, etc...).

En apportant un adoucissement à l'observance de certaines fêtes de précepte, l'autorité ecclésiastique n'entend pas changer en quoi que ce soit la discipline de l'Eglise en ce qui concerne l'observance du dimanche. Elle tient au contraire à profiter de l'occasion pour rappeler aux fidèles le contenu de cette discipline, et ainsi les inciter à y conformer davantage leur conduite.

Le précepte de l'observance du dimanche comporte deux obligations. Il exige l'observance du repos dominical et l'assistance à la Sainte Messe.

Le dimanche demeure le "Jour du Seigneur", jour que l'on doit consacrer à Dieu. "Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement". L'Eglise insiste pour que le dimanche soit le jour saint par excellence: le jour où, surtout par leur participation au Saint Sacrifice de la Messe, tous les membres de l'Eglise rendent à Dieu le culte qui lui est dû.

Le dimanche religieusement respecté est aussi un jour de repos, qui favorise l'intimité familiale et la vie sociale, et procure à l'individu une détente pour le corps et pour l'esprit.

Il est aujourd'hui d'une souveraine importance que tous les hommes considèrent comme inviolable l'observance de ce jour; car "l'issue de la lutte entre la foi et l'incrédulité dépendra vraiment en grande partie de ce que l'un et l'autre camps opposés sauront faire du dimanche" (Pie XII, 7 septembre 1947).

DECREE relative to the observance of certain feast-days of obligation

---

At the request of the Archbishops and Bishops of Canada, the Holy See has kindly consented to give to the Ordinaries of Canada the faculty of granting a dispensation in connection with the observance of certain religious feast-days of obligation. Therefore, We decree as follows:

The feast-days of the Immaculate Conception (December 8), Epiphany (January 6), Ascension and All Saints' Day (November 1) are still days on which the faithful must attend Mass. However, in order to solve the difficult problems of conscience which arise, in many places, from the strict observance of those four feast-days, We decree by these presents that henceforth the faithful of this archdiocese will no longer be bound to abstain, on those four days, from manual work and commercial occupations, consequently, they may on those four days go about their daily tasks as on every other week-day.

It is to be noted that this new discipline does not affect in any way the feast-days of Christmas (December 25) and the Circumcision (January 1), nor any Sunday; on those days the faithful must not only attend Mass, but they are also bound to abstain from manual work and commercial occupations.

These present dispositions will take effect on the feast of All Saints, November 1st, 1956.

Montreal, the tenth of October 1956.

✠ Paul Emile Cardinal Leger
Archbishop of Montreal.

Commentary

Days honouring Our Divine Lord were set aside in the Church at its very inception. As far back as the days of the Apostles the observance of Sunday was decreed in place of the Sabbath, to mark the Resurrection of Our Savior. Then the custom began of marking also the great mysteries in the lives of Our Lord and of the Blessed Virgin, as well as of commemorating many saints. The Church encouraged this custom and the list of feast-days grew longer and longer. The ways and tempo of life were different then from what they are today and the faithful could celebrate those numerous feast-days by suspending their work and gathering in Churches to offer up the Holy Sacrifice of the Mass.

In the 17th and 18th centuries there were in Canada as many as forty holydays when the faithful were bound to attend Mass and suspend their daily tasks. However, in 1744 the Holy See reduced their number considerably at the request of the Archbishop of Quebec.

Today, in Canada, there remain but six feast-days of obligation: the Immaculate Conception, the Nativity of Our Lord, the Circumcision, the Epiphany, the Ascension and All Saints' Day. In some dioceses, as in Halifax, the feast of the Assumption is kept as a holyday. This is less than the number of feast-days which are mentioned in the Church's general legislation and which are observed in many countries.

That the Church thus intervenes once more in order to relax some of her own regulations should give no cause for surprise. Let us consider rather the desire of the Church to adapt herself to new circumstances in the lives of her people and her constant solicitude for the needs of her children. Sufficient proof of this may be found in the

recent relaxation of the rules regarding the Eucharistic fast.

The changes imposed by this new discipline should be well understood. The feast-days of Christmas and Circumcision being excluded, these new rules affect only four of the six feast-days of obligation: the Immaculate Conception, the Epiphany, the Ascension and All Saint's Day. Besides, they are only partially affected. There is no change with regard to the obligation of attending Mass; the faithful are still bound to do so on those days, and this has been facilitated through the celebration of numerous Masses throughout the day. Employers should consequently remember their obligation to make it possible for their employees to attend Mass on those four days.

The change has to do with abstaining from manual work and commercial occupations. Already in some places certain customs have been approved by the legitimate authorities which permit working on those four feast-days. But it will henceforth be permitted on the feast of the Immaculate Conception, the Epiphany, the Ascension and All Saints' Day, (unless these feast-days coincide with a Sunday), to go about one's daily tasks (industry, commerce, work in the fields, etc. . .) with a clear conscience.

By thus relaxing the observance of certain feast-days of obligation, the ecclesiastical authority does not intend to change in the least the rules of the Church concerning Sunday observance. On the contrary, she takes this occasion to remind the faithful of the tenor of those rules, so that they may adhere to them more strictly.

The precept of Sunday observance imposes a dual obligation — to observe Sunday rest and to attend Holy Mass.

Sunday remains the "Day of Our Lord" — a day to be sanctified. "Remember thou keep holy the Sabbath day". The Church insists upon Sunday being considered as a

real holiday, a day on which, especially through participation in the Holy Sacrifice of the Mass, all members of the Church render to God the worship is due to Him and draw from the source of their sanctification the graces they need.

When Sunday is observed religiously, it is also a day of rest; it draws the family closer, fosters social life, and affords the individual an occasion for relaxing both in body and in mind.

It is at the present time extremely important that all men should consider the observance of this day as inviolable; for "truly, the outcome of the struggle between faith and incredulity will depend largely on the manner in which Sunday is observed in both the opposing camps" (Pius XII, September 7, 1947).

(*Sem. Rel.*, 16 octobre 1956)

No 266

Allocution prononcée à l'Université de Montréal, à l'occasion de la remise des certificats aux Educateurs spécialisés ayant suivi les cours du Centre d'Orientation, le 15 octobre 1956.

Messieurs,

Une cérémonie comme celle de ce soir prend en anglais le nom de "commencement". Cette appellation suggestive dont les racines se ramènent à l'initiation en commun, semble convenir particulièrement à la remise des certificats que je préside à cette heure.

"Commencement": n'est-ce pas en effet un premier échelon qui se pose aujourd'hui vers la réalisation d'une oeuvre appelée à grandir? Nous remettons les premiers diplômes d'une organisation nouvelle qui répond à un besoin urgent de notre époque. Les premiers à recevoir des parchemins de l'Ecole Universitaire fondée il y a deux ans, se classent parmi les pionniers d'une oeuvre de secours que l'Evangile béatifie et sanctionne: "Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit." (Matt. XVIII, 5). Il m'est particulièrement agréable et réconfortant de vous adresser ici la parole.

J'y trouve l'occasion de reconnaître publiquement la sincérité effective des organisateurs de cette Chaire universitaire qui me tient au coeur. Le Chef spirituel qui, en toute confiance, peut exposer à un mouvement de son diocèse, ses désirs pour le bien, et qui se voit secondé dans l'adoption des moyens de les réaliser, en éprouve une profonde joie. Il reconnaît en cette collabo-

ration filiale, l'attachement des fils de l'Eglise à leur Mère. En conséquence, sa reconnaissance monte vers Dieu qui fait luire ainsi sa lumière dans les âmes; elle s'exprime aussi avec émotion à l'adresse des fidèles vaillants et généreux qui ont correspondu à la grâce d'En-Haut. Soyez donc remerciés, vous tous qui avez rendu possible cette oeuvre humanitaire et chrétienne et qui en assurerez la pérennité et le progrès.

De fait, c'est à une oeuvre capitale que vous aurez attaché le nom de votre méritante association. La délinquance juvénile est en effet un problème crucial dans notre monde moderne. Autrefois, la criminalité chez les jeunes était l'apanage d'un isolé ou le fait de deux ou trois. Aujourd'hui, les enfants volent en bandes qui groupent six, huit et jusqu'à vingt-cinq d'entre eux. La société constituée et régie par les adultes n'est plus celle qui compte pour l'enfant. La première place, il la donne à cette société réduite, la bande. L'on a parlé de la délinquance juvénile aux Etats-Unis, la honte de l'Amérique (the shame of America), comme l'a qualifiée une commission sénatoriale. Les mêmes symptômes se généralisent, hélas! au Canada et dans notre Province. Quand l'on songe que des jeunes, entre 11 et 17 ans, et parfois plus jeunes, utilisent les barbituriques et fument la marijuana. Quand l'on découvre que les vols, les attentats, les impuretés proviennent d'organisations systématiques de jeunes, l'on ne se défend pas d'une tristesse qui confine à l'angoisse. Dans bien des milieux, le jugement et le discernement de l'enfant sont aujourd'hui littéralement faussés; l'enfant ne sait plus où est le bien ou le mal, pas plus que le vrai ou le faux. Il ne juge pas selon les règles de la morale, mais selon celles de sa bande à lui.

L'on a pu déclarer, et l'on avait raison, "que l'enfant est presque toujours « régulier » dans son milieu et

sincère par rapport à lui-même; que l'on peut même dire dans bien des cas « qu'il est honnête dans ses vols, loyal dans ses mensonges et pur dans ses impuretés ».” (Educateurs, Numéro spécial, juillet-août 1946, p. 332, art. de Bernard Durey-Sohy, “Rollet”). Ce qui demeure incontestable, c'est que plusieurs dizaines de milliers de jeunes à travers nos pays chrétiens, vivent aujourd'hui en nomades et en brigands. Ils savent comment on vole, comment on ment, comment on étrangle, comment on assassine. (Educateurs, No cité, p. 257, Roberty Junck).

L'enfance actuelle est plongée dans une civilisation qui n'est pas à sa mesure: les conditions générales de notre vie contemporaine lui sont néfastes. Voilà une des causes psychologiques et sociales de ses fautes. Le rôle joué dans l'incitation au crime par certains journaux, par des films, des illustrés qui soulignent les détails scabreux ou morbides de faits courants, paraît indubitable. Ces faits, vous les avez entendu rappeler au cours de vos études universitaires, vous qui entreprenez de tendre une main secourable à ces pauvres victimes qu'un naufrage imminent risque d'engloutir dans des eaux polluées. Puisque l'enfant est une personne et donc un être avec des relations organiques avec le milieu ambiant, qu'il est plongé à tout instant dans le monde contemporain dont il reçoit toutes les ondes et perçoit tout le courant, il importe de souligner l'influence du milieu social sur son comportement. Le milieu social actuel se caractérise par une mentalité matérialiste qui met l'accent sur le plaisir, l'argent, la licence. La course au bonheur est devenue la course au profit. Il devient de plus en plus courant d'apprécier les gens au volume de leur livre de banque, à la grosseur du réfrigérateur et surtout à la marque ou au modèle de l'automobile. Le prestige de l'automobile, la drogue, les gangs et rackets sont devenus des causes profondes du mal. C'est ce qu'ont prouvé des

enquêtes sur la délinquance juvénile aux Etats-Unis (Educateurs, No 59, pp. 400 ss.).

Nous ne pouvons nier que ces mêmes facteurs jouent aussi au Canada. En plus, les réactions contre la délinquance juvénile appelle toujours un regard sur la société familiale: la famille, son code moral, son conditionnement économique, sa valeur affective, son idéal religieux. Quand les parents ne savent pas prendre conscience de leur responsabilité envers Dieu dans leur pensée et leur action comme individus et comme membres de la société, comment peuvent-ils créer pour l'enfant l'ambiance qui le développe normalement?

Nul ne le contredit, dans la question de la délinquance juvénile il s'agit d'un problème d'éducation. "Nos problèmes de la jeunesse ne seraient pas si graves si on insistait sur la place de Dieu dans la vie en élevant les enfants." (C. C. 1948, col. 248, Avertissement de la Hiérarchie catholique des E.-U.). En effet, l'intégration dans la vie des jeunes de la doctrine du catéchisme n'a jamais conduit derrière les barreaux. Je dis bien "intégration dans la vie" et non simple répétition des dogmes et des commandements appris de mémoire à l'école. Pénétrer sa vie de la noblesse et de la dignité du titre d'enfant de Dieu, de frère de Jésus, de membre de l'Eglise, d'héritier d'un Royaume où d'indescriptibles splendeurs combleront les aspirations les plus intimes de l'être, voilà qui assure infailliblement l'équilibre de la personne humaine. Un tel équilibre qui tend vers le bien, le beau, le réel, qui tend vers la vérité en un mot, permet à l'homme d'aboutir à des perceptions et à des utilisations supérieures.

Telle est bien la pensée maintes fois exprimée par Notre Saint-Père le Pape Pie XII (Educateurs, No 38, p. 151). "Le passage que nous allons citer est sans doute

un des plus grandioses de cette anthologie (sur l'éducation). Educateurs d'aujourd'hui, qui puisez dans le passé des directives sûres, quel idéal d'homme devez-vous préparer pour l'avenir, dit le Saint-Père? Il est personnifié fondamentalement dans le parfait chrétien. Et en disant parfait chrétien, nous entendons parler du chrétien d'aujourd'hui, homme de son temps, qui connaît et qui utilise tous les progrès apportés par la science et par la technique, citoyen non étranger à la vie qui se développe aujourd'hui sur terre. Le monde n'aura pas à se repentir si un nombre toujours croissant de tels chrétiens s'engage dans tous les domaines de la vie publique et privée. C'est en grande partie votre tâche à vous, membres de l'enseignement, de préparer cette bienfaisante immixtion, en incitant les esprits de vos élèves à découvrir les inépuisables énergies du christianisme dans l'oeuvre d'amélioration et de renouvellement des peuples. N'épargnez donc aucune fatigue pour éveiller en temps voulu leur conscience morale, de manière qu'avec l'évolution des années, l'« homme honnête » ne surgisse pas presque par hasard, comme si c'était l'ultime aventure d'une vie qui a subi plusieurs naufrages.

"Sur ce fondement, formez des hommes de science et de technique. Ils n'inspireront pas de crainte aux hommes, ainsi qu'il advient aujourd'hui, parce que la science a suscité — en même temps que de l'admiration — une sorte de terreur d'elle-même parmi les peuples et introduit de formidables problèmes politiques, sociaux, internationaux; contre-coup, sans doute, du détachement voulu de la science, des choses de la religion. . . . Formez des hommes forts qui soient à même de répandre autour d'eux le bien et de diriger les autres à la lumière de principes bien nets. . ." (D. C. No 1053, 9 oct. 1949, col. 1290).

L'Eglise accepte, nous n'en pouvons douter, le rôle supplétif de la science dans la formation et l'épanouisse-

ment de l'homme. Elle demande que tous ceux qui oeuvrent à l'éducation de la jeunesse tiennent compte cependant des droits du Christ sur tout humain qu'ils doivent aider à réaliser sa destinée. Jésus est le Maître du monde. Ses droits, Il les tient de sa Nature divine: "Le Verbe était Dieu... Ainsi il était au commencement en Dieu. Tout s'est fait par lui; et sans lui rien n'a été fait de ce qui s'est fait." (Jean I, 1-3). Ses droits, il les tient aussi de sa conquête rédemptrice accomplie par sa vie et sa mort. "Dieu a tout mis sous ses pieds", dit saint Paul (I Cor. XV, 27). L'Eglise va, à travers les siècles, revendiquant ces droits inaliénables de son Chef divin et poursuivant du même coup le bonheur de ses fils. Elle se penche particulièrement sur les jeunes. Ils sont sans défense. Ils sont l'avenir. Elle a la mission d'ouvrir pour eux les trésors de la grâce, de les faire grandir dans la vie divine et de leur assurer le moyen d'y persévérer.

Si elle garde jalousement les droits du Christ sur l'enfant, si elle ne cède jamais cette réalité objective que constitue la personnalité humaine, dans sa nature à la fois corporelle, sensible et spirituelle et dans sa vocation surnaturelle, l'Eglise est cependant pleinement ouverte aux procédés scientifiques qui s'avèrent nécessaires ou utiles à l'oeuvre du développement de l'enfant. L'éducation ou la rééducation exigent les qualités d'une foi chrétienne, d'une conscience droite, d'un coeur dévoué et clairvoyant. L'Eglise n'entend tout de même pas limiter à ces qualités surnaturelles et naturelles, la préparation à leur tâche des artisans de l'humanité que sont les éducateurs. Elle encourage et recommande même fortement les connaissances techniques dont le champ s'élargit à mesure que les dangers apparaissent plus nombreux sur la route des adolescents et des jeunes, à mesure que se manifeste davantage la nécessité de la réhabilitation à opérer. Les connaissances théoriques nombreuses doi-

vent se greffer sur les aptitudes infuses ou innées: connaissances juridiques, d'ordre pénal et pénitenciaire, psychologiques et pédagogiques, médicales et médico-psychologiques, sociologiques et familiales.

Vous explorez depuis deux ans ce vaste domaine scientifique en fonction des enfants que vous aurez à sauver. Vous vous êtes convaincus de plus en plus que l'âme juvénile est un carrefour de tendances et d'influences extérieures. Vous vous êtes familiarisés avec les caractéristiques des divers types de jeunes sur qui s'exercera votre action. "Les uns sont atteints de troubles du caractère et de l'intelligence. Débiles, suggestibles, apathiques, hédoniques, opposants, instables, instinctuels, impulsifs, mythomanes. Les autres, plus nombreux encore, sont ceux qui ont été les victimes d'un milieu familial déficient et fréquemment dissocié." (Jean Chazal, "L'Enfant devant le Juge", No spécial de 'Educateurs', p. 310).

A force de vous intéresser à ces sciences pédagogiques, sociologiques et médicales, vous vous êtes sentis comme plongés dans une atmosphère de sympathie et d'amour envers ces êtres humains qui ont tant besoin de votre secours. A cette lumière, vous avez envisagé la grandeur et la responsabilité de votre vocation, "mission de la plus haute valeur humaine et sociale", a-t-on écrit (ibid). Dans un article sur les établissements privés de rééducation, René Duverne écrit: "Ce qui fait l'échec de tant d'efforts sincères, désintéressés et persévérants, ce sont justement, dans bien des cas, un manque de doigté, une maladresse, des méthodes défectueuses, une rigueur trop grande, une certaine inaptitude à faire régner autour de soi la joie, la vie, l'affection, la bonté intelligente et délicate, tout ce qui attire et retient; et les délinquants, s'ils sont plus réticents et plus rebelles que les adolescents normaux, on se les attache de la même manière, non pas en

les domptant, comme disent quelques-uns, mais en les aimant et en les comprenant" (No cité, p. 325). "La conscience se meurt, poursuit plus loin le même auteur, le dévouement passe pour de la jobardise, la soif du gain dévore les hommes, et c'est le moment où toute une génération attend ceux qui, d'un coeur passionné, inlassable et lucide, auront pour mission de la former." (p. 330). Ainsi parle-t-il d'un "surchoix d'éducateurs et de rééducateurs". C'est en cette catégorie que vous classent, chers diplômés de ce soir, les parchemins que vous venez de recevoir.

Il convient certes de vous féliciter d'une vocation qui exige de vous ce qu'il y a de plus haut: l'AMOUR, ce don de soi qui rapproche davantage de Dieu que saint Jean définit: "Deus charitas est" (I, IV, 8). Je forme aussi des voeux de succès pour la carrière dans laquelle vous vous engagez. Succès non pas nécessairement spectaculaire, grâce auquel vos noms paraîtraient en vedette dans les quotidiens, mais ce succès plus réel et plus durable qui consiste à remplir un rôle de première importance pour le bien de l'humanité, à rendre féconde une mission acceptée, aimée et consciencieusement accomplie, à faire saisir à des jeunes le sens de leur vie humaine, parce que vous aurez fait luire à leurs yeux l'idéal que vous aurez fait désirer à leurs coeurs, la vertu.

C'est ce succès illimité que je vous souhaite.

✠ Paul Emile Cardinal Leger
Archevêque de Montréal.

No 267

Allocution prononcée à l'occasion de la Bénédiction et de l'Inauguration officielle de l'Hôpital Saint-Charles-Borromée, dimanche, le 4 novembre 1956.

Monsieur le Maire,
Monsieur le Ministre,*
Invités d'honneur,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Vous avez répondu à l'invitation qui vous a été faite par le Comité de nos fêtes et vous êtes venus, nombreux, prendre part à cette manifestation de foi, de joie et de fierté. Je vous en remercie de tout coeur. Ce n'est pas seulement un message que je vous livrerai, c'est une oeuvre que je vous présenterai.

En ce moment, je prête ma voix, mon nom et même ma personne aux malades et aux déshérités, afin que par moi ils puissent vous atteindre et vous faire connaître la situation dans laquelle ils se trouvent. Ma mission est belle car pour "eux" que ne ferions-nous pas ? J'espère que vous écouterez leur appel et que votre réponse empressée sera la source de leur espérance.

* * *

Je vous présente cette oeuvre. Elle vous appartient. Elle exprime dans sa réalité, votre charité. L'Hôpital de

---

* Honorable Paul Dozois, ministre des Affaires municipales, Province de Québec.

la rue Dorchester, est, et demeurera le monument grandiose, élevé par ces volontaires qui ont participé aux corvées que j'ai organisées dans le diocèse depuis six ans.

En effet, je suis avec vous depuis six ans. Avec vous et par vous, j'ai bâti bien des oeuvres. Un jour, si vous me le permettez, je vous ferai connaître l'inventaire complet des oeuvres accomplies dans le diocèse, disons durant dix ans... Mais sans vous, chers volontaires des corvées, je n'aurais jamais été capable d'organiser pour les malades et les désemparés, le Foyer de Charité et l'Hôpital Saint-Charles. J'ai commencé le Foyer de Charité, il y a cinq ans, avec quelques sous et beaucoup de confiance en Dieu et dans la générosité de mes fidèles. Je n'ai pas été déçu. Durant ces cinq années, 650 malades ont été reçus au Foyer de Charité. Ils ont été nourris, soignés et plusieurs réhabilités, par la charité admirable des amis du Foyer. Mais 3000 ont frappé à la porte, espérant y trouver un refuge dans leur détresse. Hélas ! où placer ces milliers de pauvres, dans un local qui peut n'en contenir que cent ?

C'est ce nombre croissant de demandes qui m'a décidé à poser le geste audacieux que vous connaissez et qui m'a fait entrer en possesion des édifices de l'ancien "Montreal General Hospital". Je n'avais pas un sou en banque lorsque je signai le chèque de un milion cinq cent mille dollars que réclamaient, à juste titre, les propriétaires de l'immeuble. La bienveillance des membres du Comité exécutif du "Montreal General Hospital" me facilita les choses et le Ciel me vint en aide, grâce à des influences discrètes. Comme il est réconfortant pour un évêque de rencontrer des hommes dont la confiance peut inspirer des actes qui confinent à l'héroïsme... Merci à vous, Messieurs !

Mais il fallait entreprendre l'oeuvre de restauration de ces édifices, pratiquement laissés à l'abandon depuis

deux ans. C'est ici que commence le "miracle de la rue Dorchester". Depuis le 10 janvier jusqu'à aujourd'hui, tous les jours, des milliers de volontaires sont venus donner leur temps, leurs travaux, leurs biens et leur entrain à l'oeuvre que la voix du peuple a appelée: "L'Hôpital du Cardinal". Pendant ce temps, l'Hôpital était reconnu institution d'Assistance Publique et, dès le 23 janvier, les malades y étaient reçus. Ils sont en ce moment près de 300.

Je remercie ce bon peuple qui a voulu m'attribuer le mérite de cette oeuvre, mais je tiens à déclarer aujourd'hui que cette maison n'est pas à moi. *Elle appartient aux pauvres.* Vous les rencontrerez tout à l'heure. Puisse votre foi être assez forte pour vous faire découvrir en eux le Dieu caché qui habite sous les apparences du pauvre . . .

Et il ne faudrait pas oublier, Mesdames et Messieurs, qu'en face de nous s'élève un édifice qui reçoit plus de 200 personnes, femmes âgées et jeunes filles de bureau ou étudiantes, qui trouvent ainsi un gîte.

Ce Centre du Bon Conseil a également été restauré grâce à la collaboration des volontaires des corvées.

* * *

Mes chers concitoyens, nous qui faisons partie de l'équipe des volontaires depuis la première heure, nous avions hâte que ce jour du 4 novembre arrivât. Nous avions fixé, depuis de longs mois, cette date de l'inauguration, espérant contre toute espérance que le Seigneur nous permettrait de célébrer ce jour dans l'*allégresse.* Et notre confiance n'a pas été confondue. Aussi, le premier mouvement de notre coeur est-il un acte de reconnaissance à Dieu pour ses prévenances et ses délicatesses envers nous. Je dis bien, envers *nous,* c'est-à-dire toute cette équipe qui est à l'oeuvre depuis bientôt dix mois.

Je n'en nommerai aucun, sachant que le motif qui les a poussés à entrer dans cette aventure est d'ordre surnaturel et personnel. Ils ont voulu accomplir le commandement du Maître qui se résume dans la charité envers le prochain, mais — et c'est ce qui m'émeut — ils ont consenti bien des sacrifices par affection filiale envers leur père spirituel, l'Evêque du diocèse. Ces hommes et ces femmes appartiennent à toutes les classes sociales. L'Equipe des corvées du Cardinal comprend des financiers, des architectes, des contracteurs, des Frères religieux, des Soeurs, des ouvriers spécialisés, des employés de bureau, des manoeuvres, des femmes du monde et des midinettes. Les corvées ont mobilisé des paroisses, des municipalités, des villes, des syndicats, des communautés et l'armée. Le travail a été accompli dans des conditions défavorables du point de vue technique. Mais l'esprit de collaboration de tous, a donné d'excellents résultats puisque des oeuvres ont été bâties par la "corvée". Surtout, le travail a créé un esprit de charité qui est à la veille d'envahir la Cité tout entière.

* * *

Et c'est ici que se place l'événement qui sera connu dans notre histoire locale sous le nom de "La Grand'Corvée du Cardinal". Je vous disais, au début de cette allocution, que j'avais prêté mon nom à cette entreprise. Mais je me hâte d'ajouter que le plan, la direction et la réalisation de cette immense "Corvée", sont les résultats de l'initiative de laïcs influents. Les noms que vous connaissez sont une garantie et un gage de confiance.

L'avenir de l'Hôpital Saint-Charles est assuré. Lorsque cet édifice sera terminé, il recevra six cents malades chroniques. Comme l'Hôpital-de-la-Merci a déjà six cents patients, nous devons reconnaître que la communauté des Révérends Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu

exercera son dévouement en faveur de douze cents malades, infirmes, impotents, chroniques et, pour la plupart, pauvres et économiquement faibles. Ce fait est une réponse à bien des questions. Ceux qui veulent bâtir un monde meilleur devraient commencer par consacrer six mois de leur vie au service de cette humanité souffrante sur laquelle l'Eglise se penche avec tant d'amour.

Mais pour arriver à ce but, il faut donner à cet Hopital l'équipement scientifique qui permettra aux dévoués membres du corps médical de poursuivre, auprès de nos malades, leur oeuvre de réhabilitation. Au moment où j'ai acquis cet immeuble, le Directeur médical de l'Hôpital-de-la-Merci a écrit, dans le Bulletin de l'Union médicale, un article qui m'a réconforté. Il y affirmait que cette initiative répondait à un voeu du Corps médical tout entier. Je sais que ses dispositions n'ont pas changé.

Quelques-uns se demanderont peut-être pourquoi nous ne recevons que des hommes dans cet hôpital. La question est pertinente. J'espère que la réponse le sera également: c'est que les RR. FF. Hospitaliers ne peuvent recevoir que ce genre de malades.

Dans le projet que j'élabore en ce moment, pour pouvoir accueillir les femmes malades, j'espère que nous aurons un département pour les cancéreux tant hommes que femmes. Et où sera située cette nouvelle oeuvre ? C'est à vous que je pose la question ! Trouvez-moi un site avec un édifice apte à cette oeuvre et je me charge de l'acquérir et de l'organiser. Si je dois employer les mêmes moyens que ceux qui m'ont permis d'acquérir cet immeuble que nous inaugurons aujourd'hui, je suis prêt à passer à travers les mêmes angoisses, pourvu que mes pauvres malades qui attendent puissent espérer . . .

* * *

Mais il est une classe de pauvres, de déshérités, de faibles que nous oublions trop souvent dans notre monde agité et bruyant. Je veux parler des orphelins et surtout des orphelins du divorce. Des centaines de petits garçons et de fillettes sont entassés, en ce moment, dans deux institutions qui sont abritées dans des taudis. Il faut absolument donner aux enfants de Dominique-Savio et de Notre-Dame-de-la-Protection, des locaux qui conviennent à la dignité humaine. Plus de quatre cents enfants vous supplient de m'écouter en ce moment.

Pour ouvrir ces chantiers, il me faut votre collaboration. Je fais appel à votre sens humanitaire et chrétien. Je vous parle au nom de toutes ces détresses et, dans ma voix, vous discernerez l'accent du Père et du Pasteur. Je suis le père de ceux qui souffrent et je suis le pasteur de tous.

La population de Montréal est généreuse. Elle verse chaque année des millions aux multiples oeuvres qui sont dirigées par des hommes et des femmes de coeur. L'hôpital de la rue Dorchester reçoit tous les patients qui sont dans le besoin. Aucun n'a été refusé sous prétexte qu'il appartenait à telle race ou qu'il adhérait à telle foi. C'est pourquoi les organisateurs de la Corvée ont cru qu'ils pouvaient, en toute confiance, faire appel à la générosité de tous les citoyens.

"La Grand'Corvée du Cardinal" n'est pas une souscription comme les autres. C'est un appel lancé à la conscience chrétienne. C'est aussi un fait sociologique qui doit apporter une réponse à des problèmes angoissants et une mobilisation de toutes les forces spirituelles et même matérielles de la Cité, pour faire reculer les forces du mal.

Mes chers diocésains, je compte sur vous tous pour le succès de cette Corvée. Tous doivent donner quelque chose: le riche doit verser l'argent qui permettra à l'ou-

vrier de gagner son pain; le moins fortuné donnera quelques heures de son temps, soit par son travail soit par son argent. Les malades et les enfants sont invités à verser le plus précieux des dons: leurs prières pour le succès de la Corvée.

Je suis bien à l'aise pour lancer cette Corvée, après six années de labeur assez dur à votre service, sans avoir jamais pris une heure de repos.

Mes chers diocésains, l'heure est à l'action et je vous prie de vous embaucher sur *"Les Chantiers du Cardinal"*.

✠ Paul Emile Cardinal Leger
Archevêque de Montréal.

Your Worship, Mayor Drapeau,
Honourable Minister,
Honoured Guests,
Ladies and Gentlemen:

You have come in large numbers to take part in this manifestation of faith and of joy. I thank you from the bottom of my heart for your enthusiastic response to the invitation of the Committee in charge of this celebration. I have come not only to deliver an address, but to turn over to you a charitable institution of prime importance.

Today, I lend my voice, my name and my person to the sick and the abandoned, so that through me they may make known to you the pitiful conditions that beset them. It is an honourable mission for, what would we not do for "their sake"? I hope that you will hear their appeal and that the spontaneity of your response will build the foundation of their renewed hope.

* * *

And now, permit me to present to you this living monument, this tangible expression of your charity. It belongs to you. For, in truth, the Hospital on Dorchester Street is YOUR hospital, rebuilt by the tireless loving labour of the thousands of men and women who have given of their time and talent and love in the "bees" that I organized over the past six years.

I have been among you for six years now, and in that time, because of your never failing cooperation and assistance, I have been able to establish many charitable works. At some future time, if you will bear with me,

I shall draw up an inventory of the charitable and apostolic works that have been founded in the archdiocese over a period of, let us say, ten years. But without your help, without your tireless giving of self in the "voluntary workers' bees", I could never have established the "Foyer de Charité" and St. Charles Hospital for the sick and the helpless. Five years ago, I started the "Foyer de Charité" with a few dollars and great confidence in God and in the generosity of my people. I have not been disappointed. In the past five years 650 sick people have been cared for at the "Foyer de Charité". They have been clothed and fed and many have been rehabilitated through the charitable offices of the friends of the Foyer. But 3000 others have come knocking at the door, looking for refuge in their misery. Alas! Where could these thousands of poor people be lodged in a building that can accommodate only a hundred ?

It was in answer to these innumerable pleading requests that I took the daring decision to purchase the buildings of the old "Montreal General Hospital". And daring it was, for without funds, I personally signed a cheque for one million, five hundred thousand dollars: the very reasonable amount requested by the owners of the buildings. The kindness of the members of the Board of Directors of the Montreal General Hospital was of immeasurable assistance, and Heaven blessed the transaction in bringing discreet influences to bear. How comforting it is for a Bishop to meet men whose confidence is capable of inspiring veritable acts of heroism. Thank you, Gentlemen !

And then began the prodigious task of repairing and redecorating buildings that had been practically abandoned for two years. And thus the "*Miracle of Dorchester Street*" came to be. Since the 10th of January last, thousands of voluntary workmen have been giving their time,

their talents, their goods and their enthusiasm, day after day, to the completion of this building that the voice of the people has acclaimed as the "Cardinal's Hospital". Meanwhile, the hospital was recognized under the Quebec Public Charities Act and by January 23rd 1956, patients were being admitted. There are now close to 300 patients being cared for.

I thank the kind people of Montreal who have wished to credit me with this achievement, but I must declare that this house is not mine. It belongs to the POOR. You will have an opportunity to meet them in a few moments. May your faith be strong enough to discover in them the hidden God, who lives on in our world in the person of the poor. And, Ladies and Gentlemen, let us not forget that in the building directly opposite, two hundred women have found a home. Among them are the aged, as well as students and office girls. This "Centre du Bon Conseil" was also rebuilt through the efforts of the workers of the "Community bees".

My dear fellow citizens, we who made up the number of voluntary workers from the very beginning, were eagerly desirous for this 4th of November to come. Months ago, the date for the inauguration was set and we hoped, almost against hope, that the Lord would make it a happy occasion. Our hope was not in vain: and to-day our first thought is one of gratitude to God for His kindness to us. And I say "to us" meaning the entire team that has worked so well for the past six months. I will single out no one in particular, knowing that the motives that inspired these gallant people on in this adventure, were entirely supernatural and personal.

They were simply putting into practise Our Lord's commandment that is encompassed in the obligation to love our neighbour, but they also accepted many sacrifices because of the filial affection in which they hold their

spiritual father, the Bishop of the Diocese, and this has touched me profoundly. These men and women belong to all classes of Society. The teams are made up of financiers, architects, contractors, religious brothers, sisters, craftsmen, office employees, labourers and women both rich and poor.

The "bees" mobilized parishes, municipalities, cities, Unions, communities and the Army. And from a technical point of view, the work was done under unfavourable conditions. But the spirit of collaboration that reigned enabled the workers to do wonders, as you can see from the results. But most of all their work has created a spirit of Charity that is spreading throughout the city.

* * *

And it is at this point that there comes upon the scene the operation that will go down in local history as the "Cardinal's Giant Community Bee". As I have stated above, I was only too willing to lend my name to this magnificent project. But let me make it quite clear that the planning, the management and the accomplishments of this immense Bee, are the results of the initiative of influential laymen. Their names, well known to you, are a guarantee and a pledge of confidence.

The future of St. Charles Hospital is assured. When this building is completed, it will house six hundred chronically-ill patients. And as there are another six hundred patients in the "Hôpital-de-la-Merci", we must pay tribute to the Community of the Reverend Brothers of St. John of God that now cares for twelve hundred sick people in the diocese. They are the feeble, the infirm, the helpless, the chronically-ill and for the most part, they are of the poor.

Those who wish to build a better world should begin by giving six months of their lives to care for their suffering brothers, to whom the Church has always shown such loving solicitude.

But in order to provide the sick with the medical attention they require, this hospital must be furnished with the scientific equipment that will enable the devoted members of the medical profession to pursue their work of rehabilitation. At the time that I acquired this building, the medical Director of the "Hôpital-de-la-Merci" wrote a very comforting article in the "Bulletin de l'Union Médicale". In it, he stated that this acquisition would fill a need that was felt by the entire Medical Corps. I know that their attitude has not changed.

You may ask why it is that men only are admitted to the St. Charles Hospital. It is a pertinent question. I hope that the answer will be equally so. The reason is that the Reverend Brothers of St. John of God are permitted to care for men patients only.

But I am having plans drawn up, at the present time, for an institution that I hope to establish to care for cancer patients, both men and women. And where is this new building to be located ? Let me ask you the very same question. Find me a building suitable for this work, and I will take upon myself the responsibility of acquiring and organizing it. Even though it may involve employing the same hazardous means that were necessary to acquire the building we are inaugurating today, I am prepared to go through the same difficulties again, if it will bring hope to the poor sick people who are looking for help.

But among the poor, the abandoned and the weak, there is a category that is too often overlooked in our agitated world. I mean the orphans, and especially the divorce orphans. At this very moment, there are hundreds

of boys and girls who are literally crowded into two institutions, that are housed in buildings that must be classified as hovels. It is absolutely imperative that the children of the Dominic Savio Institute and at "Notre-Dame de la Protection" be provided with living quarters that befit their human dignity. More than four hundred children beg you to listen to my appeal on their behalf.

To accomplish these tasks, I need your collaboration. I appeal to your humanitarian and Christian sense. I call upon you in the name of all who suffer, as their spiritual Father and Pastor. I am the Father of those who suffer, just as I am the Pastor of all.

The people of Montreal are generous. Year after year, they contribute millions of dollars to the innumerable charitable Campaigns conducted by devoted men and women in this community. The Hospital on Dorchester Street admits all patients who are in need. No one has been turned away from its door, on the pretext that he was a member of a certain race or creed.

And that is why the organizers of the "Giant Community Bee" have believed that they might, in all confidence, direct their appeal to the citizens of the community at large.

The "Cardinal's Giant Community Bee" is not just another campaign. It is an appeal to the Christian conscience of our people. It is a sociological reality that seeks to bring a solution to distressing problems; it is a mobilization of all spiritual and material resources of this city, to overcome the forces of evil in our midst.

My dear people, I am counting on all of you to make this "Bee" a success. Everyone must give something. Let the rich contribute the funds that will enable the poor to earn their daily bread; let those of lesser means give their labour or its equivalent. The sick and the children

are invited to give the most precious gift of all: their PRAYERS for the success of the "Bee".

I do not hesitate to launch this "Bee" and to make these requests as I have worked tirelessly at your service for the past six years without rest or respite.

My dear people, the time for action has come and I beg you to enlist in *"The Cardinal's Giant Community Bee"*.

✠ Paul Emile Cardinal Leger
Archbishop of Montreal.

Communiqué officiel:

Prières pour la Hongrie

Pour répondre aux nombreux appels lancés récemment par Sa Sainteté le pape Pie XII, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, annonce qu'il y aura, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, du 7 au 9 décembre, un triduum de prières intenses qui revêtira un caractère d'expiation. Cette croisade de prières aura lieu à l'intention du peuple opprimé de Hongrie et dans le but de demander la paix dans le monde par l'intercession de saint Joseph, puisque le 8 décembre prochain marquera le 87e anniversaire de la proclamation du patronage de saint Joseph sur l'Eglise universelle.

Un grand ralliement de la population catholique du diocèse se tiendra à l'Oratoire, durant l'après-midi, du 9 décembre. Des *marches du pardon* se dirigeront vers le sanctuaire du Mont-Royal de différentes parties de la ville; Son Eminence le cardinal Léger prêchera une heure sainte à 4 heures de l'après-midi et célébrera une messe pontificale à 5 heures.

(*Sem. Rel.*, 4 décembre 1956)

Communiqué officiel:

L'Oeuvre des Réfugiés Hongrois

Un Comité diocésain a été mandaté, par Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger pour agir au nom de l'Eglise auprès des Hongrois qui arriveront dans l'archidiocèse de

Montréal. Le Secrétariat est établi à 3415, rue Saint-Urbain, téléphone: BElair 5229.

Chaque paroisse, selon les instructions reçues jeudi dernier, le 6 décembre, a formé un Comité paroissial de l'Oeuvre des Réfugiés Hongrois. On recevra cette semaine des directives précises sur le rôle et le fonctionnement de ce Comité paroissial.

Dimanche prochain, la prédication portera sur la charité due à nos frères hongrois réfugiés chez nous.

Le Comité diocésain est composé comme suit:

Président: le général Georges Vanier, ancien ambassadeur du Canada à Paris.

Membres: M. l'abbé Joseph Jude — Father Edward Lapointe

Me Marcel Piché

M. Horace Laverdure

M. Evariste Choquette

Dr. Claude Mailhot

M. René Gauthier

M. Gérald Addison

M. Gérard Pelletier

M. Geo. Morand

M. et Mlle Varga

Coordonnateur: M. Georges Bolcer

M. l'abbé Robert Riendeau, aviseur

M. l'abbé Henri Gagnon, représentant de Son Eminence

Mlle Gertrude Notebaert, secrétaire générale.

Ces personnes président les sous-comités suivants : Paroisses, Abris, Interprètes, Education, Travail, Loisirs, Bien-être, Finances, Assistance technique, Publicité, Assistance religieuse.

Les Comités paroissiaux sont coordonnés par le Comité diocésain; le Comité diocésain se rattache à la Société Canadienne d'Etablissement Rural, société mandatée par l'Episcopat du Canada pour s'occuper des Réfugiés hongrois sur le plan du pays tout entier. Cette Société est en relation avec la Commission internationale des Migrations Catholiques.

L'Office des Oeuvres.

(*Sem. Rel,*. 11 décembre 1956)

Communiqué officiel:

Télégramme de Son Eminence le Cardinal au Très Saint-Père

Montréal, Canada, 4 décembre 1956.

Prélats, clergé, communautés, fidèles du diocèse se réuniront Basilique St-Joseph du Mont-Royal, sous notre direction du 7 au 9 décembre. Triduum de prières intenses, expiation pour peuple Hongrois et paix dans le monde. Heure sainte, procession, marche du pardon organisées. Prierons pour santé de Votre Sainteté. Implorons paternelle bénédiction apostolique.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Réponse du Vatican à Son Eminence le Cardinal

Cité du Vatican, 5 décembre 1956.

Sa Sainteté invoquant abondantes grâces sur chers fils, diocèse Montréal réunis Basilique Saint Joseph Triduum prières pour Hongrie et paix du monde envoie tout coeur Votre Eminence tous participants particulière bénédiction apostolique.

Dell'Acqua, *Substitut.*

(*Sem. Rel.*, 18 décembre 1956)

TOME XXVIII

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Circulaire de S. E. le Cardinal au sujet de:

1—Unité de l'Eglise et division dans l'Eglise.
2—La Liturgie, expression de l'unité de l'Eglise.
3—Problèmes d'apostolat.
4—Unité de l'Eglise exprimée dans l'action.
5—La pensée du Pape et les libertés de l'Eglise.
(No 241) 3641

Appendices 3665

Communiqué officiel: L'Immigration. (S. R., 3 janvier 1956). 3708

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame, à l'occasion de la clôture de la Semaine des Fiancés, le 15 janvier 1956. (No 242). 3709

Sermon prononcé au cours d'une messe pontificale à l'Oratoire Saint-Joseph, à l'occasion de l'Octave de prière pour l'Unité de l'Eglise, le 22 janvier 1956. (No 243) 3721

Sermon prononcé en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, au cours d'une messe célébrée à l'occasion de la fête patronale des journalistes (saint François de Sales), le 29 janvier 1956. (No 244) 3731

Rapport des Oeuvres Diocésaines. (No 245) 3743

Communiqué officiel: La fête du Pape. (S.R., 7 février 1956). 3743

Allocution prononcée au Palais du Commerce lors de l'exposition du "Salon National de l'Agriculture", le 19 février 1956. (No 246) 3745

Address given before the members of "The Montreal Catholic Medical Guild", Sunday, February 19, 1956. (No 247)..... 3749

PAGES

Address given on the occasion of the Silver Jubilee Ceremonies held at the Catholic Welfare Bureau, February 28th, 1956. (No 248) 3759

Sermon prononcé en l'Eglise Notre-Dame à l'occasion du 80ème anniversaire de naissance de Sa Sainteté Pie XII, le 2 mars 1956. (No 249) 3767

Communiqué officiel: Anniversaire du Souverain Pontife, (S. R., 6 mars 1956) 3778

Sermon given at Loyola College during Pontifical Mass celebrated in honour of St. Ignatius, Founder of the Society of Jesus, March 12, 1956. (No 250) 3779

Allocution prononcée à l'Hôtel Queen's, au cours d'un dîner-causerie du Club Richelieu-Montréal, le 13 mars 1956. (No 251) 3787

Sermon prononcé à l'occasion d'une grand-messe pontificale, célébrée à l'Oratoire du Mont-Royal, en la fête de Saint-Joseph, le 19 mars 1956. (No 252) 3801

Communiqué officiel: La fête de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys fixée au 12 janvier. (S. R., 20 mars 1956) 3813

Circulaire de S. E. le Cardinal au sujet de:

1—Le gouvernement diocésain.
2—La musique sacrée.
3—Les solennités extérieures.
4—La modestie dans le vêtement.
5—La nouvelle liturgie des Jours Saints.
6—La restauration de la Basilique-Cathédrale.
7—L'administration temporelle des paroisses.

(No 253). 3815

Appendices 3825

Allocution prononcée à l'Hôtel Windsor, à l'occasion du 25ème anniversaire de la Chambre de Commerce des Jeunes, le 14 avril 1956. (No 254) 3859

Communiqué officiel: Denier de Saint-Pierre. (S. R., 24 avril 1956) 3871

PAGES

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame au cours d'une messe pontificale célébrée à l'occasion de la Béatification du Fondateur des Frères Maristes, le 6 mai 1956. (No 255). 3873

Sermon prononcé en la Cathédrale de Valleyfield, Qué., à l'occasion de la consécration épiscopale de Son Excellence Monseigneur Valérien Bélanger, nouvel Evêque auxiliaire à Montréal, vendredi le 11 mai 1956 (No 256) 3889

Allocution prononcée au banquet qui suivit la consécration épiscopale de Son Excellence Monseigneur Valérien Bélanger, le 11 mai 1956 (No 256) 3901

Communiqué officiel: Rapport catéchistique. (S. R., 15 mai 1956) 3909

Communiqué officiel: Consécration de Son Excellence Monseigneur Valérien Bélanger. (S. R., 22 mai 1956)..... 3912

Communiqué officiel: Messes du soir en mai, juin, octobre et novembre. (S. R., 29 mai 1956)..... 3913

Lettre Pastorale de S. E. le Cardinal sur "La Croisade Eucharistique". (No 257). 3917

Lettre Pastorale de S. E. le Cardinal sur "L'Adoration Nocturne". ((No 258)..... 3937

Sermon prononcé en l'église Saint-Jean-Baptiste, lors d'une messe pontificale célébrée à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1956. (No 259)..... 3953

Sermon prononcé au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, à l'occasion du Congrès de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, le 15 juillet 1956. (No 260)..... 3967

Circulaire de S. E. le Cardinal sur la restauration de la Basilique-Cathédrale. (No 261)..... 3983

Version anglaise 3989

Communiqué officiel: Solennité de saint Joseph, artisan. (S. R., 28 août 1956)..... 3995

PAGES

Circulaire de S. E. le Cardinal au sujet de:

1—Retraite annuelle.
2—Administration des biens temporels.
3—Quêtes.
4—Enquêtes matrimoniales.
5—Rapports paroissiaux.
6—Confirmations à la Cathédrale.
7—Premières Communions.
8—Sépulture ecclésiastique.
9—Intentions de messes.
10—Union St-Jean.
11—Volumes des mandements.
12—Visites de paroisses.
13—Aumônes du Carême.
14—Action Catholique.
15—Service de préparation au mariage.
16—Cinéma.
17—Vocations sacerdotales.
18—Persécutions religieuses.
19—Textes de prières.
20—Dévotion au Sacré-Coeur. (No 262). 3999

Appendices. 4021

Communiqué officiel: Les Charités papales. (S. R., 4 septembre 1956) 4037

Sermon prononcé en l'église Notre-Dame à la Messe Rouge, célébrée devant le Barreau à l'occasion de l'ouverture des Tribunaux, le 7 septembre 1956. (No 263) 4041

Sermon prononcé en l'église Saint-Patrice à l'occasion du Congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, le 23 septembre 1956. (No 264) 4059

Sermon prononcé à la messe pontificale à l'occasion du Xème anniversaire de la Caisse Populaire Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, le 30 septembre 1956. (No 265) 4069

Communiqué officiel: Décret au sujet de l'observance de certains jours de fête (S. R., 16 octobre 1956) 4079

Version anglaise. 4084

PAGES

Allocution prononcée à l'Université de Montréal, à l'occasion de la remise des certificats aux Educateurs spécialisés ayant suivi les cours du Centre d'Orientation, le 15 octobre 1956. (No 266) 4089

Allocution prononcée à l'occasion de la Bénédiction et de l'Inauguration officielle de l'Hôpital Saint-Charles-Borromée, dimanche, le 4 novembre 1956. (No 267) 4097

Version anglaise. 4104

Communiqué officiel: Prières pour la Hongrie. (S. R., 4 décembre 1956). 4111

Communiqué officiel: L'Oeuvre des Réfugiés Hongrois. (S. R., 11 décembre 1956) 4111

Communiqué officiel: Télégramme au Très Saint-Père, à l'occasion du Triduum de prières pour le peuple Hongrois et la paix dans le monde. (S. R., 18 décembre 1956) 4113

Réponse du Vatican. 4113

TABLE ANALYTIQUE
DU VOLUME 28

A

PAGES

Action Catholique:
— et préoccupations pastorales 4014
Secrétariat général de l'— diocésaine 3658
Souci de la formation des apôtres laïcs 3659, 4013

Address:
Silver Jubilee Ceremonies held at the Catholic Welfare Bureau, February 28, 1956 3759
The Montreal Catholic Medical Guild, February 19. 1956.. 3749

Administration:
— des biens ecclésiastiques 4002
— temporelle des paroisses 3823

Adoration nocturne:
Lettre Pastorale sur l'— à l'occasion de son 75e anniversaire d'existence à Montréal 3937

Agriculture:
Droits de la religion et de l'éducation chrétienne sauvegardés par les ruraux 3746
Exposition du "Salon National de l'—" 3745
Importance de l'— dans la question sociale 3745

Alcoolisme:
— mal de notre siècle 3974

Allocutions:
v. *Léger*, S. Em. le Cardinal P.-E.

Amour:
— fondement et sauvegarde du mariage 3712
Fête de Pie XII, fête de l'— 3770
Travail, ennemi de l'— conjugal 3715

PAGES

Angelus:
Récitation quotidienne pour les frères persécutés 4017

Apostolat:
— à l'hôpital Saint-Charles-Borromée 3657
— auprès des travailleurs 4060
— conséquence de la Confirmation 3763
— des médecins 3757
— du prêtre: prédication, catéchèse 3651
— et nécessité du témoignage 3976
— et prière 3659
— et vigilance pastorale 3655
Activités des sectes et exploiteurs sans scrupules 3655
Formation d'un laïcat catholique militant 3659, 4013
Problèmes d'— 3651
Secrétariat général de l'Action Catholique 3658
Unité de l'Eglise exprimée dans l'action 3658
Zèle apostolique du Bx Champagnat 3882

Argent:
— moyen de progrès et non fin 3717, 4071

Armes:
— nucléaires et contrôle des armements 3702

Art:
Musique sacrée 3819, 3827

Athéisme:
— et foi catholique 3963

Aumônes:
— du Carême 4012
Permission de l'Ordinaire requise pour recueillir — dans le diocèse 4004

Autorité:
— et journalistes 3735
Limites du pouvoir humain 3699

PAGES

Avocats:
— et problèmes sociaux: mariage et divorce 4043

B

Baptême:
Fidélité au — des hommes d'affaires 3864

Basilique-Cathédrale:
Restauration de la — 3821, 3983

Bélanger, S. E. Mgr Valérien:
Annonce de sa nomination comme Auxiliaire à Montréal .. 3816
Consécration épiscopale à Valleyfield 3889
Banquet qui suivit la consécration épiscopale 3901
Télégramme au Saint-Père à l'occasion de la consécration épiscopale de — 3912

Bien commun:
— et journalisme 3735

C

Caisses Populaires:
— école d'épargne 4069
10e anniversaire de la — St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney 4069

Campagne:
La Grand'Corvée du Cardinal 4097

Catéchèse:
— apostolat sacerdotal 3652
S. Congrégation du Concile remercie pour le Rapport catéchistique quinquennal 3909

Cathédrale:
Restauration de la Basilique-— 3821, 3983

Catholic Welfare Bureau:
Jubilé d'argent du — 3759

PAGES

Catholicisme:
— et athéisme 3963
— et franc-maçonnerie 3809
— et progressisme 3807

Centre de la Bible:
— et propagandistes de certaines sectes 3655

Centre de Piété Familiale:
— exploiteurs 3656

Centre diocésain du Cinéma de Montréal:
— et information catholique sur le cinéma 4015

Chambre de Commerce des Jeunes:
Jubilé d'argent de la — 3859

Champagnat, Bx Père Marcellin:
— fondateur des Frères Maristes 3873

Chant:
— d'église 3819

Charité:
— chrétienne vient de l'Esprit et non de la technique 3764
— et Catholic Welfare Bureau 3760
— et Hôpital Saint-Charles-Borromée 4097
— et service social 3763
— source d'Unité dans l'Eglise 3727
Charités Papales 4037

Christianisme:
v. *Vie chrétienne*

Cinéma:
— et éducation des adultes 3793
— et enseignement communiste 3794
Centre diocésain d'information catholique re — 4015

PAGES

Circulaires:

13-1-56 Unité de l'Eglise et 3641
1-4-56 Gouvernement diocésain 3815
15-8-56 Restauration de la Basilique-Cathédrale 3983
1-9-56 Directives au clergé du diocèse 3999

Clergé:

— et Action Catholique 4013
— et administration des biens temporels 4002
— et catéchèse 3652
— et célébration du mariage 3648
— et confirmations à la Cathédrale 4009
— et dévotion au Sacré-Coeur 4018, 4036
— et enquêtes matrimoniales 4006
— et intentions de messes 4010
— et prédication 3651
— et premières communions 4010
— et préparation à la confirmation 3653
— et préparation des mariages 3654, 4006
— et quêtes dans le diocèse 4004
— et récitation de l'Angelus 4017
— et Union Saint-Jean 4011
— et visites de paroisses 4011
Apostolat et vigilance pastorale 3655
Directives au — du diocèse 3999
Nouvel Ordo du temps de la Passion 3647
Prières sacerdotales composées par S. Pie X et S.S. Pie XII 4029
Retraites sacerdotales 3661, 4001
Vie sacerdotale durant les vacances 3661

Club Richelieu-Montréal:

Dîner-causerie sur l'Education des Adultes 3787

Collège Loyola:

Messe pontificale en l'honneur de saint Ignace 3779

Comité des Quêtes:

Règlements du — 4004

Communautés religieuses:

— et quêtes dans le diocèse 4004

PAGES

Communion:

Lettre Pastorale à l'occasion du 50e anniversaire du Décret de S. Pie X sur la — fréquente 3917
Premières — et parents à la Sainte Table 4010
Vie eucharistique 3660

Communiqués officiels:

3- 1-56 L'immigration: quête à l'Epiphanie 3708
7- 2-56 La fête du Pape: annonces aux prônes 3743
6- 3-56 Anniversaire du Souverain Pontife: Voeux au Saint-Père par télégramme 3778
20- 3-56 La fête de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys fixée au 12 janvier 3813
24- 4-56 Le Denier de Saint-Pierre: Secrétairerie d'Etat exprime la reconnaissance du Saint-Père 3871
15- 5-56 Rapport catéchistique: Préfet de la S. Congrégation du Concile remercie 3909
22- 5-56 Consécration de S.E. Mgr Valérien Bélanger: télégramme au Saint-Père 3912
29- 5-56 Messes du soir en mai, juin, octobre et novembre: Supplique et Rescrit de la S. Congrégation du Saint-Office 3913
28- 8-56 Solennité de saint Joseph, artisan: Requête et Indult de la S. Congrégation des Rites 3995
4- 9-56 Les Charités papales: Appel de Son Eminence et lettre de la Secrétairerie d'Etat, 26 mars 1956, exprimant la reconnaissance du Saint-Père 4039
16-10-56 Observance de certains jours de fête 4079
4-12-56 Prières pour la Hongrie: triduum à l'Oratoire Saint-Joseph 4111
11-12-56 L'Oeuvre des Réfugiés Hongrois: formation d'un Comité diocésain 4111
18-12-56 Télégramme au Saint-Père à l'occasion du Triduum de prières pour le peuple hongrois et la paix dans le monde 4113

Communisme:

— doctrine essentiellement athée 3964
— et art cinématographique 3794
— et S. S. le Pape Pie XII 3775
Pensée de l'Eglise sur le — 3696

PAGES

Compétence:
— technique subordonnée à l'Esprit dans l'exercice de la charité chrétienne 3764

Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada:
Congrès en l'église Saint-Patrice, le 23 septembre 4059

Confirmations:
— à la Cathédrale 4009
— et grâces nécessaires à l'apostolat 3763
Préparation des enfants à la — 3653

Congrès:
Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada 4059
Fédération Saint-Jean-Baptiste 3967

Conscience:
— professionnelle des journalistes 3733

Consécration épiscopale:
— de S. E. Mgr Valérien Bélanger 3889, 3912

Croisade Eucharistique:
— sa formule de formation eucharistique des jeunes 3926
— son fondement doctrinal 3920

D

Décrets:
— sur l'observance de certains jours de fête de précepte 4079
— sur l'Ordo liturgique de la Semaine Sainte 3665

Délinquance juvénile:
— problème d'éducation 4090
Chaire de — de l'Université de Montréal..... 4090
Causes familiales et sociales de la — 3931

Denier de Saint-Pierre:
Reconnaissance du Saint-Père à l'archidiocèse 3871

PAGES

Dévotion:
— au Sacré-Coeur 4018, 4036

Dimanche:
Profanation du —, mal contemporain 3975

Divorce:
— plaie sociale, intrusion dans le plan de Dieu 4043
Mariage à la suite d'un — 4008

Doctrines Sociales:
v. *Sociales* (*doctrines*)

Droit:
— de la religion sauvegardé par les ruraux 3746
— divin sur le mariage 4043

E

Economie:
— de notre pays et "crise de finalité" 3860
— du pays et profiteurs 3747
Epargne: école de vertus chrétiennes 4069
Epargne: maîtrise sur l'argent 4072

Education:
— chrétienne: oeuvre de charité et d'amour 3884
— des adultes, sa nécessité 3788
— des adultes et l'Eglise 3788
— des adultes, par radio, télévision et film 3793
— et films communistes 3794
— et délinquance juvénile 4090
Croisade eucharistique et formation eucharistique 3927
Journaliste a un rôle d'éducateur du peuple 3735
Qualité des éducateurs 3886

Eglise:
— et action des laïcs 4060
— et doctrine sociale 3865
— et éducation des adultes 3788

PAGES

— et éducation des jeunes 4094
— et enseignement 3789
— et immixtion des journalistes 3738
— et oeuvre de salut 3959
— et papauté 3769
— infaillible et indéfectible 3738
Administration des biens ecclésiastiques 4002
Foi en l'— 3808
Liberté de l'— 3662, 3739, 4016
Liturgie, expression de l'unité de l'— 3647
Réforme des abus dans l'— 3739
Unité de l'— 3642, 3721

Encyclique:
— sur la musique sacrée 3827

Enfance:
— et délinquance juvénile 4090
— et mentalité matérialiste du siècle 4091

Enseignement:
— de la philosophie aux étudiants en médecine 3755
— des adultes 3788
— des Jésuites 3781
— et anticléricalisme 3789
Nécessité de l'étude 3793

Epargne:
v. *Economie*

Episcopat:
Déclaration de l'— de la Province sur la modestie du vêtement 3815
Mission et pérennité de l'— 3890
v. *Evêques*

Etude:
Nécessité de l'— 3793

PAGES

Eucharistie:
Formation eucharistique par la Croisade Eucharistique.... 3926
Vie eucharistique 3660

Evêques:
Consécration épiscopale de S.E. Mgr V. Bélanger 3889, 3912
Liturgie et protocole des — Auxiliaires 3818
Mission et pérennité de l'Episcopat 3890
Pouvoirs des — Vicaires Généraux du diocèse 3816
Réforme des abus dans l'Eglise par recours aux — 3739
Unité de l'Eglise repose sur la Hiérarchie 3643

Exposition:
— au "Salon National de l'Agriculture" 3745

F

Famille:
— moderne et plaie du divorce 4043
Education relève d'abord des parents 3931
Travail au service de la — 3715

Fédération Saint-Jean-Baptiste:
Congrès au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap 3967

Fêtes:
— Marguerite Bourgeoys: 12 janvier 3813
— S. S. le Pape Pie XII 3743, 3767
— Saint-Jean-Baptiste 3954
— Saint Joseph, artisan: Fête du travail 3996
Observance de certaines — de précepte 4079
Solennités extérieures de quatre — 3820

Fiancés:
Clôture de la semaine des — 3709

Foi:
— au Pape 3769
— en l'Eglise 3769, 3808
— et dangers du sensualisme 3808

PAGES
— et doctrines subversives 3963
— et progressisme 3807
— et raison humaine 3867
— sauvegardée par les ruraux 3746
— source de sérénité confiante 3961
Esprit de — du Bienheureux Champagnat 3875
Fléchissement dans la — 3805

Formation:
— des apôtres laïques 3659, 4013
— spirituelle des médecins 3755

Forum Catholique (Le):
— et apostolat auprès des non-catholiques 3654
— et préparation des mariages mixtes 3654

Foyer:
v. *Famille*

Franc-maçonnerie:
— et déchristianisation 3809

Frères Maristes:
— et leur fondateur, le Bienheureux Champagnat 3873

G

Gouvernement:
— du diocèse 3817

Grand'Corvée du Cardinal:
Lancement de la campagne 4097

H

Histoire:
— du Canada et dévotion à Marie 3969
— et plan de Dieu 3970

Hommes d'affaires:
Fidélité au baptême des — 3864

PAGES

Hongrois:
Oeuvre des Réfugiés — 4111
Prières pour la Hongrie 4111
Télégramme au Saint-Père à l'occasion du triduum de prières pour le peuple — 4113

Hôpital St-Charles-Borromée:
Inauguration de l'— 4097
Remerciements pour collaboration à l'oeuvre 3657

I

Immigrants:
— et zèle pastoral 4012
Quête pour l'immigration 3708

Indulgences:
— et baisement de l'anneau des Evêques auxiliaires 3818

J

Jésuites:
— et retraites fermées 3783
— leur enseignement 3781
Saint Ignace de Loyola, leur fondateur 3780

Joie:
— intime de Noël (Message de Noël du Saint-Père) 3686
Eglise possède seule la vraie — 3947

Journalistes:
— et affaires d'Eglise 3738
— et bien commun 3735
— et conscience professionnelle 3733
— et opinion publique 3736
Dangers de leur profession 3740
Journalisme est une vocation 3733
Saint François de Sales, patron des — 3731

Jubilés d'argent:
Catholic Welfare Bureau 3759
Chambre de Commerce des Jeunes 3859

PAGES

Juridiction:

— relève de la Chancellerie 3817

L

Laïcat:

Formation d'un — catholique militant 3659, 4013

Lectures:

v. *Littérature*

Léger, S. Em. le Cardinal Paul-Emile:

Allocutions:

19- 2-56 Exposition du "Salon National de l'Agriculture" 3745
13- 3-56 Dîner-causerie du Club Richelieu-Montréal 3787
14- 4-56 25e anniversaire de la Chambre de Commerce des Jeunes 3859
11- 5-56 Banquet qui suivit la consécration épiscopale de S. E. Mgr V. Bélanger 3901
15-10-56 Remise des certificats aux Educateurs spécialisés ayant suivi les cours du Centre d'Orientation 4089
4-11-56 Bénédiction et inauguration officielle de l'Hôpital Saint-Charles-Borromée 4097

Circulaires:

13- 1-56 Unité de l'Eglise et... 3641
1- 4-56 Gouvernement diocésain 3815
15- 8-56 Restauration de la Basilique-Cathédrale 3983
1- 9-56 Directives au clergé du diocèse 3999

Communiqués officiels:

v. Communiqués officiels

Décret:

16-10-56 Observance de certains jours de fête 4079

Lettres Pastorales:

31- 5-56 Croisade Eucharistique 3917
1- 6-56 Adoration Nocturne 3937

Mandements:

7- 2-56 Fête du Pape 3743
29- 5-56 Messes du soir en mai, juin, octobre et novembre 3913
16-10-56 Observance de certains jours de fête 4079

PAGES

Sermons:

15- 1-56 Clôture de la Semaine des Fiancés 3709
22- 1-56 Octave de prière pour l'Unité de l'Eglise 3721
29- 1-56 Fête patronale des journalistes 3731
2- 3-56 Anniversaire de Sa Sainteté Pie XII 3767
12- 3-56 In honour of St. Ignatius, Founder of the Society of Jesus 3779
19- 3-56 Fête de saint Joseph 3801
6- 5-56 Anniversaire de la béatification du Fondateur des Frères Maristes 3873
11- 5-56 Consécration épiscopale de S.E. Mgr V. Bélanger, nouvel Evêque auxiliaire à Montréal 3889
24- 6-56 Fête de la Saint-Jean-Baptiste 3953
15- 7-56 Congrès de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap 3967
7- 9-56 Ouverture des Tribunaux 4041
23- 9-56 Congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada 4059
30- 9-56 Xe anniversaire de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney 4069

Lettres:

v. *Léger, S. Em. le Cardinal P.-E. — Pie XII, S.S. — Sacrées Congrégations — Secrétairerie d'Etat.*

Liberté:

— de l'Eglise 3662, 4016

Littérature:

— malsaine, mal de notre siècle 3975

Liturgie:

— des Jours Saints 3647, 3821
— doit être prière 3651
— et protocole des Evêques Auxiliaires 3818
— expression de l'Unité de l'Eglise 3647
Célébration du mariage dans l'Eglise 3648
Ordo du Temps de la Passion et de la Semaine Sainte 3647
Place des époux à la cérémonie du mariage 3680
Sacrée Congrégation des Rites, Décret sur l'Ordo liturgique de la Semaine Sainte 3665

PAGES

M

Maçonnerie:
v. *Franc-maçonnerie*

Mandements:
7- 2-56 Fête du Pape 3743
29- 5-56 Messes du soir en mai, juin, octobre et novembre 3913
16-10-56 Observance de certains jours de fête 4079

Marguerite Bourgeoys, Bienheureuse:
Fête de la — fixée au 12 janvier 3813

Mariages:
— de rite mixte 4006
— et annotations marginales 4007
— et divorce 4008, 4043
— et enquêtes matrimoniales 4006
— mixtes 3654
— vocation 3711
Amour, fondement et sauvegarde du — 3712
Célébration du — dans l'Eglise 3648
Clôture de la Semaine des Fiancés 3709
Droit divin sur le — 4051
Plaie sociale du Divorce 4043
Place des époux à la cérémonie du — 3680
Préparation des mariages 3654, 3717, 4014
Service de Préparation au — et zèle pastoral 3680

Mateo-Crawley, R.P.:
— et dévotion au Sacré-Coeur 4019
Lettre de la Secrétairerie d'Etat au — 4036

Matérialisme:
— caractéristique du milieu social actuel 4091
— dangers dans la profession médicale 3751

Médecins:
— et formation spirituelle par la philosophie catholique.. 3755
Avantages du travail d'équipe chez les — 3754
Critères de la vérité dans la science médicale 3752

PAGES

Dangers de la technique et du matérialisme 3751
Montreal Catholic Medical Guild 3749
Morale médicale 3756
Qualités des — 3750

Messes:
— pendant la Semaine Sainte 3647, 3669, 3675
— rouge à l'ouverture des Tribunaux 4041
— vespertines en mai, juin, octobre et novembre 3913
Honoraires de — recueillies par des laïques 4005
Intentions de — transmises à la Procure 4010

Ministère:
v. *Clergé*

Missions:
— et quêtes dans le diocèse 4004

Modestie:
— dans le vêtement 3820, 3979
Déclaration des Ordinaires de la Province 3853

Montreal Catholic Medical Guild:
Address given before the — 3749

Morale:
— et foi sauvegardées par les ruraux 3746
— et radio, télévision, film 3794
— médicale 3756

Musique sacrée:
Directives de Son Eminence 3819
Encyclique du Saint-Père 3827

N

Naissances:
Morale médicale sur les — 3752, 3756

PAGES

Noël:
Attitude de l'homme moderne en face de — 3687
Joie intime de — : Message de S.S. Pie XII 3686

O

Oeuvres:
— d'Immigration, quête à l'Epiphanie 3708
— des Réfugiés Hongrois, comité diocésain 4111
— des Vocations 4015
— Pontificales, quête à la fête du Pape 3743
— et quêtes dans le diocèse 4004

P

Paix:
Armes nucléaires et contrôle des armements 3702
Pacification préventive 3705
Question de la — 3701

Pape:
Pensée du — et libertés de l'Eglise 3662
Prières aux intentions du — 3659
v. *Pie X, Pie XII*

Parents:
v. *Famille*

Paroisses:
— et zèle pour les immigrants 4012
Administration temporelle des — 3823
Quêtes dans les — 4004
Visites de — et "livre des âmes" 4011

Patriotisme:
— et sens du bien commun 3972
Vocation du peuple canadien-français 3965

Pauvreté:
— notion 4070
— vertu, pratique et avantages réels 4073

PAGES

Persécutions:

— religieuses actuelles 4016
Lettre Apostolique du Saint-Père aux peuples d'Europe soumis à la — 4021

Philosophie:

— et formation de l'homme cultivé 3734
— et formation des étudiants en médecine 3755
Critères de la vérité dans le domaine de la science 3752

Pie X, Saint:

50e anniversaire de son Décret sur la Communion fréquente 3917
Prières sacerdotales de — 4029, 4032

Pie XII, S. S. le Pape:

— Lettre Apostolique aux peuples persécutés 4021
— Lettre Encyclique sur la musique sacrée 3827
— Message de Noël 3686
— Prière pour la Sanctification sacerdotale 4034
Célébration de la fête de — dans le diocèse 3743
Fête de la foi, de l'amour, de l'allégresse 3767
Voeux au Saint-Père 3778

Prédication:

— apostolat sacerdotal 3651
— pour les communautés missionnaires, quêtes 4004

Prêtres:

v. *Clergé*

Prière:

— aux intentions du Souverain Pontife 3660
— fondement et source de la vie apostolique 3659
— pour la Hongrie 4111
— pour les vocations 3660
— pour la sanctification sacerdotale 4029, 4035
Liturgie doit être une — 3651

PAGES

Professions:
Agriculteurs 3745
Avocats 4043
Journalistes 3733
Médecins 3749

Prudence:
— vertu morale capitale 3803

Q

Quêtes:
— pour les oeuvres d'immigration 3708
— pour les Oeuvres Pontificales 3743
Règlements du Comité des — 4004

R

Radio:
— et éducation des adultes 3793

Rapports:
— au Comité des Quêtes 4006
— paroissiaux 4008

Rédemption:
Etapes de la — 3958

Règlements:
— du Comité des Quêtes 4004

Religieux:
— missionnaires et quêtes dans le diocèse 4004

Religion:
Droits de la — sauvegardés par les ruraux 3746

Rescrits:
v. *Sacrées Congrégations*

PAGES

Retraites:
— annuelle des prêtres du diocèse 4001
— selon saint Ignace 3783

Rites:
v. *Sacrée Congrégation des Rites*

Rose-Croix:
Mise en garde contre leur doctrine 3655

S

Sacerdoce:
v. *Clergé*

Sacre:
v. *Consécration épiscopale*

Sacré-Coeur:
Dévotion au — 4018, 4036

Sacrées Congrégations romaines:
S. Congrégation des Rites:
Fête de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys 3813
Fête de saint Joseph, artisan 3996
Ordo liturgique de la Semaine Sainte 3665
Usage du Trône pour les Evêques 3825
S. Congrégation du Concile:
Observance de certains jours de fête de précepte 4079
Rapport catéchistique quinquennal 3909
S. S. Congrégation du Saint-Office:
Messes vespertines en mai, juin, octobre et novembre 3914

Sacrifice:
Esprit de — du Bienheureux Champagnat 3878

Sainteté:
— et Ignace de Loyola 3780, 3785

PAGES

Saints:
— François de Sales, patron des journalistes 3731
— Ignace de Loyola, sa vocation, sa Société 3780
— Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français 3954, 3967
— Joseph, artisan et Fête du Travail 3995
— Joseph, fête de mars à l'Oratoire 3801

Sainte-Vierge:
— et Histoire du Canada 3969

Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap:
Congrès de la Fédération Saint-Jean-Baptiste 3967

Science:
— et technique dans l'éducation, appuyées sur les principes de l'Eglise 4093
Critères de la vérité dans le domaine de la — 3752

Secrétairerie d'Etat:
Lettres:
Charités Papales 4039
Denier de Saint-Pierre 3871
R. P. Mateo-Crawley et dévotion au Sacré-Coeur 4036
Télégrammes:
Fête de S. S. le Pape Pie XII 3778
Triduum de prières pour le peuple hongrois et la paix 4113

Sectes:
Activité des — 3655

Semaine des Fiancés:
Clôture de la — 3709

Semaine Sainte:
Nouvelle liturgie des Jours Saints 3821
Nouvel Ordo de la Semaine Sainte 3647, 3665

Sépulture:
— ecclésiastique dans les cas de suicide et de meurtre 4010

PAGES

Sermons:
v. *Léger, S. Em. le Cardinal P.-E.*

Service de Préparation au Mariage:
— et zèle pastoral 4014

Sociales, Doctrines:
— et l'Eglise 3865
Communisme 3696, 3775, 3794, 3964
Franc-maçonnerie 3809
Progressisme 3807

Sociales, Questions:
— et journalistes 3735
Armes nucléaires 3702
Bien-être physique, conditions pour être un bien 3863
Crise de civilisation: travail, ennemi de l'amour 3716
Crise de "finalité" de notre siècle 3860
Délinquance juvénile 3931, 4090
Goût du sensationnel: infantilisme 3740
Individualisme de notre époque 3747
Influence chrétienne en milieux ouvriers 4065
Matérialisme du milieu social actuel 3973, 4091
Pacification préventive: message du Saint-Père 3705
Question rurale 3745
Sensualisme du milieu social actuel 3973
Valeur morale du travail 3700

Syndicats:
Influence chrétienne en milieux ouvriers 4060

T

Technique:
— dans la profession médicale 3751
— dans l'éducation des jeunes 4093
Compétence — subordonnée à l'Esprit dans l'exercice de la charité chrétienne 3764

PAGES

Télégrammes:
Consécration épiscopale de S. E. Mgr V. Bélanger 3912
Fête de S. S. Pie XII 3778
Triduum de prières pour le peuple hongrois et la paix dans le monde 4113

Télévision:
— et éducation des adultes 3793
— et enseignement communiste 3794
— instrument d'information, de formation 3795
Centre diocésain d'information catholique re — 4015

Témoignage:
— et mission de notre peuple canadien-français 3976
Nécessité du — pour les chrétiens 3976
Saint Jean-Baptiste, modèle du — chrétien 3977

Travail:
— au service de l'homme et de la famille 3715
Avertissement du Saint-Père aux chrétiens de l'âge industriel actuel 3696
C. T. C. C. 4059
Fête du —, messe de saint Joseph, artisan 3995
Influence chrétienne en milieux ouvriers 4060
Valeur morale du — 3700

Tribunaux:
Messe rouge à l'ouverture des — 4041

Trône:
Usage du — pour les Evêques 3825

U

Union Saint-Jean:
— mutuelle d'entraide sacerdotale 4011

PAGES

Unité de l'Eglise:
— repose sur la Hiérarchie 3643
— source de vie chrétienne 3645
Liturgie, expression de l'— 3647
Octave de prière pour l'— 3721

V

Vacances:
Vie sacerdotale durant les — 3661

Vérité:
Critères de la — dans le domaine de la science 3752

Vie:
Doctrines fausses sur la conservation de la — 3756

Vie chrétienne:
— et absence de réflexion 3802
— et fléchissement dans la foi 3805
— et sensualisme 3808
Unité, source de — 3645

Vierge Marie:
v. *Sainte Vierge*

Vocations:
— sacerdotales dans le diocèse 4015
Croisade Eucharistique, éveilleuse de — 3930
Mariage est une — 3711
Prière pour les — 3660

Z

Zèle:
— apostolique du Bx Champagnat 3882
— pastoral 4012, 4014

RELIURE
PRÉFONTAINE
THIÉBAUD